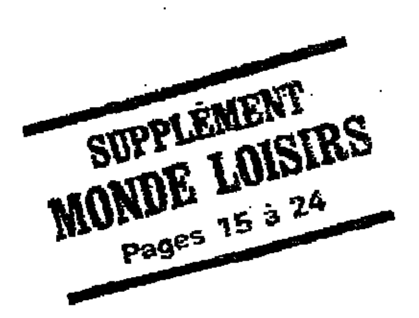


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12750 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 25 JANVIER 1986

LE BARIL DE BRUT A 18 DOLLARS

L'Arabie saoudite somme Londres de réduire sa production de pétrole

La baisse du prix du pétrole, encouragée par les déclarations de M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, oblige la Grande-Bretagne à choisir entre une réduction de sa production et un effondrement des cours du brut.

En France, le secrétaire d'Etat à l'énergie estime que le pétrole à 20 dollars le baril permettrait une économie de 60 milliards de francs en 1986, soit plus du double du déficit de la balance commerciale.

Mauvaise passe pour Mme Thatcher

Les difficultés se sont brusquement accumulées jeudi pour le gouvernement de Mme Thatcher. Il a dû « encaisser » simultanément les prédictions de Cheikh Yamani sur la baisse des cours du pétrole au-dessous de 15 dollars le baril — immédiatement suivies par la chute des prix du brut de la mer du Nord et celle de la livre — mais aussi un rebondissement de l'affaire Westland qui ouvre au grand jour une crise de confiance latente depuis plusieurs semaines.

Sur le premier point, le gouvernement s'est voulu rassurant, affirmant que l'état actuel de l'économie britannique ne justifiait pas un changement de sa politique monétaire. A court terme, l'érosion des prix du pétrole n'en entraîne pas moins une forte diminution des revenus de l'Etat et complique la politique budgétaire. Le gouvernement conservateur risque fort de ne pouvoir annoncer en mars la réduction d'impôts promise à l'électorat.

Mme Thatcher est d'autre part gênée par le rebondissement de l'affaire Westland, qui avait déjà entraîné il y a deux semaines la démission du ministre de la défense, M. Michael Heseltine. Le premier ministre a en effet dû reconnaître publiquement jeudi qu'une fuite avait été organisée par son propre cabinet et par le ministère du commerce et de l'industrie, dirigé par M. Leon Brittan, afin de discréditer les prises de position de M. Heseltine en faveur du rachat de Westland par un consortium européen. Une lettre confidentielle dans laquelle le conseiller juridique du gouvernement faisait remarquer à M. Heseltine certaines inexactitudes dans ses déclarations en faveur d'une solution européenne pour Westland a été divulguée à la presse.

Mme Thatcher a certes « couvert » M. Leon Brittan, mais en insistant sur le fait qu'elle n'avait pas été consultée sur cette initiative. Qui plus est, elle a reconnu que la méthode choisie n'était pas la meilleure, devant des députés de l'opposition qui, après un moment d'hilarité, se sont mis à crier « Démission ! ».

On en est à se demander si M. Leon Brittan sera encore ministre lundi, lors du débat d'urgence sur l'affaire Westland réclamé par l'opposition. Le peu d'empressement mis par l'arrière-ban des députés conservateurs à soutenir le gouvernement laisse en effet penser qu'un « fusible » doit sauter et que M. Brittan pourrait être celui-là.

Voilà donc une affaire qui, sur le fond, justifiait sans doute un débat au sein du gouvernement, mais sûrement pas une crise, et qui en est venue à ébranler comme jamais l'autorité du premier ministre tant elle a été maladroitement gérée. Pourquoi Mme Thatcher a-t-elle laissé ses ministres s'entre-déchirer à ce point publiquement ? Comment a-t-elle pu ne pas être consultée sur la fuite ? Ne l'a-t-elle vraiment pas été ? A-t-elle caché la vérité ? Pourquoi a-t-elle paru soucieuse avant tout, jeudi, de tirer sa propre épingle du jeu ? Bref, jusqu'où l'affaire Westland remontera-t-elle ?

Voilà qui devrait rappeler quelque chose aux Français.

Contre-choc

Janvier 1983, janvier 1986. Trois ans presque jour pour jour après avoir orchestré la première baisse significative des prix du pétrole, M. Yamani, le puissant ministre saoudien, vient de donner le coup d'envoi de la deuxième, achevant d'affoler des marchés déjà passablement perturbés.

« Il n'y a pas de limite à la baisse en spirale des prix, qui pourraient tomber en-dessous de 15 dollars le baril », à moins qu'un *« accord réaliste entre les producteurs de pétrole membres et non-membres de l'OPEP — particulièrement le Royaume-Uni, qui a constamment augmenté sa production — ne soit conclu »*, a-t-il déclaré. Pour la première fois, l'hypothèse d'une chute massive des prix du brut, pouvant dépasser 50 %, à 15, 12, voire 10 dollars par baril, qui effacerait les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979, est prise très au sérieux.

La détermination de l'Arabie saoudite n'est plus mise en doute, non plus que l'obstination du gouvernement britannique, certains responsables pétroliers allant jusqu'à dire que l'objectif réel de M. Yamani est d'orchestrer une très forte baisse, et, non comme il l'affirme, d'arracher la coopération de Londres.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 34.)

DIX MILLE MORTS AU YÉMEN DU SUD

Les rebelles contrôleraient presque entièrement Aden

A l'issue de dix jours de furieux combats, qui auraient fait plus de dix mille morts, les adversaires du président sud-yéménite, Ali Nasser Mohamed, contrôleraient la quasi-totalité d'Aden et quatre des six provinces du pays.

Les affrontements ont cependant repris jeudi dans la capitale, après une brève accalmie, à la suite de l'entrée en lice de membres des tribus montagnardes demeurées fidèles au chef de l'Etat.

« Pire qu'à Beyrouth »

De notre envoyé spécial

A bord du *De Grasse*. — Ce n'était pas, si l'on peut dire, son baptême du feu, puisque, en poste à Beyrouth de 1975 à 1977, il avait eu pour mission de maintenir le contact avec les différents groupes armés qui se disputaient alors le pouvoir. *« Mon expérience libanaise m'a servi »*, explique M. Pierre Andebert, ambassadeur de France au Yémen du Sud, qui, en compagnie de M. Michel Petrocelli, son collègue italien, a gagné Djibouti, le jeudi après-midi 23 janvier, à bord de l'escorteur *De Grasse*, après s'être assuré qu'il ne laissait aucun compatriote derrière lui à Aden. Aden, cité maudite où, dit-il, *« les affrontements de ces dix derniers jours ont sans doute coûté la vie à environ dix mille personnes »*. Ce très lourd bilan lui a été communiqué par M. Abbas Zaki, le représentant local de l'OLP, homme très en vue et très introduit à Aden.

Quelle est l'étincelle qui, le lundi matin 13 janvier, a mis le feu aux poudres ? Personne ne le sait au juste. Peut-être une réunion du comité central ou du bureau politique du parti qui a *mal tourné*.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 3.)

UN ARTICLE DE M. RAYMOND BARRE

Les pièges économiques de la cohabitation

M. Raymond Barre est hostile à la cohabitation : il l'a répété, jeudi soir 23 janvier, au cours d'un meeting à Saint-Amand-les-Eaux en compagnie de M. Charles de Gaulle, tête de liste UDF aux élections régionales dans le Nord. M. Barre a plaidé pour une « alternance globale », contre l'« alternance qui boite », avant de reprocher au président de la République d'être « bien décidé à faire triompher sa classe et son parti ».

M. Barre a, d'autre part, critiqué « les discours ultra-libéraux » de l'opposition. A travers l'analyse du livre « 1986, le piège », de l'un de ses amis, M. Edmond Alphandery, député UDF du Maine-et-Loire, membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, l'ancien premier ministre évoque, dans nos colonnes, les problèmes économiques de la cohabitation.

Au moment où le débat sur la cohabitation est au centre des discussions qui concernent la politique française après le 16 mars, le livre d'Edmond Alphandery (1) a son originalité. Il ne traite pas des problèmes constitutionnels que soulève la cohabitation — bien que l'auteur ne semble pas considérer que le président de la République puisse être privé de tous pouvoirs en cas de victoire de l'opposition aux élections législatives, — mais des problèmes économiques, financiers et sociaux que le gouvernement aura à résoudre en 1986. Il souligne les conditions de l'efficacité et du succès d'une politique économique de redressement et de renouveau, comme le préconise l'opposition, alors qu'un obstacle institutionnel de taille se présentera : *« le partage d'un même pouvoir exécutif entre deux équipes prêtes à s'affronter en 1988. »*

A la qualification d'un économiste attentif depuis de nombreuses années aux problèmes économiques, Edmond Alphandery, député UDF de Maine-et-Loire, ajoute l'expérience des affaires publiques qu'il a acquise par sa présence au sein de la commission des finances de l'Assemblée nationale, où la qualité, la précision, l'objectivité de ses interventions lui ont acquis une grande audience. Ainsi était-il particulièrement qualifié pour traiter des aspects économiques *de la cohabitation.*

La carte de l'étranger est moins encourageante que n'autorisent à l'espérer certaines évolutions économiques récentes. Certes, l'économie *mondiale* est sur la voie d'un assainissement en profondeur dont témoignent la désinflation dans tous les grands pays industrialisés, la baisse du prix du pétrole et des matières premières, tout récemment la baisse du dollar. La France en bénéficie, et la contrainte extérieure, qui pesait lourdement sur son économie, s'en trouve allégée.

Mais de grandes incertitudes demeurent. Elles sont liées à la situation économique des Etats-Unis, grevée par les lourds déséquilibres du budget, de la balance commerciale et de la balance des paiements. Elles résultent aussi de la situation des pays en développement, en Amérique latine et en *Afrique notamment*, qui restent aux prises avec un endettement considérable, dont la baisse du prix du pétrole aggrave pour certains d'entre eux le poids. Si 1986 est praticable, qu'en sera-t-il des années suivantes ?

Les aléas de la conjoncture internationale se conjuguent aux difficultés propres à la France pour limiter la marge de manœuvre économique et, par suite politique, du gouvernement après les élections législatives. On peut se réjouir de la réduction sensible du taux d'inflation. Mais qui ignore le caractère en partie artificiel de ce résultat dû au contrôle des prix ? Croit-on que la libération des prix n'entraînerait pas une augmentation des indices ? Cet *ajustement inéluctable ne manquerait* pas d'être exploité par la nouvelle opposition et, le cas échéant, par son chef : le président de la République.

Le nombre des demandeurs d'emploi diminue. Cette évolution est due à la mise en place des TUC, dont il ne semble pas que le financement soit assuré en 1986, mais aussi à la reprise depuis le second trimestre de 1985 de l'activité économique. Or cette reprise est provoquée par une politique discrète de relance que le gouvernement a mise en œuvre au cours de 1985 ; des baisses d'impôt, le remboursement de l'emprunt obligatoire de 1983, la hausse des prestations sociales y contribueront.

Mais deux graves problèmes demeurent : un problème de financement qu'Edmond Alphandery décrit avec une grande pertinence en montrant comment la loi de *finances, cette année*, est le plus beau piège tendu à un gouvernement non-socialiste (mais, à mon avis, à un gouvernement socialiste également !).

RAYMOND BARRE.

(1) Edmond Alphandery : *1986 : le piège*, Albin Michel, 180 p., 75 F.

(Lire la suite page 8.)

« Voyager », comme Ulysse...

Uranus, la planète verte. Hier, on ne savait rien d'elle ou si peu. Et voici qu'elle se dévoile aujourd'hui sous l'œil froid des caméras d'une sonde spatiale lancée par les Américains il y a plus de huit ans. Comme Ulysse, au terme d'un long voyage où le merveilleux s'est mêlé au vrai et la légende à l'histoire, Voyager-2, plonge vers Uranus à près de 65 000 *kilomètres à l'heure* pour un survol historique, le 24 janvier, à quelque 80 000 kilomètres d'altitude de cette planète géante du système solaire. Comme Jupiter, Saturne et Neptune, Uranus fait partie de ce que certains appellent avec humour les « seigneurs des anneaux ». Pas moins de neuf d'entre eux entourent en effet cet astre découvert en 1781 par Friedrich Wilhelm Herschel et sur lequel on savait fort peu de choses.

Voyager-2, qui a déjà cotoyé quelques années auparavant Jupiter et Saturne, dont les sondes américaines Pionner nous avaient donné un avant-goût, arrive et voilà que tout bascule. C'est un peu comme un navigateur sur son bateau. Les brumes l'entourent à l'approche des côtes, et, soudain, tout se dissipe. En quelques jours, « les astronomes vont en apprendre plus sur la planète qu'au cours des deux siècles précédents ». Des exemples ? En voici. Il y a deux mois encore, on ne connaissait à cette planète de gaz (hydrogène et hélium) près de soixante-dix fois plus volumineuse que la Terre, que cinq satellites — Ariel, Umbriel, Titania, Oberon et Miranda — dont le dernier fut découvert en 1948.

En moin d'un mois, ce sont neuf autres qui sont identifiés sur les images envoyées par la sonde pourtant distante de la Terre de trois milliards de kilomètres. Encore ce chiffre n'est-il que provisoire. Hier encore, on ne savait rien sur l'atmosphère d'Uranus, et voici que l'on découvre ses mouvements, ses nuages et ses vents sur les clichés pris par la sonde. On s'interrogeait sur l'existence d'un champ magnétique et sur la vitesse de rotation de cette planète géante, et voici que les données s'accumulent dans les laboratoires.

Des kilomètres de bandes magnétiques, des centaines de clichés dont le *dépouillement* prendra des mois, voire des années, mais qui devraient permettre de mieux comprendre les origines de l'univers, la formation du système solaire et partant celle de la Terre. Un problème d'autant plus intéressant cette année que cinq sondes spatiales — deux franco-soviétiques, deux japonaises et une européenne — devraient apporter, en mars, leur contribution dans ce domaine en étudiant un autre objet du système solaire : la comète de Halley.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire nos informations page 26.)

débats

L'ISLAM ET LA FRANCE

Alimentée par la passion, la confusion règne trop souvent sur le chapitre de l'assimilation des immigrés. Les Maghrébins peuvent parfaitement devenir citoyens français. Toutefois, si, musulmans, ils voulaient suivre tous les préceptes du Coran, il y aurait incompatibilité entre le statut religieux et le statut civil, précise Denise Masson. De son côté, Djavad Alamir demande que l'on comprenne aussi la situation des pères dans l'affaire des enfants franco-algériens.

La spécificité du Coran

Quand les droits de l'homme sont fondés sur des obligations...

par DENISE MASSON (*)

L'ISLAM compte plus d'un milliard d'adeptes reliés entre eux, malgré leurs différends politiques, par un attachement inconditionnel à l'*Oumma*, à la communauté des croyants et à ses traditions contraignantes et toujours respectées.

Outre cette fidélité aux pratiques imposées par l'islam, on peut admirer la patience des croyants devant les épreuves, la pauvreté, les souffrances, la mort. Ils se soumettent en toute chose à la *volonté de Dieu* avec une constante résignation, une passivité qui nuit parfois, dans l'ensemble, à toute activité constructive.

On parle souvent de « dialogues islamo-chrétiens ». Comment une institution : l'islam, peut-elle « *dialoguer* » avec des personnes ? La formule retournée : « Dialogue entre les Eglises (corps constitués) et les musulmans » ne serait pas plus intelligible.

Il existe à Paris le secrétariat pour les relations avec l'islam, mandaté par la Conférence épiscopale française. Il est dommage de constater qu'un secrétariat des oulémas pour les relations avec les chrétiens est chose impensable ! L'islam en tant que tel ne peut en aucune façon « dialoguer », puisqu'il n'a rien à recevoir de quiconque. Une tradition remontant au Prophète, citée par l'historien philosophe Ibn Khaldoun, interdit aux musulmans de lire le Pentateuque. De même, en chrétienté, il fut longtemps interdit aux laïcs, supposés peu instruits, de lire non seulement le Coran, mais la Bible dans son intégralité.

Cependant le dialogue entre croyants musulmans et chrétiens sincères est *non seulement* possible, mais il peut être fructueux. Les uns et les autres apprendront à se mieux connaître, apprécieront les valeurs de leurs traditions en soulignant celles qui leur *sont* communes. Les chrétiens seront à même d'admirer chez les musulmans un sens du « sacré », une soumission totale et constante au Dieu unique, alors que certains chrétiens se lassent de l'anthropo*centrisme* trop souvent prêché dans leurs églises.

Incompatibilité

Les droits de l'homme, en *islam, sont fondés sur des obligations*. Le père, par exemple, *doit* éduquer et nourrir ses jeunes enfants : donc ceux-ci ont le *droit* de recevoir ce dont ils ont besoin. *Le* Coran oblige les croyants à faire l'aumône, donc les pauvres ont le droit d'être assistés. Avant l'institution des impôts, les autorités religieuses prélevaient une dîme sur les biens des personnes et sur les récoltes au profit des *mendiants* et *de ceux qui sont* dépourvus de tout. D'après le Coran aussi, l'homme qui répudie sa femme a l'obligation de pourvoir à ses besoins et à ceux de ses *enfants* ; *donc les femmes répudiées* ont *droit* à une pension convenable. (Les pauvres et les femmes répudiées jouissent, d'après le Coran, de *droits* suivant le sens précis donné généralement à ce mot.)

Sans porter un jugement de valeur, il faut noter certaines incompatibilités entre une société soumise à Dieu (traduction littérale de « musulmane ») et une *autre qui se veut* laïque, *souvent* athée, où l'Etat doit se maintenir dans une stricte neutralité religieuse.

En France actuellement, des *esprits généreux appartenant à la* majorité et de vénérables ecclésiastiques mal informés souhaiteraient que les immigrés musulmans participent aux élections *des conseillers municipaux. Ils* vont même jusqu'à envisager leur assimilation, vouloir en faire des citoyens français. Pourquoi pas ? A condition toutefois que ceux-ci acceptent de *se plier aux lois* françaises, relatives notamment à leur statut personnel, ce qui équivaut à renier l'islam. Le musulman devenu français doit alors renoncer *à la répudiation (démarche* unilatérale destinée à ce débarrasser de l'épouse qui a cessé de plaire) ; accepter la contrainte du divorce avec toutes ses complica*tions juridiques et le risque* de voir les enfants confiés à la mère si les torts sont imputés au mari ; renoncer à la polygamie et au droit de marier sa fille, de la livrer à un *inconnu sans lui* demander son avis.

Lorsqu'une *femme* française épouse un musulman, elle subit toutes les conséquences de la loi musulmane : ses enfants naissent musulmans ; si son mari meurt *avant elle, elle n'a aucun droit* : ni sur ses enfants âgés de plus de sept ans ni sur l'héritage. Cependant elle peut recevoir en héritage la moitié de la part qui reviendrait à un homme de la famille, à condition qu'elle ait été reconnue *comme « musulmane »* par l'autorité (le qadi) qui a rédigé son acte de mariage. Cette « conversion » plus ou moins forcée et plus ou moins légale est considérée par les uns comme une simple formalité et par les autres comme un *reniement, si la femme en question* est d'origine juive ou chrétienne. Nul chef d'État musulman ne peut admettre la moindre entorse à la loi coranique : elle est impérative et n'admet aucune exception.

Un nombre de plus en plus important de musulmans et de musulmanes assimilent d'une *façon parfaite* les langues, la culture, les sciences et les arts des pays occidentaux, mais non sans luttes, sans souffrances, sans déceptions quand ils s'aperçoivent que la plupart de leurs *concitoyens* les suivent mal. Leurs pays d'origine ont pourtant bien plus besoin de techniciens de haut niveau et de penseurs que d'une masse de semi-lettrés peu utilisables et qui attendent anxieusement de la société des « situations » que celle-ci est incapable de leur procurer.

(*) Traductrice du Coran dans la collection « La Pléiade ».

A l'écoute des pères algériens

Marier l'égalité de tous devant la loi et le respect de la culture d'autrui.

par DJAVAD ALAMIR (*)

L'AFFAIRE des enfants franco-algériens *« enlevés » par leurs pères* a fait couler beaucoup d'encre. Malheureusement, les nombreux comptes-rendus des médias qui relatent cette douloureuse affaire occultent singulièrement une de ses données fondamentales : la position des pères de ces enfants. Cette position, qui doit être proche de celle de nombreux autres musulmans, français ou étrangers résidant en France, est très importante en ce sens qu'elle touche à l'égalité de tous devant la loi et au respect de la culture d'autrui.

Sans vouloir me substituer à ces pères algériens, à qui personne *n'a eu l'idée de demander leur* opinion, je dois d'abord souligner, ce qui n'est plus un secret pour personne, qu'en France comme dans d'autres pays occidentaux dits industrialisés nous sommes témoins de l'effondrement de la famille. Heureusement pour elle, cela n'est pas le cas pour la communauté musulmane, de France ou d'ailleurs, qui probablement n'atteindra jamais ce degré d'« *industrialisation* ». *Aussi*, tandis qu'en droit civil l'adultère n'est plus qu'une « faute », un péché mignon en somme, il reste pour le musulman le crime impardonnable qui met en doute la filiation des enfants de la femme qui *le commet*.

Cet effondrement de la famille a comme résultat, du moins en ce qui touche les familles déjà constituées, la multiplication du nombre de divorces. Selon les statistiques, au cours des dernières années, pour cent cas de divorces, dans quatre-vingt-cinq cas la garde a été confiée à la mère, dans dix au père, et dans cinq à un tiers (grands-parents ou institution). Face à ces statistiques globales, on ne rencontre que de rares cas où l'enfant ait été confié au parent musulman : un droit de visite, souvent impossible à exercer, accompagné de la défense de sortie de l'enfant du territoire national, c'est *en général* le maximum qu'on lui concède. Dans de telles conditions, qui s'étonnerait encore que les enfants soient « enlevés » ?

D'autres exemples qui ont trait à ces couples donnent également à réfléchir : un tribunal vient de condamner un père à cinq ans de *prison pour non-restitution* d'enfant (cour d'appel de Rennes, 2 décembre 1985). Pour le même motif, un autre tribunal n'a condamné une mère qu'à 2 000 F *d'amende (cour d'appel de Paris*, 12 juin 1984). Dans le premier cas, le condamné était musulman, dans le second, non musulman. On a même vu récemment un juge des affaires matrimoniales rejeter la demande de sanctionner *une mère non musulmane qui* refuse depuis des années le droit de visite du père musulman par une astreinte.

Vous dites (*le Monde* du 3 janvier) que « *les mères (des enfants repartis en Algérie) attendent à présent soit une décision d'exequatur, soit un nouveau jugement en Algérie, cette fois pour obtenir la reconnaissance de leur droit de garde...* ». Faut-il dire qu'on a vu récemment un tribunal refuser en France l'exequatur d'un jugement de divorce prononcé à l'étranger, et donnant la garde au parent musulman, parce que le parent non musulman avait reçu la *convocation du tribunal trop tard* pour pouvoir s'y rendre (plus d'un mois seulement avant l'audience).

Parlant des décisions algériennes, vous ajoutez que les *« décisions qui seront prises auront valeur d'exemple »*. Les *Algériens ont déjà montré* l'exemple en acceptant la simple promesse du ministre français de rendre les enfants à l'issue de leur séjour en France. Cela malgré un certain courant d'opinion qu'illustrait la réflexion d'un lecteur juriste demandant que la parole donnée soit reniée (*le Monde* du 1er janvier 1986) ; pourquoi, en France, ne ferions-nous pas également un geste en ce sens ? Un geste qui, lui, aurait valeur d'exemple.

Tel celui qui consisterait en l'exequatur des décisions étrangères qui ont la force de la chose jugée, ou celui qui accorderait à de nombreux musulmans, français *ou non, qui ont eu l'inconséquence* de se marier avec des non-musulmanes les mêmes droits que les autres ?

La cohabitation est à la mode. Nos deux premières communautés ne pourraient-elles pas *cohabiter*, en respectant la personnalité et la culture de l'autre, *dans l'amour de ce magnifique* pays qu'est la France et des notions les plus nobles qu'elle a léguées au monde : liberté, égalité, fraternité ?

(*) Président de l'Association musulmane de France.



COURRIER DES LECTEURS

Parents et enfants

M. Entraigue, dans une lettre publiée dans *le Monde* du 16 janvier 1986 (...), partant d'un cas particulier, affirme que les Marocains — et de *façon plus générale* les Maghrébins — ne désirent pas selon leurs propres termes, s'assimiler dans la *société française et préfèrent vivre* entre eux (...).

Si la majorité des parents nord-africains vivant en France sont musulmans pratiquants, il est faux de le dire de leurs enfants ; la plupart n'écrivent pas l'arabe et leur culture est à très forte dominante française. Cela dit, rappelons-nous que le droit de culte est l'un des éléments essentiels de la déclaration universelle des Droits de l'homme de 1946.

En outre, ceux-ci ne voudraient pas acquérir la nationalité française. Toujours faux. Si on prend le cas des jeunes Algériens nés après 1962, la plupart d'entre eux optent à leur majorité, comme la loi les y autorise, pour la nationalité française.

Quant aux plus âgés, les demandes de naturalisation (ou souvent de « réintégration ») sont rejetées, même pour ceux qui sont nés en France, les associations luttant contre le racisme sont d'ailleurs là pour en témoigner (...).

Y. BOUIMA,
inspecteur des impôts (Lyon).

Un doute

Quinze ans de vie au Moyen-Orient et au Maghreb m'ont appris à connaître les valeurs historiques et *humaines de cette région du monde*, majoritairement musulmane, mais aussi juive et chrétienne.

Un doute cependant me saisit parfois : je ne suis pas certain que le respect culturel soit réciproque et que les communautés arabo-musulmanes de France ou de l'espace méditerranéen *le vivent avec le même attachement*.

Quand nos amis tunisiens, algériens ou marocains, participants conviviaux des mêmes cortèges et des *mêmes combats* contre le racisme, refusent à leur fille, à leur sœur ou à leur cousine, le droit d'épouser un Français en les menaçant au besoin de violences *extrêmes*, n'y a-t-il *pas quelque* chose de gênant ?

PHILIPPE HUBERT
(Rabat).

LU

« L'ISLAM AU SÉNÉGAL », de Moriba Magassouba

L'écho du khomeinisme

A son ouvrage, *l'Islam au Sénégal*, le jeune journaliste et africaniste guinéo-sénégalais Moriba Magassouba a donné pour sous-titre *Demain les mollahs ? Il l'a fait en se demandant* presque si le point d'interrogation était bien nécessaire tant ce paisible petit pays d'Afrique francophone révèle aujourd'hui *une profonde fermentation islamiste* encore avivée par l'exemple khomeiniste ou kadhafiste. L'auteur ne désespère pas pour autant de sa religion, et il a *dédié* son *livre* à « *mon vieux maître coranique pour ce qu'il n'a pas voulu faire de moi* ».

Des intellectuels, des étudiants, des citadins, des publications, des tracts célébrant ce qui se fait ou se dit à Téhéran, *Tripoli*, Ryad, *Islamabad et* autres capitales intégristes, ne sont pourtant plus rares à Dakar, Thiès ou Kaolack. Qui aurait pu penser que les francs-maçons locaux, qui ont *joué* un rôle notable dans l'émancipation et la modernisation du monde noir, soient en 1986 — l'objet de quasi-appels au meurtre dans des feuilles dakaroises vendues à plusieurs milliers *d'exemplaires ?* Mieux : qui aurait cru que les juifs, à peu près absents, eux, de l'histoire sénégalaise, auraient quand même la triste surprise de voir le fameux faux antisémite *les Protocoles des sages de Sion* distribué et lu avec avidité de nos jours entre Saint-Louis et la Casamance ?

Dans un livre choc où la *rigueur* a été mise au service de la militance moderniste, l'auteur dresse un tableau, nourri de *faits souvent vécus, de la situation* politico-religieuse contemporaine au Sénégal et de ses origines. On constate non sans inquiétude que le gouvernement modéré du président Diouf n'est plus à une concession près devant les exigences grandissantes des *musulmans* radicaux, du limogeage en 1984 de M. Racine Sy, directeur de la radio nationale, à l'annulation en 1985 de l'escale à Dakar du *pape Jean-Paul II*.

Les puissantes confréries musulmanes traditionalistes et populaires de mourides et des tidjanes, qui hésitent *aujourd'hui entre le soutien* renouvelé à l'Etat laïque et la collaboration avec les intégristes, joueront sans nul doute un rôle déterminant dans l'évo*lution actuelle. Quant aux* musulmans réformistes, pourtant présents au Sénégal depuis 1930, ils paraissent, comme ailleurs, frappés d'hypnose.

Un « Que sais-je ? » sur le Sénégal récemment publié par Philippe Decraene, directeur du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes de Paris, *fournit* un utile complément de base au travail de Moriba Magassouba.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Ed. Karthala, 220 p., 72 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

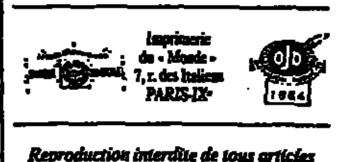
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

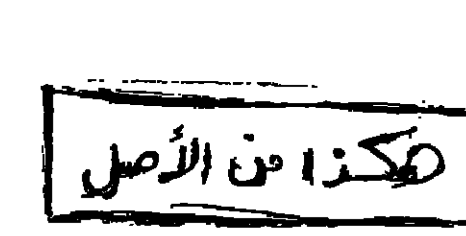
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

La guerre civile au Yémen du Sud

De violents combats ont repris jeudi 23 janvier à Aden, alors que des membres de tribus montagnardes fidèles au président Ali Nasser Mohamed sont venues renforcer les troupes assiégées par les rebelles dans le nord-est de la capitale sud-yéménite.

Ces forces proviennent d'Abyan, l'un des derniers fiefs du chef de *l'Etat*, situé à 160 kilomètres à l'est d'Aden. On croit savoir que quatre au moins des six provinces du pays sont passées sous le contrôle des rebelles « radicaux » ou agissant par solidarité tribale. Jeudi, ceux-ci semblaient contrôler presque totalement Aden, mais les forces loyalistes étaient toujours retranchées aux abords de l'aéroport et du ministère de l'intérieur à Khormaksar, en bordure nord-est de la ville.

● A DAMAS, les partisans du président sud-yéménite ont réclamé jeudi un *« cessez-le-feu immédiat et un retrait des armes lourdes et moyennes d'Aden, afin de permettre, à la demande de l'Union soviétique, que s'engage un dialogue politique et que soit préservés le peuple, le pays et le parti ».* Dans un communiqué distribué à Damas par la délégation conduite par M. Anis Yahya, membre du bureau politique du Parti socialiste yéménite et émissaire personnel du président Ali Nasser auprès des autorités syriennes, les partisans du chef de l'Etat ont indiqué qu'ils ont *« répondu positivement à la demande des camarades soviétiques »* et demandent au camp adverse de *« suivre leur exemple ».*

● A WASHINGTON, l'administration américaine a révélé jeudi qu'elle avait eu des discussions directes avec les Soviétiques sur la situation au Yémen du Sud. Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a déclaré, pour la première fois depuis le début des combats le 13 janvier dernier, que l'issue des affrontements aurait un impact sur la stratégie américaine.

Le département d'Etat avait jusqu'à présent évité les questions sur le Yémen du Sud en arguant de la confusion des informations. Jeudi, M. Kalb a déclaré : *« Je crois qu'il y a eu des discussions avec l'Union soviétique et je crois que le point de vue commun est le suivant : il ne doit pas y avoir d'intervention militaire. »* Il n'a pas précisé dans quelles circonstances Américains et Soviétiques avaient eu des pourparlers.

M. Kalb a ajouté que l'issue des combats affecterait *« sans aucun doute »* les intérêts stratégiques américains *« en raison de la position géographique, de la nature du gouvernement en présence et parce que la violence et les troubles dans cette partie du monde constituent en eux-mêmes un problème ».* Les Etats-Unis ont rompu leurs relations avec Aden en 1969. — *(AFP, AP.)*

Les rebelles contrôleraient Aden

(Suite de la première page.)

« Il est sûr, remarque M. Andebert, *que depuis quelque temps les rivalités tribales se faisaient de plus en plus vives et que M. Ali Nasser Mohamed, le chef de l'Etat, entretenait avec le colonel Ali Antar, le vice-président, des relations de plus en plus difficiles. »*

Que ces clans mettent un tel acharnement à s'exterminer l'un l'autre dépasse l'entendement des diplomates. *« On a détruit en dix jours ce que l'on a mis dix ans à construire »,* note M. Petrocelli.

Tout a commencé par des affrontements entre miliciens, en principe fidèles à M. Ali Nasser, et des policiers, dans le quartier de Tawahi, qui gagnèrent celui de Khormaksar. Très vite, ce fut l'embrasement général. *« Il y a eu des combats féroces, sans pitié et sans prisonniers,* raconte l'ambassadeur de France, *pires qu'à Beyrouth, car, à Aden, on a vu de véritables batailles de chars. »* A son avis, *« une bonne centaine ont été détruits »,* soit le quart des blindés de l'armée.

Aden offre, aujourd'hui, un spectacle de désolation, disent ceux qui en reviennent. Il n'y a pas un immeuble qui soit demeuré intact ; la plupart des bâtiments publics et certaines ambassades — celles d'Italie et d'Union soviétique, par exemple — ont été sérieusement endommagées. *« Un champ de bataille avec des quantités de cadavres et de carcasses de chars dans les rues »,* indique M. Andebert. Dans cette ville qui n'enterre plus ses morts tant il y en a — certains sont entassés dans les jardins de l'hôpital de la République — et dont les habitants n'ont rien d'autre à boire que de l'eau boueuse, les risques d'épidémies grandissent. L'hôpital de Tawahi a été détruit et les médecins étrangers ont, eux aussi, plié bagages, laissant derrière eux un très petit nombre de collègues yéménites, dépassés par la tâche qui les attend.

« Véritable guerre tribale »

Aux risques et périls de ceux qui ont été les chercher à domicile, les ressortissants étrangers ont été peu à peu rassemblés en divers lieux « sûrs » d'Aden, notamment dans différentes ambassades : l'italienne en hébergeait soixante-deux, la française une cinquantaine en permanence. *« Nous distribuions trois quarts de litre d'eau par jour et par personne »,* raconte M. Audebert. Le téléphone était l'unique moyen de communiquer entre tous ces groupes qui attendaient une accalmie pour tenter une sortie vers la mer. Même au plus fort de la tourmente, l'ambassadeur de France maintenait le contact avec le *De Grasse* qui croisait au large d'Aden, à la limite des eaux territoriales. L'escorteur était en relation avec Paris grâce à son système de transmission ultra-moderne Syracuse. *« Nous avons pu ainsi travailler pratiquement en temps réel,* explique le capitaine de vaisseau François Quérat, le « Pacha ». *Ce fut pour nous une grande première. »*

A terre, l'objectif commun était de négocier une trêve pour permettre l'évacuation des ressortissants étrangers en toute sécurité. *« Je suis resté constamment en contact avec les autorités soviétiques et le comité mixte yéménite »,* souligne M. Audebert. Ce « comité des quatre », dont la mise en place avait été annoncée, le mercredi 15 janvier, par un communiqué officiel, était composé de deux partisans de M. Abdel Fattah Ismaïl, ancien président de la République : M. Mohsen, ministre du logement et surtout ancien ministre de la sécurité, et de M. Ismaïl Bin Husseinoun, ministre du commerce et ancien ambassadeur à Moscou, et de deux partisans de M. Ali Nasser : M. Al Battani, ministre de l'intérieur, et M. Suleiman Nasser Mohamed, chef des comités de défense du peuple.

Ce « comité mixte » siégeait à l'ambassade d'Union soviétique et y recevait collégialement ses visiteurs. M. Abou Firaz, le représentant du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), servait de médiateur entre ces quatre hommes. Mais M. Mohsen, qui fit son entrée au bureau politique du parti en octobre dernier, est apparu à ses interlocuteurs comme l'homme fort de l'équipe, celui avec l'avis duquel il fallait compter.

C'est, finalement, M. Abbas Zaki qui obtint des autorités yéménites un cessez-le-feu pour permettre l'évacuation, le mercredi 22 janvier, des derniers groupes de ressortissants étrangers, composés de plusieurs centaines de personnes. *« Je pense que ça va marcher, m'a-t-il dit, à la grâce de Dieu,* indique M. Audebert. *Alors, on a foncé à Little Aden. »* L'embarquement à bord des chaloupes eut lieu à quai et fut même précédé d'un contrôle des passeports.

Aujourd'hui, les Yéménites se retrouvent entre eux pour régler leurs affaires de famille. *« Dans un camp comme dans l'autre, on prétendait combattre les « impérialistes »,* dit M. Pierre Hugues, conseiller à l'ambassade de France. La réalité est un peu différente. *« On n'a plus affaire à un coup d'Etat,* ajoute-t-il, *mais à une véritable guerre tribale. »* A en croire les témoignages, il semble qu'Aden soit maintenant tombée aux mains des rebelles, sauf les quartiers de Tawahi et d'Abyan Beach, tenus par les loyalistes. Est-ce à-dire que la guerre est finie ? Rien n'est moins sûr, car la récente accalmie pourrait n'être liée qu'à des difficultés passagères d'approvisionnement en munitions. Les loyalistes auraient regroupé leurs forces dans la région d'Abyan, à l'est de la capitale, tandis que les rebelles mobiliseraient les leurs dans le nord du pays. Aden n'est peut-être pas au bout de ses épreuves.

Seuls les ambassadeurs des pays communistes s'y maintiennent coûte que coûte, même si le gros de leurs coopérants, dont environ quatre mille cinq cents Soviétiques, a déjà quitté le Yémen du Sud. En tout cas, le drapeau tricolore flotte toujours au mât de l'ambassade de France, momentanément fermée pour cause de guerre. Et M. Audebert d'assurer avec un bel optimisme : *« Nous reviendrons dès que la situation le permettra. »* Dieu seul sait quand...

JACQUES DE BARRIN.

La « Pravda » évoque pour la première fois l'évacuation des Soviétiques

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques ont été informés une semaine après l'événement de l'évacuation du Yémen du Sud d'une partie de leurs compatriotes. La *Pravda* de ce vendredi 24 janvier reconnaît, en effet, qu'*« il a fallu évacuer des spécialistes et représentants soviétiques et étrangers »,* et que l'opération se poursuit, *« car le calme n'est pas encore revenu à Aden et dans les parages ».* Parmi les pays du camp socialiste, seuls jusqu'ici les Allemands de l'Est avaient été informés du départ d'Aden de leurs concitoyens.

Dans le premier commentaire consacré à la situation au Yémen du Sud, le quotidien du PC soviétique qualifie celle-ci de « tragique ». Bien que *« les nouvelles soient embrouillées et contradictoires »,* elles permettent cependant *« de se faire une idée générale »* de ce qui se passe. *« Les divergences au sein de la direction du parti et de l'Etat ont pris un caractère si violent qu'elles ont tourné à partir du 13 janvier au conflit armé,* écrit la *Pravda*. *Quelques unités militaires ont participé aux combats, ce qui a donné à ceux-ci un caractère acharné. »*

Ces événements suscitent *« un profond regret »* en URSS, *« surtout si l'on tient compte du fait qu'ils se produisent dans un pays ami à la tête duquel se trouve le Parti socialiste du Yémen »* (le parti unique prosoviétique), indique la *Pravda*. Celle-ci se livre ensuite à une rapide analyse des « succès » mais aussi des « difficultés » éprouvées par le Yémen du Sud. L'héritage du passé, l'*« isolement des tribus »,* sont notamment évoqués pour expliquer ces dernières.

La *Pravda* conclut en rappelant une nouvelle fois que l'URSS est *« hostile à toute tentative d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures »* du Yémen du Sud. Moscou se prononce, d'autre part, à nouveau pour une *« cessation immédiate des combats ».* La *Pravda* n'évoque nulle part la présence dans la capitale soviétique du premier ministre sud-yéménite, M. Al Attas, qui avait rencontré, le 17 janvier dernier, le numéro deux du parti, M. Ligatchev. Alors que Tass s'était fait l'écho de l'entretien entre MM. Al Attas et Ligatchev, les médias soviétiques ont, depuis plusieurs jours, fait entièrement silence sur les activités de ce dernier ainsi que de son ministre des affaires étrangères, qui se trouverait également encore à Moscou.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le désarroi des Yéménites de Djibouti

De notre envoyé spécial

Djibouti. — Derrière leurs comptoirs, les commerçants yéménites de Djibouti ont peu la tête au commerce. Pour des raisons familiales, d'abord, car certains, dans cette communauté forte de dix mille à quinze mille personnes, ont des parents *« en face »* dont ils sont sans nouvelles. Affaire de gros sous aussi car l'ouverture économique tentée à Aden par M. Ali Nasser Mohamed, le chef de l'Etat, pourrait tourner court si, en définitive, ses adversaires gagnaient la partie.

Ces Yéménites d'outre-mer Rouge, qui sont arrivés à Djibouti par vagues successives, s'y considèrent, aujourd'hui, comme chez eux. Une bonne moitié de la communauté, composée en majorité de commerçants avisés et aisés, a pris la nationalité djiboutienne. *« Nous parlons la même langue, nous pratiquons le même islam, et nos traditions sont identiques »,* note un de ses représentants. Dans l'épreuve de force engagée à Aden, leurs préférences vont sans hésitation à M. Ali Nasser, *« un nationaliste avant tout, qui s'est servi du communisme pour asseoir son pouvoir et qui prêche l'ouverture »,* assure un boutiquier. Leur *« bête noire »,* c'est M. Abdel Fattah Ismaïl, *« ce dangereux extrémiste »* dont le passage au pouvoir leur a laissé un très mauvais souvenir. La *« résurrection »* de *cet ancien chef de l'Etat, que l'on* avait tenté, au début des événements, de faire passer pour mort, les inquiète. Instruits par l'expérience, ils craignent que, si cet *« idéologue borné »* revient aux affaires, il ne leur complique singulièrement la vie et ne les empêche, d'une rive à l'autre de la mer Rouge, de *« cousiner »* et surtout de commercer.

Certes, l'heureuse époque d'avant l'indépendance, où les commerçants yéménites s'approvisionnaient dans la zone franche d'Aden, alors sous protectorat britannique, est bel et bien révolue. *« Nous avons dû nous retourner vers le Japon, la France, l'Allemagne, et les prix ne sont plus les mêmes »,* explique un vendeur de matériel audiovisuel. Aujourd'hui, les échanges entre les deux pays tiennent à très peu de chose : bêtes sur pied, au départ de Djibouti, épices à partir du Yémen du Sud.

Un appel à la diaspora

M. Ali Nasser avait réuni, en 1983, des représentants de la diaspora yéménite pour les inviter à investir leurs avoirs au pays. Des projets furent même précisés, *mais l'appel resta sans suites car,* du côté d'Aden, les esprits n'étaient pas encore mûrs pour une large ouverture économique. *Toutefois,* on envisageait, ces *derniers mois, en haut* lieu, de dénationaliser les logements, premier pas prometteur que pourrait contrarier le retour aux affaires de M. Ismaïl.

Qui aurait pu penser ici que le conflit idéologique dans la mère patrie dégénérerait à ce point ? Un Yéménite de Djibouti s'était rendu à Aden, en février dernier, au moment de la réunion du comité central du parti et du retour de Moscou de M. Ismaïl. Il avait certes trouvé une situation tendue, mais, dit-il : *« Des responsables haut placés m'avaient affirmé qu'ils contrôlaient bien la situation et que la réapparition de M. Ismaïl, auquel on confierait un poste sous haute surveillance, ne conduirait à aucun changement de ligne politique. »*

La communauté yéménite de Djibouti s'étonne de voir plonger dans l'abîme un pays qui, en quinze ans d'indépendance, avait réussi à « digérer » sans heurts une idéologie étrangère et à parvenir à l'*autosuffisance* alimentaire avec un minimum d'aides extérieures. *« Il n'y a jamais eu, dans le passé, de coups d'Etat aussi violents à Aden,* nous dit un Yéménite. *Le dernier en date — celui de 1978 — avait été réglé en moins de quarante-huit heures. Le parti avait alors la maîtrise des événements, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »*

Qui l'emportera des modérés ou des durs du parti ? On ne se *hasarde pas à faire des pronostics.* On *remarque seulement ici* que les tribus se sont rangées comme un seul homme derrière loyalistes et rebelles, non par affinités politiques mais par *simple* solidarité ethnique. Le hasard veut donc que les Datani se battent aux côtés des « pragmatiques », et les Yafé *aux côtés des « idéologues ». Restent les gens* de la lointaine Hadramaout, plutôt enclins par tempérament à rejoindre, si nécessaire, le camp de M. Ali Nasser. Les Yéménites de Djibouti n'ont plus que Radio-Aden, passée, semble-t-il, sous le contrôle des rebelles, pour se faire une petite idée sur ce qui se trame sur l'autre rive de la mer Rouge. *« Hier, j'ai bien reconnu la voix de la présentatrice,* dit l'un d'eux. *Mais je ne sais pas si elle s'est ralliée aux putschistes ou si elle parlait sous la contrainte... »*

J. B.

● *Mandat d'arrêt international contre M. Abou Nidal.* — Un mandat d'arrêt international a été émis contre le dirigeant palestinien Abou Nidal par la magistrature italienne, a-t-on appris de source judiciaire, ce jeudi 23 janvier à Rome.

L'initiative a été prise par le représentant du ministère public, M. Domenico Sica, qui enquête sur l'attentat commis le 27 décembre dernier à l'aéroport de Rome-Fiumicino.

Liban

● *Chute de la livre.* — Traduisant la dégradation de la situation, la livre libanaise a reculé de façon spectaculaire sur la marché des changes au cours de la semaine écoulée. Le dollar américain, cédé avant la crise actuelle contre environ 18 LL, a atteint, le jeudi 23 janvier, 23,25 LL, tandis que le franc français s'échangeait contre 3,10 LL. La livre a commencé à reculer à l'automne 1983. — *(Corresp.)*

L'AFFAIRE DU « TUEUR FOU » ÉGYPTIEN

Le Caire refuse de fournir à Israël un rapport sur le drame du Sinaï

De notre correspondant

Jérusalem. — Le climat risque de se gâter à nouveau entre Israël et l'Egypte. M. Mohammed Bassiouny, chargé d'affaires égyptien à Tel-Aviv, a, en effet, déclaré, jeudi 23 janvier, que son pays ne transmettrait pas à l'Etat juif un rapport circonstancié sur l'assassinat, le *5 octobre, de sept touristes israéliens* — dont quatre enfants — dans le Sinaï. Condamné fin décembre à la prison à vie, le policier Soliman Khater, auteur de la tuerie, s'était pendu quelques jours plus tard dans sa cellule.

Dans une interview à la télévision israélienne, M. Bassiouny a souligné qu'*« aucune convention n'oblige son gouvernement à remettre un tel document ».* Cependant, a-t-il ajouté, l'Egypte est prête à communiquer à l'ambassadeur israélien au Caire le texte du jugement prononcé contre le meurtrier. Cette fin de non-recevoir compliquera sans doute une normalisation égypto-israélienne déjà bien laborieuse. Car la transmission par Le Caire d'un rapport sur le drame de Ras-Bourka est l'un des quatorze points de l'accord difficilement conclu il y a dix jours par les partenaires du cabinet israélien d'union nationale et aux termes duquel Jérusalem acceptait la demande égyptienne de soumettre à un arbitrage le litige frontalier sur l'enclave de Taba. Israël souhaitait aussi qu'on discutât des réparations financières dues aux familles des victimes. Or, selon Jérusalem, le futur arrangement israélo-égyptien forme *« un tout »* dont l'application sera *« globale ».* Autrement dit, la violation d'une seule clause suffirait en théorie à invalider l'accord tout entier. Il faudrait alors repartir de zéro.

Réactions prudentes

Le refus égyptien a surpris les Israéliens. La remise du rapport était annoncée ici comme imminente. M. Moubarak avait initialement justifié l'ajournement de cette formalité en invoquant le respect de la procédure judiciaire. Après le verdict, Le Caire avait demandé un nouveau délai légal de deux semaines. N'était-ce qu'un faux-fuyant ?

En l'absence de M. Shimon Pérès, Jérusalem a réagi jeudi avec prudence. L'Etat juif, indique-t-on ici, ne souhaite pas pour l'instant envenimer les choses, mais renouvellera sa requête. Le gouvernement et l'opinion jugent en effet légitime de savoir pourquoi l'armée égyptienne laissa agoniser les victimes de Ras-Bourka — en interdisant qu'on leur apporte le moindre soin — alors que quatre blessés auraient pu être facilement sauvés.

Une chose est sûre : l'Egypte, par son attitude, apporte de l'eau au moulin de la droite israélienne, en justifiant *a posteriori* l'intransigeance du Likoud envers Le Caire. M. Shamir et ses amis ont toujours soupçonné l'Egypte de vouloir arracher le maximum de concessions à Israël sans rien concéder en contrepartie. M. Moubarak, disent-ils, n'a aucune intention d'honorer les engagements prévus par le traité de paix et ne cherche qu'à gagner du temps. En toute hypothèse, M. Moubarak ne facilite pas la tâche de M. Pérès, lequel s'est beaucoup activé ces derniers temps pour réchauffer les rapports avec l'Egypte.

J.-P. LANGELLIER.

LES « MILLE ET UNE NUITS » RÉHABILITÉES

Le Caire *(AFP)*. — Un tribunal du Caire a annulé, jeudi 23 janvier, en appel, un jugement de première instance décidant la saisie des *« Mille et Une Nuits »,* en tant qu'ouvrage *« portant atteinte aux mœurs »,* annonce le quotidien cairote *Al Goumhouria,* dans son édition de vendredi. Le tribunal a annulé, également, l'amende imposée à l'éditeur.

Le joyau de la littérature arabe n'avait été que rarement édité sous sa forme intégrale. C'est une réédition du texte complet, en 1985, au Caire, qui avait fait l'objet du jugement précédent, à la suite d'une campagne menée par les milieux intégristes contre un *« ouvrage immoral ».*

AFRIQUE

Tunisie

M. Mzali face à la grogne...

De notre envoyée spéciale

Tunis. – « *La Tunisie tourne en roue libre. L'embrayage ne répond plus.* » Ce jugement d'un opposant est largement partagé à Tunis par tous ceux qu'inquiètent, outre l'incertitude politique, la persistance de la crise syndicale, l'agitation dans les universités et la crise économique, dont les effets se font plus sévèrement sentir chaque jour.

La crise syndicale, qui n'en finit pas, reflète tout à la fois les hésitations d'un gouvernement qui n'a pas, il est vrai, les mains totalement libres dans une affaire suivie de très près au palais de Carthage et les contradictions d'une direction que l'éviction d'Habib Achour, en décembre dernier, divise profondément.

Emprisonné depuis le 31 décembre à Sfax d'abord, puis récemment à la prison de Nador à Bizerte, le vieux chef syndical pèse encore sur une direction déchirée entre les durs qui ne veulent plus croire aux promesses du gouvernement et l'ont replacé symboliquement à la tête de l'UGTT, et les autres, dont M. Sadock Allouche, le secrétaire général en titre, qui ne savent plus à quel saint se vouer. L'occupation, mardi 21 janvier, des bureaux de la rue de Grèce, siège de l'UGTT, et des locaux du journal *El Chaab* par les représentants des comités provisoires donnerait plutôt raison aux premiers (*le Monde* du 24 janvier). Dans ces conditions, on voit mal aussi comment pourrait être entendu l'appel à « *l'unification des rangs syndicaux pour refaire une centrale, forte, unie et indépendante* » lancé, lundi, par M. Mzali au nom du président Bourguiba, à l'occasion du quarantième anniversaire de la fondation de la centrale. Boudée par la direction de l'UGTT, unie pour la circonstance, cette cérémonie s'est déroulée en présence de membres des comités provisoires, « *syndicalistes patriotes et authentiques* » pour le gouvernement, « *traîtres à la cause ouvrière* » pour les membres de l'UGTT qui accusent ces comités d'être à la solde du pouvoir. Présents aussi, les dirigeants de l'UNTT (Union nationale des travailleurs tunisiens), transfuge de l'UGTT, en rupture de ban depuis novembre 1983 avec M. Habib Achour, qui ont fondé leur propre syndicat, très discret jusqu'ici.

Un mois et demi après l'accord signé entre l'UGTT et le gouvernement, rien n'est réglé. A l'UGTT, les durs affirment que la lutte reprendra en février si le gouvernement n'a rien fait d'ici là, mais avec qui et avec quels moyens ? La base est-elle encore mobilisable sur des slogans à caractère politique, tels le respect du droit syndical, le retour à la légalité de l'UGTT, alors que le taux de chômage atteint 13,7 % et que les salaires n'ont pas été relevés depuis deux ans environ ?

« *Mon ambition est de réunifier le syndicalisme* », proclame M. Mzali. Peut-être faudrait-il voir dans la présence commune à ses côtés lundi des comités provisoires et des dirigeants

> *La crise syndicale qui n'en finit pas, l'agitation à l'université, la flambée des prix : tout paraît se conjuguer contre le chef du gouvernement...*

de l'UNTT, dont certains sont des syndicaliste connus, une amorce de ce que pourrait être demain ce grand syndicat qu'appelle de ses vœux le premier ministre. Mais avec quelle crédibilité, si en sont exclus tous les membres de l'actuelle direction de l'UGTT ? Et comment éviter l'écueil d'un syndicat aux ordres, si le gouvernement, aussi discret qu'il veuille être, le tient sur les fonts baptismaux ? La marge de manœuvre est d'autant plus étroite pour M. Mazli qu'il doit tenir compte des ardeurs anti-UGTT de certains conseillers du président. N'assure-t-il pas lui-même à ce sujet : « *Je ne suis que le premier ministre* » ?

L'Université en péril

Un aveu d'impuissance que lui reprochent aussi nombre d'enseignants qui accusent le gouvernement de ne pas prendre ses responsabilités dans la crise de l'Université. Fort bien établi par le ministre de l'enseignement supérieur dans un rapport publié en septembre dernier, le diagnostic est sans appel : l'Université tunisienne est en péril et des mesures urgentes s'imposent. Parmi celles-ci, M. Ben Dhia propose, parallèlement à la multiplication des instituts de formation professionnelle, un concours d'entrée à l'Université qui aurait le double avantage de sélectionner les élèves aptes à suivre un enseignement supérieur – 50 % des étudiants abandonnent aujourd'hui au cours du premier cycle – et de limiter leur nombre pour pouvoir assurer un enseignement de qualité. « *L'espoir déçu engendre l'amertume. Peut-être aurait-il fallu ne jamais faire naître cet espoir* », écrit le ministre, pour qui « *l'Etat ne pourra plus continuer seul à assurer les charges de l'enseignement* ». Il propose donc le remplacement des bourses par un système de prêt et une participation des familles, suivant le revenu, aux frais d'enseignement.

Beaucoup d'universitaires ne contestent pas le bien-fondé de ce rapport, mais déplorent qu'il n'ait pas donné lieu à un grand débat dans le pays et affirment qu'en tout état de cause le gouvernement n'est plus en mesure de le faire admettre par des étudiants désenchantés qui laissent agir « *une poignée d'agitateurs* », islamistes ou gauchistes, dont la contestation est avant tout politique. « *La masse se tait*, affirme une jeune étudiante, *car elle a peur d'être cataloguée comme alliée d'un pouvoir qui n'a rien à nous offrir.* » Les tentatives de quelques « étudiants » de refaire surface à l'université n'ont réussi qu'à ressouder pour un temps islamistes et gauchistes. « *Personne ne peut véritablement s'affirmer destourien aujourd'hui en faculté*, poursuit-elle, *sans risquer de se faire éjecter immédiatement.* » Les dirigeants du parti accusent, à ce propos, certains doyens de laxisme ou de manque de fermeté. Ceux-ci leur renvoient la balle : « *Le gouvernement ne veut pas régler les problèmes, pourquoi les enseignants le feraient-ils ?* »

En attendant, des grèves se poursuivent, des facultés ont dû être fermées et certains s'interrogent pour savoir si l'année universitaire pourra être validée en juin, compte tenu du nombre d'heures non assurées. La rumeur prétend que les islamistes, tout en maintenant l'agitation dans les facultés, se seraient organisés pour donner des cours à leurs militants. Très actifs, avec beaucoup de moyens, ils n'ont, semble-il, pas de mal à recruter, en particulier chez les étudiants d'origine modeste, à qui ils offrent leurs multiples services.

Autre sujet d'inquiétude : les prix flambent alors que les salaires demeurent bloqués et le resteront sans doute encore un temps. Une enquête sur le coût de la vie, réalisé récemment par l'hebdomadaire *Réalités*, montre que les classes moyennes sont les plus touchées. Comme nous le dit un professeur, « *le gouvernement devrait comprendre que sa colonne vertébrale est constituée par les classes moyennes. Si on appuie trop fort dessus, elle se brise...* » Les augmentations du prix de l'essence d'environ 8 %, de la vignette auto (90 dinars, soit 900 F pour une 3 à 7 CV), de la taxe de sortie du territoire (de 30 à 45 dinars, soit 300 à 450 F) sont autant de décisions impopulaires de la dernière loi de finances adoptée en décembre dernier. La réduction drastique des importations ne se fait certes pas encore trop nettement sentir, et la Tunisie reste attirante, notamment pour les voisins algériens, qui ne se privent pas d'y venir faire leurs emplettes. Toutefois, certains produits commencent à manquer par à-coups. Sur le plan économique, le gouvernement tient bon la barre pour redresser un déficit de la balance des paiements, toujours plus inquiétant, mais avec toutes les conséquences sociales de mesures qui n'encouragent pas l'adhésion des couches les plus défavorisées. L'effondrement des cours du pétrole, première source de revenus de la Tunisie, va accroître encore les difficultés. Or, si l'on ajoute à la grogne des classes moyennes celle de l'UGTT et aujourd'hui l'inquiétude des milieux d'affaires à la suite d'une campagne anticorruption déclenchée dans le désordre et non sans arrière-pensées politiques (*le Monde* daté 19-20 janvier), tout paraît se conjuguer contre un gouvernement qui va devoir organiser des élections législatives en novembre prochain. M. Mzali assure à cet égard que sa volonté de démocratisation « *est aussi ferme que jamais* ». « *J'espère*, ajoute-t-il, *que certains opposants m'y aideront.* » Le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont pas aujourd'hui enclins à lui faciliter la tâche.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Les rapports passionnels et ambigus du Maroc et de l'Espagne

De notre envoyé spécial

Rabat. – « *Le passé commun, le mélange de sang, les investissements arabes* (en Espagne) *que le Maroc a favorisés... Tout cela a compté pour rien.* » Ainsi, le quotidien de l'Istiqlal, *l'Opinion*, commente-t-il l'établissement de relations diplomatiques entre Madrid et Israël.

Entre deux peuples au sang vif, « colonisés » successivement l'un par l'autre, les rapports ne peuvent être que passionnels et ambigus. Il y a quelques jours, le jumelage de Séville et de Rabat a été l'occasion d'exalter un commun « *passé glorieux* », en même temps que se poursuivait la campagne de presse, menée surtout par l'Istiqlal, pour « *la libération de Sebta* (les Espagnols disent Ceuta) *et Melilla* », les deux présides sur la côte méditerranéenne.

Cet éternel problème des enclaves espagnoles au Maroc a rebondi avec l'approbation, en juillet, par les Cortès, d'une loi organique sur les étrangers, stipulant notamment que ceux-ci, s'ils sont dans une situation irrégulière, peuvent la faire régulariser avant le 31 janvier.

Ce texte est peut-être inspiré par des considérations « généreuses », comme le disent les socialistes espagnols, en ce qui concerne son application dans la péninsule. Mais, s'agissant des enclaves africaines, il était de nature à susciter l'inquiétude des dizaines de milliers de musulmans qui, n'étant ni Espagnols ni Marocains, et ne disposant que d'un document d'identité à usage local, risquaient de se retrouver « étrangers » chez eux.

En décembre, la population chrétienne de Melilla (environ quarante mille personnes) faillit mettre le feu aux poudres en manifestant pour demander l'application immédiate de la loi sur les étrangers aux vingt-sept mille musulmans de l'enclave.

Un compromis a été trouvé sur ce point, semble-t-il, mais l'Istiqlal presse toujours le gouvernement « *d'assumer ses responsabilités pour libérer les territoires usurpés* ». Il est exclu, aujourd'hui, que le Maroc emploie la force pour faire aboutir ses revendications, mais il entretient le doute quant à son attitude si l'Espagne récupère Gibraltar.

Au-delà des déclarations « *pour la galerie* », Rabat tiendra sans doute le dossier des enclaves en réserve aussi longtemps que le problème du Sahara occidental n'aura pas été réglé. Lors du dernier débat à l'ONU, l'Espagne s'est singularisée en votant la motion algérienne pour des négociations directes entre le Maroc et le Polisario, alors que les Occidentaux s'abstenaient. Il est vrai qu'elle aurait aussi voté la résolution marocaine au sujet d'un référendum si celle-ci n'avait pas été retirée au cours du débat. Le Maroc n'a pas réagi à ce vote de l'Espagne à New-York. En effet, celle-ci a pris par ailleurs une décision vivement appréciée à Rabat en expulsant, en novembre, le représentant du Polisario à Madrid, après l'attaque de marins espagnols par des éléments sahraouis au large du Sahara occidental.

Un pont sur le détroit ?

Les soupçons, les mouvements d'humeur cycliques, expliquent sans doute que le roi Hassan II n'ait jamais fait le geste politique de se rendre en visite officielle à Madrid. Une des explications avancées est que le souverain s'offusque du ton systématiquement hostile de la presse espagnole à son égard.

Tout cela n'empêche pas Madrid d'être le deuxième client et le quatrième fournisseur du royaume chérifien. Des manœuvres militaires ont lieu régulièrement entre les deux armées, notamment dans le domaine naval, la marine marocaine disposant de corvettes fournies par l'Espagne.

Les résidents espagnols au Maroc sont, bien sûr, infiniment moins nombreux que les travailleurs immigrés marocains dans la péninsule : cinquante mille, selon les chiffres officiels, quatre vingt-dix mille, selon les estimations officieuses, mais une certaine présence culturelle demeure : dans le Nord, des écoles espagnoles primaires et secondaires sont ouvertes à plusieurs milliers de Marocains. Un grand nombre des religieux étrangers qui demeurent au Maroc, sans faire de prosélytisme, sont des franciscains espagnols. L'évêque de Tanger est Espagnol.

L'entrée de l'Espagne dans la CEE, qui inquiète tant le Maroc, exportateur d'agrumes, aura au moins un avantage pour lui : la frontière communautaire étant celle des pays membres, Madrid devra lui permettre de faire transiter sa production par son territoire. Ce n'était pas possible jusqu'à présent, l'accord de transport terrestre signé entre les deux pays en 1979 n'ayant jamais été soumis à l'approbation des Cortès « *à cause du lobby des agriculteurs de la région de Valence* », assure un dirigeant marocain.

Des consultations ont eu lieu récemment à propos du vieux projet de liaison fixe entre le Maroc et l'Espagne à travers le détroit de Gibraltar. Trois possibilités sont à l'étude : tunnel, pont ou combinaison des deux. Les dirigeants marocains, prompts à exalter la « complémentarité » entre le Maghreb et l'Europe, font grand cas des travaux exploratoires en cours. De source espagnole, on souligne qu'il faudra « *beaucoup de temps* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

ASIE

Philippines

Ancien résistant ou Tartarin ?

Le président Marcos joue de malchance. Son image de « héros » de la résistance antijaponaise, qu'il soigne dans tous ses discours électoraux, vient d'être fortement ternie par les révélations du *New York Times* du jeudi 23 janvier, qui s'appuie sur des rapports d'historiens et des archives militaires américaines pour affirmer qu'il n'existe aucune preuve des faits d'armes dont se targue souvent le chef de l'Etat philippin.

Selon le quotidien new-yorkais, l'unité de guérilleros que M. Marcos prétend avoir commandée ne figure sur aucune liste américaine. En outre, les archives militaires révèlent que plusieurs officiers américains avaient, au lendemain de la guerre, rejeté les demandes de M. Marcos de reconnaissance de son unité, les qualifiant de « *frauduleuses, contradictoires et absurdes* ». Pis, l'administration américaine des anciens combattants a découvert que certains individus, affirmant avoir combattu sous les ordres de Marcos à l'époque, avaient commis des « atrocités » contre les civils au lieu de lutter contre les Japonais, et avaient eu des « *activités ignominieuses* ».

M. Marcos, qui est, avec ses vingt-sept médailles, l'ancien combattant le plus décoré des Philippines, a réagi vivement, jeudi soir, traitant de « fous » ceux qui contestent son héroïsme, dans un discours électoral à Tondo, le grand bidonville de Manille. « *Ils disent*, a-t-il ajouté à leur endroit, *que je boite parce que je suis malade et mourant. Je boite parce que j'ai été blessé au genou gauche pendant la guerre.* »

Il est vrai que, à deux semaines du scrutin présidentiel, toujours prévu le 7 février, la publication de ces documents sur la conduite du président philippin pendant la guerre n'est sans doute pas entièrement fortuite.

Inde

● *Incendie d'un hôtel à New-Delhi.* – Un instituteur français âgé de trente-huit ans, Daniel Sorrel, est mort dans l'incendie de l'Hôtel Sidarth Continental (*le Monde* du 24 janvier), dont le bilan définitif est de 38 tués, dont 22 ressortissants étrangers, et 82 blessés. Une enquête est en cours. La police indienne n'écarte pas l'hypothèse d'un sabotage. – (*AFP, Reuter.*)

Népal

● *Elections le 12 mai.* – Le renouvellement du Parlement népalais aura lieu le 12 mai, a annoncé, jeudi 23 janvier, la commission électorale officielle. Les groupes d'opposition, notamment le Congrès népalais (interdit) et des organisations de gauche, ne participeront pas au scrutin et réclament la libéralisation du système électoral, qui exclut les partis politiques. – (*AFP*).

Pakistan

● *Condamnations à mort.* – Trois des neuf pirates de l'air sikhs qui avaient détourné un avion d'Air India en juillet 1984 vers la ville pakistanaise de Lahore ont été condamnés à mort, le 20 janvier, par un tribunal local. Deux autres pirates ont été condamnés à la prison à vie et quatre ont été acquittés. Le tribunal de Lahore a également condamné, le même jour, à la prison à vie les cinq pirates de l'air sikhs qui avaient détournés un Boeing d'Air India le 21 septembre 1981. – (*AFP.*)

Sri-Lanka

● *Enlèvement.* – Une journaliste britannique a été enlevée, le week-end dernier, dans le nord-est de Sri-Lanka par des séparatistes tamouls, a annoncé l'Organisation révolutionnaire des étudiants pour l'Eelam (EROS-séparatiste), dans un communiqué diffusé, jeudi 23 janvier, à Madras (sud de l'Inde). Mme Penelope Willis, âgée de soixante-quatre ans, avait disparu samedi à Mullaitivu, dans le nord-est du pays, où elle s'était rendue pour faire un reportage sur les populations déplacées par la guerre civile. – (*AFP.*)

ACCÉDANT AUX SOUHAITS DE PRETORIA

Le Lesotho va organiser le départ des réfugiés sud-africains

Les nouveaux dirigeants militaires du Lesotho, accédant aux souhaits de Pretoria, ont décidé d'organiser le départ de tous les réfugiés sud-africains résidant sur leur territoire. Le général Lekhanya, qui a renversé le premier ministre, M. Leabua Jonathan, le 19 janvier, a informé, mercredi 22 janvier, le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, de cette décision, et lui a demandé son aide pour faciliter la « réinstallation » des réfugiés sud-africains qui, selon des sources diplomatiques occidentales, seraient environ sept cents. Dans le message qu'il a fait parvenir à M. Perez de Cuellar, le général Lekhanya rappelle que le blocus économique (la fermeture des frontières) imposé par Pretoria à son pays avait entraîné une situation « *très difficile* », « *à un point tel qu'elle remet en cause la sécurité et le bien-être du Lesotho en tant qu'Etat souverain* ».

Faisant valoir que le gouvernement sud-africain était déterminé à maintenir ce blocus « *tant que les réfugiés, en particulier ceux affiliés à l'ANC* [Congrès national africain] *ne quitteraient pas le Lesotho* » et que la sécurité des réfugiés eux-mêmes devenait « *précaire* », le nouvel « homme fort » du Lesotho indique qu'il va entamer des « *consultations urgentes* » avec l'ONU et l'ANC pour trouver des pays d'accueil. Le général Lekhanya souligne, d'autre part, que, en aucun cas, le conseil militaire ne remettrait les réfugiés aux autorités sud-africaines et que ceux-ci ne seraient pas purement et simplement expulsés. Les autorités de Maseru affirment qu'elles sont déterminées à remplir leurs obligations relevant des conventions internationales concernant les problèmes de réfugiés.

Selon différentes sources diplomatiques, il semble que les réfugiés pourraient être acheminés, par avion, en Zambie, le siège de l'ANC étant installé à Lusaka. Maseru a, d'autre part, démenti les informations en provenance de Lusaka selon lesquelles plusieurs centaines de militants de l'ANC auraient été tués au Lesotho depuis le coup d'Etat. La décision prise par Maseru devrait très rapidement entraîner la levée du blocus économique sud-africain. – (*AFP, Reuter, AP, UPI.*)

République sud-africaine

TRENTE MORTS LORS D'AFFRONTEMENTS ENTRE ZOULOUS ET PONDOS

De nouveaux affrontements armés entre deux tribus ennemies, les Zoulous et les Pondos, ont fait trente morts et au moins quarante blessés, dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 janvier, dans la réserve d'Umbumbulu, située au sud de Durban. Les membres des deux tribus – environ mille Zoulous et cinq cents Pondos, – armés de lances, de machettes et de quelques armes à feu, se sont affrontés à la suite d'un différend portant sur des terrains et sur l'accès à des points d'eau. Ces conflits territoriaux sont souvent provoqués par l'afflux croissant à Umbumbulu de Pondos réduits au chômage du fait de la crise économique qui sévit au Transkei et dans la région de Port-Elizabeth.

Le mois dernier déjà, deux mille Zoulous et trois mille Pondos s'étaient livrés dans cette même région à une bataille rangée qui avait fait environ soixante morts. Avec six millions de personnes, les Zoulous constituent la plus grande tribu d'Afrique du Sud. La moitié de la communauté réside au Kwazulu, un territoire autonome situé au nord de Durban et administré par le chef noir Gatsa Buthelezi, qui vient d'effectuer une tournée en Europe.

Les Pondos, un sous-groupe de l'ethnie Xhosa qui peuple le Transkei, territoire situé au sud de Durban et déclaré indépendant par Pretoria (mais non reconnu comme tel par les Nations unies), forment la tribu dont est issu M. Nelson Mandela, dirigeant emprisonné de l'ANC. – (*AFP, UPI, Reuter, AP.*)

● *Un don du professeur Charles-André Julien au Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.* – M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a présidé, mercredi 22 janvier, au CHEAM (Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes), l'installation du « Fonds Charles-André Julien ». Ce fonds est constitué par une partie de la bibliothèque du professeur Charles-André Julien, dont ce spécialiste de l'histoire de la colonisation a fait don au CHEAM. L'installation du fonds a eu lieu dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion du cinquantième anniversaire du CHEAM.

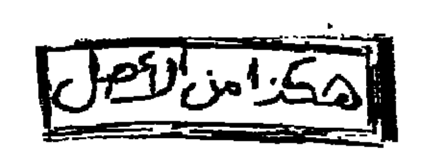
Ouganda

Combats dans les faubourgs de Kampala

Kampala. – La radio de la capitale ougandaise a confirmé, dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 janvier, que les maquisards de la NRA (Armée nationale de résistance), qui affrontaient depuis plusieurs jours l'armée du général Tito Okello dans les environs de Kampala, ont pénétré jeudi dans les faubourgs sud de la capitale, notamment à Rubaga, soit à moins de 3 kilomètres du centre-ville. Traversant Rubaga, les guérilleros de M. Yoweri Museveni ont été acclamés par la population, et semblaient poursuivre leur progression vers le centre de Kampala, comme l'attestaient les tirs nourris à l'arme lourde entendus dans la soirée de jeudi dans toute cette zone. Selon divers témoignages, des tirs ont, d'autre part, été entendus au centre de la ville, près du Parlement et de la poste centrale. Pendant ce temps, des dizaines de milliers de personnes cherchaient refuge dans les édifices religieux de la ville, dont les rues étaient sillonnées par des véhicules militaires remplis de soldats. La radio ougandaise, qui diffuse de la musique au lieu de ses programmes habituels, a fait état dans la soirée d'un message du général Tito Okello, affirmant que l'armée contrôle la situation et expliquant que les mouvements de troupes aperçus dans la ville étaient dus à des soldats regagnant leurs casernes. Le général Okello, qui a reconnu que des militaires s'étaient de nouveau livrés au pillage, devait participer vendredi, à Nairobi, à un sommet convoqué d'urgence, avec les chefs d'Etat du Kenya et de Tanzanie. – (*AFP, Reuter, UPI, AP.*)

Angola

● *M. Savimbi reçu à la Maison Blanche ?* – Le chef de l'UNITA, le mouvement d'opposition armée au régime de Luanda, qui doit se rendre à Washington fin janvier, sera reçu par le secrétaire d'État, M. Georges Shultz, et, a indiqué, jeudi 24 janvier, un porte-parole de la Maison Blanche, « *très probablement* » par le président américain. Celui-ci a l'intention de demander une aide – qui pourrait atteindre 15 millions de dollars – au Congrès américain, en faveur de l'UNITA. D'autre part, à Luanda, le président Dos Santos a déclaré que l'accession à l'indépendance de la Namibie ferait certainement baisser la tension en Afrique australe mais ne constituerait plus « *une garantie de sécurité pour l'Angola* ». – (*AFP.*)



EUROPE

Portugal

Une campagne présidentielle marquée par les désarrois de la gauche

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Quelques images devraient rester de cette *« corrida para Belem »*, cette course à quatre pour occuper le palais présidentiel, la troisième depuis le retour de la démocratie au Portugal. On se souviendra de ces *« Bertinhos »* (littéralement : petit Albert), des jeunes gens et jeunes filles BCBG parcourant dans des voitures sonorisées les grandes artères de Lisbonne pour faire la propagande de M. Diogo Freitas do Amaral, le candidat démocrate-chrétien. Ce dernier semble être le favori d'une jeunesse lycéenne née à la politique alors que la dictature salazariste n'est plus qu'un lointain souvenir.

Pendant quelque temps encore, on verra sur les murs des villes et des villages le « Z », signe de ralliement des partisans de M. Salgado Zenha, l'ancien numéro deux du Parti socialiste. Entré le dernier dans la compétition, il bénéficie du soutien conjugué du président Ramalho Eanes et du Parti communiste. Celui-ci, malgré les hauts cris des autres formations, a maintenu la candidature fictive de M. Angelo Veloso, qui ne s'est désisté officiellement en faveur de M. Zenha qu'au tout dernier moment, pour pouvoir bénéficier de son temps d'antenne à la radio et à la télévision.

Les mémoires resteront également marquées par la bousculade dont fut victime, au début de la campagne, l'ancien premier ministre, Mario Soares, chahuté par des ouvriers qui n'avaient pas touché de salaire depuis des mois.

L'histoire retiendra enfin que, pour la première fois, une femme est entrée dans la course présidentielle. Mme Maria Lurdes de Pintasilgo, ancien premier ministre, a réussi à s'imposer, bien qu'elle n'ait pas eu derrière elle l'appui d'une machine électorale. Sa personnalité charismatique d'éternelle militante « catho de gauche » a forcé la sympathie d'une partie de l'électorat ouvrier et intellectuel.

Dans l'électorat de gauche, le désarroi semble manifeste à la vieille du scrutin. Alors que la droite paraît plus unie qu'elle ne le fut jamais derrière son candidat, M. Freitas do Amaral, cette gauche portugaise, pourtant majoritaire dans le pays, risque, du fait de ses divisions, de subir, dimanche prochain, un échec cuisant.

Le candidat démocrate-chrétien en tête

Chacun des trois candidats qui s'en réclament, MM. Soares, Zenha et Mme Pintasilgo, s'estime le mieux placé pour vaincre M. Freitas do Amaral.

Au second tour, M. Soares compte sur sa notoriété et son image internationale pour séduire les Portugais, M. Zenha sur le fait qu'il fut longtemps la « conscience morale » du Parti socialiste avant de le quitter, le 12 novembre dernier, et Mme Pintasilgo sur sa capacité d'attirer tout à la fois des électeurs catholiques et de sensibilité communiste.

Il paraît certain que M. Freitas do Amaral arrivera en tête dimanche soir. Mais obtiendra-t-il la majorité absolue des suffrages lui permettant d'être élu dès le premier tour ? Les derniers sondages publiés le créditaient de 42 à 46 % des intentions de vote, mais la campagne très dynamique de ce « cadet de la droite » à la mode de Lisbonne pourrait lui faire approcher sinon dépasser le seuil des 50 %.

Deuxième inconnue : au cas où les électeurs devraient retourner aux urnes le 16 février prochain, quel sera l'adversaire du candidat de la droite ? MM. Soares et Zenha et Mme Pintasilgo arriveraient dans un mouchoir, si l'on en croit ces mêmes sondages, même si la dernière semaine de la campagne électorale semble avoir donné un léger avantage à M. Soares.

Alors que les candidats prenaient un ultime bain de foule dans les rues de Lisbonne, des étudiants en médecine en grève avaient trouvé un moyen original de populariser leurs revendications : venus en blouse blanche sur les principales places de la ville, ils prenaient gratuitement la tension artérielle des passants qui le désiraient. Les chiffres obtenus devraient normalement être corrigés en fonction des variations électorales tant est grande la passion des Lisbonnins pour les joutes politiques.

LUC ROSENZWEIG.

AMÉRIQUES

Haïti

A JÉRÉMIE, AU BOUT DE LA ROUTE DU SUD-OUEST

Les mirages de la « République de Port-au-Prince »

De notre envoyé spécial

Jérémie. — Première image au départ de la longue route qui mène à Jérémie, à l'extrême sud-ouest d'Haïti : celle du poste des volontaires de la sécurité nationale de Gressier, la ville proche de Port-au-Prince où vécut François Duvalier (« Papa Doc »). Devant l'entrée trône son buste naïf. La quinzaine de « tontons macoutes » présents ont des gestes agacés : *« Passez ! Passez ! »*. 300 kilomètres plus loin, c'est une autre formule que Mgr Romelus, évêque de Jérémie, utilise pour décrire la situation du président Jean-Claude Duvalier : *« C'est,* dit-il, *un fruit mûr prêt à tomber et on ne sait ce qui le retient encore à l'arbre. »*

La découverte du petit port de Jérémie s'est faite après des rencontres semblables. Ainsi le curé de Petit-Goave, où la révolte a pris une tournure violente au début de l'année, affirme : *« Il y a des mesures que le gouvernement pouvait prendre autrefois. Il est trop tard maintenant, il y a tellement de mensonges depuis vingt-huit ans. »* Près de son presbytère, le bâtiment des contributions est ouvert à tous vents. Il a brûlé lors des émeutes. A en juger par les amoncellements de papiers et les machines à écrire calcinées, les habitants de ce petit bourg ne sont pas près de payer leurs impôts.

Le long de la piste, la vie pourtant continue. Sur les terrasses des maisons au toit de feuilles de palmier, les graines de café sèchent, et la campagne sucrière a officiellement commencé. Les longues files de chariots contenant la bagasse, les déchets de la canne, se frayent un chemin parmi les cohortes de paysans à pied qui vont se ravitailler aux camions-citernes du gouvernement qui livrent chaque jour l'eau à certains villages. Ils sont pris d'assaut par des gamins qui porteront le précieux seau d'eau, parfois pendant des kilomètres.

« Aller trouver un petit job... »

Dans cette région reculée, Jérémie est un symbole. L'évêque s'est acquis une réputation de frondeur, qui a largement dépassé les limites de son diocèse. Responsable des jeunes à la conférence épiscopale, il est aujourd'hui en première ligne, même s'il précise que les évêques *« sont tous solidaires »*. C'est avant tout, dit-il, *« pour défendre les pauvres contre les abus, la vie chère et le non-respect du droit »* que l'Eglise a pris position. Il raconte la détresse des gens *« qui ont des petites maisons ici et qui les abandonnent pour aller à Port-au-Prince dans l'espoir de trouver un peu de travail. En fait, ils couchent par terre aux abords de la ville et survivent difficilement. »*

Le mirage de la « République de Port-au-Prince », comme on appelle ici la capitale, avec un mélange de dérision et de fascination, attire toujours les miséreux de province. De Jérémie, ils sont plusieurs dizaines à s'entasser dans un bateau avec un coq qui se pavane au milieu d'un amoncellement de victuailles les plus diverses. D'autres choisissent la route, la valise sur la tête, pour *« aller trouver un petit job à la capitale »*. Au quartier général des « tontons macoutes », la consigne est claire, *« tous les volontaires de Grand-Anse doivent porter l'uniforme tous les jours jusqu'à nouvel ordre »*, une manière de couper court aux démissions de certains miliciens qui voudraient se faire oublier d'une population de moins en moins disposée à « pardonner ».

A Jérémie, une querelle entre miliciens a fait deux morts la semaine dernière, et dans certains villages les consignes se relâchent. Des personnes arrêtées ont ainsi été remises en liberté après une délibération des autorités du village. Dans les petits bourgs où tout le monde se connaît, la peur du « macoute » ne joue plus.

A quelques jours du carnaval, dans le silence troublé par les cris d'enfants et le bruit sourd des machettes coupant la bois, Mgr Romelus affirme que *« tout se jouera à Port-au-Prince »* mais qu'*« il vaut mieux laisser tomber le carnaval cette année si le président est encore là »*. *« La situation que nous vivons,* dit-il, *n'est pas propice aux réjouissances. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

DIPLOMATIE

LA SUISSE ENVERRA UN OBSERVATEUR AU SOMMET FRANCOPHONE DE PARIS

(De notre correspondant.)

Berne. — Une demi-mesure, bien dans la manière du sempiternel compromis helvétique : ainsi a été généralement accueillie la décision prise, mercredi 22 janvier, par le gouvernement suisse de se faire représenter par un observateur au sommet francophone qui se tiendra du 17 au 19 février à Paris. M. Edouard Brunner, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a été désigné pour cette mission. Il sera accompagné par l'ambassadeur de Suisse à Paris, M. François de Ziegler.

En optant pour une solution intermédiaire, les autorités fédérales ont, en partie, tenu compte des vives critiques suscitées en Suisse romande par leur refus d'assister, en décembre dernier, à la réunion ministérielle préparatoire au sommet (*le Monde* daté 19-20 janvier). Les gouvernements des cantons de Genève, de Vaud, du Valais et du Jura avaient entrepris des démarches officielles à Berne pour que la Suisse ne soit pas absente de cette rencontre. S'il a consenti à assouplir sa position initiale, le Conseil fédéral n'en a pas moins réaffirmé *« son souci de ne pas faire de la langue un critère de politique étrangère »*.

Proverbiale prudence

Selon sa proverbiale prudence, la gouvernement helvétique a émis des réserves à l'égard de certaines questions politiques prévues à l'ordre du jour du sommet, comme la situation en Afrique australe, l'endettement du tiers-monde ou encore les relations Nord-Sud. En vertu de sa neutralité, la Suisse ne souhaite pas s'engager sur ce terrain dans une telle enceinte. En revanche, le gouvernement fédéral se déclare intéressé par les aspects plus directement culturels de la rencontre, notamment les réseaux de communication, l'usage du français en informatique ou la diffusion de la littérature d'expression française.

Si la solution retenue ne répond pas entièrement au vœu des francophones, elle est, dans l'ensemble, favorablement commentée en Suisse alémanique. Ainsi, la *Basler Zeitung* de Bâle y voit *« une façon élégante de sortir de l'ombre »*. De son côté, sous le titre « Non à Reagan, oui à Mitterrand », la *Neue Zürcher Zeitung* de Zürich oppose le refus de la Suisse de s'associer aux sanctions économiques américaines contre la Libye à l'acceptation de participer, ne serait-ce que du bout des lèvres, à la réunion francophone.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *Prochaine tournée européenne de M. Shultz.* — Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, fera une tournée en Europe à partir du 20 mars prochain. La première étape de ce voyage, qui devrait durer dix jours, sera la France. M. Shultz passera ensuite quatre jours en Turquie et trois en Grèce avant de se rendre en Italie. — *(AFP.)*

● *M. Edgard Pisani désigné président du comité préparatoire de l'Assemblée générale de l'ONU.* — M. Edgard Pisani, ancien ministre et chargé de mission à l'Elysée, a été désigné jeudi par l'ONU président du comité préparatoire de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux problèmes économiques de l'Afrique. Cette session se tiendra à New-York au niveau ministériel du 27 au 31 mai. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CAMBODGE

Mutinerie dans l'armée de Phnom-Penh

Bangkok. — Selon des informations fournies, jeudi 23 janvier, par un porte-parole du commandement suprême de l'armée thaïlandaise, une mutinerie aurait entraîné récemment la dissolution de la seconde division de l'armée de Phnom-Penh. Des combats auraient opposé des forces khmères à des éléments de la 339e division vietnamienne, les soldats cambodgiens protestant contre le traitement, très dur, imposé aux civils envoyés de force dans la province de Koh-Kong, frontalière de la Thaïlande, pour participer aux travaux de construction d'une longue « barrière » qui doit, en principe, fermer le pays aux infiltrations de la résistance antivietnamienne. Des réfugiés, arrivés ces dernières semaines à la frontière thaïlandaise, font état de tensions croissantes entre les militaires de Hanoï et leurs protégés khmers. En outre, selon la même source, les soldats de Phnom-Penh, chargés de la sécurité à la périphérie de la capitale, ont été, il y a peu, relevés de leur mission et remplacés par environ treize mille soldats vietnamiens. Hanoï aurait également envoyé des renforts militaires dans les provinces occidentales de Battambang, Siem-Reap et Odder-Meanchey, là où la résistance nationaliste est la plus active. — *(Corresp.)*

CHINE

Pas d'observateur au congrès du PCUS

Pékin. — La Chine a laissé entendre, vendredi 24 janvier, qu'elle n'enverrait pas de délégation à Moscou, le mois prochain, à l'occasion du congrès du Parti communiste soviétique. Interrogé sur le déplacement éventuel d'un observateur chinois dans la capitale soviétique pour ce congrès, un porte-parole du comité de liaison international du Parti communiste chinois s'est contenté de répondre : *« Le Parti communiste chinois n'entretient pas de relations avec le Parti communiste d'Union soviétique. »* Pékin et Moscou ont amorcé, en 1982, un processus de détente qui s'est nettement amplifié l'année dernière. Les deux pays ont pour la première fois, en avril 1985 à Moscou, fait état de leur désir de développer leurs relations dans le domaine politique, à l'issue de la sixième série de négociations sur la « normalisation ». Celle-ci, c'est-à-dire, concrètement, la reprise officielle des relations entre leurs deux PC, reste cependant entravée pour Pékin par trois obstacles : le soutien de Moscou à l'intervention vietnamienne au Cambodge, la présence en Afghanistan de l'armée rouge et l'important dispositif militaire soviétique sur la frontière chinoise. Ces obstacles n'entravent pas, cependant, le développement de relations commerciales, un nouveau protocole, concernant les échanges de marchandises et les paiements en 1986, ayant été signé jeudi à Pékin. — *(AFP.)*

JORDANIE

Arrestation de Palestiniens

Les services de renseignements jordaniens viennent d'arrêter M. Tayssir El Zabri, membre du bureau politique du Front démocratique de libération de la Palestine et membre du Conseil national palestinien, a-t-on appris à Paris. L'arrestation de Tayssir El Zabri vient s'ajouter à celle de plusieurs responsables du FDLP et d'une quarantaine de syndicalistes palestiniens et jordaniens détenus depuis environ deux mois. Un intellectuel jordanien, M. Steiman Sweis, membre de l'Union générale des écrivains et journalistes palestiniens, est lui aussi détenu depuis le 9 novembre. Marié à une Française, M. Sweis était retourné dans son pays pour y chercher du travail. Ces arrestations, qui touchent principalement des responsables ou militants du Front démocratique de libération de la Palestine, à la pointe du syndicalisme dans les territoires occupés, inquiètent d'autant plus le FDLP qu'il y voit une tentative de préparer le terrain avant l'ouverture d'éventuelles négociations jordano-israéliennes. Plusieurs syndicalistes palestiniens ont eux aussi été arrêtés par les autorités israéliennes dans les territoires occupés.

PÉROU

Bombes dans des magasins et des cinémas de Lima

Des attentats à la bombe ont eu lieu, le jeudi 23 janvier à Lima, dans de grands centres commerciaux, des salles de cinéma et des bâtiments publics. On signale deux blessés et des dégâts considérables. Tous ces attentats ont été revendiqués par les militants du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru, une organisation d'extrême gauche qui n'est pas directement liée au Sentier lumineux, mais qui semble vouloir pratiquer une escalade du terrorisme urbain. Il y a quelques jours, un hôtel de luxe de Lima et cinq restaurants avaient déjà été visés par les terroristes sans faire de victimes. La police a procédé à plusieurs centaines d'arrestations. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

URSS

Purge au Turkménistan

Moscou. — Le comité central du Parti communiste turkmène — qui tenait son congrès la semaine dernière — a fait l'objet d'un renouvellement sans précédent qui traduit l'ampleur de la purge en cours dans cette république soviétique d'Asie centrale. Sur les cent cinquante-trois membres du comité central élus le 18 janvier, seuls soixante-sept ont été confirmés dans leurs fonctions, soit 40 %. La proportion des limogés est encore supérieure pour les membres suppléants. Le bureau politique, qui avait déjà été « purgé », est renforcé par l'entrée de trois nouvelles personnalités : le commandant des troupes de frontière du KGB, le chef du département du comité central chargé du personnel du parti et un responsable de l'appareil régional. — *(AFP.)*



RÉFLÉCHISSEZ A L'ÉNERGIE.
CE SERAIT TROP BÊTE DE PASSER
DE LA MAISON A LA TANIÈRE.
De la tanière à la hutte, de la hutte à la maison, l'homme a toujours recherché de plus en plus de confort.
Et le confort, c'est l'énergie.
Une énergie qui est chère... très chère. Mais qui reste indispensable à l'évolution de l'homme.
Aujourd'hui, plus que jamais, il faut maîtriser l'énergie.
Ce serait trop bête d'ignorer les ressources énergétiques de sa région et les techniques nouvelles de maîtrise d'énergie qui apportent tout le confort dans l'habitat.
Ce serait trop bête de se laisser vivre sur l'énergie sans y réfléchir.
Rechercher les moyens de maîtriser l'énergie et les mettre en œuvre, c'est le rôle de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie.
Ce serait trop bête de ne pas en profiter. Ne rien faire, c'est déjà régresser. Réfléchissez. Agissez.
Maîtriser l'énergie. Pas si bête.
Agence Française
pour la Maîtrise de l'Énergie
27, rue Louis-Vicat
75737 Paris Cedex 15 - Tél. : 46.42.46.42
MAÎTRISE
DE L'ÉNERGIE,
PAS SI BÊTE.
AGENCE FRANÇAISE
POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

politique

Le scénario de M. Billardon : un gouvernement socialiste minoritaire

Aux multiples supputations, pronostics, souhaits, prévisions pour l'après-mars, M. André Billardon, le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, vient d'ajouter son propre scénario : un gouvernement socialiste minoritaire mais qui ne trouverait pas en face de lui une opposition majoritaire et unie pour le renverser. M. Billardon a fait remarquer le mercredi 22 janvier : *« Pour pouvoir gouverner il suffit qu'il n'y ait pas de majorité de censure contre vous. »*

Le schéma serait le suivant : le gouvernement, nommé par le président de la République, ne demanderait pas un vote de confiance à la nouvelle assemblée, la Constitution ne rendant pas cette procédure obligatoire. Il attendrait que ses opposants déposent un motion de censure. Mais, pour que celle-ci soit adoptée et donc que le gouvernement soit renversé, il faut qu'elle recueille un nombre de voix égal à la moitié plus une du nombre de députés. Le pari de M. Billardon est que les opposants ne seront pas assez unis pour voter un même texte de censure.

Cela implique, bien entendu, que RPR et UDF n'aient pas à eux seuls la majorité absolue dans la nouvelle chambre, mais aussi qu'ils aient besoin pour atteindre celle-ci, non seulement des voix du Front national mais aussi du PC. L'hypothèse — non dite — du président du groupe socialiste est que les communistes n'oseront pas, pour un tel vote, mêler leurs voix à celles de la droite.

Se battre

Légiférer selon un scénario aussi audacieux sera bien difficile. Le gouvernement ayant quelque mal à recueillir une majorité, même relative, pour faire adopter les projets de loi, sauf à jongler avec les majorités d'idées. Comme le dit M. Billardon, *« il faudra discuter avec les autres. On discutera. On verra avec qui »*. D'autant que pour les textes auxquels il tiendra particulièrement, le premier ministre pourra toujours user du mécanisme de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, qui permet l'adoption automatique d'un projet sur lequel le gouvernement engage sa responsabilité s'il n'y a pas vote d'une motion de censure. Faire voter de nouvelles réformes serait certainement pratiquement impossible, même si l'équipe ministérielle se contente de gérer en attendant l'élection présidentielle...

Ce scénario n'est encore qu'une hypothèse parmi bien d'autres. M. Billardon le reconnaît. Mais fort de l'« embellie » que ressentent sur le terrain les députés socialistes en campagne, il estime que, pour le PS, l'objectif de posséder le groupe le plus important dans la future assemblée est aujourd'hui *« plausible et réaliste »*. Partant de là, il juge que *« les perspectives actuelles permettent d'envisager avec un certain réalisme la possibilité d'un premier ministre socialiste après mars, contre lequel il n'y aurait pas de majorité de censure »*.

Pour que cette hypothèse prenne corps il faut encore se battre. L'équipe de permanents du groupe socialiste que M. Billardon a les moyens financiers de garder jusqu'en 1988 a préparé des munitions. Elle a mis au point un *« dossier du candidat »* où sont fournies les recettes des mille et un plats qui font les bonnes campagnes. Elle a fait réaliser un clip vidéo pour lancer la discussion dans les petites réunions publiques, et surtout elle a mis en fiches tous les textes de loi votés au cours de cette législature en précisant les modifications apportées au cours du travail parlementaire, les positions prises par les uns et par les autres, l'état du droit avant et après, les conditions actuelles d'application de la nouvelle législation. Relié, cela forme un gros recueil de quelque 750 pages (1).

Un condensé plus maniable a aussi été édité : *« 1981-1986. Le bilan de la septième législature »*, aux éditions Syros. Il présente, regroupé autour de huit thèmes, un résumé de 270 pages de l'action menée par les socialistes au pouvoir. Ce n'est pas seulement une liste des lois mais la description de l'état des lieux et des actions qui ont été entreprises, y compris celles qui ne se sont pas traduites par un texte législatif. Il permet de mesurer l'ampleur du travail accompli et la variété des domaines d'intervention, même si, auteurs obligent, c'est toujours le bon côté des choses qui est présenté.

THIERRY BRÉHIER.

(1) On peut se le procurer auprès de Communes et formation, 12, cité Malesherbes, 75009, Paris.

QUELLE AUDACE !

Le scénario imaginé par M. André Billardon — formation d'un gouvernement socialiste minoritaire que l'Assemblée nationale serait dans l'impossibilité de censurer — est follement audacieux. Sa réalisation suppose en effet que la droite et l'extrême droite ne disposent pas, ensemble, d'une majorité absolue. Autant dire que, dans ces conditions, la gauche (PC et PS) serait, elle, majoritaire.

Il faut, pour y croire, avoir la foi de M. Roger Hanin, qui voit les socialistes à 38 % (*le Matin* du 23 janvier). Encore M. Hanin pense-t-il qu'un tel score ne peut être obtenu que sur le dos du Parti communiste. Au total, il manquerait peut-être encore un petit quelque chose.

Même M. Jack Lang, dont l'enthousiasme est pourtant sans égal, n'avance pas un pronostic aussi risqué, bien que ses collègues ministres (une chouette bande de chics copains) soient éminemment *« sympathiques »* et prêts à se *« défoncer »* pour gagner. *« Dans les cinq ans qui viennent,* a dit M. Lang jeudi soir sur TF1, *nous allons bâtir de très belles choses qui vous étonneront. »* Mais il n'a pas dit comment.

J.-Y. L.

LA CAMPAGNE SUR LES MURS

« Gag, pub, « ouistiti... »

Jacques Chirac a un truc. Quand il faut sourire et qu'il est triste, il dit à voix haute : *« Ouistiti. »* Attention, il faut articuler : ouis-ti-ti. Essayez, ça marche ! Les pin-up américaines disent *« cheese »*.

Ce matin-là, l'ancien premier ministre n'avait pas spécialement envie de sourire. C'était le mois d'août, en 1985. Dans un coin de Corrèze, il avait retrouvé seize RPR et Marc Garanger, le photographe, tous godiches comme des pâquerettes mal plantées sur un bout de prairie. Ce n'est pas drôle, les séances de pose. Alors, il a dit : *« Ouistiti. »* Et le sourire est revenu.

Du naturel prémédité, voilà la pub. Vous les avez vus : ils avancent bras dessus, bras dessous, avec des airs de défi bon enfant. Ils ont tombé la veste et leurs cravates claquent au vent (dynamisme oblige). Guy Drut a opté pour des manches courtes, les autres les ont retroussées (ils n'ont pas peur du travail qui les attend, si...). Au milieu, Jacques Chirac — normal — dépasse d'une épaule le fidèle Jacques Toubon et Alain Juppé.

Cela paraît simple, vu comme ça. Mais le ciel, bleu comme il n'est pas permis, est déjà une promesse de paradis. Un bleu que l'on retrouve dans toutes les affiches du RPR. Un *« univers chromatique »,* dixit François Ferrus, délégué national à la communication du rassemblement. Un bleu bourré de vitamines, déjà affiché à quatorze mille exemplaires en trois vagues (août, novembre et janvier) et qui s'étalera dans tous les départements du 1er au 20 février sur quinze à vingt mille panneaux.

Impossible, au terme de notre enquête, d'affirmer que Jacques Chirac a confié sa recette (*« ouistiti »*) à Laurent Fabius. Constatons simplement que le premier ministre sourit lui aussi et sourira sur nos murs jusqu'à la fin janvier, en compagnie de cinq de ses ministres. La comparaison s'arrête là.

Laurent, Jack, Jean-Pierre, Edith et les autres ont été soigneusement plantés derrière un bureau. Il n'y avait aucun ventilateur pour soulever leurs cravates ou gonfler leurs coiffures. Ce sont *« les ministre les plus connus ou les plus proches des Français »* en raison de leur portefeuille, indiqe Jean-Jacques Laurent, le concepteur de l'affiche. Il forment un gouvernement chic et choc. Les chouchous, quoi.

Edith Cresson, en tailleur pied-de-poule, et Georgina Dufoix, chemisier à rayures roses, bleues et noires, encadrent Fabius, cravate rouge et veste administrative sur les épaules. Les couleurs claires portées par Pierre Bérégovoy (inévitable avec son indice) font ressortir Jack Lang, costume de velours noir et sourire-séduction, et Jean-Pierre Chevènement, très smart avec son blazer poil de chameau.

Un vrai conseil d'administration

Chacun avait pris plusieurs tenues pour arriver à une variété de tons. On s'est changé, comparé, maquillé. Finalement, il a bien fallu poser devant l'objectif du photographe Matussière. Assis ou debout, Bérégovoy ? Assis ! Le privilège de l'âge. Assis aussi le premier ministre, sans discussion. Le privilège de la fonction. Et le voilà tout sobre, un peu coincé, presque vieux jeu au milieu de ses collègues tout en couleurs. Et puis, il y a cette trouvaille « géniale » : le profil de Jack Lang vraiment bon, un côté acteur sympa, aimant la bonne vie. Chevènement commençait à regarder sa montre — une conférence de presse — mais la patience a prévalu. Au bout d'une heure et quart, c'était vendu, emballé.

Les ministres de la raison, ce sont eux. Les hommes et les femmes de la bonne gestion, encore eux. Un vrai conseil d'administration en somme, de vrais managers. Compétents, modernes.

De septembre à décembre, les spots télévisés du gouvernement affirmaient : *« Pour nous, la France avance. »* Cette fois, le slogan est invitation ferme, résolue : *« Prenons une France d'avance. »* Un slogan bien dans l'air du temps, puisque, de novembre à janvier, la RATP a proposé à ses usagers de découvrir *« la France avec un métro d'avance »*.

Le mini-gouvernement Fabius serait-il le gouvernement de demain ? Pour un peu, la Géode, ce cinéma miroir de l'avenir, bien visible en arrière-plan de l'affiche, en témoignerait. Un demain sans gauche (et sans droite), sans socialistes non plus. Vous pouvez chercher, vous ne trouverez ni signature ni sigle dans cette belle composition. Vous ne trouverez pas non plus Robert Badinter. Pourquoi ?

C'est devenu une manie. Dans l'affiche qu'il a réalisée pour Georgina Dufoix, Jacques Séguéla a volontairement sacrifié la rose socialiste. *« Le sigle du PS est tellement laid,* a-t-il dit, *que je ne l'ai pas mis. »* Le slogan, en revanche, est une revendication : *« Le cœur battra toujours à gauche. »* Laurent Fabius, dit-on, le trouve très beau.

Bref, tout le monde est si content que Georgina Dufoix va se payer le luxe, d'ici à la fin du mois, de s'afficher trois jours dans Paris. Les Parisiens la verront donc à cheval, portant haut les valeurs de gauche, dans un paysage de la Camargue. Dépaysant, non ?

LAURENT GREILSAMER.

● *Temps de parole.* — Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. André Billardon, a déclaré, le mercredi 22 janvier, que, dans le cadre de la répartition des temps d'antenne entre les partis politiques pour la campagne officielle des législatives, *« si la Haute Autorité substituait la notion de gauche à celle de majorité,* [il ne] *s'y opposerait pas »*. Cette prise de position répond au refus des communistes de se situer dans la majorité ou dans l'opposition, notions définies par le code électoral (voir *le Monde* du 21 janvier). Dans cette dernière hypotèse, le PS disposerait de soixante-dix-huit minutes et le PCF de douze minutes, selon M. Billardon.

● *Décès de l'épouse de Waldeck Rochet.* — Mme Eugénie Rochet est décédée, le mardi 21 janvier, à son domicile de Sartrouville. Née en 1907 à Saint-Usugues (Saône-et-Loire), elle fut l'épouse de Waldeck Rochet, secrétaire général du PCF de la mort de Maurice Thorez, le 11 juillet 1964, jusqu'au comité central de décembre 1972 qui suivit directement le XXe congrès du parti. A cette date, il devint président d'honneur du PCF, titre qui disparut lors du XXIIIe congrès de 1979. Waldeck Rochet est décédé le 15 février 1983.

Les pièges économiques de la cohabitation

(Suite de la première page.)

Un problème d'équilibre extérieur : le déficit du commerce extérieur est à la fin de 1985 du même montant qu'en 1984 et le solde positif de nos échanges de produits industriels ne cesse de se réduire tandis que nos importations s'accroissent — et auront tendance à s'accroître — avec une relance de la consommation.

Le gouvernement d'après mars 1986 risque fort de se trouver devant un déficit budgétaire plus fort qu'annoncé, devant un dérapage de la masse monétaire, que l'on commence déjà à observer, devant un déficit commercial qui risque de s'accroître si la baisse du prix du pétrole et celle du dollar ne provoquent pas une baisse de la valeur de nos importations suffisante pour compenser l'insuffisance de nos exportations en volume.

Comment, dans de telles conditions, mettre en œuvre, avec sur la tête l'épée de Damoclès que constitue l'élection présidentielle proche, le projet libéral, social et européen que propose Edmond Alphandery ! Je partage la plupart de ses propositions en matière de lutte contre le chômage, de libération de l'entreprise et du travail. Ses idées dans le domaine de la politique de l'épargne, et notamment la création du livret d'épargne-retraite, me paraissent d'un grand intérêt.

Je suis sensible à son plaidoyer pour une écologie politique fondée sur l'information et la participation des citoyens, comme à ses propositions sur une politique d'aménagement du territoire qui ferait de notre façade maritime atlantique un pôle économique de développement ! Je suis convaincu, comme lui, que la France a un rôle fondamental à jouer dans la poursuite de la construction européenne, que l'Europe occidentale a le devoir de renforcer son propre effort de défense en liaison avec les Etats-Unis, mais je crois que les pesanteurs historiques constitueront dans ce domaine, pour de longues années encore, un obstacle aux progrès souhaitables.

Ce que l'on observe à l'heure actuelle dans les divers pays de la Communauté à propos de l'initiative de défense stratégique du président Reagan montre qu'il y a des réalités incontournables — selon l'expression à la monde. La France a, quant à elle, le devoir de maintenir la crédibilité et l'efficacité de sa défense qui — en elle-même et sans gesticulation inopportune — est un facteur essentiel de la sécurité sur le continent européen.

Je ne peux rendre ici suffisamment justice à la richesse et à l'intérêt des analyses présentées par Edmond Alphandery. Je voudrais seulement en signaler deux qui corrigent, très utilement à mon sens, certaines idées qui ont cours dans l'opposition.

Tout d'abord, ne succombons pas au mythe du «plan Rueff», car 1986 n'est pas 1958. Les problèmes de la France sont aujourd'hui plus complexes qu'alors : ils sont à la fois conjoncturels, financiers et structurels. On parle beaucoup de ce *deus ex machina* qu'est la confiance. Mais, en 1958, il y avait le général de Gaulle, qui avait pris la précaution de se faire donner une totale liberté d'action par le peuple souverain. Le général de Gaulle n'est plus là. Le gouvernement sera, en cas de cohabitation, *« politiquement entravé »*. 1986, c'est plutôt 1956 !

Edmond Alphandery met également en garde contre le *« reaganisme fiscal »*. Je me réjouis qu'il partage sur ce point mes vues et qu'il montre si clairement qu'il n'est pas possible d'accepter une aggravation de notre déficit budgétaire, la limite fétiche de 3 % du PIB étant, à cet égard, un très mauvais indicateur.

Il est intéressant de lire dans l'*International Herald Tribune* du 6 janvier, à propos de la France, que *« la stratégie économique de M. Reagan n'est pas exportable et peut-être n'a-t-elle même pas été profitable aux Etats-Unis »* ! Certaines ardeurs juvéniles semblent s'être calmées ! Mais il y a des principes qu'il est bon de rappeler avec constance. Et c'est mieux quand on ne se trouve pas seul à le faire !

Ceux qui mettent en garde contre la cohabitation sont souvent accusés de refuser de gouverner. Le livre d'Edmond Alphandery montre clairement qu'ils veulent au contraire vraiment gouverner, qu'ils savent que des solutions existent à nos problèmes et qu'ils veulent engager un processus de réformes nécessaires à la modernisation de la gestion de notre économie et lui permettant de faire face à la compétition internationale. Mais ils veulent gouverner vraiment.

Or ils savent — et les commentateurs politiques les plus autorisés le leur confirment sans détours — que la stratégie du chef de l'Etat, c'est de confier le pouvoir aux partis de l'opposition victorieuse en mars 1986 et d'attendre que les difficultés objectives de la situation et le constant balisage de l'action gouvernementale par le président de la République, demeuré en place, et la nouvelle opposition provoquent un retournement de l'opinion favorisant en 1988 la reconduction de la gauche aux élections présidentielles.

Deux ans d'opposition, sept ans de socialisme ! voilà l'objectif que poursuit le président de la République. A ceux qui ne souhaitent pas se prêter à la réalisation d'un tel objectif de ne pas tomber dans le piège et d'éclairer en conséquence les Français de qui tout, en fin de compte, dépend ! Il faut savoir gré à Edmond Alphandery de l'avoir fait avec mesure, intelligence et courage !

RAYMOND BARRE.

M. Fabius : mieux que Léon Blum

De nos correspondants

Nantes. – M. Laurent Fabius a invoqué le Front populaire et Léon Blum, « *homme admirable* », le jeudi 23 janvier, à La Roche-sur-Yon (Vendée), pour affirmer que les réformes réalisées par les socialistes en cinq ans sont plus importantes que celles de 1936. « *Aujourd'hui*, a-t-il dit, *la gauche a pour elle la compétence et la durée. C'est un fait sans précédent dans l'histoire de France.* »

Le premier ministre a effectué une revue de détail du programme UDF-RPR, dénoncé la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et les projets de l'opposition en matière de protection sociale. « *La plate-forme de l'UDF et du RPR*, a-t-il dit, *si elle est appliquée, conduira à créer une protection totale pour les plus riches et une protection partielle pour les plus modestes.* »

Auparavant, le premier ministre s'était rendu à Saint-Herblain et à Bouguenais (Loire-Atlantique), dans la banlieue nantaise. Là, il a annoncé le financement par l'Etat, à hauteur de 25 millions de francs pour 1986, d'un ouvrage de franchissement de la Loire qui permettrait d'éviter l'asphyxie de l'agglomération nantaise. Ce projet, vieux de quinze ans, opposait la droite et la gauche, la première en tenant pour un pont et la seconde, appuyée par M. Fiterman lorsqu'il était ministre des transports, pour un tunnel. C'est le pont (de droite) qui a reçu l'aval de M. Fabius.

● *Premier ministre : moteur en panne.* – L'un des moteurs du Nord 262 qui transportait M. Fabius et une vingtaine de personnes, de Nantes à La Roche-sur-Yon, jeudi 23 janvier, est tombé en panne. L'appareil a dû faire demi-tour et effectuer un atterrissage forcé à Nantes. M. Fabius a gagné La Roche-sur-Yon par la route.

A NIMES

M. Chirac : le président de la République « ne devrait pas jouer avec le feu »

De notre envoyé spécial

Nîmes. – Plusieurs milliers de personnes se sont réunies au palais des Congrès de Nîmes, le jeudi 23 janvier, pour entendre M. Jacques Chirac venu soutenir les listes conduites dans le Gard par M. Alain Boulle, secrétaire départemental du RPR pour les élections législatives, et par Mme Francine Gomez, membre du Parti républicain, pour les élections régionales.

Ces listes sont en concurrence avec celles que mènent, soutenus par l'UDF, M. Jean Bousquet, maire de Nîmes pour les législatives et M. Etienne Mourrut, maire du Grau-du-Roi, suspendu du RPR, pour les régionales. M. Bousquet était au premier rang de l'assistance, venu témoigner, a-t-il expliqué, de l'union de l'opposition au-delà des « *petites querelles* » qui l'ont opposé au RPR et ont empêché la formation d'une liste unique. Le maire de Paris n'en a pas moins dit son fait à celui de Nîmes, rappelant le soutien qu'il lui avait apporté aux élections municipales de mars 1983. M. Chirac reproche au PDG de Cacharel d'avoir voulu ne donner qu'une « *portion congrue* » au RPR sur ses listes. Le président du RPR n'a pas admis que M. Bousquet ait refusé de s'engager à ses côtés et revendiqué son indépendance par rapport aux partis politiques.

« *Ce ne sont pas des hommes qui gagnent individuellement, ce sont des équipes*, a dit M. Chirac. *Lorsqu'on a la chance d'avoir une équipe, on la soigne et on la respecte.* » Le président du RPR a ajouté que, dans le jeu démocratique, « *c'est aux partis politiques qu'incombe la responsabilité des choix électoraux* » et que « *ce n'est pas aux hommes de faire ce qu'ils veulent* ». M. Chirac a souligné en outre que « *pour faire de la politique, il faut aussi faire preuve de loyauté* ».

Le maire de Paris s'est employé à répondre ensuite à ce qu'il a appelé « *l'extraordinaire campagne* » lancée par le Parti socialiste pour « *expliquer que ls choses vont mieux* » et que « *l'opposition n'a pas de projet* ». Il a observé qu'après avoir lancé dans la campagne le premier ministre et le premier secrétaire du parti socialiste et s'être « *plantés* », les socialistes « *ont décidé de sortir leur grande batterie, la grosse Bertha, et l'on a vu revenir en première ligne M. François Mitterrand* ».

Le maire de Paris estime que le président de la République « *ne devrait pas jouer avec le feu* » et que s'il est « *dans sa fonction de dire le bon choix à la veille des élections législatives, le discours qu'il a prononcé le 17 janvier au Grand-Quevilly, n'était pas un discours de chef d'Etat, mais un discours de chef de parti* ». M. Chirac a ajouté : « *A abandonner ainsi son rôle de chef d'Etat pour celui de chef du Parti socialiste, il prend des risques si ce parti est battu. Contrairement à ce qu'il pense, tout ne lui sera pas possible.* »

PATRICK JARREAU.

Propos et débats

M. Lang : bon vent la pagaille



M. Jack Lang, ministre de la culture, invité le jeudi 23 janvier de l'émission « Questions à domicile » *sur TF 1, a* « recommandé à tous les Français de lire » *la plate-forme UDF-RPR et se propose même* « d'en faire la publicité ». *M. Lang estime que ce programme* « va rallumer la guerre sociale » et *qu'il a été conçu par des esprits du 19e siècle. Avec la droite, ajoute-t-il, c'est* « bon vent la pagaille, bonjour les dégâts ».

M. Joxe : plus de deux cents députés socialistes

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a estimé, le jeudi 23 janvier à Paris, que « le groupe socialiste comptera plus de deux cents membres, et largement plus », *dans la future Assemblée.*

M. Joxe, qui présentait ses vœux à la presse, place Beauvau, a ajouté : « Ma certitude est absolue. Je pense qu'au moment du choix les citoyens se polariseront sur un choix simple : la gauche, qu'ils connaissent, et une droite qu'ils n'ont pas oubliée. »

M. Mermaz : les montres molles

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, chef de file du PS dans l'Isère, a déclaré au Mans (Sarthe) : « La plate-forme de l'opposition est comme les montres molles de Dali, qui servent à tout sauf à donner l'heure ou qui donnent toutes les heures à la fois. » *Il a estimé, par ailleurs, que M. Barre* « est en fait pour la cohabitation, mais en souhaitant qu'elle échoue pour mieux faire la nique à Chirac ». *M. Mermaz s'est dit persuadé du succès du Parti socialiste,* « un parti uni et rassemblé même si au PS ça bouge et ça gratte, car il n'y a que dans les cimetières que rien ne bouge ».

M. Léotard : les trois fautes de M. Rocard

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a déclaré à propos de l'article de M. Rocard paru dans le Monde *du vendredi 24 janvier :* « Michel Rocard est l'exemple même du PS – Phénix qui renaît toujours de ses cendres. Il commet trois fautes : une faute de mémoire : M. Rocard donne des leçons de moral à la droite, mais il a oublié qu'il était pendant deux ans avec des élus communistes qui ont commis une fraude électorale ; une faute de date, car depuis trente ans on lui promet un brillant avenir ; et enfin une faute de sujet : en effet, ce qui intéresse les Français, c'est un bilan, mais, ça M. Rocard n'en parle pas. »

M. Stirbois : la droite arrive

M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national et tête de liste de ce parti dans les Hauts-de-Seine, a déclaré à Suresnes : « La droite ne revient pas, elle arrive, car elle n'a jamais été au pouvoir avant 1981. » *M. Jean-Yves Le Gallou, deuxième sur la même liste, évoquant l'immigration, a assuré :* « S'il y a un problème de cohabitation, c'est celui de la cohabitation dans les logements, dans les écoles, celui des étrangers qui veulent vivre comme chez eux chez nous. »

La modeste ambition de M. Marchais

En participant mercredi 22 janvier à « L'heure de vérité » sur A 2, M. Georges Marchais a atteint, selon la SOFRES, deux objectifs. Il a amélioré son image de marque, et il a réussi à convaincre une part non négligeable de l'électorat que le PCF combat prioritairement la droite. Contracté en début d'émission, le secrétaire général du Parti communiste s'est détendu au fil des minutes, retrouvant même certaines « ficelles » qui ont fait son succès au petit écran.

Alors qu'il partait avec un fort handicap (19 % de « *bonnes opinions* » et 69 % de « *mauvaises opinions* »), il a finalement plu à 27 % des « sondés », 61 % lui restant hostiles.

Mais M. Marchais n'a guère convaincu ceux qui l'écoutaient. A la fin de son intervention, ils n'étaient plus que 15 % à croire les explications du secrétaire général sur le recul du PCF, 17 % à approuver les solutions politiques qu'il préconise pour ouvrir la voie d'une « *nouvelle politique économique* » et 19 % à le suivre dans ses mesures de lutte contre le chômage. Mais c'est sans doute dans le domaine du « *vote utile* », thème développé par le PS, que M. Marchais a été le plus pathétique et le moins crédible. De toute évidence, les socialistes ont visé juste avec le « *vote utile* » à gauche, et le PCF se retrouve le dos au mur.

Afin de combattre cette campagne socialiste, a reconnu le dirigeant communiste, le PCF développe une double argumentation. D'une part, « *le système électoral est tout à fait nouveau* » et « *chaque voix comptera* ». D'autre part, les socialistes ont déjà fait le coup du « *vote utile* » en 1981, et les électeurs en voient le résultat : « *La France est actuellement un pays affaibli.* » Conclusion : « *pour faire barrage à la droite* » et empêcher le PS d'être dans une « *situation dominante* », il n'y a qu'un seul moyen : « *la remontée du PCF* ».

Chaque voix comptera ? Jouant un peu sur les mots en mettant élections législatives et régionales dans le même sac, M. Marchais affirme : « *Dans tous les départements, nous aurons des élus.* » Réaliste, il écarte *a priori* le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

Le PCF aura peut-être des élus dans tous les départements, objectera-t-on, mais il n'aura de député que dans un tiers d'entre eux (1).

La remontée du PCF ? M. Marchais veut inverser l'opération lancée par le PS dès après la signature du programme commun : rééquilibrer la gauche. Rien de plus logique pour un parti qui a subi deux effondrements successifs en 1981 et 1984. Là où le secrétaire général est moins logique, c'est dans l'objectif électoral modeste qu'il assigne à son parti. « *Nous obtiendrons plus de 10 %* », affirme-t-il, fixant par là même un cap espéré qui ne traduit pas véritablement un redressement. A croire qu'il n'y croit pas lui-même.

Et s'il est convaincu que « *le Front national va baisser* », c'est qu'il imagine bien un « *vote utile* »... à droite.

OLIVIER BILFAUD.

(1) Selon l'étude de M. Gérard Le Gall, dans la *Revue politique et parlementaire* (Numéro de septembre 1985).

● *M. Bertrand Renouvin*, le dirigeant de la Nouvelle Action royaliste, était, le mardi 21 janvier, l'invité de l'émission « *Le Monde reçoit* » sur CFM. M. Renouvin a annoncé, à cette occasion, qu'il se porterait candidat dans le département de Maine-et-Loire. Il a ajouté qu'en raison des coûts de campagne élevés (300 000 francs par liste à Paris, 100000 francs en province) il ne présenterait pas plus de deux listes royalistes au total.





CENTRE (II)

Députés sortants :
Droite
Gauche
EURE-ET-LOIR
LOIRET
LOIR-ET-CHER
CHER
INDRE-ET-LOIRE
INDRE

Deux ministres en lice

Quels contrastes ! Là, en Eure-et-Loir, dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, l'opposition part à la bataille divisée, autant à cause de ses rivalités internes qu'à cause des « parachutages » imposés par les états-majors parisiens et mal acceptés, tandis que la direction du Parti socialiste ne parvient pas à régler, à Tours, une épique dispute interne (nos éditions du 23 janvier). Ici, dans les trois autres départements de cette région du Centre — le Loiret, le Loir-et-Cher, le Cher, — la situation apparaît, par comparaison, extrêmement tranquille dans chaque camp. Les deux ministres en lice, MM. Alain Calmat, dans le Cher, et Jack Lang, en Loir-et-Cher, — qui mènent campagne dans des styles très différents — ne rencontrent plus aucune difficulté avec les militants socialistes locaux, tandis que, partout, l'opposition libérale se présente unie. Même en Loir-et-Cher, où les tractations ont été longues et laborieuses, le RPR et l'UDF font finalement cause commune derrière leurs deux députés sortants, MM. Roger Corrèze (RPR) et Jean Desanlis (UDF-CDS). Le maire de Blois, M. Pierre Sudreau (UDF), ancien ministre, ancien député, s'est dévoué pour prendre la tête de la liste de l'opposition aux régionales, *« sans enthousiasme mais avec détermination ».*

Les querelles fratricides qui avaient opposé, l'été dernier, les diverses tendances de l'UDF, à l'occasion de l'élection municipale partielle de Romorantin, (à l'issue de laquelle le PS avait enlevé la mairie au Parti républicain), ont été mises en veilleuse. Un jeune homme a fait les frais, toutefois, de cette trêve. Il s'agit de M. Henri Giscard d'Estaing. Le fils de l'ancien président de la République, leader local du PR, qui était candidat avoué à la candidature, a été finalement écarté de la compétition après avoir, dans un premier temps, été évincé du bureau du conseil général, en mars dernier. La prééminence des barristes sur les giscardiens est désormais patente en Loir-et-Cher.

La palme du classicisme revient toutefois au département du Loiret qui est le seul de la région à avoir échappé à tout « parachutage ».

Le purgatoire de M. Lang

Enfin casé ! Mais dans quel purgatoire ! Un des « super-ministres » dont s'enorgueillit le gouvernement Fabius ne méritait-il pas mieux que le Loir-et-Cher ? Le ministre du Zénith et du Panthéon, le grand ordonnateur des feux d'artifice du règne, candidat à Romorantin ! Allons, il faut faire contre « parachutage » inattendu bon cœur. M. Jack Lang réprime consciencieusement ses bâillements, tente avec application de rendre un peu de bouffant à ses boucles brunes fatiguées par l'autoroute, et s'empourpre dès qu'il sent poindre l'ironie : *« On a dit que je méprisais l'agriculture. Ridicule ! Moins je connais un domaine, plus je le respecte. Cette campagne m'a déjà beaucoup appris. »*

Vive donc le Loir-et-Cher, havre inattendu au terme d'un été déprimant. De ce tour de France, il se souvient encore avec de lourds soupirs. A peine le signalait-on dans le ciel de Nice qu'on le repérait en Vendée. Et on l'apercevait en rase-mottes sur la cathédrale de Strasbourg, juste après l'avoir entrevu au-dessus des remparts du Palais des papes : *« Avignon, évidemment, avec le Festival, j'aurais bien aimé... »*

Et puis il y eut la divine surprise du Loir-et-Cher. La jeune tête de liste socialiste, M. Jeanny Lorgeoux, récemment élu maire de Romorantin à la faveur d'une triangulaire, s'y affirmait prête à laisser sa place au malheureux ministre en mal de siège. *« Je l'ai fait d'abord pour l'ami,* dit aujourd'hui M. Lorgeoux. *Ensuite pour le ministre, et surtout pour le ministre qui réussit, un homme comparable à André Malraux. »* Diantre ! Enfin, on saute sur l'occasion.

Aussitôt, on compulse fiévreusement, au ministère, les archives du « changement culturel » pour dresser l'inventaire des bienfaits dispensés aux Loir-et-Chériens depuis 1981. Et on découvre, en vrac, le classement d'une halle aux grains *(« un de mes tout premiers actes en mai 1981. Les bulldozers étaient déjà là pour démolir »)* et un vidéodisque contenant plus de 200 000 données, qui permet de revivre en image l'histoire des châteaux de la Loire. Par bonheur encore, le lauréat d'un concours de luminaires organisé par Jack Lang fut... une entreprise de Lamotte-Beuvron. Bilan limité, mais pas déshonorant.

Et il s'agit maintenant de combler ce retard, de fertiliser ce semi-désert culturel. Une pluie de décibels, jusqu'au 16 mars, va s'abattre sur le département. Pour charmer ses électeurs, le ministre de la culture, en effet, ne s'est pas contenté de *« relire Ronsard et du Bellay ».* Toutes les générations vont se voir proposer récital à leur goût. On annonce déjà Touré Kunda à Romorantin, et Enrico Macias, Telephone, Charles Trenet, Catherine Lara. Pour peu qu'un incident d'organisation ne vienne pas, au dernier moment, trahir ces projets grandioses : deux cents jeunes du département gardent ainsi le souvenir de l'invitation de M. Lang à assister, à Paris, à la soirée d'anniversaire du Zénith. Ils y ont trouvé portes closes, le ministère ayant lancé des cartons en surnombre.

Des jeux et des spectacles, donc, mais aussi, bien sûr, des projets : pourquoi pas un grand hôtel à Blois pour accueillir les visiteurs du château de Chambord, actuellement obligés d'aller dormir dans les départements voisins ? Pourquoi pas une grande école du tourisme dans telle autre cité ? Et pourquoi pas un festival de magie dans la maison de Georges Houdin, immortel physicien et magicien du siècle dernier, et enfant de Blois ?

En un mot : « Du concert ! » Qu'on se fasse une raison : on ne verra pas le ministre de la culture faire campagne de zinc en zinc, hanter les marchés et discuter le prix du kilo de carottes : *« Arracher des mains dans les rues, c'est inefficace. Et ce n'est pas mon genre. »* Dans un premier temps, on s'est aussi refusé à mener une campagne d'affiches tapageuse. *« L'efficacité au service du Loir-et-Cher »,* proclame-t-on de façon très classique. L'imagination, éventuellement, se débridera plus tard...

Réponse à tout

Pourquoi aller contre sa nature ? Son public, Jack Lang ne le trouvera pas dans les bistrots. Mais bien plutôt dans ces mille et une associations culturelles qui fourmillent jusque dans le plus humble village français, et dont il ne cesse de s'émerveiller. Le voici par exemple chaleureusement reçu par l'association du Lion d'Azur qui, avec quatre cents figurants bénévoles, organise chaque été un spectacle « son et lumière » retraçant l'histoire de l'abbaye de Vendôme.

Quelques instants plus tard, le voilà dans une minuscule mairie, face à une cinquantaine de jeunes agriculteurs. Aucun des sarcasmes habituellement réservés aux candidats « parachutés » ne lui ayant jusqu'ici été épargné, il a préféré prendre les devants : *« Comment a-t-il trouvé le Loir-et-Cher ? — En tournant à gauche après Orléans ! »* persifle une bande dessinée, œuvre de son ami le photographe Marc Riboud, et reproduite avec humour... sur les murs de sa permanence.

Lui-même ne revendiquant aucune compétence particulière sur le cours de la fraise ou la TVA sur les vins de Touraine, il s'est fait adjoindre un conseiller technique de son collègue ministre de l'agriculture qui, comme il se doit, a réponse à tout. Mais la salle ne s'enflammera qu'à la fin de la réunion, quand un des jeunes agriculteurs lance : *Monsieur le ministre, vous n'avez pu être parmi nous hier soir parce que vous étiez au Zénith. J'ai regardé l'émission. Et je ne crois pas que la culture, ce soit le langage branché de ce présentateur. On peut parler aux Français de manière correcte.*

— C'est vrai. Dans l'ensemble, la langue télévisée est assez pauvre, concède le candidat. *Les responsables des programmes ne doivent pas savoir qu'il y a à travers la France un niveau d'éducation et de culture qui dépasse le leur. Cela dit, tous les parlers, même le parler branché, comme vous dites, doivent avoir droit de cité à la télévision. »*

Enhardie, une jeune femme lance à son tour : *« Notre problème, à nous agriculteurs, c'est aussi notre mauvaise image. Pourquoi n'a-t-on pas tourné en France un film comme le film américain* Country ? » Sans avouer qu'il n'a pas vu l'œuvre en question, Jack Lang promet d'étudier la suggestion. Allons, la séduction n'est pas tout à fait consommée, mais on se quitte tout de même bons amis.

Le charme Lang va-t-il opérer sur la Sologne ? Aucune agressivité à son égard, en tout cas, depuis le début de la campagne. Une sérénité provinciale qui contraste fort avec l'acharnement du groupe Hersant. Dans la voiture du retour, le ministre feuillette la dernière livraison du *Figaro Magazine*, où on le fusille presque à chaque page : il a provoqué la mort du cirque français, il est la créature de sa femme Monique, et surtout ... il a osé comparer le *Figaro Magazine* à la *Pravda* ! Il est vrai que, quelques jours auparavant, le ministre de la culture n'avait pas été avare de sarcasmes ni d'attaques à l'égard de M. Hersant.

Il sourit. Requinqué par les attaques. Sans avoir l'air d'y toucher, il raconte comment les créateurs viennent l'un après l'autre le supplier de rester à son poste, après le 16 mars, même en cas de victoire de l'opposition. *« Je leur réponds, bien sûr, qu'il ne faut pas y compter. »* Bien sûr, bien sûr...

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Les gammes de M. Calmat

De notre envoyé spécial

Bourges. — Belle « glisse » ! A première vue, M. Alain Calmat patine en politique avec la même aisance que sur la glace. Il est vrai que ce samedi soir 18 janvier, sous les voûtes de la salle Calvin, à Bourges, il « affronte » un auditoire de tout repos puisqu'il est l'invité d'un pot offert par la section socialiste à ses amis. N'empêche que l'ancien champion du monde de patinage artistique met beaucoup de conscience professionnelle dans l'exercice de sa double charge de ministre délégué à la jeunesse et aux sports et de chef de file du Parti socialiste dans le Cher. Il en fait même un peu trop quand il exprime *« très solennellement »* sa *« gratitude »* et sa *« reconnaissance »* à *« tous les socialistes »* berrichons qui l'ont *« accueilli à bras ouverts, avec beaucoup de chaleur, beaucoup d'enthousiasme »*... Certes, le député socialiste sortant de la deuxième circonscription, M. Jean Rousseau, adjoint au maire communiste de Vierzon, a fait contre mauvaise fortune bon cœur en acceptant de devenir son second de liste alors que le vote des militants lui avait auparavant ouvert l'espoir d'être tête de liste. En revanche, on ne saurait prétendre que l'autre député socialiste concerné, Mme Berthe Fievet, maire de Dun-sur-Auron, élue en 1981 dans la troisième circonscription, ait accepté son « parachutage » avec le sourire, après avoir été majoritaire, pour sa part, au sein de la commission exécutive fédérale. Elle a même franchement boudé, au point de ne figurer sur aucune des deux listes.

Le premier secrétaire de la fédération, M. André Cormon, préfère retenir que face au tir croisé de l'ancien ministre giscardien du commerce extérieur, M. Jean-François Deniau, porte-drapeau de l'opposition unie, et du maire communiste de Bourges, M. Jean Rimbault, député sortant de la première circonscription, dont la personnalité haute en couleur a souvent fait oublier l'étiquette, le profil de M. Calmat constitue une bonne clé pour entretenir l'espoir de conserver au moins un siège au PS. Encore heureux, d'ailleurs, que M. Calmat ait été tenté par ce pari : *« Le département du Cher n'est pas un département si facile pour que l'on puisse le proposer à un ministre »,* disait M. Cormon à la mi-octobre, à l'époque où l'on annonçait l'arrivée de M. Jack Lang, familier des manifestations culturelles de Bourges.

Entré en lice, M. Calmat s'applique donc, au micro, dans une figure imposée nouvelle pour lui. Il délivre le couplet gouvernemental de son discours, avec conviction, sans même oublier le zeste polémique à destination du PC.

Se verrait-il déjà sur le podium ? Non, mais « il y croit », comme disent les sportifs. A son arrivée dans le département, il avait d'ailleurs annoncé la couleur (couleur pastel, il ne fait pas dans le vif) : *« Je ne viens pas conquérir le Berry avec des armes, et s'il est une terre à prendre, je préfère la convaincre. »* Son affiche de campagne, très personnalisée, le représente souriant sur fond de champ et un slogan de trois mots : *« En toute confiance. »* Ses deux principaux adversaires, MM. Deniau et Rimbault, ont tout de suite compris que ce novice-là pouvait sérieusement perturber leur jeu. Même si elle a démarré bien tard pour combler le handicap de sa méconnaissance du terrain et de ses problèmes spécifiques, et même si elle est faite de mille contacts divers avec la population plutôt que de ces inévitables réunions publiques où le patineur trouve ses limites, la campagne de M. Calmat retient l'attention. Quoi qu'en pense son collègue de la culture, M. Lang, c'est, en effet, en assistant aux matches de football et de rugby de troisième division, en répondant aux invitations des petites radios libres, en remettant ici le prix d'un championnat de tir à l'arc, en présidant là un comité départemental olympique, en faisant les marchés, en visitant les foires aux disques, en honorant les anciens combattants, c'est bien avec ces mille petits riens qu'un apprenti en politique, fût-il ministre, fait ses gammes. Et M. Calmat est un apprenti concentré sur son objectif. Comme disent ses conseillers, *« c'est un bon produit à vendre ».* Les socialistes du Cher « vendent » donc le « Calmat sympa ».

« Ça me plaît »

Ce serait, pourtant, faire injure à cet homme — promu ministre des sports parce que le Bon Dieu du football français, Michel Hidalgo, n'avait pas voulu de ce portefeuille — que de le présenter comme une belle savonnette. Si le champion olympique des Jeux d'Innsbruck, en 1964, est parvenu à devenir ensuite chirurgien, chef du centre hospitalier de Monfermeil (Seine-Saint-Denis), après avoir concilié le sport de compétition et de longues études, cela signifie qu'il n'a pas seulement du talent. Il a aussi de l'étoffe. S'il s'est engagé auprès de la majorité socialiste, c'est parce que ses convictions de gauche ne datent pas de son entrée au gouvernement. On avait pu le remarquer quand il avait démissionné du conseil de l'ordre national du Mérite en 1981 pour protester contre la déclaration du général de Boissieu, grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur, qui avait annoncé qu'il se démettrait de ses fonctions si M. Mitterrand était élu président de la République.

Et si aujourd'hui M. Calmat va au charbon sur une « patinoire » beaucoup plus glissante que celles qu'il affectionne encore à ses moments de loisirs, c'est peut-être, tout bonnement, parce qu'il en fait d'abord une affaire de conscience : *« J'ai pris goût à la responsabilité publique et j'aimerais bien continuer, c'est vrai, ce que j'ai commencé à faire. Face aux excès de l'opposition, et pas seulement de la droite, j'ai vraiment eu l'impression que, pour aller au bout de ma démarche, il fallait que je participe moi aussi à la mise en valeur de l'action du gouvernement. C'est très agréable de pouvoir se dire qu'on peut servir une collectivité, servir à quelque chose. Moi ça me plaît. Et puis le milieu politique n'est pas aussi mauvais qu'on le dit. Les rapports entre les hommes politiques de toutes tendances ne sont pas aussi dramatiques que les gens se l'imaginent... »* Naïf ? Non, artiste.

ALAIN ROLLAT.

Dans le Cher

L'union... et ses contingences

De notre correspondant

Bourges. — Dans le département du Cher, l'union de l'opposition a deux particularités. La première est de se manifester sous la forme d'affiches séparées. Une pour M. Jean-François Deniau, chef de file de l'UDF, leader de la liste commune, qui veut incarner *« le bon sens dans l'action ».* Une autre, tout aussi visible, pour son second de liste, le leader du RPR, M. Serge Vincon, dynamique maire de Saint-Amand-Montrond. L'union dans la différence en somme. L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, qui préside le conseil général, se contente, toutefois, d'un début de campagne nonchalant. Ce « grand européen » ne s'est pas encore montré beaucoup sur le terrain. Il s'est surtout fait entendre sur les ondes radiophoniques nationales. Les résultats des dernières élections cantonales, qui avaient renforcé les bases de l'opposition, sont de nature, il est vrai, à conforter sa confiance.

L'autre particularité de cette union de la droite est de provoquer indirectement certaines tensions... dans la compétition pour les régionales. Le partage établi par les chefs stipulait que l'UDF dirigerait la liste pour les législatives, et le RPR celle pour les régionales. Ainsi fut fait, et c'est donc un ancien député du Saint-Amandois, M. René Dubreuil, conseiller général RPR du Châtelet-en-Berry, qui a été désigné pour conduire la liste de l'opposition aux régionales. C'est à ce moment-là que des dissonances sont apparues dans le camp chiraquien. Derrière M. Dubreuil et M. Deniau (en seconde position sur cette deuxième liste), le RPR a en effet placé son secrétaire départemental, M. François Deschamps, et un proche collaborateur du secrétaire général du RPR, M. Yves Fromion. Cette mainmise de l'appareil chiraquien sur la liste en question a fortement déplu à un vieux gaulliste, conseiller général du canton solognot d'Argent-sur-Sauldre, M. Jean Boinvilliers, qui, écarté de la compétition régionale malgré, dit-il, certaines promesses, a lancé à la fin de la semaine dernière, au cours d'une assemblée départementale du RPR, un petit pavé dans la mare. Sa colère est telle que l'on s'attend à la constitution d'une liste dissidente menée par cet élu, qui est aussi maire de Brinon-sur-Sauldre.

PATRICK MARTINAT.

Le « miracle » du Loiret

De notre correspondant

Orléans. — A moins de deux heures de voiture du Palais-Bourbon, le Loiret, avec sa population tranquille et ses villages de résidences secondaires, est d'ordinaire très convoité. Or, à l'inverse des départements voisins, aucun « parachutage » n'est venu troubler le ciel orléanais. Les principaux intéressés n'en reviennent pas. *« Le Loir-et-Cher, puis le Cher, l'Eure-et-Loir, enfin l'Yonne... le matin en me levant, je me demandais si cela n'allait pas être mon tour »,* plaisante M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste sortant de la première circonscription. Les états-majors parisiens, à droite comme à gauche, n'ont pas voulu remettre en cause le choix des militants.

En 1981, dans ce département traditionnellement modéré, le RPR et le PS s'étaient partagé à égalité les quatre sièges. L'UDF avait essuyé une sévère défaite. Son porte-drapeau, le maire d'Orléans, M. Jacques Douffiagues (PR), avait dû céder sa place à M. Sueur, alors quasi inconnu, qui montait pour la première fois sur les planches électorales. Sauf catastrophe, elle aura, cette fois, sa revanche. A droite, l'union a en effet prévalu, sans conflit notoire. Le RPR se taille la part du lion. M. Xavier Deniau, député sortant, constamment réélu depuis 1962 dans la quatrième circonscription (Montargis), conduira la liste commune pour les législatives et M. Paul Masson, sénateur, ancien préfet de la région Centre, pilotera la liste régionale. Curieusement, lors de la constitution de ces listes, la compétition a d'ailleurs été moins vive entre les partis qu'au sein même de chacun d'eux. M. Jean-Pierre Charié, député RPR sortant de la troisième circonscription, qui figure en troisième position sur la liste, aspirait à la première place. Il a dû s'incliner devant M. Xavier Deniau, qui appartient à la vieille garde gaulliste. Le jeune député de Pithiviers, un des benjamins de l'Assemblée nationale, élu à contre-courant en juin 1981, n'a cessé de prendre de l'assurance et du galon au sein du RPR, dont il est le délégué national au commerce et à l'artisanat, ce qui excluait une opération de « parachutage » à ses dépens. *« Je préfère être troisième sur une liste d'union qu'en tête de liste RPR seule »,* affirme M. Charié, dont le « stoïcisme » sera peut-être récompensé ultérieurement.

La seconde place sur la liste ne pouvait pas ne pas revenir à M. Douffiagues, qui appartient à l'équipe dirigeante du Parti républicain et qui a organisé récemment le dernier congrès de ce parti à Orléans. *« Jacques Douffiagues a bien verrouillé l'UDF »,* dit-on ici. En effet, l'autre composante de l'UDF, la tendance centriste et radicale, pourtant bien ancrée dans la vie politique locale, est absente de la liste. Une autre personnalité du PR, M. Antoine Carré, médecin, conseiller général, maire de Saint-Jean-le-Blanc, se trouve en quatrième position. Le cinquième candidat est M. Xavier Deschamps, conseiller général, maire de Marcilly-en-Villette, un des responsables départementaux du RPR.

Pas de provocation

Chez les socialistes, la quasi-certitude de la réélection de M. Sueur, rocardien fidèle, promu récemment porte-parole de l'ancien ministre de l'agriculture, n'entraîne pas la démobilisation. Dans les couloirs de la fédération, boulevard Alexandre-Martin, à Orléans, le premier secrétaire, M. Rémy Blondel, s'exclame : *« Il faut profiter du travail de terrain de Jean-Pierre. »* L'objectif est d'assurer la réélection du second député socialiste sortant, M. Jean-Claude Portheault, qui conduira également la liste régionale en compagnie de M. Michel de La Fournière, conseiller général, ancien secrétaire national du PS, actuellement conseiller culturel à Alger. Les rares rumeurs de « parachutage » n'avaient pas été prises au sérieux. Dans une fédération qui a voté à 62 % Michel Rocard, avant le congrès de Toulouse, *« cela aurait été une provocation »,* assure un militant socialiste.

La réélection de M. Portheault dépend aussi du score des communistes, dont la liste sera menée par M. André Chêne, ancien député, conseiller général, maire de Fleury-les-Aubrais, un notable rond et jovial, dont les prestations sont rarement décevantes. Entre le PC et le PS, *« la liaison est interrompue »,* précise-t-on pudiquement au PS. En novembre dernier, à la suite de l'annonce de licenciements à l'usine Saint-Gobain de La Chapelle-Saint-Mesmin, M. Sueur a été séquestré plusieurs heures dans son bureau par des militants de la CGT et du PC. Le 12 janvier dernier, lors d'une élection cantonale partielle à Cléry-Saint-André, le candidat communiste a franchi difficilement la barre de 7 % des voix dans un canton où André Chêne frôlait encore en 1981 20 % des suffrages. Simple accident ?

RÉGIS GUYOTAT.

POLITIQUE

SITUATIONS 86

Dans le Var : des dissidents du Front national présentent des listes autonomes

De notre envoyé spécial

Toulon. – M. Bernard Mamy, ancien secrétaire départemental du Front national du Var, a annoncé, le mardi 21 janvier, à Ollioules, qu'il conduira des listes autonomes dans le département aux prochaines élections législatives et régionales. Démis de ses fonctions le 19 octobre dernier et remplacé par une proche de M. Jean-Marie Le Pen, Mme Yanne Piat, ancienne secrétaire départementale du FN des Landes, il figurait en troisième position sur la liste du Rassemblement national aux élections régionales. Dans un communiqué publié le 20 janvier, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front, avait prononcé son exclusion du parti en qualifiant son initiative de *« basse manœuvre politicienne »*.

La fédération du Front national du Var était en proie, depuis plusieurs mois, à de profondes divisions. Un groupe de militants du deuxième canton de Toulon était d'abord entré en rébellion ouverte contre M. Mamy, auquel ils reprochaient d'avoir fait échouer *« par ambition personnelle »* un accord possible avec les partis d'opposition pour le deuxième tour des élections cantonales.

La fronde s'était étendue à plusieurs autres sections du département et avait persisté après l'arrivée de Mme Piat, accusée comme son prédécesseur de faire preuve d'*« autoritarisme »*. Après la publication des listes pour les élections législatives et régionales, le 1er décembre, huit candidats en avaient aussitôt démissionné. De nouvelles listes, différentes et restées incomplètes, avaient été rendues publiques huit jours plus tard. Les dissidents se sont, en définitive, ralliés à leur ancien adversaire, M. Mamy, sous la bannière d'une nouvelle « Fédération nationaliste », intitulée FN Var, et soutenue par une association de circonstance, la « Ligue électorale, provençale et nationale », en abrégé LEPEN...

M. Mamy a expliqué qu'il avait été contraint d'engager une *« épreuve de force »* avec Mme Piat, *« une jeune poulette proche de Le Pen par l'aile et de Stirbois par la cuisse »* dont *« l'attitude personnelle a provoqué une situation de crise »*. Il lui a notamment reproché d'avoir *« viré la moitié du bureau »* et d'avoir élaboré des listes *« sans aucune concertation et sans aucun discernement politique »*. *« Nous sommes le Front national du Var*, a ajouté M. Mamy, *puisque nous représentons 90 % des anciens organes dirigeants de la Fédération. »* Il a également précisé que *« toutes ses démarches auprès des instances nationales du FN ont été vaines »*, tout en se défendant d'être *« antagoniste de Jean-Marie Le Pen »* il a, en revanche, mis en cause M. Stirbois, *« qui a une façon de diriger le Front national relevant du caporalisme prussien »*.

« Rejeter ces félons »

Parmi les colistiers de l'ancien secrétaire départemental du FN figurent une dizaine d'anciens candidats aux élections cantonales de mars 1985, pour la plupart anciens responsables de section. La deuxième place sur la liste des législatives est occupée par M. René Communal, président départemental du CNIP.

La liste des régionales ne comporte que seize noms, sur vingt et un (dans un ordre alphabétique), dont celui de M. Gérard Dryjard, ancien secrétaire départemental adjoint et ex-responsable de la section défense, protection, sécurité – un poste-clé dans l'organigramme du Front, – qui est également candidat en cinquième position sur la liste des législatives. Dans une lettre adressée aux militants (1), Mme Piat les a mis en garde contre les dissidents, *« qui sont des personnes dépitées et imbues d'elles-mêmes »* et *« qui vont se ridiculiser. Notre devoir de Français*, ajoute-t-elle, *est de rejeter ces félons »*.

Agé de cinquante-quatre ans, M. Mamy a été associé aux combats politiques de M. Le Pen dès les années 1950. Ancien membre des Jeunesses indépendantes et patriotes, puis de l'Union de la jeunesse française (jeunes de l'UDCA de Pierre Poujade), il a participé, en 1957, à la création du Front national combattant avant de se porter volontaire en Algérie puis de se joindre, à l'expiration de son engagement, aux artisans du 13 mai 1958.

Elu, en 1960, conseiller général d'Alger sur la liste de Pierre Lagaillarde, il a milité, après un exil de plus de trois ans en Italie, en Suisse et en Belgique, aux côtés de Me Jean-Louis Tixier-Vignancourt puis dans les rangs centristes. Adhérent du Front national en 1973, il s'était séparé de Le Pen en 1977, pour entrer au PR, qu'il a quitté en 1979, avant de revenir au Front national en 1981. Nommé secrétaire départemental du FN du Var en février 1984, il avait été candidat aux élections européennes puis aux élections cantonales dans le canton de Toulon V, où il avait obtenu au premier tour de scrutin 31,08 % des suffrages exprimés.

GUY PORTE.

(1) Avec près de mille cinq cents adhérents, la fédération du Front national du Var est l'une des plus importantes de France. Le Front national avait recueilli, dans le département, 19,96 % des voix aux européennes et 20,18 % aux cantonales.

Dans la région parisienne : M. Devaquet conduit la liste régionale du RPR

M. Alain Devaquet, ancien député, maire du XIe arrondissement, présentant la liste du RPR qu'il conduira à Paris pour le scrutin régional du 16 mars, a indiqué que sur 42 sièges à pourvoir elle comptait 24 élus dont 16 conseillers de Paris. Derrière M. Devaquet figurent immédiatement MM. Pierre-Charles Krieg, maire du IVe, et Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, qui ne briguent pas un nouveau mandat de député. Mme Jacqueline Nebout, présidente des clubs Unité radicale, conseiller de Paris, figure en septième position. Il y a également sur cette liste plusieurs universitaires dont Mme Nicole Catala, agrégée de droit, professeur à Paris-II, en quatrième position.

Pour M. Devaquet, la campagne régionale, qui concerne une population de dix millions d'habitants et un budget de 5 milliards de francs, doit *« s'insérer dans le débat national »*. Son programme prévoit de développer *« les politiques en gestation concernant les questions scolaires, scientifiques et de communication »*. Mais il insiste surtout sur le développement économique et les entreprises. Il prévoit le développement des logements (notamment par un *« déverrouillage contrôlé des contraintes liées aux POS »*), la modernisation des transports et de la communication électronique. Le programme propose une politique pour *« favoriser l'épanouissement des entreprises (...) et éviter les extensions et transferts en province »*. Il souhaite un aménagement des primes régionales pour la création des PME et pour les créations d'emplois.

POLITIQUE

SITUATIONS 86

TARN-ET-GARONNE : M. Hubert Gouze (PS) contre M. Jean-Michel Baylet (MRG)

M. Hubert Gouze, député socialiste de la Ire circonscription du Tarn-et-Garonne et maire de Montauban, a annoncé, le lundi 20 janvier, qu'il dirigera une liste socialiste aux élections législatives du 16 mars. M. Gouze s'oppose ainsi ouvertement à la décision des instances nationales du PS qui ont investi officiellement M. Jean-Michel Baylet (MRG), secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures.

Le désaccord politique persistant entre le PS et le MRG dans le département est à l'origine de cette fronde. Les socialistes du Tarn-et-Garonne reproche en particulier à M. Baylet de s'être compromis avec la droite pour obtenir, en avril 1985, la présidence du conseil général.

M. Robert Descazeaux, conseiller général de Saint-Nicolas-de-la-Grave, figurera en deuxième position sur la liste de M. Gouze. A la liste régionale PS-MRG régulièrement investie par ces deux formations, M. Gouze entend aussi opposer une liste alternative, conduite par M. Jean-Paul Nunzi, maire de Moissac.

M. Baylet estime de son côté qu'en *« divisant la gauche MM. Gouze et Nunzi prennent le risque très important de faire élire deux députés de droite »* (deux sièges sont à pourvoir dans le Tarn-et-Garonne le 16 mars prochain).

LE PS EXCLUT SES DISSIDENTS

Le bureau exécutif du Parti socialiste a exclu du PS, le mercredi 22 janvier, ceux de ses élus et responsables locaux qui persistent à former des listes dissidentes aux élections législatives. C'est le cas de la Mayenne (MM. André Pinçon, maire de Laval et Clande Leblanc, maire de Mayenne s'étaient opposés au parachutage de M. Jean-Paul Planchou), de la Haute-Savoie (M. Borel, maire d'Annemasse, s'opposait au parachutage de M. Dominique Strauss-Kahn) de Tarn-et-Garonne (M. Hubert Gouze, député, maire de Montauban, s'opposait à M. Jean-Marie Baylet, MRG, secrétaire d'Etat, tête de liste). Tous les colistiers membres du PS sont eux aussi exclus.

● *Haute-Savoie, les dissidents socialistes persistent.* — Les socialistes de Haute-Savoie iront en ordre dispersé aux élections législatives. L'exclusion du PS de M. Robert Borrel, maire d'Annemasse, prononcée le 22 janvier par le bureau exécutif de cette formation n'a pas entamé la détermination des dissidents opposés au parachutage de M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS. Les amis de M. Borrel affirment que celui-ci est soutenu *« par tous les élus qui comptent dans le département »* et notamment par trois conseillers généraux, anciens socialistes *« qui ont rompu en leur temps avec une fédération sectaire »*.

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Onze amendements de l'opposition sur l'aménagement du temps de travail

La droite sénatoriale et les syndicats ne peuvent avoir une position commune sur les conditions d'aménagement du temps de travail. Le projet qu'a adopté, le jeudi 23 janvier, la commission des affaires sociales du Sénat, en approuvant onze amendements au texte de l'Assemblée nationale, tourne le dos aux souhaits des syndicats, mais donne satisfaction aux demandes du patronat. Les sénateurs socialistes se sont abstenus ; les communistes ont voté contre.

Première modification importante, les articles rajoutés par les députés socialistes pour mettre fin à une évolution, récente, de jurisprudence de la Cour de cassation, qui étendait largement les possibilités de récupération d'heures non travaillées, sont supprimés. Deuxièmement,les accords permettant que, certaines semaines, la durée du travail puissent atteindre 44 heures, sans paiement d'heures supplémentaires, ne doivent plus obligatoirement comporter une réduction de la durée hebdomadaire moyenne du travail ; ils doivent simplement *« accorder aux salariés une compensation consistant en une réduction de la durée du travail effectif, ou en toute autre modalité laissée à l'appréciation des signataires de la convention ou de l'accord »*. Ainsi, plus question de réduction du contingent annuel d'heures suplémentaires de 130 à 80, plus question non plus d'un accroissement des repos compensateurs en cas de dépassement de ce contingent annuel d'heures supplémentaires.

Troisièmement, les possibilités d'aménagement du temps de travail seront aussi applicables aux salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat de travail temporaire. Enfin, si, un an après la promulgation de la loi, il n'y a pas eu d'accord de branche sur la fléxibilité, des accords d'entreprise seront possibles.

Pour expliquer la philosophie de cette nouvelle version, le rapporteur, M. Louis Boyer (RI, Isère) a déclaré qu'il voulait *« accorder la plus grande liberté possible aux partenaires sociaux dans les accords de modulation »*.

S'il y a *« collusion »* entre la droite et les communistes — comme le prétend le gouvernement, — elle ne peut porter que sur la procédure, pas sur le fond. La courte séance publique de jeudi l'a clairement montré. Les sénateurs du PC ont usé de quatre rappels au règlement pour confirmer leur détermination d'utiliser tous les moyens de procédure pour ralentir les débats et dénoncer vigoureusement le texte proposé par la majorité sénatoriale. Ils ont aussi déposé 398 amendements au projet du gouvernement, le règlement leur laissant la possibilité du multiplier les sous-amendements.

Cette séance a aussi confirmé la détérioration des rapports entre la droite sénatoriale et le gouvernement. M. Alain Poher, constatant que la commission n'avait pas achevé ses travaux, n'a pas ouvert la discussion malgré l'ordre du jour fixé par le gouvernement. Et comme de nombreux sénateurs voulaient répondre aux propos tenus le mardi 21 janvier par M. André Labarrère, et que celui-ci était absent, le président a souhaité qu'il soit présent à la prochaine séance, le mardi 28, déclarant même : *« Cette fois-ci, c'est moi qui le convoque. »*

Th. B.

● *« Ça va mieux, ça s'arrange »*, a déclaré, le mardi 21 janvier, le médiateur de la République, M. Robert Fabre, après avoir remis son sixième et dernier rapport annuel au président de la République. M. Fabre a indiqué qu'au cours de sa mission, sur 153 propositions de réformes soumises par ses services, 96 avaient été *« mises en œuvre par le gouvernement »*. En 1985, a-t-il dit, *« nous avons atteint un record »*, avec plus de 6400 dossiers traités et 9000 interventions des correspondants départementaux.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Oubli

LES hommes politiques ? Des marchands d'oubli. Ainsi les récentes embrassades publiques du président du RPR et du président de la constellation UDF : comment ne pas être pris de fou rire devant une scène si émouvante quand revient à l'esprit le jugement que portait, voilà cinq ans il est vrai, M. Jacques Chirac sur son pair : *« Je n'ai aucune estime pour M. Lecanuet. »*

Puis il a estimé, le temps passant, la sagesse venant, qu'il n'était pas d'autre moyen que de s'entendre avec celui-là précisément. De son côté, M. Lecanuet a jugé plus fructueux de pratiquer l'oubli des injures.

Oh ! ce n'est pas qu'il faille particulièrement jeter la pierre à M. Chirac. Même si, d'« appel des 43 » (présidentielle de 1974, pour scier la branche de M. Chaban-Delmas) en « vote personnel » (présidentielle de 1981, pour liquider M. Giscard d'Estaing), il a plus que d'autres suivi une politique d'aggiornamento de ses alliances et de ses convictions parfois difficile à comprendre.

L'amnésie a aussi les faveurs de l'autre camp. Qui ne connaît les faibles affinités de M. Mitterrand pour M. Marchais ? Cela n'empêcha pas le programme commun. Même si, durant les négociations préalables, le premier secrétaire du Parti socialiste donnait le plus clair de son temps à relever les bourdes grammaticales ou sémantiques du secrétaire général du Parti communiste. Il y a plus de patience qu'on ne croit chez M. Georges Marchais...

La politique des oublis (1) n'est pas le privilège de M. Chirac. Non plus que des hommes politiques contemporains en général. Lorsque Charles VII se réconcilie avec ses féodaux, lorsque Louis XIV absout Condé, lorsque Mohammed V, rétabli dans sa majesté de roi du Maroc, accorde l'aman au pacha de Marrakech, qui avait contribué à le faire déposer, il s'agit là aussi de réconciliations qui devaient à la raison plus qu'au cœur. Mais la politique n'est-elle pas l'art de la réconciliation, avant d'être celui de la conciliation ?

M. Chirac a donc d'illustres devanciers, de solennels précédents. Pourtant, à force d'agir de la sorte, il donne l'impression d'être sur ce terrain un précédent à lui tout seul. D'autant qu'il ajoute à ses hésitations stratégiques un goût de la prophétie préjudiciable à une image d'homme sérieux.

Nouvelle pythie sur un nouveau genre de trépied, le maire de Paris lance, de Nouvelle-Calédonie, à propos de la gauche fraîchement investie : *« L'expérience ne durera pas deux ans ! » L'« expérience » !* Le qualificatif était aimable, qui revenait à assimiler les 15 714 548 électeurs de M. Mitterrand le 10 mai 1981 à autant d'apprentis sorciers ou de citoyens insanes.

⁂

LA gauche n'était plus une manière d'envisager le gouvernement des hommes, c'était un jeu, une récréation entre deux moments consacrés aux études sérieuses, une expérience de « physique amusante » comme cela se pratiquait au dix-huitième siècle, à cela près qu'elle risquait d'être dangereuse et qu'il importait donc de l'étouffer le plus vite possible. Vivante. Quel flair ! Quelle prescience !

Divorcée de la droite, la France était privée du droit de convoler. Désobéissante, la France ne s'en est pas trouvée si mal. Il n'en faut pour preuve que le soin manifesté par toutes les nuances de la droite pour annoncer qu'il ne sera touché, la victoire venue, ni à ceci ni à cela. A force d'en rabattre sur la volonté de remettre en cause les décisions de la gauche, on finit par transformer une « plate-forme » en tabouret.

Il y eut bien d'autres propos en ce début du septennat de François Mitterrand, ne serait-ce que la rumeur sur son état de santé. Combien n'en rencontrait-on pas de ces hommes bien informés, ferrés à glace sur le sujet. Il était mourant, à l'agonie. L'Elysée était transformé en salle de réanimation. Des interlocuteurs vous donnaient gravement le nom exact du mal irrémédiable dont il était atteint, pas en latin, mais c'était tout juste ; le nom du praticien qui s'évertuait à gagner les jours après les jours ; le libellé des ordonnances ; l'établissement où il était soigné, la date de ses séjours. Il n'y manquait que la date de sa mort. Beaucoup concevaient du chagrin de cette incertitude.

Au moins ceux-là laissaient-ils la (mauvaise) nature faire son office. Moins pressés que d'autres qui, plus policés d'ordinaire, glapissaient dans les dîners en ville, avec des accents de kamikazes vissés sur leur fauteuil : *« Il faut l'abattre ! »*

OUI, ce fut aussi cela le décor verbal de l'entrée en fonctions de François Mitterrand. Il fallut bien se taire. Il n'était plus question de tirer argument d'un teint de cire, effectivement impressionnant, mais qui n'était que le propre de l'homme, le reflet du teint de Mendès, comme d'autres sont sanguins, ou de peau mate.

Le paradoxe de ce concert de malfaisants, c'est qu'il reposait sur un fond de vérité. Le président de la République fut malade peu après son arrivée à l'Elysée et en subit les effets durant dix-huit mois, étonné autant qu'inquiet de devoir recourir aux médecins, lui qui, jusqu'alors, n'avais jamais eu à s'en approcher. Le prétendu mourant recouvra pleine santé et chacun jugea bon d'oublier prédictions et affirmations. L'odieux le cédait au ridicule.

Car, quand on voit quelle énergie déploie aujourd'hui M. Mitterrand, comment ne pas sourire de la déconvenue de ceux qui s'imaginaient déjà tenant les cordons du poêle. Il est passé par ici, il repassera par là. De Baden-Baden à Lille, d'avion en hélicoptère, d'audience en entretien, de télévision en radio, de conseil européen en conseil des ministres, du tunnel sous la Manche aux envolées du Grand-Quevilly, la réduction du temps de travail ne s'applique visiblement pas au premier des Français.

Au Grand-Quevilly, ce furent pour François Mitterrand les retrouvailles avec soi-même, avec la politique comme il l'aime ; non pas froide et mesurée comme la pratique son premier ministre, mais faite de bras brandis, de poings serrés, de longues périodes, de mots lancés comme des fusées : la restauration de l'orateur et de la magie qu'il engendre, la restauration de la politique.

Le modèle de François Mitterrand, c'est évidemment Jaurès au meeting du Pré-Saint-Gervais, où une seule voix prend possession de toutes les oreilles, où s'adressant à tous il parle à chacun, où la politique redevient du théâtre pour cesser d'être du cinéma, où l'homme est là et non pas son image.

La querelle lui va bien. C'est son véritable univers ; plus peut-être que les rencontres diplomatiques où tout est mâché avant d'avoir été humé. Devenu président, c'est une partie de lui-même qui avait été amputée, puisqu'il n'était plus question de ferrailler. François Mitterrand ne pouvait rendre des coups qu'on ne lui donnait pas — ou qui étaient trop subalternes pour qu'il y répondît. Il se découvrit englué dans une fonction qu'il avait tant voulue.

La querelle, c'est sa vie. Comment en serait-il autrement ? Tout fut à conquérir, sans que jamais l'essentiel vînt du premier coup : l'évasion du prisonnier de guerre, le candidat à la présidence de la République, le Parti socialiste, sans oublier d'autres épisodes moins réjouissants. Comment les élections prochaines n'agiraient-elles pas sur lui comme un sérum de Bogomoletz, une fontaine de Jouvence ?

⁂

D'AILLEURS, si l'on écoutait plus souvent M. Louis Mermaz, fréquent écho préalable de son maître, nul n'aurait douté que M. Mitterrand se jetterait dans la mêlée. Il y a déjà quelques années que le président de l'Assemblée nationale avait prévenu : *« Le président sera tout entier engagé dans la bataille de 1986. »* Et comment !

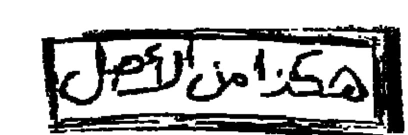
Il faut dire que M. Mitterrand est sans indulgence. Rien ne trouve grâce à ses yeux. Récemment encore, il déplorait que le gouvernement de M. Fabius ne s'engageât pas assez dans la campagne. Il jugeait pour ce qu'ils valent les placards du Parti socialiste clamant : *« Au secours ! la droite revient. »* Il est douteux qu'il change d'opinion avec la nouvelle série montrant un Lionel Jospin sinistre, façon « viens ici que je te repousse ». Il est vrai que d'une manière générale les affiches électorales ne risquent pas de rameuter grand monde, ni à droite ni à gauche. La « force tranquille » reste à battre...

En fait de bataille, l'actuel premier secrétaire du PS n'a pas encore compris le plan de son illustre prédécesseur. Pour M. Mitterrand, placer l'enjeu « pour ou contre le Parti socialiste », c'est évidemment aller au désastre. Au contraire, souligner ce qui a été fait, concrètement, par la gauche gouvernante, en demander quitus, et, de la sorte, obtenir le droit de continuer l'œuvre entreprise, c'est jouable. M. Mitterrand sait jouer, s'il y en avait d'assez fous pour l'avoir oublié.

⁂

De M. André Jallas, capitaine de corvette honoraire, demeurant à Saint-Etienne, cette lettre : *« Pour les magistrats de la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, le fait d'approuver la torture est tout au plus* « une opinion contestable ». *C'est ce qu'elle exprime dans ses attendus des arrêts réhabilitant M. Le Pen. Jusqu'ici aucun magistrat n'a osé se désolidariser de ceux qui ont ainsi jugé. Lorsque certains officiers de l'armée française pratiquaient la torture en Algérie,* d'autres, tel le général de Bollardière, en *désapprouvant de telles pratiques, ont sauvé l'honneur de l'armée. A moins que dans les jours qui viennent un magistrat courageux fasse entendre sa voix, pourra-t-on encore parler de l'honneur de la magistrature ? »*

(1) Et non pas des oublies, qui sont, au choix, des hosties non consacrées ou des pâtisseries.



société

LE CRIME DU BORDEAUX-VINTIMILLE DEVANT LES ASSISES DE TARN-ET-GARONNE

Et si l'on parlait un peu de la victime

Sous l'appellation de pièce à conviction une valise de carton bouilli éclatée est, au milieu du prétoire, l'incarnation de l'injustice.

De notre envoyé spécial

Montauban. – Depuis le matin, les experts-psychiatres, psychologues, enquêteurs de personnalité avaient, à la barre de la salle des assises de Tarn-et-Garonne, parlé durant cinq heures des accusés, rapporté ce que ceux-ci leur avaient confié, exposé les conclusions qu'ils en avaient tiré. Etat de démence ? Sûrement pas. Mais, dans le passé des uns et des autres, ils n'avaient pas moins découvert des indices de nature à expliquer leur comportement.

De Marc Béani, ils avaient dit qu'il leur était apparu *« d'un niveau intellectuel juste au-dessus de la débilité légère »*. Ils s'étaient attardés sur une maladie du sang qui, dès son enfance, avait fait de Xavier Blondel, le fils du quincaillier cossu, un être à part, condamné à se sentir en marge, à vivre replié sur lui-même. Bien sûr, ils avaient encore plus à dire d'Anselmo Elviro-Vidal, qui leur avait raconté sa vie de jeune Espagnol contraint de s'engager dans la légion de son pays par un père rigoriste, de la révolte du garçon porté, dès lors, à la contestation contre toute autorité. L'un d'eux avait eu cette phrase : *« En jetant du train Habib Grimzi, ne jetait-il pas une partie de lui-même qu'il ignore, mais qui lui faisait horreur ? »*

Et soudain, lorsque tout cela fut dit, redit, soumis aux feux croisés des questions, évidemment contraires, des parties civiles et de la défense, alors que la pendule marquait 16 heures, en ce jeudi 23 janvier, deuxième journée du procès, Anselmo Elviro-Vidal se dressa, et l'on entendit ceci : *« Voilà qu'il est maintenant 4 heures. Depuis ce matin, on nous raconte que nous sommes tous plus ou moins malades de la tête. Mais la victime ? Tout le monde l'a oubliée. Il faudrait, peut-être, quand même y penser un peu. »*

S'il cherchait un effet, il l'a obtenu. Pour sûr, on avait là, de mémoire de routier des audiences, du jamais vu, du jamais entendu. Ce qu'aurait pu dire normalement un avocat de la partie civile ou un représentant de l'accusation, c'était un accusé qui le lançait à une cour et à une salle qui en restèrent pantoises dans l'instant. Bien sûr, il restait à savoir si l'on devait voir là l'expression d'une sincérité ou l'habileté d'un comédien. Mais, après tout, Anselmo Elviro-Vidal n'avait-il pas déclaré la veille que, s'il refusait l'accusation de racisme, il n'en avait pas moins commis *« un crime imbécile et dégueulasse »*, pour lequel il demandait que lui soit infligée la plus extrême sévérité judiciaire ?

Affrontement sans merci

Du même coup, il est dans ce procès celui qui dérange et qui se pose en trublion. Il porte ainsi l'attention du côté des parties civiles, on l'a fort bien compris. Comment faire entrer un tel personnage dans le schéma d'un racisme anti-arabe bête et méchant ? Et comment y faire entrer, avec lui, les deux autres qui, pour avoir moins de relief, n'apparaissent pas non plus aussi simples qu'on aurait pu le penser ? C'est ce qui explique cette confrontation permanente et rude entre la défense et les parties civiles.

Les avocats de la défense n'entendent pas contester que leurs clients aient été par nature chargés de violence. Mais il leur semble que cette violence était sans *a priori*, qu'elle aurait pu s'exercer contre n'importe qui, et que ce n'est pas la qualité d'Algérien de Habib Grimzi qui les motiva. A l'autre bord, tout au contraire, on soutient que le malheureux Grimzi fut, et ne put être victime qu'en raison de sa nationalité. Pour le démontrer, les parties civiles, que se soit le bâtonnier Pierre Souquières, qui est là pour les parents du mort, spectateurs émouvants dans leur silence, ou les cinq associations qui sont intervenues par la voix de leurs conseils : le MRAP, la LICRA, la Ligue des droits de l'homme, l'association France-Algérie et l'association Solidarité aux travailleurs immigrés manifestent une vigilance de tous les instants. Cela ne va pas sans éclats, et si l'on ne peut dire en faveur de qui tournera cet affrontement auquel refuse ostensiblement de se mêler l'avocat général M. Louis Brignol, force est de constater qu'il est sans merci.

Autant, au récent procès de Roger Knobelspiess, les parties civiles avaient affiché une discrétion exceptionnelle, autant à celui-ci elles occupent le terrain avec une ardeur et même une passion que ne commande pas forcément la nécessité. Car les faits sont là. Avec eux, le dossier terrible, accablant, qui en est résulté. Mais peut-être ce combat des parties civiles a-t-il pour objet d'obtenir un arrêt qui ne distingue pas entre les accusés et refuse à tous la moindre circonstance atténuante. Elles pourraient y voir alors la sanction d'un crime symbolisant ce *« racisme à l'état brut »* qu'elles ont déjà dénoncé.

Un crime contre l'intelligence

Un court dialogue, à ce sujet, mérite d'être rapporté. Avocat d'Anselmo Elviro-Vidal, le plus compromis en tout état de cause, Mᵉ Georges Catala avait posé à l'un des psychiatres cette simple question : *« Est-ce que des idées stupides, des amalgames sommaires, des crimes contre l'intelligence peuvent être mieux retenus par des esprits désarmés que par des esprits sains ? »*

L'expert avait rétorqué : *« Je ne répondrai pas à cette question qui n'entre pas dans le cadre de ma mission. »*

Sur quoi Mᵉ Roland Rappaport, avocat du MRAP, avait pris le relais : *« Mais puisque la question vous est posée à l'audience, il faudrait que vous y répondiez. Puisque, selon vous, il y a une relation entre la violence potentielle des accusés et les actes qu'ils ont commis, cela pouvait-il aller jusqu'à s'attaquer à un Arabe considéré comme tel ?*

– Je réponds, non, dit l'expert.

– Tout de même, insista Mᵉ Rappaport, *un crime sur la personne d'un citoyen algérien n'est pas un acte ordinaire. »*

Ici, le président Jean Vuillemin intervint : *« L'acte qui est soumis à la cour d'assises,* rappela-t-il, *est, juridiquement, un meutre et rien d'autre.*

– Assurément, Monsieur le Président, reprit Mᵉ Rappaport, *mais puisque les associations que nous représentons, et qui ont pour objet de lutter contre le racisme, sont autorisées par la loi du 3 janvier 1985 à intervenir dans cette affaire, c'est tout de même qu'il ne s'agit pas d'un meurtre comme un autre.*

– Je pense que vous faites là un amalgame. La nationalité de la victime n'est pas considérée par la loi comme une circonstance aggravante. »

Il reste, tout de même, que des propos ont été entendus, que viendront confirmer des témoins, qui font apparaître que le trio des postulants légionnaires du Bordeaux-Vintimille ont bien parlé d'Arabes et d'Algériens dans ce wagon 113, avant que ne commence le drame.

Comment oublier aussi ce qui a été dit de Habib Grimzi (1) par ceux qui l'ont connu ? Anselmo Elviro-Vidal voulait que l'on en parle. Cela a été fait. Ce fut simple, émouvant. Ceux qui déposaient étaient des hommes et une femme qui le rencontrèrent un peu par hasard et, tout de suite, éprouvèrent pour lui un attachement.

Que dit, par exemple, le vieux M. Joseph Rodriguez, un pied-noir rapatrié d'Oran ? Il se baladait dans Bordeaux, qui est aujourd'hui sa ville. Il a vu ce jeune homme au détour d'une rue, à la recherche d'un hôtel. Il lui a parlé, pensant qu'il pouvait lui être utile. Lui aussi était d'Oran. Ce fut un peu comme des retrouvailles, une occasion de « parler du pays ». M. Rodriguez conduisit Grimzi à un hôtel, l'invita à dîner chez lui. Le jeune homme lui raconta qu'il venait en France pour la première fois, qu'il avait dans cette région de Bordeaux une correspondante, Florence Dupuy, et qu'il venait pour la rencontrer. Et Mˡˡᵉ Florence Dupuy a raconté, elle aussi : *« On se connaissait par lettres. On s'écrivait depuis longtemps déjà, deux fois par semaine. Quand il est venu, on a beaucoup discuté des problèmes des jeunes, d'un peu de tout. »*

Habib Grimzi, secrètement, avait sans doute rêvé d'une union. Il se trouve que Florence avait un fiancé. Il n'en garda pas d'amertume. C'est encore un pilote de ligne, M. Xavier Lacroix, qui, se trouvant à Bordeaux entre deux vols, le 12 novembre 1983, aperçut place des Quinconces, ce garçon qui lui demanda de bien vouloir le photographier devant la colonne des Girondins. Après quoi, ils allèrent bavarder jusqu'à 8 heures du soir, dans un café. Habib se confia de nouveau, exposa son désir de revenir en France, un pays qui lui paraissait être le modèle d'un style de vie.

Aujourd'hui, dans la salle des assises de Tarn-et-Garonne, à Montauban, Habib Grimzi, c'est une valise de carton bouilli éclatée, retrouvée sur le ballast à 2 kilomètres de son cadavre, et dans laquelle il rapportait au pays de modestes objets dont il avait établi la liste avec soin. Sous l'appellation de pièce à conviction, elle en dit plus que personne ne pourra jamais en dire. Elle est simplement au milieu de ce prétoire l'incarnation de l'injustice, à en pleurer.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) *Le Monde* du 19 novembre 1983 a publié une enquête de Danielle Rouard en Algérie sur la famille et les amis de Habib Grimzi.

La catastrophe de Beaune

L'AVOCAT GÉNÉRAL DEMANDE A LA COUR D'APPEL DE DIJON D'AGGRAVER LES PEINES

Sur appel du procureur général de Dijon et de l'Association des familles des victimes de la catastrophe routière de Beaune (1), Jean Bouttaz, le transporteur, et Antoine Alu, chauffeur de l'un des cars impliqués dans l'accident, ont comparu de nouveau les 22 et 23 janvier devant la cour d'appel de Dijon.

L'avocat général, Mᵐᵉ Renée Morin, a demandé que les peines prononcées le 28 juin 1985 par le tribunal correctionnel de cette même ville soient *« sensiblement augmentées »*. La cour d'appel rendra son arrêt le vendredi 7 mars.

En première instance, Antoine Alu avait été condamné à six mois de prison avec sursis, des amendes d'un total de 2 300 francs et une suspension d'un an, dont huit mois avec sursis, du permis de conduire. Antoine Bouttaz avait été condamné à un an de prison avec sursis et 25 000 francs d'amende. A l'époque, le substitut, M. Bernard Gauthier, avait réclamé le maximum. Le tribunal ne l'avait pas suivi, estimant que *« le caractère dramatique des conséquences de l'accident était sans commune mesure avec la gravité objective des fautes respectives des prévenus »*.

(1) Cinquante-trois personnes, dont quarante-six enfants, avaient été tuées lors de l'accident sur l'autoroute A-6, le 31 juillet 1982.

A Paris

UN INSPECTEUR DE POLICE EST ÉCROUÉ POUR PARTICIPATION A DEUX HOLD-UP

Un inspecteur de la brigade de recherches et d'interventions, M. Dominique Loiseau, trente-quatre ans, a été arrêté à Paris, inculpé et écroué pour avoir participé à deux hold-up en 1984 et 1985 dans la banlieue parisienne.

M. Loiseau a été déféré dans la soirée du jeudi 23 janvier au parquet de Paris, au terme d'une enquête menée par l'IGS (Inspection générale des services). Conduit devant M. Gilles Rivière, juge d'instruction chargé de plusieurs informations visant d'autres policiers, M. Loiseau a été inculpé d'*« association de malfaiteurs, vols à main armée, vols avec effraction de nuit en réunion, complicité et recel de vols aggravés »*. Il a été placé sous mandat de dépôt à la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines).

Selon l'enquête de l'IGS, M. Loiseau a commis deux hold-up en association avec certains policiers déjà écroués et des malfaiteurs. L'inculpé conteste les faits qui lui sont repprochés.

La lutte contre la drogue

LES BIENS DES TRAFIQUANTS POURRONT ÊTRE SAISIS

Le *Journal officiel* vient de publier une loi qui fait notamment obligation de saisir les biens des trafiquants de drogue et qui organise la comparution immédiate des revendeurs de drogue. Cette loi du 17 janvier, portant diverses dispositions d'ordre social, permettra de lutter de façon plus efficace contre les formes les plus graves de trafic de stupéfiants et d'alléger la procédure pour les revendeurs de drogue.

Pour les trafiquants, il est prescrit qu'en cas de condamnation *« seront saisis et confisqués les installations, matériels et tous biens mobiliers ayant servi, directement ou indirectement, à la commission de l'infraction ainsi que tout produit provenant de celle-ci, à quelque personne qu'ils appartiennent à moins que les propriétaires n'établissent leur bonne foi »*.

Cet article, explique-t-on à la mission interministérielle de lutte contre la drogue, introduit dans le droit français des possibilités – comparables à celles du droit américain – de confisquer les avoirs financiers des trafiquants.

Pour les revendeurs, il est indiqué que *« seront punis d'un an à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 5 000 à 500 000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, ceux qui auront cédé ou offert des stupéfiants à une personne en vue de sa consommation personnelle »*. Les personnes poursuivies, précise la loi, si elles sont traduites selon la procédure de comparution immédiate (le flagrant délit), pourront faire l'objet d'une enquête de personnalité ordonnée par le tribunal.

FAITS DIVERS

Dans les Yvelines

UNE FILLETTE VIOLÉE ET ASSASSINÉE

Une fillette, âgée de douze ans, Diarry Sakho, d'origine sénégalaise, a été violée et étranglée dans l'après-midi du jeudi 23 janvier, à son domicile de Mantes-la-Jolie (Yvelines) par deux inconnus qui ont réussi à prendre la fuite.

Mᵐᵉ Sakho, trente ans, avait laissé sa fille le temps de faire quelques courses et d'aller chercher ses quatre autres enfants âgés de trois à dix ans à l'école. Quand elle est rentrée chez elle vers 15 heures, dans son pavillon à l'entrée du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, la porte était entrouverte, et deux individus se trouvaient dans la chambre de la fillette, allongée sur le lit à demi-nue et couverte de sang.

Les deux hommes qui, selon Mᵐᵉ Shakho, étaient « arabes » l'ont baillonnée et ligotée avant de prendre la fuite.

EN BREF

● *Fichiers d'Interpol : première réunion de la commission de contrôle.* – La commission de contrôle des fichiers d'Interpol s'est réunie pour la première fois, les 20 et 21 janvier, au siège de l'organisation, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Au cours de sa réunion de travail, la commission de contrôle des fichiers a procédé à une vérification demandée par un particulier. La commission – dont la création est prévue dans l'accord de siège entre Interpol et la France adopté au Parlement en février 1984 – doit notamment exercer un contrôle général sur les fichiers d'Interpol (finalités, exactitude et durée de conservation des informations personnelles) et vérifier, à la demande des ressortissants de pays membres de l'organisation, que les informations à caractère personnel éventuellement détenues par Interpol à leur sujet répondent aux critères définis par ses statuts.

● *Le commandant Beau va déposer un recours auprès du ministre de la défense.* – Le commandant de gendarmerie, Jean-Michel Beau, qui a reçu un blâme à la suite de ses déclarations à la presse sur l'affaire des Irlandais de Vincennes (*le Monde* du 24 janvier) va déposer un recours au ministre de la défense, a indiqué son avocat, Mᵉ Lemaire.

« Le commandant Beau est un citoyen libre qui a la possibilité de s'exprimer surtout que s'expriment sur les moyens de sa défense. Il ne livre pas de secrets militaires ou de défense », a estimé l'avocat. *« C'est assez extraordinaire qu'on lui refuse le droit de parler, c'est un homme inculpé et il a le droit de se défendre »*, a ajouté Mᵉ Lemaire.

RELIGION

Le baptême à quinze ans

Le mercredi 22 janvier a eu lieu à Paris la troisième et dernière journée d'un colloque national — sans précédent — de tous les mouvements catholiques de jeunes. Cette rencontre, à l'initiative des dix évêques de la commission enfance-jeunesse, avait commencé les 19 et 20 décembre dernier. Le débat a porté sur *« les difficultés et les chances de l'évangélisation des jeunes aujourd'hui »*.

Ce n'est pas une génération, mais deux que l'Eglise catholique a perdues dans les années 1968-1970. Les jeunes de cette époque tourbillonnaire, dont la pratique religieuse avait massivement faibli, sont devenus des parents. Ils sont de moins en moins nombreux à faire baptiser leurs enfants et se montrent peu préoccupés de l'éducation religieuse de ceux-ci.

En 1968, 82 enfants sur 100 nés dans l'année ont été baptisés. En 1972, ils étaient 76 %, et en 1979 — derniers chiffres connus — 67 %. Le baptême a de beaux restes, mais la chute est quand même sensible. Le rapport entre le nombre des enfants baptisés et celui des inscriptions au catéchisme du primaire n'est pas mesuré, mais les spécialistes parlent d'une véritable *« hémorragie »*, surtout dans les grandes villes.

L'observation est la même pour la « profession de foi », la communion solennelle d'antan : jusqu'à disparaître en certaines paroisses, elle n'a guère été encouragée ces dernières années. Au grand dam des commerçants, le prestige de l'aube blanche ou la pression de la grand-mère ne jouent plus leur rôle.

Est-il enfin besoin d'insister sur la désertion par les jeunes des assemblées du dimanche ? Toutes les catégories d'âge sont atteintes par la baisse de la pratique de la messe, mais spécialement les moins de vingt-quatre ans : dans un sondage de *la Vie* d'octobre 1984, 10 % se définissaient comme *« pratiquants réguliers »*, mais 4 % seulement, selon une autre enquête un peu plus ancienne du *Pèlerin* (novembre 1981), allaient chaque dimanche à la messe.

Au-delà des généralités sur la « privatisation » du comportement religieux des jeunes, sur leur rejet de l'Eglise, de ses traditions et de sa morale, la première cassure est bien dans cette désaffection pour des sacrements qui non seulement sont les étapes traditionnelles du parcours chrétien, mais correspondent aussi à des rites d'initiation et de passage dans la société.

Le phénomène le plus récent n'est cependant pas là. De même que l'entrée dans la vie active est retardée, de même la pratique religieuse des jeunes, quand elle résiste, est elle-même de plus en plus décalée dans le temps.

Des études réalisées dans certains diocèses par le Centre national de pastorale liturgique indiquent par exemple une lente mais réelle progression des baptêmes scolaires ou adolescents, c'est-à-dire du nombre d'enfants ou de jeunes qui se font baptiser pendant la durée du catéchisme (sept-douze ans) dans les écoles catholiques, dans les mouvements et les aumôneries de lycée ou de collège. Ce phénomène trouve son prolongement dans l'augmentation du nombre des baptêmes d'adultes (1).

De même, l'âge de la confirmation, qui autrefois intervenait peu avant ou peu après la communion — *« à l'âge de raison »*, dit le code de droit canonique, — est retardé. Au cours de leur dernière assemblée plénière de Lourdes, en octobre 1985, les évêques l'ont fixé à entre douze et dix-huit ans. Mieux préparé et mieux compris comme une sorte d'affirmation de la foi à un âge plus mûr, ce sacrement connaîtrait d'ailleurs un certain regain.

> *Les parents catholiques sont moins nombreux à faire baptiser leurs enfants. A l'adolescence, ceux-ci se retrouvent dans une situation de catéchumènes.*

Les animateurs d'aumônerie, enfin, constatent qu'ils touchent plus d'adolescents du second cycle, amenés par des « copains » (plus que par leurs parents), que de jeunes venus dès la sixième, pour qui l'aumônerie est une sorte de prolongation de la catéchèse primaire.

Ces quelques indices sont significatifs d'un bouleversement des étapes initiatrices de la vie chrétienne, qui n'en est encore qu'à ses débuts. Cette initiation dépend autant des copains et des laïcs (qui préparent aux sacrements, animent les aumôneries) que de parents moins motivés et de prêtres moins nombreux. Elle est naturellement le fruit d'une situation subie plus que d'une démarche volontaire et organisée.

Les modes de transmission de la foi et des connaissances religieuses ont beaucoup changé : les parents, les grands-parents, le clergé, n'ont plus depuis longtemps le monopole de cette éducation. L'expérience et le témoignage de vie comptent plus que le savoir et l'acquis catéchétiques et, à ce point de vue, dom Helder Camara, Mgr Romero, Lech Walesa ou Mère Teresa font déjà partie de la nouvelle Histoire sainte. La recherche spirituelle dame le pion à l'engagement militant dans les structures d'Eglise.

Un regard extérieur sur la foi

La foi des jeunes se modèle aujourd'hui, non plus en connivence ou en confrontation avec un monde de croyances ou d'incroyances organisées, mais face aux *« non-questions de l'indifférence »*, face à *« l'édredon du scepticisme mou et généralisé »*, dit Guy Lescanne, prêtre et sociologue, auteur d'une enquête en cours sur le comportement des jeunes de quinze à dix-neuf ans (2).

Pour eux, toutes les religions et les convictions se valent. Ils ont un regard *« extérieur »* sur la foi, et plus encore sur les Eglises, comme ils l'ont sur la politique. Devant l'*« inflation des possibles théoriques »* (orientation scolaire, loisirs, voyages, médias) et la *« réduction des possibles pratiques »* (débouchés, moyens matériels ou financiers), leur comportement est dominé par l'impuissance et l'attentisme. Seules comptent encore les valeurs du temps présent. Le passé est effacé, l'avenir appréhendé, au bénéfice du ponctuel et de l'immédiat.

Le christianisme, qui est mémoire vivante d'un homme, adhésion à l'histoire d'un peuple, avenir ouvert sur un salut personnel, attire moins que le « religieux » au sens large, à la fois sentiment diffus et réponse concrète, momentanée, à une attente individuelle ou collective. On ne s'étonnera plus du succès populaire de certaines recherches ou manifestations spirituelles, hâtivement confondues ces dernières années avec un *« retour de Dieu »* chez les jeunes, dont les formes bâtardes et perverses sont l'ésotérisme, le spiritisme ou le sectarisme.

« Les jeunes veulent vivre leur foi au Christ, écrit Michel Dubost (3), *d'une manière qui les nourrisse affectivement, qui leur donne une identité, qui les ouvre au monde, qui les soutienne dans leur désir de défendre l'homme »* : à elle seule, cette citation a valeur de programme.

La voie est déjà ouverte aux groupes de prière, aux rassemblements d'un jour, aux célébrations spontanées et festives, aux actions concrètes et limitées dans le domaine social et humanitaire. Les aumôneries ou mouvements de jeunes devront de plus en plus prendre en compte cette triple demande spirituelle, émotive et socio-caritative.

Mais c'est la dimension catéchuménale — c'est-à-dire la formation chrétienne précédant le baptême — qui est appelée à devenir prioritaire. Dans certains endroits proches des milieux populaires, elle occupe déjà tout le temps des éducateurs. Le savoir religieux des jeunes est restreint. Beaucoup ne connaissent rien de la vie du Christ ou des Eglises. Ils n'ont pour seules images initiatrices que celle d'un calvaire sur un chemin de campagne ou l'affiche d'un *Jésus* de Zeffirelli ou d'Hossein.

L'Eglise doit remonter les barreaux de l'échelle : hier, la vie chrétienne commençait à l'église paroissiale par le baptême demandé par les parents, se poursuivait au catéchisme du curé et se terminait — souvent — à la confirmation et à la communion. Aujourd'hui, elle démarre dans les lieux de vie et de rassemblement des jeunes. Elle se prolonge par un enseignement pratique, que donnent des animateurs prêtres et laïcs. Elle se terminera — peut-être — par un baptême...

HENRI TINCQ.

(1) *La Maison-Dieu*, revue du CNPL, Julien Potel et Odette Sarda, n° 152, quatrième trimestre 1982.

(2) Enquête qualitative menée en 1985 à partir d'une quarantaine d'entretiens non directifs sur toute la France, dont les résultats complets sont encore à paraître.

(3) *Eglise, la jeunesse se renouvelle*, Père Michel Dubost, directeur des aumôneries de l'enseignement public de Paris. Novembre 1985, Fayard, 168 p., 65 F.

A signaler aussi *Aspirations religieuses des jeunes lycéens*, enquête de trois universitaires réalisée dans le cadre de l'université catholique d'Angers. *L'Harmattan*, octobre 1985, 172 p., 80 F.

Les quatre jours de Jean-Paul II dans la région Rhône -Alpes

Le programme de la visite du pape dans la région Rhônes-Alpes, les 4, 5, 6 et 7 octobre prochain, est désormais fixé. Après son arrivée à l'aéroport de Lyon-Bron, le samedi 4 octobre, en début d'après-midi, Jean-Paul II présidera à Eurexpo (foire-exposition à Chassieu) un rassemblement eucharistique. Trois cent mille personnes sont attendues.

Au stade Gerland, il animera, dans la soirée du samedi, un grande rencontre de jeunes. C'est le Père Emmanuel Payen, directeur de Radio-Fourvière, qui est chargé de l'organisation de cette soirée.

Le dimanche 5 octobre, le pape se rendra à la communauté œcuménique de Taizé (Saône-et-Loire) où il sera accueilli, à 9 heures, par Frère Roger, puis à Paray-le-Monial, en Saône-et-Loire, pour une célébration eucharistique dans la cité vouée à Sainte-Marguerite-Marie. Dans l'après-midi, il reviendra à Lyon, visitera la chapelle du Prado (le Père Chevrier, fondateur, devait être béatifié), les facultés catholiques, place Bellecour, rencontrera des malades et des handicapés à la primatiale Saint-Jean. A Notre-Dame de Fourvière, en fin de journée, il recevra les religieuses et religieux du diocèse de Lyon.

La journée du lundi 6 octobre sera consacrée aux prêtres, à Ars (Ain), où Jean-Marie Vianney exerça son ministère. Le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, souhaite en faire une journée de retraite spirituelle, d'abord destinée à tous les séminaristes de France. Prêtres et diacres seront également invités, en nombre limité (environ cinq mille) compte tenu de la capacité d'accueil de la ville d'Ars. Cette journée sera organisée par la communauté charismatique du Chemin-Neuf. Le pape rencontrera, dimanche soir, au séminaire de Saint-Irénée à Francheville, les évêques de France.

Mardi matin 7 octobre, enfin, il se rendra à Annecy, où il présidera un rassemblement eucharistique avant de regagner Rome dans l'après-midi.

LOISIRS

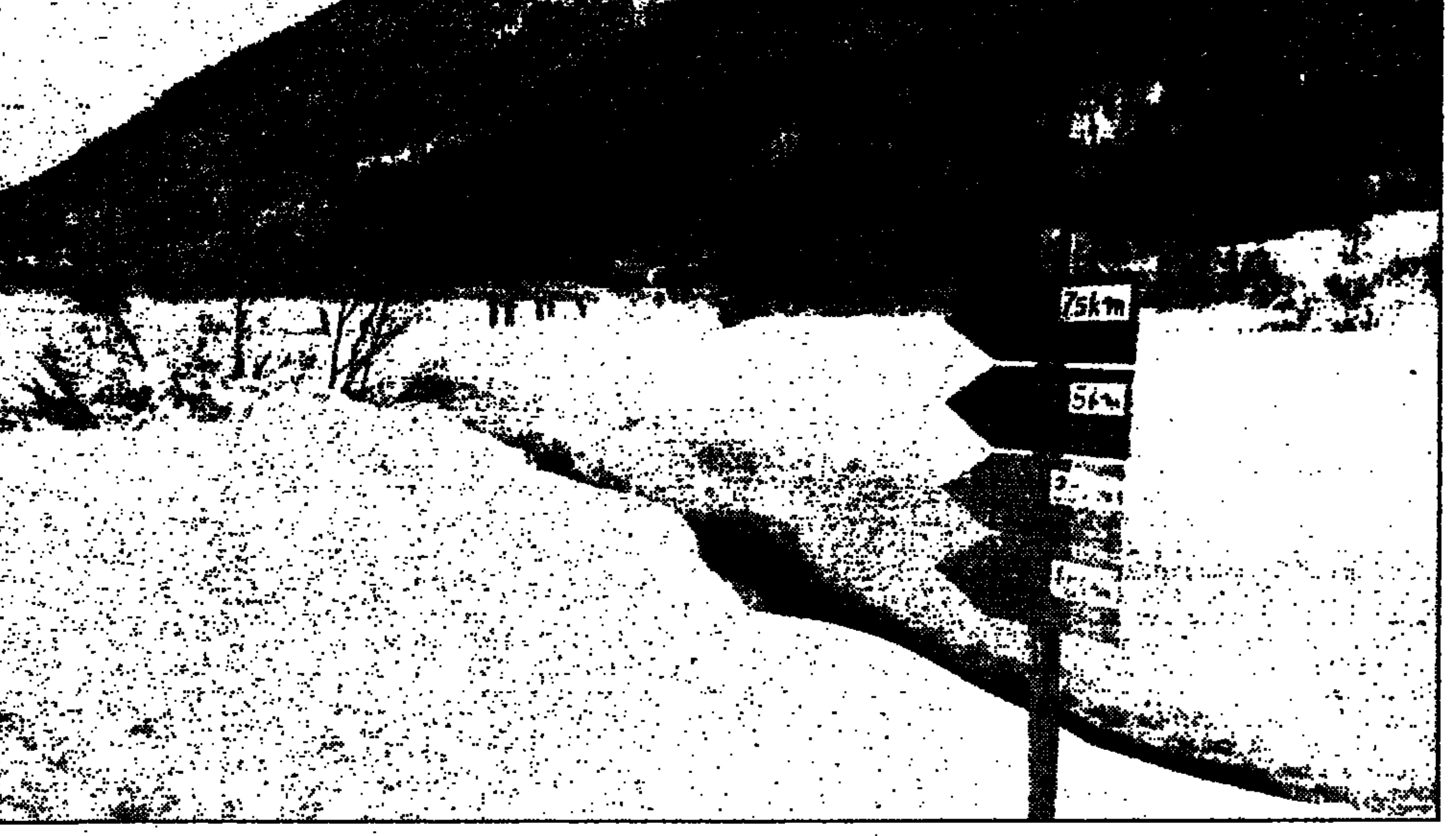
Ski sans fart

Dans le Jura, sur les traces des anciens explorateurs polaires.

EN plein taillis sur le versant d'une crête. Les skis de fond, étroits, s'enfoncent dans la neige fraîche. Les spatules se faufilent entre les arbustes. Un pas en avant, un pas en escalier : quel plaisir d'ouvrir sa voie en terrain sauvage, mais quelle fatigue aussi ! La combe est là ! Instant de jouissance suprême. Plaisir absolu de contempler un paysage correspondant en tout point à ce que l'on a imaginé en regardant la carte. Après cette progression ingrate en sous-bois et en montée, une véritable voie royale où les fondeurs s'élancent sur la croûte de neige durcie, absolument vierge de toute trace.

Cette combe est notre royaume parce que personne n'y est venu depuis longtemps et, surtout, parce que nous l'avons découverte nous-mêmes, à la carte et à la boussole, sans suivre aucune piste damée et fléchée de vert, de rouge ou de noir.

Simple mais vrai plaisir d'utiliser le ski de fond comme moyen de déplacement et de découverte d'une région. Un retour aux origines, en quelque sorte. On établit ses pénates à la ferme du Retord, refuge situé en plein milieu d'un plateau désertique, dans le sud du Jura. Le ski, moyen de déplacement ? On le comprend dès la descente de l'autobus, au centre UCPA des Plans-d'Hotonne, quand il faut sangler sur le sac à dos miches de pain, viande et conserves. Le Retord n'est accessible, en effet, qu'à skis ou à moto-neige.


P. MICHAUD/RAPHO

Et à quel prix ! Les pistes damées de la station vite disparues, il faut se relayer pour faire la trace. Le sac à dos surchargé modifie les réflexes des skieurs peu habitués au portage. Il tire sur les épaules et gêne la respiration : bonne occasion d'apprendre à régler au petit poil bretelles, courroies de charge et autres ceintures, d'autant que ces pains qui nous déséquilibrent, ce sont les tartines de nos futures retours de balades. Là-haut, on retrouve le rythme de vie de ceux que la neige isole. A la fois impressionnant et délicieusement confortable.

Topographie, carte d'état-major, azimut, courbes de niveau : des termes arides comme des théorèmes, sinistres comme la trigonométrie. Mais quand, à la fin du petit déjeuner, on écarte les bols pour déplier, sur la grande table de ferme, une carte au 1/25 000, c'est autre chose. Les ampoules clignotent au gré des fantaisies du groupe électrogène, tandis que sur les taches vertes et blanches de la carte un doigt suit un itinéraire de rêve. « *Ici, la vallée est superbe. Vous allez la suivre, et au moment d'entrer de nouveau dans le bois vous prendrez sur la droite : attention à la descente ! regardez comme les courbes de niveau sont serrées...* »

Peu à peu, on apprend à utiliser une carte : en rêvant sur un itinéraire, tout en se versant un rab de café. Sur le terrain, on découvrira en prime la magie de la boussole. Comment atteindre cette clairière en pleine forêt, sans le moindre chemin d'accès ? Un angle relevé sur la carte, à l'aide de la boussole-rapporteur, une direction suivie en se fixant aveuglément à l'aiguille rouge qui s'obstine à pointer vers le nord... et voici la clairière ! Ce n'est pas tout à fait aussi simple, bien sûr, mais on apprend vite. Ensuite, plus rien n'est impossible.

Chaque matin, on s'adonne à la cérémonie du fartage, en découvrant ainsi qu'ausculter la neige est encore une autre façon de sentir le pays. Il ne reste plus qu'à jeter, au fond du sac à dos, un quignon de pain et un quartier de fromage, une gourde et une petite trousse de réparation. En route !

Premiers plaisirs de découvrir, dans l'enchaînement mécanique du pas alternatif, la précision de la carte : ce petit rectangle noir, c'est une maison, et cette maison, la voici. Et puis, dévorés skis aux pieds, la tome et le pain de campagne prennent un goût particulier.

En quelques jours, on assimile la technique des vrais coureurs des bois. Il ne reste plus alors qu'à tester ses connaissances toutes neuves à l'occasion d'un raid. Un raid, c'est d'abord une montagne de matériel à caser dans les sacs. Pour chacun, le sac de couchage et son sursac, avec le tapis mousse pour s'isoler du froid qui monte du sol. Puis les vêtements de rechange pour le bivouac, la lampe frontale et la couverture de survie. Il faudra encore glisser la nourriture pour deux jours, les trousses de réparation et de pharmacie, les cordes, les pelles à neige et... le traîneau de secours. L'affaire serait-elle dangereuse ? Pas vraiment, mais le raid s'effectue dans une zone véritablement isolée, à plusieurs heures de route d'une chenillette.

Dormir sous un igloo

Des conditions qui expliquent également que l'on dorme sous un igloo. Non par masochisme, mais pour savoir faire face à une situation tout à fait possible quand on se balade en zone sauvage. Imaginez le scénario : tempête de neige avec de la poudreuse mal skiable, brouillard subit limitant la visibilité à quelques mètres et rendant l'orientation difficile.

La nuit approche avec, en perspective, une température de 15° en dessous de zéro. De quoi donner quelques frissons quand on ignore que, dans un igloo, on maintient sans peine une température de + 5°. Reste à le construire...

Pour ce faire, les uns découpent des briques dans de la neige tassée et montent un dôme en spirale, tandis que d'autres soutiennent de l'intérieur jusqu'à la pose de la clé de voûte. Une fois l'igloo monté, on perce à sa base une porte, le plus étroite possible, et on la prolonge par un tunnel en chicane, de la longueur d'une personne couchée. De la finition intérieure dépendra le confort de la nuit. Il faut donc lisser parfaitement la paroi afin d'éviter que des gouttes de neige fondue ne tombent sur les dormeurs. Sans oublier de creuser à ses pieds une « fosse à air froid » où se confinera le courant venu de l'extérieur... Sincèrement, cette nuit-là, nous avons bien dormi !

DOMINIQUE LE BRUN.

● Le stage décrit ici est proposé par l'UCPA, sous l'appellation plus générale de « Ski nordique à la ferme du Retord ». Renseignements : UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : (1) 43-36-05-20.

Pistes ardéchoises

Pour prendre l'air de « La Burle ».

L'ARDÈCHE et son haut plateau symbolisent à la perfection ce que le ski de fond a pu apporter de revitalisation dans des villages voués à une ramollissante hibernation. En 1969, on ne trouvait qu'un seul foyer dans le département. On en recense aujourd'hui une vingtaine. Ce développement ne s'est pas fait sans éclats de voix, parfois, quand il a pu heurter des habitudes séculaires, mais il a réussi à tracer son sillon malgré des pesanteurs.

« *Qu'on se mette bien dans la tête que l'Ardèche, ce n'est pas uniquement les gorges et le canoë-kayak* », insiste Daniel Richomme, le directeur adjoint du comité départemental de tourisme. Dans son bureau de Privas, il plaide pour une Ardèche blanche en complément d'une Ardèche verte. « *Vingt-trois villages de neige offrent aujourd'hui des structures d'accueil et d'animation,* dit-il, *et nous tenons d'autant plus à le faire savoir que le TGV qui relie Paris à Valence en trois heures nous rapproche sensiblement de la capitale, où se trouve le potentiel de gens les plus intéressés par nos espaces.* »

De Saint-Agrève au nord à La Croix-de-Bauzon au sud, un chapelet de noms évoque les territoires d'un ski de fond rustique. Concouron est sans doute le plus joli à l'oreille, et lorsque Jean Ferrat a chanté *la Montagne*, sans doute y avait-il sous les paroles un peu de Lachamp-Raphaël, ce village de cent quatre-vingts habitants situé près de sa maison d'Antraigues, vers le mont Gerbier-de-Jonc et les sources de la Loire. Sur le haut plateau ardéchois encore, un arrêt s'impose à Usclades et Rieutord – deux gros hameaux distants de 4 kilomètres – pour la principale raison que siège là « La Burle » (le nom du vent du pays), une association créée par André Guérin, un homme qui n'a pas peu contribué à l'intégration du ski de fond dans la mentalité locale. Son message est passé puisque « La Burle » souffle cet hiver ses dix bougies et manifeste une vitalité dépassant même les frontières ardéchoises.

G. RAUSCH/VIVA

Vers quels horizons cingle « La Burle » ? Elle répond ainsi dans son petit journal : « *Il s'est agi, dès le démarrage, de promouvoir des formules de tourisme s'intégrant le mieux possible à l'environnement qui est celui du haut plateau ardéchois, de créer des emplois dans cette région défavorisée et de faire en sorte que l'encadrement des différentes activités soit assuré par des personnes vivant réellement au pays.* »

Cette dernière donnée est d'une authenticité partagée par l'ensemble des structures ardéchoises, qui ont toujours refusé de devenir de mini-stations sophistiquées.

Pour autant, une certaine modernité était rendue nécessaire. Le ski de fond parfumé à la paille ayant ses limites, la randonnée nordique où l'on fait sa trace représentant une formule par trop restrictive, les Ardéchois ne pouvaient se soustraire à l'amélioration de leur réseau de pistes. Dans le cadre de la politique nationale des zones nordiques, ils viennent de mettre en place sept grands domaines avec des traces balisées et régulièrement entretenues. Cet effort s'est accompagné d'un lourd investissement : six engins spécialisés d'un coût unitaire de 50 millions de centimes sont prêts à entrer en action.

Si le ski de fond ardéchois met des habits neufs, ce n'est pas pour jeter par-dessus les moulins sa réputation. La modestie locale se retrouve dans les prix offerts par les multiples petits hôtels de campagne où une semaine en pension complète, accompagnement sur les pistes à la clé, se paye entre 1 120 F et 2 000 F pour un « deux étoiles » dans ce dernier cas.

Enfin, deux événements particuliers donnent la mesure de l'atmosphère spécifiquement ardéchoise. Ils se situent à la frontière du sport et de la fête. Le premier, prévu pour le 2 mars, est une épreuve populaire longue de 57 kilomètres : la « Grande Traversée du plateau ardéchois ». Le second se déroulera une semaine plus tard. Il réunira une centaine de femmes sous le vocable de la Nanaloppet. Preuve, s'il en était besoin, qu'il existe aussi un humour ardéchois caché sous la rudesse des espaces ouverts aux vents.

LLIBERT TARRAGO.

● Comité départemental du tourisme de l'Ardèche, 8, cours du Palais, BP 221, 07002 Privas Cedex. Tél. : 75-64-04-66.

Randonnée teutonique

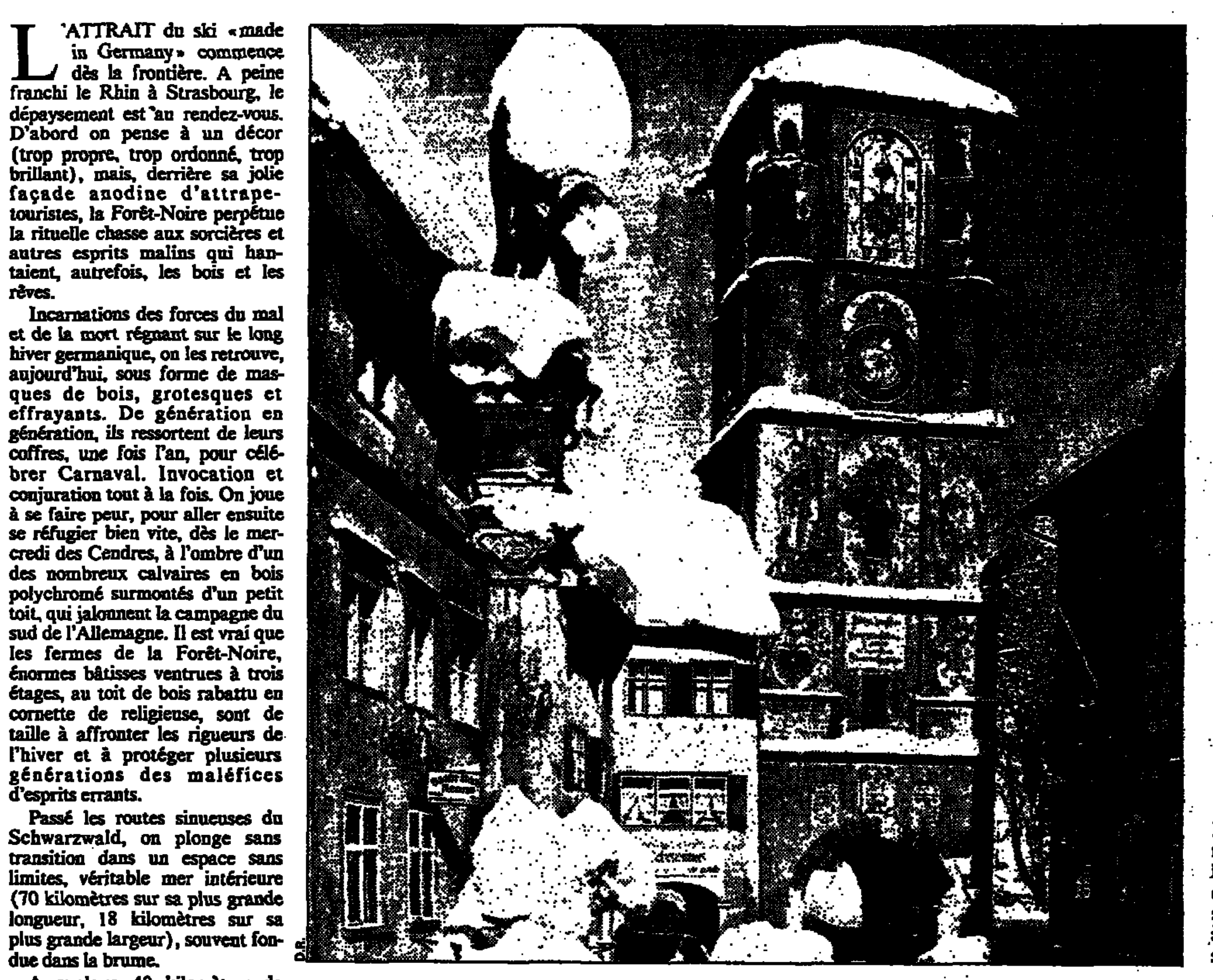
Sans perdre au change.

L'ATTRAIT du ski « made in Germany » commence dès la frontière. A peine franchi le Rhin à Strasbourg, le dépaysement est au rendez-vous. D'abord on pense à un décor (trop propre, trop ordonné, trop brillant), mais, derrière sa jolie façade anodine d'attrape-touristes, la Forêt-Noire perpétue la rituelle chasse aux sorcières et autres esprits malins qui hantaient, autrefois, les bois et les rêves.

Incarnations des forces du mal et de la mort régnant sur le long hiver germanique, on les retrouve, aujourd'hui, sous forme de masques de bois, grotesques et effrayants. De génération en génération, ils ressortent de leurs coffres, une fois l'an, pour célébrer Carnaval. Invocation et conjuration tout à la fois. On joue à se faire peur, pour aller ensuite se réfugier bien vite, dès le mercredi des Cendres, à l'ombre d'un des nombreux calvaires en bois polychromé surmontés d'un petit toit, qui jalonnent la campagne du sud de l'Allemagne. Il est vrai que les fermes de la Forêt-Noire, énormes bâtisses ventrues à trois étages, au toit de bois rabattu en cornette de religieuse, sont de taille à affronter les rigueurs de l'hiver et à protéger plusieurs générations des maléfices d'esprits errants.

Passé les routes sinueuses du Schwarzwald, on plonge sans transition dans un espace sans limites, véritable mer intérieure (70 kilomètres sur sa plus grande longueur, 18 kilomètres sur sa plus grande largeur), souvent fondue dans la brume.

A quelque 40 kilomètres de Lindau, Oberstaufen, petite station thermale et hivernale, offre aux visiteurs ses maisons aux volets peints, rehaussés de motifs naïfs, très gais, très colorés. Rien à voir avec ces stations qui, pendant une saison, vivent, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, au rythme du ski. Dans le centre-ville, rien n'évoque la proximité immédiate des pistes, situées pourtant à quelques kilomètres seulement. La neige n'affecte pas le train de vie de la petite cité et il faut aller jusqu'au pied des remontées pour rencontrer des skieurs. Aucune fébrilité dans l'air, et pour cause : même en période de pointe, on n'attend jamais plus de deux ou trois minutes la pioche ou le télésiège. On note la sérénité aimable du personnel de la station, tous sans exception, gens du pays, à la diction chantante et tranquille. Ici, rien ne presse : *« Alles mit der Ruhe »*, c'est-à-dire : « On a bien le temps, ne nous énervons pas. »


D.R.

Dans le centre-ville rien n'évoque la proximité immédiate des pistes, situées pourtant à quelques kilomètres seulement.

Le ski, on a en effet tout le temps d'en faire, de Thalkirchdorf à l'Imberg, en passant par le Langholz, le Hündle et Schindelberg, autant de départs de remontées, d'où, en calculant bien, on peut faire des circuits intéressants, présentant des degrés de difficulté très variés. On termine par le Hochgrat, fierté de la station, qui offre au skieur le plus exigeant de quoi s'amuser sur sa longue piste de coupe du monde au dénivelé de près de 900 mètres.

Quant aux enfants, une école de ski, dirigée avec dynamisme et bonne humeur par une ex-championne olympique, Christl Cranz, les prend en charge à la journée ou à la demi-journée, au choix. Ce qui permet, en toute quiétude, de s'arrêter pour la pause-repas dans un de ces chalets-auberges où l'on vous servira, sur fond de musique bavaroise, un *Imbiss* (casse-croûte) ou un *Leberkäse* (spécialité locale à base de foie), accompagnés de frites ou de *Spätzle*, petites pâtes que l'on trouve aussi en Alsace.

Mieux encore : les auberges de la périphérie, comme celle du Hündle, par exemple, où vous rencontrerez des gens du pays, tels ces bûcherons dont les knickers en cuir ne sentent pas le neuf et qui, entre deux phrases, s'offrent une bonne prise de tabac.

Une fois épuisées les joies du ski – de piste ou de fond, ce dernier offrant également de très nombreux parcours, – il sera l'heure de consommer au « Café » (salon de thé) des pâtisseries irrésistibles, que vous pourrez également aller déguster en famille et entre amis dans l'appartement spacieux, voire le chalet, que vous aurez loué. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les tarifs d'hébergement sont souvent, à prestations égales, sensiblement plus avantageux qu'en France. Il en va de même des tarifs de remontée.

Sans oublier le charme d'envoyer vos enfants chercher le lait à la ferme ou, mieux, de les y accompagner. Car le fermier ne se fait pas prier longtemps pour entonner un *Jodeln* (la tyrolienne) et vous faire goûter son *Klaren*, l'eau-de-vie maison.

EVELYNE BRANDTS.

● **Renseignements : Office allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (1) 47-42-04-38.**

Ou bien : Verkehrsamt, Schlossstrasse 8, D-8974 Oberstaufen. Tél. : 19/49 – 8386-20-24.

Lire

« Massif Central »

C'est à une révision parfois déchirante de nos connaissances scolaires que nous invite le dix-huitième ouvrage de la collection « Les cent plus belles courses et randonnées », consacré au Massif Central. Cet immense massif qui recouvre un septième du territoire national allie douceur et rigueur. On y côtoie l'évasion sous toutes ses formes : randonnées, escalades, alpinisme, mais également canoë-kayak sur les torrents et les rivières du « château d'eau des Français ».

Mais le Massif Central est également un territoire où la pratique de l'alpinisme se conjugue avec celle des hivernales, notamment dans le massif du Sancy, qui ne culmine qu'à 1 885 mètres.

Les auteurs ont recensé une trentaine d'itinéraires d'escalade, allant de la Roche de Solutré en passant par la Dent de la Rancune ou les falaises du causse Méjean, colonnes géantes qui se dressent au-dessus des gorges de la Jonte.

● **Ed. Denoël, par Annick et Serge Mouraret, 240 pages, 260 F.**

« Montagnes de France »

Au-dessous de l'univers minéral et glaciaire, aride et désertique des hautes cimes, entre 600 et 1 500 mètres d'altitude, vivent cinq millions de personnes. Dans ce qu'il est convenu d'appeler la moyenne montagne, se perpétuent des techniques ancestrales, des mentalités et des traditions plusieurs fois centenaires.

Cette montagne de France, qui s'étend des rivages de la Corse au Massif Central, en passant par les Vosges, le Jura, les Pyrénées et les Alpes du Sud et du Nord, tente de préserver son originalité et son caractère, que la civilisation urbaine bouscule parfois. La récente loi pour le développement et la protection des zones de moyenne montagne voudrait concilier tradition et modernité. Un pari difficile, tellement les montagnes de France que nous décrit Pierre Minvielle demeurent des espaces fragiles et vulnérables.

● **Ed. Nathan, par Pierre Minvielle, 190 p., 240 F.**

PHILATÉLIE n° 1932

Le programme pour 1987...

... dans sa première partie, prévoit l'émission de vingt timbres, dont sept avec surtaxe en faveur de la Croix-Rouge. Ainsi que trois carnets avec les timbres à surtaxe.

TIMBRES-POSTE AVEC SURTAXE :

● **Journée du Timbre,** véhicule postal utilisé en France au XIXe siècle : la berline.

● **Personnages célèbres,** médecins et biologistes : Charles Richet (1850-1935) ; Alexandre Yersin (1863-1943) ; Eugène Jamot (1879-1937) ; Jean Rostand (1894-1977) ; Bernard Halpern (1904-1978) ; Jacques Monod (1910-1976).

TIMBRES-POSTE SANS SURTAXE :

● **Série artistique :** « Pécambrien » œuvre de Camille Bryen ; œuvre de Bram van Velde.

● **Série « Europa » :** d'après la CEPT, « Arts modernes avec priorité à l'architecture », Villa Savoye à Poissy de Le Corbusier ; Atelier Renault « 57 Métal » de Claude Vasconi.

● **Série « Nature de France »,** champignons comestibles : bolet ; girolle ; morille et russule.

● **Commémoratifs et divers :** congrès de la FSPF de Lens ; coutellerie d'art, Thiers ; millénaire de l'avènement d'Hugues Capet ; 9e centenaire de la mort de Guillaume le Conquérant.

● **Poste aérienne,** suite de l'évolution de l'aviation civile entre les deux guerres : Dewoitine 338 (forte valeur).

● A propos d'un « escargot », description imagée que nous avons donnée pour le timbre du lycée Jules-Garnier de Nouméa (chronique n° 1928), en terme scientifique, c'est *« un nautile, un céphalopode des mers du Sud »*, nous écrit M. R. Garraud.

● Le club aérophilatélique Concorde, à l'occasion du dixième anniversaire de la mise en service commercial de l'avion supersonique, organise une exposition, les 25 et 26 janvier, dans les salons de l'hôtel de ville, place Broglie, à Strasbourg. – Rens. : J.-M. Gross, 6, rue de La Perheux, 67200 Strasbourg.

La principauté d'Andorre...

...et les PTT proposent, au programme 1986, huit timbres et l'élargissement de la série d'usage courant.

● **Série « Europa » :** suivant le thème retenu par la CEPT, « Protection de la nature et de l'environnement », hameau d'Ansalonga et Isard.

● **Série « Patrimoine artistique » :** Saint-Vincent-d'Enclar.

● **Série « Touristique » :** lac d'Angonella.

● **Commémoratifs et divers :** inauguration du musée postal d'Andorre (courrier français) ; Coupe du monde de football ; Année internationale de la paix.

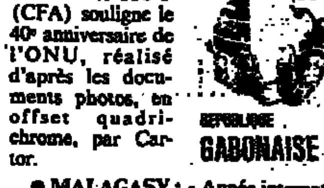
● **Série « Artistique » :** Manuel Digest (costume andorran).

● **Série « Premier écu d'Andorre » :** 4 et 15 F, compléteront les valeurs déjà existantes.

– Mise en service d'une nouvelle flamme d'oblitération au bureau de poste français d'Andorre.



● **COTE-D'IVOIRE :** 25e anniversaire de l'indépendance nationale, le sujet de ce timbre commémoratif est titré « Retour à la terre », 125 F (CFA). Imprimé en offset quadrichrome, par Cartor, d'après une maquette de My.



● **GABON :** un timbre poste aérienne de 350 F (CFA) souligne le 40e anniversaire de l'ONU, réalisé d'après les documents photos, en offset quadrichrome, par Cartor.

● **MALAGASY :** « Année internationale de la jeunesse », 100 F mg ; « XXIIe Festival à Moscou, Aiz », 50 F mg ; « 70e anniversaire de la Croix-Rouge malgache », 50 F mg.

ADALBERT VITALYOS.

Partir

Loués soient vos skis !

Rassemblant cinq cents magasins d'articles de sport en France, dont cent trente magasins en montagne, le groupement Sport 2000 propose aux skieurs qui souhaitent voyager « léger » de réserver, dans un magasin proche de chez eux, le matériel qui les attendra sur place. Cela s'appelle la « Location facile ». Cette saison, Sport 2000 a signé des accords avec plusieurs spécialistes des sports d'hiver souhaitant également proposer à leurs clients le « plus » constitué par la location du matériel à un tarif privilégié.

Ainsi Maeva propose-t-il à ses clients de pouvoir, lors de leur inscription à un séjour locatif, réserver leur matériel dans l'un des points de vente de Sport 2000, en Savoie et en Haute-Savoie, et de bénéficier ainsi des tarifs « Location facile » : 330 francs, par exemple, pour le forfait à la semaine (matériel complet pour le ski de piste) et de 165 à 200 francs, selon la station, pour le matériel complet de ski de fond.

A noter également que, comme chaque année, la chambre syndicale des magasins de sports en montagne (ex-AFMASS) propose de réserver son matériel de ski par correspondance avec une réduction de 10 % jusqu'au 15 avril. Il suffit pour cela de présenter son billet SNCF ou sa carte de voyageur. La réservation par correspondance se fait sur un formulaire que l'on trouve dans les principales gares et que l'on envoie, avec un acompte de 100 F, au plus tard dix jours avant son départ, au magasin de la station choisie.

● **Sport 2000, route d'Ollainville, 91520 Egly. Tél. : 64-90-92-20.**

● **Maeva, 30, rue d'Orléans, 92200 Neuilly. Tél. : 47-45-17-21.**

● **Chambre syndicale nationale des magasins de sports en montagne, B.P. n° 1, 73150 Val-d'Isère. Tél. : 79-06-20-50.**

Lozère à forfait

Sait-on que le département le plus haut de France, par la moyenne d'altitude des communes, n'est pas aux frontières d'Espagne, d'Italie ou de Suisse, mais en Languedoc-Roussillon ? Il s'agit en effet de la Lozère, dont le point le plus bas, au confluent de la Jonte et du Tarn, est à 400 mètres d'altitude. Sur les Causses, en Aubrac, en Cévennes ou en Margeride, de nombreuses communes se perchent autour et à plus de 1 000 mètres. L'hiver, la neige est épaisse, de l'Aigoual au Signal de Randon, ou du mont Lozère aux monts d'Aubrac.

Pour les amateurs de vacances d'hiver hors des sentiers trop fréquentés, le comité départemental de Lozère a édité une nouvelle brochure proposant plusieurs formules : hébergement en gîte ou chez l'habitant, en hôtel (du « trois étoiles » à l'auberge rurale), ou encore de ferme en ferme.

Le forfait ski de fond – à ajouter aux prix de séjour – comprend le matériel et l'accompagnement par des initiateurs locaux.

Du 24 au 28 février, un stage de cuisine aura lieu à Mende (1 800 F, auxquels il faut ajouter l'hébergement).

● **Renseignements à Loisirs-Accueil-Lozère (BP 4, place Urbain-V, 48002 Mende Cedex. Tél. : 66-49-24-25) ; à la Maison de la Lozère à Paris (4, rue de Hautefeuille, 75006. Tél. : 43-54-26-64) ou à Lyon (9, rue du Plat, 69002. Tél. : 78-38-28-23).**

Boussole dans la poudreuse

Les courses de ski-touring sont à la moyenne montagne ce que la course d'orientation est à la forêt. Chaussés de skis de randonnée légers, ou tout simplement de skis de fond, à l'aide d'une carte et d'une boussole, les concurrents doivent effectuer, en tous terrains, un parcours les faisant passer de balise en balise.

Ce sport est tout nouveau en France, et la seconde édition de ski-touring aura lieu le samedi 22 février à Villard-de-Lans, au départ de Bois-Barbu. Deux parcours sont prévus : le circuit « Elite » de 40 km, qui se court par équipes de deux, et le circuit « 1er ski-touring » de 15 km, réservé à des équipes de deux à cinq personnes.

● **Renseignements : Office du tourisme, BP 54, 38250 Villard-de-Lans. Tél. : 76-95-10-36.**

« A » comme Autriche

Le coq gaulois bleu-blanc-rouge perché sur un « A » majuscule, tel est l'emblème de l'association Autriche Pro-France, créée au printemps dernier, qui regroupe une centaine d'hôteliers et d'aubergistes bien décidés à traiter les vacanciers français comme des clients privilégiés. Cette initiative illustre la volonté autrichienne de moins dépendre des touristes de la RFA voisine.

Tous les membres de l'association s'engagent à correspondre en français, à avoir du personnel parlant français et des menus rédigés en français et à tenir à votre disposition cigarettes et presse françaises. Sans oublier la possibilité de prendre son petit déjeuner au lit.

● **Autriche Pro-France, Office national autrichien, 47, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS. Tél. : 42-66-19-63. On peut s'y procurer la brochure Autriche Pro-France, des prospectus sur les établissements membres et la brochure *Forfaits hiver 85/86*. Une fois le choix fait, la réservation doit s'opérer directement ou par une agence de voyages.**

TELEVISION

Maurice Dugowson signe une « Série noire »

Le maître du « direct », réalisateur de cinéma et de télévision, élargit encore sa palette.

ON voit régulièrement son nom au bas d'un certain nombre de magazines. « Droit de réponse », avec Michel Polac, c'est lui. « Histoire d'un jour », avec Philippe Alfonsi, c'est lui. Le premier show Mourousi-Mitterrand, c'est encore lui. Maurice Dugowson a renouvelé l'écriture du débat en plateau, avec un style rapide et fluide, personnel, où pointe l'humour parfois. Voici que ce maître du direct, réalisateur de cinéma et de télévision (il vient d'être récompensé aux « 7 d'or » de la télévision pour le direct) signe cette semaine une « Série noire » méchante et élégante, *Adieu la vie*, où l'on retrouve le goût de Dugowson pour la psychologie des personnages et sa passion des comédiens. Mais c'est une nouveauté dans le genre. Ce faux pacifique, qui porte une quarantaine « ronde » et cache une malice, aime depuis toujours les expériences.

Maurice Dugowson fait partie de cette génération nourrie – et biberonnée – au cinéma des années 50. Il s'occupe tout jeune du ciné-club de son lycée : pas de cinémathèque à Saint-Quentin, dans l'Aisne ! C'est l'époque des discussions interminables sur la lumière, les différentes façons de faire un plan. Après une classe préparatoire à l'IDHEC, en même temps que des études de lettres, Dugowson fait un stage au cinéma, puis il devient assistant à la télévision, à un moment où l'on passait rarement du grand au petit écran. Il travaille avec des réalisateurs de fiction, Marcel Bluwal et Claude Loursais (c'était le temps où l'on filmait en direct pendant une heure et demie, sans s'arrêter, dans l'ordre chronologique, les dramatiques) et avec les documentaristes Hubert Knapp et Jean-Claude Bringuier.

Son premier film ? Un reportage sur... le cinéma, puis premier direct – à Londres – des portraits pour la série « Les femmes aussi », d'Eliane Victor, des variétés avec Claude Ventura, Robert Bober et Pierre Desfons, avant de se faire interdire au bout d'un an pour « insolence ». Avec Polac, il commence une émission littéraire (« Post-scriptum »), se lance dans le grand reportage pour « XX[e] siècle ».



« Les morts tombent par paquets. »

Dugowson aime passer d'un genre à un autre. Au cinéma, il réalise *Lily aime-moi, F comme Fairbanks* (entre autres), le cinéma c'est le plaisir, mais il adore le direct, qui joue sur les réflexes. « Droit de réponse » demande une « *attention incroyable pendant deux heures* », dit-il. « *Dès le départ, je voulais des images qu'on ne voit pas ailleurs, décrisper ces plateaux rigides, chercher des lumières intéressantes.* » Dugowson utilise pour l'émission de Michel Polac quatre caméras qui roulent sur pied, une caméra portable, très mobile « *qui fait 50 % de l'image mais contribue pour 80 % au ton* », plus la paluche, cette minuscule caméra qui peut passer entre deux verres et qui sert au générique seulement. De sa régie, en haut, il dirige les cinq cameramen, en cherchant à prévoir les réactions sur le plateau ; chaque émission est différente, se construit par « coups de pouce » comme un puzzle : « *Plaisir quasi physique d'être attentif à tout quand on n'a que deux yeux pour cinq caméras.* »

Pour « Histoire d'un jour », la technique est forcément différente puisqu'il ne s'agit pas d'un direct. Même souci pourtant de trouver la forme qui convient au genre. Le style, la lumière, les cadrages. On descend des escaliers, on joue avec le téléphone, un écran vidéo, on rebondit d'une chose à l'autre.

Pourquoi une « Série noire » tout à coup ? Quel lien entre le plateau, les reportages, et surtout entre *Lily aime-moi* et un polar ? Pas évident ! Quand Pierre Grimblat l'a contacté il y a deux ans, le directeur de « Hamster », qui travaille en coproduction avec TF1, RTL et la RTSR, n'était pas lui-même persuadé. « *Il m'a dit : tu es un tendre... mais il avait envie de faire le pari. Moi aussi.* » Dans un policier, il y a des règles, les courses de voitures, la violence, les flingues, la bagarre. Dugowson lit des policiers (auteur préféré : Jim Thompson), aime le cinéma noir américain des années 50 pour sa description d'un univers, sa façon de parler de l'Amérique mieux que n'importe quel film documentaire. L'exercice de style l'intéresse, mais ce qui l'intéresse plus encore, « *ce sont les rapports entre les gens* ». Il a été séduit dans *Adieu la vie* par les personnages, par la description de ces rapports débouchant « *sur l'épouvantable* ». Il a adapté le roman de J.-P. Bastid et M. Martens très librement.

Les moyens, à la télévision, sont très inférieurs à ceux du cinéma. Vingt-cinq jours de tournage au lieu de huit semaines. « *Très dur* », mais il a accepté le pari. A l'arrivée, un film brillant où les morts tombent par paquets (quatorze !), dans un climat de tension, de malaise, où le sang jaillit, et un drôle de sourire.

CATHERINE HUMBLOT.

● **Série noire :** ***Adieu la vie*, samedi 25 janvier, TF1, 20 h 40.**

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 26 JANVIER

Le Guignolo ■

Film français de Georges Lautner (1979), avec J.-P. Belmondo, M. Galabru, TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Un escroc malchanceux se trouve mêlé, malgré lui, à Venise, à une histoire d'espionnage. Du cinéma de grande consommation.

La Bandera ■

Film français de Julien Duvivier (1935), avec J. Gabin, Annabella, P. Renoir, R. Le Vigan, Aimos (N.)
FR3, 22 h 30 (100 mn).

Un homme, qui a commis un meurtre à Paris, s'engage dans la Légion étrangère espagnole. Un mouchard cherche à lui faire avouer son forfait. Le mythe de Gabin et la vision pessimiste de Duvivier.

LUNDI 27 JANVIER

La Valse de Paris ■

Film français de Marcel Achard (1949), avec Y. Printemps, P. Fresnay, J. Charon (N.)
TF1, 15 h 20 (95 mn).

Version historiquement très fantaisiste des rapports de Jacques Offenbach et de la chanteuse Hortense Schneider. Le plaisir vient de la musique et de la voix divine d'Yvonne Printemps.

Le Toubib ■

Film français de Pierre Granier-Deferre (1979), avec A. Delon, V. Jannot.
TF 1, 20 h 35 (93 mn).

A la suite d'une grave déception amoureuse, un chirurgien va servir dans une antenne au cœur de l'Europe pendant la troisième guerre mondiale. Arrive une belle infirmière. Etude de caractères et de sentiments rendue plus dramatique par l'écho des batailles. Bien joué.

La Terre des pharaons ■

Film américain de Howard Hawks (1955), avec J. Hawkins, J. Collins, D. Martin.
FR3, 16 h 05 (100 mn).

Le pharaon Chéops se fait, de son vivant, construire un tombeau inviolable où son corps sera déposé, avec ses trésors. William Faulkner a participé au scénario. Hawks a fait œuvre intelligente.

Stavisky ■■

Film franco-italien d'Alain Resnais (1973), avec J.-P. Belmondo, F. Périer.
FR3, 20 h 35 (120 mn).

La montée et la chute dans un énorme scandale financier d'un aventurier devenu homme d'affaires. Ce n'est pas à proprement parler une reconstitution historique de l'affaire Stavisky mais une étrange rêverie sur ce personnage. La rencontre de Resnais et de Belmondo est étonnante.

MARDI 28 JANVIER

Le Bon Plaisir ■

Film français de Francis Girod (1983), avec C. Deneuve, J.-L. Trintignant.
A2, 20 h 35 (105 mn).

Un petit voleur dérobe le sac à main d'une jeune femme. Il y a dans ce sac une lettre compromettante pour l'actuel président de la République, jadis amant de la dame. Comédie ironique sur les jeux, le rituel de la classe politique. Réalisation, interprétation de qualité.

Tremblement de terre ■

Film américain de Mark Robson (1974), avec C. Heston, A. Gardner, G. Kennedy.
FR 3, 20 h 35 (120 mn).

Une violente secousse sismique dévaste Los Angeles. Des effets spéciaux qui font frémir.

MERCREDI 29 JANVIER

La Petite Bande ■

Film français de Michel Deville (1982), avec F. Marthouret, R. Amstutz.
FR3, 22 h 50 (90 mn).

Sept petits Anglais qui s'ennuient chez eux réussissent à passer en France sans argent, sans papiers, et mènent une vie vagabonde. Univers poétique d'un conte où l'imaginaire enfantin vient bousculer le monde des adultes.

JEUDI 30 JANVIER

Le Quart d'heure américain ■

Film français de Philippe Galland (1982), avec Anémone, G. Jugnot, J.-P. Bisson.
A2, 20 h 35 (90 mn).

Une animatrice de radio s'éprend d'un petit gros pas du tout séduisant, mais sexuellement habile. Sketches à la manière du café-théâtre.

La Piscine ■

Film français de Jacques Deray (1968), avec A. Delon, R. Schneider, J. Birkin.
FR3, 20 h 35 (120 mn).

L'arrivée d'un vieil ami et de sa fille jette le trouble dans la vie de deux amants en vacances à Saint-Tropez. Drame psychologique dans le huis clos d'une luxueuse villa. L'histoire est semée de clichés mais il y a les interprètes.

VENDREDI 31 JANVIER

Je suis un aventurier ■

Film américain d'Anthony Mann (1954), avec J. Stewart, R. Roman (v.o. sous-titrée).
A 2, 22 h 55 (90 mn).

Un aventurier américain et son associé vont à la conquête de l'or au Canada et se heurtent à un shérif. Action très mouvementée, confrontation de curieux personnages et, comme toujours chez Anthony Mann, présence et importance de la nature.

Samedi
25 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.30 RFE : Laden ; 7.40 Le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9.45) ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 22 janvier) ; 11.00 Haut de gammes, magazine de la musique en simultané avec France-Musique ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 La séquence du spectateur.
14.20 Série : Matt Houston.
15.10 Dessin animé : Astro le petit robot.
15.40 Tiercé en direct de Vincennes.
15.50 Temps X, magazine de la science-fiction.
La quatrième dimension ; Point X : médias du futur ; dossier : La pomme et moi.
16.50 Série : Marie Pervenche (redif.).
17.50 Trente millions d'amis.
18.25 La Route bleue, magazine de la route.
18.30 Auto-moto.
18.55 D'accord, pas d'accord (INC).
19.00 Les trois premières minutes.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 **Série noire : Adieu la vie.**
De M. Dugowson, d'après le roman de J.-P. Bastid et M. Martens, avec J.-C. Dauphin, F. Luchini, L. Killing...
(Lire notre article.)
22.10 Droit de réponse : Présumés coupables ?
Emission de Michel Polac.
Avec J.-P. Jean, secrétaire général du Syndicat de la magistrature ; B. Cotte, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice ; J.-J. Gomez, président de l'Union syndicale de la magistrature ; les avocats J.-D. Bredin (Paris), M.-C. Etelin (Toulouse), Y. Klenieck (Aix-en-Provence) et P. Vidal-Naquet, historien, directeur d'études à l'Ecole des hautes études.
On évoquera certaines erreurs judiciaires – parfois en présence des victimes – dont les affaires Mis et Thiennot et Roland Agret.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles (redif.).

ANTENNE 2

10.40 Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle. Edition 1936 ; 12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cosmos 1999 (redif.).
14.15 Récré A2.
14.50 Les jeux du stade.
Hockey sur glace, championnat de France ; ski, coupe du monde féminine ; gymnastique, les Soviétiques à Paris.
17.10 Les nouveaux aventuriers.
Cette seconde émission d'une série qui devait durer un an a été enregistrée avant la mort de Thierry Sabine, le 14 janvier dernier.
18.00 Série : L'homme de fer.
18.50 Jeu : des chiffres et des lettres.
Coupe des champions (quart de finale).
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Avec Nana Mouskouri, Shadé, Francis Cabrel...
21.55 Série : Alfred Hitchcock présente.
... « Hypnose, de F. Pierson.
Une jeune femme sous hypnose commet un crime...
22.25 **Magazine : Les enfants du rock.**
(et à 23.45.)
Hommage à Daniel Balavoine, décédé dans l'accident d'hélicoptère pendant le rallye Paris-Dakar ; la deuxième partie sera consacrée à un concert de Tina Turner et David Bowie.
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

10.40 : Espace 3 . Des cadres et des entreprises (et à 12 h) ; 11.10 Magazine du travail inter-comités d'entreprises ; 11.55 L'énergie d'entreprendre, émission de l'EDF ; 12.30 Les pieds sur terre, magazine agricole ; 13.00 Magazine spécial GAMEX-RAM : 13.30 Grands amphis, avec le magazine « l'Etudiant » ; 14.00 Le grand écran de l'industrie ; 14.30 Connexions, émission de l'ANPE et l'ONISEP ; 15.00 British Airways ; 15.35 métiers d'avenir : trois parmi d'autres.
16.00 Festival de la BD.
En direct d'Angoulême avec Tardi, Lauzier, Goetzinger, P. Pascal... Remise des prix dans la soirée.
17.30 Emissions régionales.
Programme autonome des douze régions, sauf à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau la Panthère rose ; *à 19.55,* les recettes de Gil et Julie.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes du Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années. Et le plus 86, le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».
22.00 Journal.
22.25 Feuilleton : Dynastie.
Un père mourant, une fortune à l'horizon. Des ingrédients susceptibles de faire monter la tension au sein de la famille.
23.10 Festival de la BD.
En direct d'Angoulême. Remise des prix « les Alfred » de la BD, par Eddy Mitchell, en présence du ministre de la culture, M. Jack Lang.
0.05 Musiclub.
« Concerto brandebourgeois n° 4 en sol majeur » de J.-S. Bach, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, J.-P. Rampal, C. Cantin, flûtes, M. Zach, violon...

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, Télésuite : L'espace d'une vie ; 22 h 40, Chewing rock.
● TMC, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Série : Anno Domini ; 22 h 55, Monte-Carlo zoom.
● RTB, 20 h 5, Le jardin extraordinaire ; 20 h 40, Télésuite : L'été 36 ; 22 h 10, Jeu : Le mot de la fin.
● TSR, 20 h 5, Feuilleton : Maguy ; 20 h 40, Le polar du samedi soir : *les Louves* ; 22 h 30, Sport ; 23 h 30, *les Passagers de la nuit*, film de D. Daves.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 26 janvier

8.00 Bonjour la France : 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 11.00 Le jour du Seigneur, Messe célébrée avec les jeunes de l'aumônerie du lycée Victor-Duruy à Paris, prédicateur : Père Michel Dubost.
12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 La une, Coluche et les restaurants du cœur (et à 16 h 45).
En direct du studio 101 de Radio-France, l'émission est animée par Coluche, Patrick Sabatier et Guy Lux. Cette émission, à laquelle de nombreuses personnalités participent, espère provoquer un élan de solidarité chez les Français.
15.05 Sports dimanche.
Ski, Coupe du monde féminine à Saint-Gervais ; cyclocross, championnat du monde en direct de Lambeck ; hippisme, en direct de Vincennes, le prix d'Amérique ; athlétisme, championnat de France en salle, en direct de Liévin.
18.10 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : Thierry Saussez, président-directeur général d'Image et Stratégie, adjoint au maire de Rueil-Malmaison. C'est lui qui « apprend aux hommes politiques à séduire et à convaincre » *et à* « sortir les campagnes électorales de leurs rites et de leurs rides ».
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Guignolo.**
Film de Georges Lautner.
22.20 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.20 Journal.
23.25 **Gala du MIDEM.**
En eurovision depuis Cannes, le gala d'ouverture du XX[e] MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale) au Palais des Festivals. Avec Matt Bianco, Opus, Mai Tai, Jennifer Rush, Jeanne Mas, Fine Young Cannibals, John Parr.

Lundi 27 janvier

10.30 RFE : Saint-Laurent ; 10.55 Le chemin des écoliers (du CNDP) ; 11.15 ANTIOPE 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 La maison de TF1.
Les conseils du jardinier Nicolas ; comment poser une tringle à rideaux, un nid d'ange pour bébé ; les nouveaux meubles... A tous ceux qui aiment bricoler à la maison.
15.20 **Cinéma : la Valse de Paris.**
Film de Marcel Achard.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : Marion (redif.).
18.25 Mini Journal pour les jeunes.
18.40 Série : la Vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 L'avenir du futur : la médecine de catastrophe.
Emission de J.-P. Hutin, présentée par R. Clarke.
20.40 **Cinéma : le Toubib.**
Film de Pierre Granier-Deferre.
22.05 Débat.
Avec le professeur Huguenard, chef du service du SAMU à Créteil, président de la Société française de médecine de catastrophe ; M. R. Noto, médecin-chef de la brigade des sapeurs pompiers de Paris ; le professeur Petit, du Centre des brûlés à Lyon ; MM. Martinez, chef de travaux des universités à l'hôpital Necker. La médecine de catastrophe. Le SAMU a été inventé pour les urgences : accidents de la route, attentats, etc. Avec quels moyens ?
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.
23.45 RFE.

Mardi 28 janvier

10.55 Le chemin des écoliers, du CNDP ; 11.15 ANTIOPE ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 Transcontinental, magazine des voyages.
Voyage à l'île de Pâques, à Clipperton, un atoll du Pacifique et aux sources de l'Amazone.
15.40 Reprise : Infovision (diff. le 9 janvier).
Liechtenstein, une montagne de sociétés ; Des bébés en prison.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : Marion (redif.).
18.25 Mini Journal pour les jeunes.
18.40 Série : La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF1 : Commissaire Moulin.
Téléfilm de G.-A. Lefranc, scénario et dialogues de J. Chatenet. Avec Y. Rénier, G. Montagné, M. Delcroix.
Enquêtant sur un vol commis chez le baron de Perny, le commissaire Moulin est victime d'un attentat. Sauvé par un médecin, il va découvrir que le fameux baron est mêlé à un trafic d'armes.
22.00 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang. Au sommaire : Retour de manivelle (un jeune tué à coups de manivelle) ; une bougie pour madame (une histoire d'amour qui tourne mal) ; le prix de la souffrance (grièvement blessée lors d'une explosion dans un restaurant, Françoise R. attend toujours son indemnité). Dernier cinéma (des villageois se mobilisent pour empêcher la fermeture de leur dernier cinéma).
23.00 Journal.
23.15 C'est à lire.

ANTENNE 2

Dimanche 26 janvier

9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du Tiercé ; 10.00 Récré A2 (Candy ; Bibifoc ; L'empire des cinq...) ; 11.30 Dimanche Martin (Entrez les artistes).
12.45 Journal.
13.15 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Magnum.
15.20 L'école des fans.
16.10 Dessin animé.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Les cinq dernières minutes : l'Ecluse du temple.
Diffusé en 1981. Le commissaire Cabrol enquête sur un meurtre en étudiant la personnalité de la victime.
18.30 Stade 2.
19.30 Feuilleton : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : la Folle de Maigret.
D'après G. Simenon, réal. C. Boissol. Avec J. Richard, F. Cadet...
Le commissaire Maigret se sent responsable d'une mort pour ne pas avoir écouté avec attention une vieille dame...
22.05 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Paul Lombard pour parler, à sa manière, de l'actualité culturelle.
22.55 Musiques au cœur.
Richard Strauss, Richard Wagner. Retransmission d'une partie du concert donné par le Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France au Théâtre musical de Paris en juin dernier.
23.30 Journal.
0.25 Bonsoir les clips.

Lundi 27 janvier

6.45 Télématin ; 9.30 ANTIOPE ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Côte-d'Ivoire, profession féticheur ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
L'éducation en question : les parents, les profs et la télé.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon (redif.).
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Coupe des champions (1/4 de finale).
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : Ellis Island, les portes de l'espoir.
La saga, romancée à l'américaine, sur la grande vague d'immigration aux Etats-Unis au début du siècle. Bonheurs et malheurs de nos quatre héros, un jeune juif qui devient musicien, un gigolo italien, deux sœurs irlandaises au caractère trempé. Mon Dieu, que va-t-il leur arriver ?.
22.20 **Série : Pays d'octobre, choses vues dans le Mississippi.**
Une série de Bertrand Tavernier et Robert Parrish.
La quatrième et dernière émission sur la petite ville d'Oxford – lieu de prédilection de William Faulkner – évoque l'émeute qui secoua la petite localité en 1962 lorsqu'un Noir, James Meredith, fut refoulé de l'université. Comment est perçu cet événement aujourd'hui ? Une enquête-ballade nourrie de rencontres inattendues, et de blues improvisés dans la lumière d'automne. La recette de l'opossum au cidre, enfin, vaut largement le détour...
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

Mardi 28 janvier

6.45 Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (Duth Kosi) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : la vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Passion et folle des armes.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon (redif.).
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; C'est chouette ; Super doc ; Latulu et Lireli ; Téléchat ; Les mondes engloutis.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres, coupe des champions.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : le Bon plaisir.**
Film de Francis Girod.
22.20 Mardi cinéma.
Avec Alexandra Stewart, Pauline Lafont, Jean Rochefort, Roger Hanin.
23.40 Journal.
0.05 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 26 janvier

9.00 Debout les enfants.
10.00 Mosaïque.
Sociétés, revue de presse... à 11 h Belleville des quatre coins du monde.
12.00 D'un soleil à l'autre.
13.00 Emissions en langues régionales.
14.30 Rallye Monte-Carlo 86.
15.20 Emissions pour les jeunes.
17.30 Décibels.
Concert exceptionnel de « The Cars » filmé à « The Summit » à Houston, Texas, le 11 février 1985.
18.00 Culture clap.
Le magazine de la culture qui bouge signé Populus, avec Jacques Séguéla.
18.30 Jeu : Documents secrets.
Avec Pierre Bellemare.
19.10 Emissions pour les jeunes.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Fousourires.
Une sélection des meilleurs dessins humoristiques américains.
20.35 **Série : l'Archipel Aquitaine.**
De J.-C. Bringuier. Les Gascons.
Troisième émission : ce dernier volet reprend le rythme apaisé de l'ouverture. Un homme des bois nous parle de la forêt landaise, c'est le printemps. Le philosophe Michel Serres évoque le caractère gascon. Une propriétaire de restaurant célèbre la cuisine régionale. C'est fabuleux !
21.30 Aspects du court métrage français.
« L'Amour existe », de Maurice Pialat ; « Comédia lunettes show », de Jean-Claude Boussard.
21.55 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : la Bandera.**
Film de Julien Duvivier.
0.05 Prélude à la nuit.
« Organistrum », de Valentin Clastrier.

Lundi 27 janvier

13.30 Espace 3 : A travers champs.
L'intensification céréalière.
16.00 Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions. Sauf à 16 h 5, où l'on verra sur tout le réseau la Terre des pharaons, *film de Howard Hawks ; à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Stavisky.**
Film d'Alain Resnais.
22.35 Journal.
23.00 Tous en scène.
Magazine du théâtre de Pierre Laville.
Au sommaire : Daniel Mesguich dans « Lorenzaccio » ; show Depardieu-Barbara ; trois pièces de Guitry ; « Californie, paradis de morts de faim », de Sam Shepard ; Ugo Tognazzi à l'Odéon ; Ariane Mnouchkine, grand prix national du théâtre 1985 ; l'école du théâtre « Florent ».
23.55 Prélude à la nuit.
« Nocturne », de M. Glinka, interprété par M. Nordman, harpiste.
0.05 Espace 3.
Des cadres et des entreprises.

Mardi 28 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.02, où l'on verra sur tout le réseau : l'Age en fleur ; *à 17.15* Dynastie ; *à 18.55* la Panthère rose ; *à 19.35* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
Jeunes conducteurs sur-primés.
20.35 **Cinéma : Tremblement de terre.**
Film de Mark Robson.

ATCHOUM !

22.40 Journal.
23.05 Télévision régionale
A chaque région son programme. Focales et regards en Alsace ; l'univers de la corrida en Aquitaine, des variétés en Bourgogne-Franche-Comté, un débat politique dans le Limousin-Poitou-Charentes, du music-hall dans le Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, un magazine musical en Nord-Picardie, Voltaire au château d'Anet, avec Roger Peyrefitte, pour Paris-Ile-de-France ; la microchirurgie en Provence-Côte d'Azur et le syndicalisme corse.
23.15 Prélude à la nuit
« Petit quatuor » pour quatre saxophonistes de Jean Françaix, par Jacques-Charles, Pierrick Leman, Ghislain Mathior, Max Jezouin.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 26 janvier

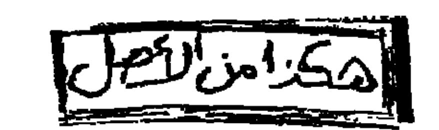
- RTL, 20 h, Télésuite : L'espace d'une vie ; 21 h 50, Grand écran, l'actualité du cinéma.
- TMC, 20 h, Série : Madame et ses flics ; 21 h, Série : Anno Domini ; 22 h 55, Forum ; 23 h 20, Sky trax.
- RTB, 20 h 40, Attachez vos ceintures ; 21 h 15, Télésuite : *L'été 36.*
- TSR, 20 h, Série : Maître du jeu ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis... P.-Y. Gabus ; 21 h 50, Les grandes familles : Le jardin des Rothschild ; 22 h 55, Gala du MIDEM à Cannes.

Lundi 27 janvier

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *Opération clandestine*, film de B. Edwards.
- TMC, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *les Aventuriers du « Lucky Lady »*, film de S. Donen ; 23 h 10, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Ecran-témoin : *Brainstorm*, de D. Trumbull, suivi d'un débat sur le cerveau.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, La chanson retrouvée ; 21 h 45, Théâtre wallon ; 22 h 15, Informations agricoles.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma : *Riches et célèbres*, film de G. Cukor ; 22 h 15, *le Départ de Dunia*, film de Y. Dalain.

Mardi 28 janvier

- RTL, 20 h, Cinémania : *le Convoi sauvage*, film de R.C. Sarafian ; 22 h 40, *Bang, bang*, film de S. Piollet.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 20 h 55, Jeu : A la bonne heure ; 21 h, Même les anges tirent à droite.
- RTB, 20 h 10, Billet de faveur : *Comédie pour un meurtre* ; 22 h 25, le Louvre, le plus grand musée du monde.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Ciné-club de minuit.
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, Patinage artistique ; 22 h 5, Regards ; 22 h 50, Hockey sur glace.



Mardi
28 janvier

Bon plaisir.

Tremblement de terre.



Mercredi
29 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.10 RFE Laden ; 10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Salut les petits loups ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Vitamine (dessins animés, feuilletons, variétés...)
15.45 Téléfilm : Une nuit étoilée.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : Marion (redif.).
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : la vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.28 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.20 Tirage du Loto.
20.30 Parlons France avec M. Laurent Fabius.
20.40 Téléfilm : la Guerre du cochon.
Scénario de J. L'Hote et G. Chouchan, réal. G. Chouchan. Avec B. Fresson, G. Goupil, H. Laborit...
Dernier épisode d'une chronique folle autour du pâté pur porc. Son héros, Julien Le Rouzic, fabricant émérite de charcuterie bretonne, en butte aux éleveurs locaux, aux grandes surfaces, craque.
21.40 Patinage artistique, championnats d'Europe.
Eurovision en direct de Copenhague.
Les grands titres seront là, mais accompagnés de nouveaux espoirs du patinage, une épreuve importante pour la préparation des Jeux olympiques au Canada dans deux ans.
22.40 Performances.
Emission de Michel Cardoze.
Invitée : Catherine Lara, pour son dernier album. Au sommaire : Chopin sans peine, une méthode d'enseignement du piano révolutionnaire ; Une femme est une femme, comment une « femme ordinaire » devient une playmate d'un magazine masculin ; etc.
23.10 Journal.
23.25 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin. 9.00 Récré A 2 (Heidi ; les carnets de bord... ; le monde, selon *Georges* ; Gertrude en Chine... 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : la Vallée des peupliers.
14.00 Téléfilm : la Cible.
Rediffusion d'un téléfilm américain en deux parties : l'Ouest américain en 1870, et les aventures d'Hugh Cardiff traqué par la justice.
15.40 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Poupies ; Clémentine ; Flip Bouc.
17.00 Magazine : Terre des bêtes.
Cotte de mailles pour requins.
17.30 Super Platine.
Klaxon ; Tony McKenzie, Patrick Lacaze, Niagara, Louis Chedid, Indochine.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.35 L'heure de vérité : Valéry Giscard d'Estaing.
L'éventuel futur ministre des finances convaincra-t-il dans son inévitable plaidoirie pour la cohabitation ?
21.55 Document : Le fil ténu de la vie.
Sujet tabou entre tous : le cancer chez les enfants. Cette enquête sérieuse démystifie la question en racontant la vie quotidienne de trois enfants atteints de la maladie (deuxième cause de mortalité infantile après les accidents). Deux sur trois survivront — ce qui correspond au taux actuel. Une émission dure, qu'il faut regarder.
22.45 Chefs-d'œuvre en péril
Emission de P. de Lagarde. Spécial concours 1985. Le palmarès. Sous la présidence de M. Jack Lang.
23.25 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h 02 où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton : L'âge en fleur ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Gala MIDEM 86.
Avec Alain Souchon, Cock Robin, Simply Red, Pino Daniele, Bonnie Tyler.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud. Aveiro, une lagune en sursis, reportage de C. Rives et E. Quemere.
Dans le nord du Portugal, une lagune, suite à l'extension d'une dune, se trouve de plus en plus isolée du milieu marin.
22.15 Journal.
22.40 Cinéma : la Petite Bande.
Film de Michel Deville.
0.10 Prélude à la nuit.
Impromptu nº 2 opus 90, *de F. Schubert, par Myriam Birger au piano.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Les routes du paradis ; 21 h, *Barbe-Bleue*, film d'E. Dmytryk.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Téléfilm : les Disparus ; 23 h 5, Magazine : Mon pays (le carnaval de Nice).
- RTB, 20 h, La crise commence demain : 2001, la société multinationale ; 21 h, Série : Miami Vice ; 21 h 45, Coup de film ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, A bon entendeur ; *21 h 15, Spécial Lavilliers* ; 22 h 15, Soleure, cinéma suisse 85.

Jeudi
30 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.00 RFE : Saint-Laurent.
11.15 ANTIOPE 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 Reprise : les animaux du monde.
Etranges créatures de la forêt vénézuélienne (diffusé en 1978).
15.05 A votre service.
15.25 Quarté en direct de Vincennes.
15.35 A cœur ou à raison.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : Marion (redif.).
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Droit de réplique. PC et PS.
20.35 Aux urnes citoyens.
La première d'une série de débats politiques le jeudi en direct de la Maison de la radio jusqu'au 6 mars inclus. Ce soir M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, face à M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.
21.50 Série : Columbo : des sourires et des armes.
Un trafiquant d'armes est assassiné et l'illustre inspecteur Columbo aurait de grandes présomptions sur la personne d'un poète appartenant à un groupe de pacifistes irlandais.
23.25 Journal.
23.40 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.00 Patinage artistique ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Chicane et zizanie : portes ouvertes.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon (redif.).
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Téléchat ; Les mondes engloutis.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (red.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Coupe des champions (1/2 finale).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : le Quart d'heure américain.
Film de Philippe Galland (cycle : cinéma pour rire).
22.05 Magazine : le Mouton dans la baignoire.
Les immigrés sont-ils coupables ? Une enquête d'E. Favereau, T. Fares, L. Joffrin et D. Merlin pour répondre aux nombreuses questions dont la plus importante est de savoir si oui ou non, la France a intérêt à en garder plus de quatre millions sur son sol ?
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau L'âge en fleur ; *à 17 h 30,* Edgar le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les Jeux.
20.35 Cinéma : la Piscine.
Film de Jacques Deray.
22.10 Journal.
22.35 Petite histoire, grande histoire.
1935-1945, les années noires. Réal. F. de Waele.
A partir de souvenirs filmés, l'histoire de trois familles belge, allemande et française d'un même milieu social.
23.15 Prélude à la nuit.
Mélodies populaires pour enfants de Bartok par Andor Foldes au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Le petit docteur ; 21 h, *les Dents de la mer*, film de J. Swarc.
- TMC, 20 h, Cinéignes ; 20 h 25, Série : Max la menace ; 21 h, Opération Green Ice.
- RTB, 20 h, Autant savoir : cartes de paiement ; 20 h 25, *la Chèvre*, film de F. Veber.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Histoire : la collaboration.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : Les trottoirs de Suisse romande ; 21 h 30, Série : Dynastie ; 22 h 35, Heimat.

Vendredi
31 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.55 Le chemin des écoliers ; 11.15 ANTIOPE 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 Temps libres aux... Brummell 86 (et à 16 h 25).
« La vie est trop courte pour s'habiller triste. »
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : Les années d'illusions (redif.).
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Série : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Droit de réplique : UDF et RPR.
20.35 Le jeu de la vérité : Eddy Mitchell.
Mitchell éternel ! De nombreux projets : un nouveau disque, deux films, toujours « La dernière Séance »... Trente ans de rock derrière lui, Eddy connaît trop bien les ficelles pour être pris au jeu de la vérité, sauf imprévu...
22.00 Patinage artistique : figures libres messieurs.
En direct de Copenhague, les championnats d'Europe, un enjeu important pour le Français Laurent Depouilly.
23.15 Journal.
23.30 TSF.
Télévision sans frontière : spécial Côte-d'Ivoire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.00 Patinage artistique ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie. *Elles écrivent le plaisir.*
15.00 Feuilleton : Chateauvallon (redif.).
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Coupe des champions (1/2 finale).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : Fort-Saganne.
D'après le roman de L. Gardel, réal. A. Corneau. Avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
Dernier épisode : au début de ce siècle, au Sahara, les aventures mouvementées de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin. Une version télévisée très légèrement différente du film d'aventures à grand spectacle diffusé dans les salles de cinéma.
21.30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les leaders d'opinion », sont invités : Philippe Bauchard (la Guerre des deux roses) ; *Jacques Faizant* (Frime et châtiment) ; *Serge July* (les Années Mitterrand) ; *Trez* (Un... deux... Trez... partez !) ; *Wolinski* (le Programme de la droite) ; *Claude Imbert (pour :* la Gaulle m'inquiète, *par Charles de France) ; René Tendron* (le Guide de votre argent 1986).
22.45 Journal.
22.55 Ciné-club : Je suis un aventurier.
Film d'Anthony Mann (cycle western).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton L'âge en fleur ; *à 17 h 30,* Un naturaliste en campagne ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
Gaz et électricité : ne coupez pas !
20.35 Vendredi : Fais-moi tourner la tête.
Reportage de la télévision suisse romande.
A propos du retour en force des clubs de danse. Qui en sont les clients : des solitaires, de véritables amateurs de danse ?
21.35 Série : Marlowe, détective privé.
Un travail d'amateur, d'après le roman de R. Chandler.
Dernier épisode. Le détective Marlowe, chargé de surveiller le célèbre acteur Tony Wallace, ne comprend pas qu'on lui refuse l'accès à la propriété. Inquiété par quelques petits détails troublants, il va passer outre cette interdiction et les barrages, et découvrira alors que Tony n'est plus là...
22.25 Journal.
22.45 Retransmission théâtrale : Gotcha.
Pièce de B. Keeffen, mise en scène A. Duclos, D. Benoin, présentée à la Comédie de Saint-Etienne. Avec P. Dis, R. Genevin, F. Touzio et P. Descombes.
Revanche d'un élève sur son école qu'il a détestée...
23.55 Prélude à la nuit.
« Improvisation » de J. Chailly, par le duo Patterson.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h 5, *Prophecy, le monstre*, film de J. Frankenheimer.
- TMC, 20 h, Espion modèle ; 21 h, Téléfilm : les Illusions trahies ; 23 h 15, Film de la nuit : *Sous-marin de la mort*, de M. Coletti.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Shogun ; 21 h, Grand Ecran (Philippe Noiret) : *le Vieux Fusil*, film de R. Enrico.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Nuances : La violence ordinaire ; 21 h 30, Arts magazine ; 22 h, Vidéographie.
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 40, Patinage artistique ; 22 h 30, Les visiteurs du soir : Claude Mounier ; 23 h 15, Concert : USA for Africa.



Los Angeles Graffiti

« Le mur murant Paris rend Paris murmurant », chantions-nous, enfants. Aujourd'hui, ce sont les murs eux-mêmes qui parlent. Qui explosent de couleurs et renvoient à nos cités grises et tristes des images trompeuses, en trompe-l'œil, autant de fenêtres sur nos rêves et phantasmes. Ce sont les *« murals »*, le plus souvent anonymes, des graffitis beaux comme des peintures.

Agnès Varda a voulu capturer cet art éphémère. Elle s'est rendue à Los Angeles, berceau des Flower Children dans les années 60, puis des contestataires de 1968. Ville d'adoption, aussi, des Mexicains, des Chicanos, qui y ont apporté leurs mythes et leurs symboles. Capitale, enfin, du cinéma hollywoodien, autre art d'évasion et de trucages. *« Les murals,* dit Varda, *sont des murs vivants, des murs murmurants... »*

Elle a réalisé un film étonnant, *Mur murs*, un documentaire passionnant, une histoire picturale de cette ville des anges, Los Angeles. Elle a *d'abord laissé parler les murs*, qui racontent la beauté et la misère, la folie des stars et l'oppression des Chicanos, la bagarre des gangs de rue et la hantise du tremblement de terre. Et puis, elle a interrogé les habitants sur ces œuvres d'art, vitales parce que éphémères. Qui les peint ? Qui les paie ? Qui les regarde ? Pourquoi, enfin, on les détruit et ont les remplace par d'autres. Primé dans de nombreux festivals, ce film n'avait jamais été diffusé à la télévision.

ALAIN WOODROW.

● **Documentaire : *Mur Murs*, samedi 25, à 16 h 45 ; lundi 27, à 0 h 15.**

Sélection

SÉRIES, TÉLÉFILMS

Joe Morane, le terrible. Rôle sur mesure pour James Cagney en petit Irlandais bagarreur, ancien boxeur paralysé et à la retraite. Le 25 à 20 h 35, le 27 à 14 h, le 29 à 15 h 30, le 31 à 10 h 20.

Le Frelon vert. Série américaine reposant sur les aventures du héros d'un célèbre feuilleton à la radio dans les années 30, avec Bruce Lee. Le 25 à 14 h, le 29 à 11 h 30.

DOCUMENTAIRES

Bêtes d'amour. A choisir entre l'homme et la bête, n'est pas forcément le plus féroce — ou le plus « bête » — celui qu'on pense, comme le montre ce documentaire sur les animaux « domestiques » possédés par un foyer français sur deux. Le 26 à 6 h 50, le 29 à 1 h 30.

Les films

LA NUIT DES VERS GÉANTS ■. — Film américain de Jeff Lieberman (1976), avec D. Scardino, P. Pearcy.

Une petite ville des Etats-Unis est assaillie par des vers de terre agressifs. Tentative intéressante de « leçon » écologique dans un film fantastique.

FAIS GAFFE A LA GAFFE ■. — Film français de Paul Boujenah (1980), avec R. Mirmont, M. A. Chazel.

Amusante transposition des aventures du farfelu Gaston Lagaffe, personnage des bandes dessinées de Franquin.

TRAIN D'ENFER ■. — Film français de Roger Hanin (1984), avec R. Hanin, G. Klein.

Le commissaire de police d'une petite ville de la région parisienne cherche à arrêter les auteurs d'un attentat raciste. Intentions humanistes, réalisation efficace.

MARCHE A L'OMBRE ■. — Film français de Michel Blanc (1984), avec G. Lanvin, M. Blanc.

Deux musiciens traîne-savates dans les milieux marginaux parisiens. Humour discrètement teinté d'émotion pour décrire une amitié compensant l'échec social.

VIOL ET CHATIMENT. — Film américain de Lamont Johnson (1976), avec M. Hemingway, C. Sarandon.

A Los Angeles, une jeune fille, mannequin, est violée et cherche vainement à obtenir réparation au tribunal. Un problème grave, traité de façon racoleuse.

EL NORTE ■. — Film américain de Gregory Nava (1983), avec Z. Silvia Gutteriez, D. Villalpando.

Chassées de leur village, une jeune Guatémaltèque et sa sœur cherchent à gagner les Etats-Unis en passant par le Mexique. Bouleversante chronique d'une émigration et des illusions perdues.

JUGE ET HORS-LA-LOI ■. — Film américain de John Huston (1972), avec P. Newman, J. Bisset.

Un sacripant devenu juge impose sa loi. Une figure légendaire de l'Ouest. Désinvolture et humour de la mise en scène, de l'interprétation.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

L'EXÉCUTEUR. — Film italien de M. Lucidi (1976), le 25 à 8 h 15, le 26 à 22 h 05, le 31 à 22 h 50.

LES GRANDS FONDS ■. — Film américain de P. Yates (1977), le 25 à 9 h 55, le 28 à 9 heures, le 30 à 15 h 30.

LUKE LA MAIN FROIDE. — Film américain de S. Rosenberg (1967), le 25 à 0 h 40, le 26 à 8 h 15, le 28 à 23 h 40.

FRISSONS. — Film canadien de D. Cronenberg (1974), le 25/26 à 2 h 45, le 30 à 0 h 15, le 31 à 0 h 30.

LA FEMME ET LE PANTIN. — Film français de J. Duvivier (1959), le 25/26 à 4 h 15, le 28 à 14 heures.

LA FEMME DE MON POTE. — Film français de B. Blier (1983), le 26 à 10 h 20, le 28 à 22 h 05, le 31 à 14 heures.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? — Film américain de R. Aldrich (1962), le 27 à 9 heures, le 31 à 15 h 35.

LES NANAS ■. — Film français de A. Lanoe (1985) le 27 à 20 h 35, le 30 à 14 heures.

LES AMANTS TERRIBLES ■. — Film français de D. Dubroux (1984), le 27/28 à 1 h 15, le 28 à 15 h 35, le 29 à 23 h 55.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 1er FÉVRIER

TF1. — 20 h 40, Série : Julien Fontanes, magistrat ; 22 h 10, Droit de réponse ; 0 h 15, Ouvert la nuit.

A2. — 20 h 35, Variétés : 21 h 55, Alfred Hitchcock présente : Tête d'affiche ; 22 h 25, Les enfants du rock.

FR3. — 20 h 5, Disney Channel ; 22 h 20, Dynastie ; 23 h 10, Musiclub.

DIMANCHE 2 FÉVRIER

TF1. — 20 h 35, Tout feu, tout flamme, film de Jean-Paul Rappeneau ; 22 h 25, Sports dimanche soir : Boxe, championnat du monde ; 23 h 40, C'est à lire.

A2. — 20 h 35, Finale des chiffres et des lettres ; 22 h 05, Projection privée ; 22 h 55, Musiques au cœur.

FR3. — 20 h 35, L'effet France ; 21 h 40, Aspects du court métrage français ; 22 h 30, Pépé le Moko, film de Julien Duvivier ; 23 h 40, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 25 JANVIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Fréquence buissonnière.
- **8.05** Littérature pour tous : la civilisation hellénistique, de François Chamoux.
- **8.30** Histoires à se réveiller couchés : deux contes hiéroglyphiques.
- **9.05** Les temps modernes : Claude Simon méritait-il le Nobel ? à 10 h, Voix du silence : l'Indonésie.
- **10.40** La mémoire en chantant : Gandhi.
- **11.00** Grand angle : l'architecture aujourd'hui.
- **12.00** Panorama.
- **14.00** La terre natale, de M. Arlen.
- **15.30** Le bon plaisir de... Jean Marais.
- **19.30** Samedi soir : les commissaires aux comptes.
- **20.00** Musique : le son de chose.
- **20.30** Nouveau répertoire dramatique : « la Barque », de Gérard Geles, précédé d'un entretien avec l'auteur.
- **22.10** Démarches avec... Jacques de Langlade.
- **22.30** Ricercare : Schütz-Bach, la musique de la Réforme et son interprétation, avec l'Atelier vocal de Nancy.
- **0.05** Clair de nuit.

DIMANCHE 26 JANVIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.03** Chasseurs de son.
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.25** La fenêtre ouverte.
- **7.30** Littérature pour tous, avec Milena Nokovitch.
- **7.45** Dits et récits : contes populaires chinois.
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.30** Protestantisme.
- **9.05** Ecoute Israël.
- **9.35** Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
- **10.00** Messe, à la paroisse Saint-Léon de Paris.
- **11.00** Aventures sans gravité, une histoire de la conquête spatiale : le creuset allemand.
- **12.00** Des Papous dans la tête.
- **13.40** La peinture à bras le corps : entretien avec Jacques Doucet.
- **14.00** Le temps de se parler.
- **14.30** « Méphisto » de Klaus Mann. Avec F. Huster, G. Cohen, H. Trinquier...
- **16.15** La tasse de thé : rencontre avec Daniel Coles ; L'histoire-actualité : la méthode terroriste.
- **19.10** Microfilms : rapports films et télévision au moment de la cinquième chaîne.
- **20.00** Week-end Schütz-Bach ; la musique de la Réforme et son interprétation (et à 22 h 30).
- **20.30** Atelier de création radiophonique : « Au bois du roi, des cochons y'en a guère », série consacrée à la chasse aux sangliers dans les Ardennes françaises.
- **22.30** Week-end Schütz-Bach : Chœurs de la Psalette de Lorraine.
- **0.05** Clair de nuit.

LUNDI 27 JANVIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : Roger-Gilbert-Lecomte, René Daumal et le grand jeu, ou deux poètes en proie à l'absolu (et à 10.50 ; Mario Luzi).
- **9.05** Les lundis de l'histoire : histoire de la vie privée.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** Passeport pour l'avenir ; les arts plastiques à l'université.
- **11.30** Feuilleton : Graal romance.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Le quatrième coup.
- **14.00** Un livre, des voix : « Notre homme », de Louis Gardel.
- **14.30** Un homme, une ville : le peintre Zao-Wou-Ki sur les traces de Rembrandt à Amsterdam.
- **15.30** Les arts et les gens ; Jean-Pierre Buffi (architecte) regarde Jean-Pierre Buffi ; à 16 h 20, exposition au Louvre du sculpteur Pigalle.
- **17.10** Ile-de-France, chef-lieu Paris : la mode entre au musée.
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** Perspectives scientifiques : l'infographie.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : la musique mécanique.
- **20.30** « Sans croix et sans lumière », de Catherine Lehourcade.
- **21.30** Latitudes : spécial Julio Benavente Diaz, musicien péruvien,
- **22.30** La nuit sur un plateau, avec Alain Robbe-Grillet.

MARDI 28 JANVIER

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : deux poètes en proie à l'absolu (et à 10.50 : Mario Luzi).
- **9.05** La matinée des autres : genèse de l'apartheid.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** L'école des parents et des éducateurs : la famille de l'art, ou le plaisir de l'art en famille.
- **11.30** Feuilleton ; Graal romance.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Instantané : magazine musical.
- **14.00** Un livre, des voix : « l'Accompagnatrice », de Nina Berberova,
- **14,30** « La confusion des apparences », de Robert Paris. Avec R. Coggio, J. Guigui, J. Léuvrais.
- **15,30** Mardis du théâtre : les lieux théâtraux.
- **17,10** Le pays d'ici, à Sisteron.
- **18,00** Subjectif.
- **19,30** Perspectives scientifiques : M. Tomkins s'explore lui-même.
- **20,00** Musique, mode d'emploi : la musique mécanique.
- **20,30** Le journal du corps.
- **21,30** Diagonales, l'actualité de la chanson.
- **22.30** *Nuits magnétiques : la nuit et le* moment ; profession témoin.
- **0,10** Du jour au lendemain.

MERCREDI 29 JANVIER

- **6.00** Feuilleton ; La chanson des Nibelungen.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : deux poètes en proie à l'absolu (et à 10,50 : Mario Luzi).
- **9.05** Matinée la science et les hommes : temps physique et temporalité.
- **10,30** Musique : Miroirs (et à 17 h).
- **11.10** Le livre, ouverture sur la vie ; « l'Héritier de la nuit », de F. Sauterau.
- **11.30** Feuilleton : Graal romance.
- **12,00** Panorama,
- **13.40** Avant-première : portrait de Beno Besson.
- **14.00** Un livre, des voix : « Bleu panique », de Catherine Clément.
- **14.30** L'Europe aujourd'hui : l'Europe à douze, avec Mme Simone Veil (université radiophonique et télévisuelle internationale).
- **15.30** Lettres ouvertes : magazine littéraire.
- **17.10** Le pays d'ici : à Sisteron,
- **18.00** Subjectif :
- **19.30** Perspectives scientifiques : l'arpenteur du désert : l'épigraphie.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : la musique mécanique.
- **20.30** Antipodes : les lycéens de Dakar et la littérature.
- **21.30** Pulsations : le jazz passe au Salon... européen (échos du Salon européen du jazz de la défense, du 21 au 24 novembre 1985).
- **22.30** Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; sur le vif.
- **0.10** Du jour au lendemain.

JEUDI 30 JANVIER

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : deux poètes en proie à l'absolu (et à 10.50 : Mario Luzi).
- **9.05** Matinée une vie, une œuvre : Clarisse Lispector, ou la passion des corps.
- **10.30** Musique : miroirs.
- **11.10** Répétez, dit le maître : trois classes au musée d'Art moderne de Beaubourg.
- **11.30** Feuilleton : Graal romance.
- **12.00** Panorama.
- **13,40** Peintres et ateliers.
- **14.00** Un livre, des voix : « Louise », d'Yves Navarre.
- **14.30** Agora.
- **15.30** Musicomania ; spécial plan son, en *direct du MIDEM, à Cannes.*
- **17.10** Le pays d'ici ; à Sisteron.
- **18.00** Subjectif,
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : mécanismes des hormones stéroïdes.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : la musique mécanique.
- **20.30** Bonsoir Genus : de J. Mignot, avec P. Destailles, S. Rougerie, A. Alba.
- **21.30** Opéra 86 : l'autre visage de Massenet (à l'occasion de « Griselidis » donné à l'opéra du Rhin, à Strasbourg).
- **22.30** Nuits magnétiques.
- **0.10** Du jour au lendemain.

VENDREDI 31 JANVIER

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : la chandeleur (et à 10 h 50 : Mario Luzi).
- **9.05** Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au XXe siècle.
- **10.30** Musique : *miroirs (et à 17 h).*
- **11.10** L'école hors les murs : la couleur au bord des doigts.
- **11.30** Feuilleton : Graal romance.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** On commence... « le Menteur » de Corneille à la Comédie-Française et « Elvire Jouvet 40 » à l'Athénée.
- **14.00** Un livre, des voix : « le Paradis des orages », de Patrick Grainville.
- **14.30** Sélection prix Italia : « Comment vous la trouvez, ma salade » ? par R. Farabet (sélection 1971).
- **15.30** L'échappée belle : les Pygmées ou les chantres de la forêt.
- **17.10** Le pays d'ici : à Sisteron.
- **18,00** Subjectif.
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : hasard et probabilités.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : la musique automatique.
- **20.30** Des œuvres d'art dans la maison.
- **21.30** Black and blue : le jazz, et la musique contemporaine ?
- **22.30** Nuits magnétiques.
- **0.10** Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 25 JANVIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : musique de divertissement.
- **7.02** Avis de recherche : œuvres de Hummel, Mozart, Messiaen.
- **9.10** 100e anniversaire de la naissance de Wilhelm Furtwängler.
- **12.05** Richard Wagner : le Crépuscule des dieux (2e acte).
- **13.25** Concert (donné le 22 février 1953 à Vienne) : œuvres de Gluck et Furtwängler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne.
- **15.00** Désaccord parfait : œuvres de Beethoven.
- **17.00** Concert : œuvres de Furtwängler, par A. Moglia, violon et D. Hovora, piano.
- **18.00** Furtwängler en répétition et la rencontre de Furtwängler et de Yehudi Menuhin.
- **19.00** Concert (en direct de Berlin) : Symphonie n° 8 de Schubert « Don Quichotte », variations fantastiques sur un thème de caractère chevaleresque pour violoncelle et orchestre de Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin.
- **20.35** Soirée lyrique (concert donné le 3 août 1954 au Festival de Salzbourg) : « Don Giovanni », de Mozart, par l'orchestre de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Furtwängler.
- **0.05** Les prédécesseurs de Furtwängler : œuvres de Liszt, Beethoven, Wagner, Gluck, Strauss.

DIMANCHE 26 JANVIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Wilhelm Furtwängler.
- **7.02** Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
- **9.10** Furtwängler et le baroque : œuvres de J.-S. Bach, Haendel, Mozart.
- **10.30** Concert (donné dans le cadre du Festival de Lucerne, 1954) : Neuvième symphonie en ré mineur de Beethoven, par l'Orchestre philharmonia.
- **12.05** Magazine international.
- **14.00** Wilhelm Furtwängler et le disque : œuvres de Weber, Brahms, Debussy, Hindemith, Honegger, Bruckner.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? l'art de Furtwängler, œuvres de Mozart, Beethoven, Wagner, Schubert, Strauss, Mahler.
- **19.05** Dernier concert à Salzbourg : œuvres de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Furtwängler.
- **20.30** Concert (en direct de la salle Debussy à Cannes) : Symphonie en ut de Bizet, Concerto symphonique pour piano et orchestre de Furtwängler, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. P.-M. Durand, sol. H. Francesch, piano.
- **23.05** Concert (donné le 3 août 1953 au Festival de Salzbourg) : Neuvième symphonie en ut majeur « La Grande », de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Vienne.
- **0.00** Ex libris : œuvres de Brahms, Weber, Beethoven.

LUNDI 27 JANVIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : musique catalane.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale en direct de Cannes.
- **9.05** Le matin des musiciens : Cinq paysages de la nouvelle Amérique, territoire.
- **12.05** Concert (donné le 21 septembre 1985) : œuvres de Schütz par les chœurs d'enfants de Hanovre Ensemble Hilliard et le London Baroque.
- **13.40** Le temps du jazz : Lennie Tristano.
- **14.02** Repères contemporains : tribune internationale des compositeurs, l'Autriche.
- **15.00** Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : Erroll Garner, « The most happy piano ».
- **17.30** Avis aux amateurs.
- **18.30** Concert (en direct de Cannes) : Trios de Chostakovitch et Beethoven par le Trio Tchaïkovski.
- **20.10** Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
- **20.30** Concert (en direct de Cannes) : « la Baraque rouge » opéra-jazz de G. Marais, par Lavelle, P. Auberson, A. Nozati, A. de Frontdeville, Y. Micenmacher, J. Mahieux, le Big Band de guitares électriques, G. Bucquet, Y. Robert, C. Bernard.
- **23.00** Concert (en direct de Cannes) : œuvres de D. del Puerto, A. Aracil Guerrero, Prieto, Villa Rojo, Panarroccha, par le Trio Arlequin, S. Espasa, flûte, P. Rivière, alto, N. Daza, guitare.
- **0.00** Guido Cantelli : œuvres de Bartok.
- **1.00** Les Hollywoodiens : collages musicaux et démarcations.

MARDI 28 JANVIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Camille Mauranne.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale en direct de Cannes.
- **9.05** Le matin des musiciens : Cinq paysages de la Nouvelle Amérique, regards vers l'Europe.
- **12.05** Concert (en direct de Cannes) : œuvres de Mendelssohn, Brahms, Hundley, Britten... par S. Whittingham, mezzo-soprano et R. Mc Coy, piano.
- **13.30** Le temps du jazz : Lennie Tristano.
- **14.02** Repères contemporains : tribune internationale des compositeurs.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : manipulateur de sons.
- **15.00** Côté jardin, magazine de l'opérette.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : Erroll Garner, « The most happy piano » ; à 17 h, Guido Cantelli en concert.

DIX-SEPT MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE, de 18 h 30 à 0 h.

- **18.30** Musique à découvrir (en direct de l'auditorium 106) : œuvres de Scelsi, Dautricourt, Hurel, Conde, Lovano, Dutilleux.
- **20.10** Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- **20.30** Trio à cordes... plus (en direct du Grand Auditorium 104) : *Quatuor à cordes en sol majeur* de Vachon, *Trio à cordes* de Guezec, *Quatuor à cordes n° 3 en sol mineur* de Herold, *Quatuor à cordes en ut majeur* de Haydn par le Trio à cordes de Paris, C. Frey, violon, M. Michalakokos, alto, J. Grout, violoncelle, E. Popa, 2e violon.
- **22.30** Récital (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Telemann, Schubert, Poulenc, Faure, Bartok/Arma et Doppler par S. Kudo, flûte et K. Fujii, piano.
- **0.00** Œuvres de Beethoven.

MERCREDI 29 JANVIER

- **6.00** Musique légère.
- **7.10** L'imprévu : magazine de l'actualité musicale, en direct de Cannes.
- **9.05** Le matin des musiciens : Cinq paysages de la Nouvelle Amérique, figures d'exil.
- **12.05** Concert (en direct de Cannes) : Œuvres de Mozart, Puccini, Gounod, Gershwin, Mahler, Brahms, par R. Mc Coy, piano et « Cosi fan tutte », de Mozart, S. Voyze-Valayre, soprano et M. Jalbert, contralto.
- **13.30** Le temps du jazz : Lennie Tristano.
- **14.02** Jeunes solistes : Œuvres de Clementi, Brahms, Welin, Busoni, Liszt, par H. Antoni au piano.
- **15.00** Acousmathèque : pré-écho, post-écho, ou les images du corps.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : Erroll Garner « The most happy piano » ; à 17 h, Guido Cantelli en concert.
- **18.30** Concert (en direct de Cannes) : Œuvres de Scherchen, Robert, Bartholomée, par l'Ensemble de musique nouvelle de Liège.
- **20.10** Jazz d'aujourd'hui : *où jouent-ils ?*
- **20.30** Concert (en direct de Cannes) : « Divertimento », de Haydn, 4e concerto de Mozart, Œuvres de P. Fouillaud ; Pièce pour trompette et orchestre de chambre de Tabakov, Variations sur un thème de Frank Bridge, de Britten, par l'Orchestre philharmonique de Sofia et le Chœur national bulgare, dir. Y. Dafov, sol. V. Mintcheva, mezzo-soprano, N. Tzevtkova, soprano, K. Kaloudov, ténor.
- **23.00** Concert (en direct de Cannes) : Œuvres de l'Ecole andalouse du seizième siècle, par l'Atelier de Ziryab, dir. R. de Zayas.
- **0.00** Jazz-Club en direct du « Petit Journal Montparnasse ».

JEUDI 30 JANVIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Le Festin.
- **7.10** L'imprévu, magazine d'actualité musicale, en direct de Cannes.
- **9.05** L'oreille en colimaçon.
- **9.20** Le matin des musiciens : Cinq paysages de la Nouvelle Amérique, pastiches et mélanges.
- **12.05** Concert (en direct de Cannes) : Œuvres de Levin, Brott, Copland, Schumann, Beethoven, par S. Rolland, violoncelle, J. Campbell, clarinette, J. York, piano.
- **13.30** Le temps du jazz : Lennie Tristano.
- **14.02** Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs, la Yougoslavie.
- **15.00** Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : Erroll Garner, « The most happy piano » ; à 17 h, Guido Cantelli en concert.
- **18.30** Concert (en direct de Cannes) : Œuvres de Gurlitt, Mullenbach, Jolas, Gagneux, par l'Orchestre de Radio-Luxembourg.
- **20.10** Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
- **20.30** Concert (en direct de Cannes) : « Carnaval op het strand », de L. van Hove, « Fantaisie pour piano, chœur et orchestre op 80 », de Beethoven, « Sinfonia domestica », de Strauss, par l'Orchestre philharmonique royal de Flandres, dir. E. Tchakarov, et le Chœur national bulgare, chef des chœurs, G. Robev, sol. I. Vakarelis.
- **23.00** Concert (en direct de Cannes) : « Antigone », de F. Rzewski, par I. Jarsky, soprano, F. Rzewski, piano, mise en scène M. Lonsdale.
- **0.00** Allemagne, années 80 : Guitares et pianos, cordes mensongères.

VENDREDI 31 JANVIER

- **2.00** Les nuits de France-Musique : musique tchèque.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale en direct de Cannes.
- **9.05** Le matin des musiciens : Cinq paysages de la Nouvelle Amérique, les pionniers.
- **12.05** Concert (en direct de Cannes) : Œuvres de Mozart, Beethoven et Chopin, par J.-M. Luisada au piano.
- **13.30** Le temps du jazz : Lennie Tristano.
- **14.02** Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs, la Corée.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : Manipulateurs de sons.
- **15.00** Journée IMZ (en direct de Cannes) : Les grandes heures des radios étrangères ; à 18 h 30, Concert : Œuvres de Ben-Haim, Fleischer, Shariff, Jolivet, Avni, Landowski, Dutilleux, par I. Joost au violoncelle.
- **20.10** Jazz aujourd'hui : dernière édition.
- **20.30** Concert (émis de Sarrebrück) : « Concerto pour clavier et orchestre en fa mineur », de J.-S. Bach ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », de Bartok, « Symphonie n° 7 en la majeur », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, dir. M.-W. Chung, sol. A. Schiff, piano.
- **22.30** Concert (en direct de Cannes) : Œuvres de Rachmaninov, Berlioz, Schubert, par l'Orchestre de Radio-Luxembourg, dir. L. Hager, sol. B. Haidas, soprano,
- **0.00** Concert (en direct de Cannes) : Musique électroacoustique.
- **1.00** Musique traditionnelle : Les derniers disques compacts.

Bas les masques !

Quand les carnavals, d'ici et d'ailleurs, font assaut de séduction.

ON dit qu'il commence le 11ᵉ jour du 11ᵉ mois à 11 heures 11 minutes. Tous ces 11, cela paraît un peu fou. Normal, vous répond-on : c'est le chiffre des fous ! Il est vrai que, la civilisation aidant, on a un peu perdu de vue que Carnaval rimait jadis avec folie. Pour preuve, cette « Abbaye des fous », ancêtre de nos « comités des fêtes », qui, à partir du dix-huitième siècle, était chargée, à Nice, de mettre un peu d'ordre dans le désordre des réjouissances carnavalesques. Triomphes d'ordre et d'organisation, les carnavals actuels ont trop souvent la « grosse tête », et la fête, la vraie, spontanée et débridée, a bien du mal à percer la gangue de carton-pâte qui les emprisonne.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que les puristes et les connaisseurs fuient les « must » pour des rendez-vous moins courus. A les en croire, Dunkerque vaudrait mieux que Nice, Ivrea que Venise et Bahia que Rio. Point besoin non plus d'aller au bout du monde. Mardi gras explose aussi en France et dans toute l'Europe. Après tout, le carnaval, c'est d'abord dans la tête qu'il se passe.

Européens

Consacrée aux Carnavals 1986, une brochure spéciale du Tourisme français présente programmes et forfaits pour Nice, Binche, Bâle, Cologne et Saint-Goarshausen. A signaler le numéro de janvier de *l'Action automobile* où sont décrits quatre carnavals d'Europe : Rottweil, en Allemagne (11 et 12 février), Binche et ses Gilles, en Belgique (du 9 au 11 février), Ivrea, en Italie (du 6 au 11 février) et Bâle, en Suisse (du 17 au 19 février). On y trouve également la liste des multiples carnavals de ces pays.

● **Le Tourisme français, 96, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. : 42-80-67-80.**

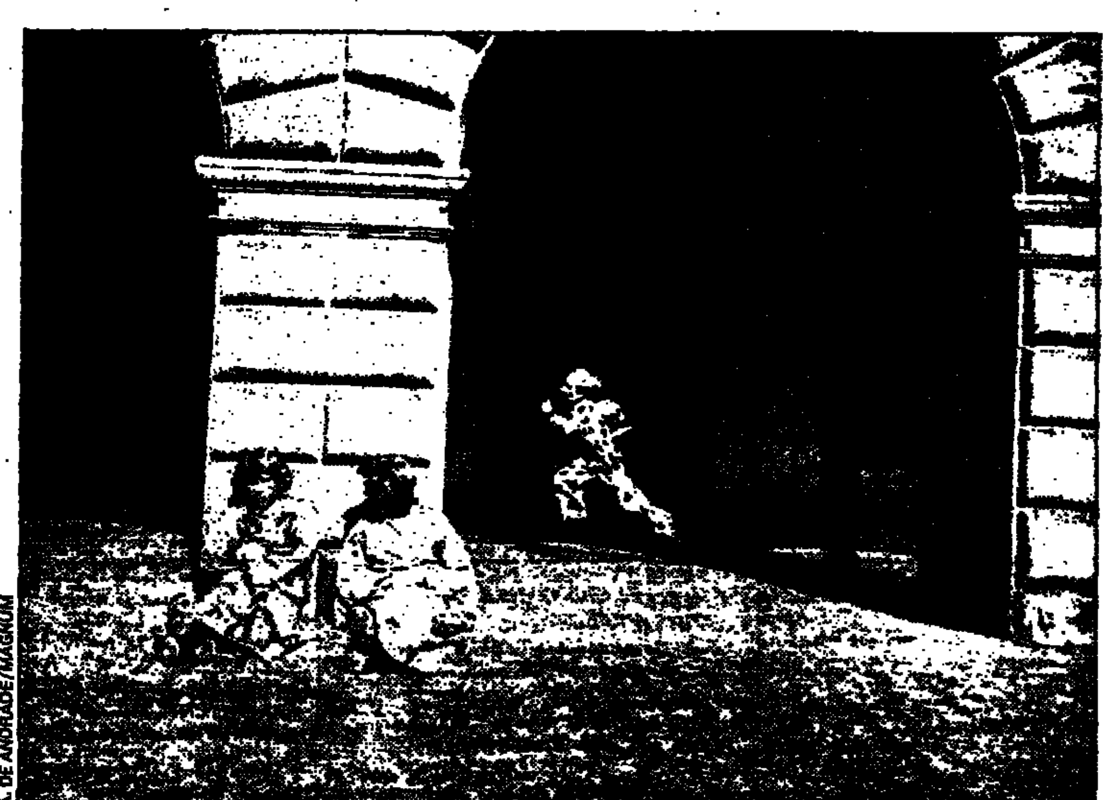
Royal et niçois

En 1984, à Nice, Sa Majesté Carnaval fêtait son centième anniversaire. En 1985, le monarque « branché » se métamorphosait en « Roi de la pub ». Cette année, jusqu'au 16 février, ses sujets viendront des quatre coins du monde, avec des groupes de danseurs, chanteurs et musiciens en provenance de plus de trente pays. Parmi les dates à retenir, la course des garçons de café le 26 janvier, la corrida du carnaval le 2 février, le feu d'artifice du 5 février, le grand bal du 8 février, et le bouquet final le 11 février avec le Corso du Mardi gras et le cortège d'incinération.

A signaler, également, le premier festival de *commedia dell'arte*, du 3 au 11 février, dans le Vieux Nice. Et, bien entendu, les grands défilés aux lumières (les 25 janvier, 1ᵉʳ et 8 février), les corsicarnavalesques (des 26 janvier, 2 et 9 février) et les batailles de fleurs des 29 janvier, 5, 12 et 16 février.

● **Informations et locations : comité des fêtes, 5, promenade des Anglais, 06000 Nice. Tél. : 93-87-16-28. Places de 65 à 20 F pour les grandes manifestations. Gratuité la soirée du Mardi gras. A noter que l'entrée sur les corsi et défilés sera gratuite pour toutes les personnes déguisées.**

Possibilité, également, de réserver ses places dans l'un des 260 points de vente du réseau Havas Voyages.


A. DE ANDRADE/MAGNUM

A Lucerne.

La biguine à Cayenne

Carnaval vécu, plus que carnaval spectacle, le carnaval de Cayenne vous invite à danser, jusqu'à l'aube, des « biguines frottées » en compagnie de Touloulous masqués. Le Mardi gras, jour des diablesses, la ville est toute de rouge vêtue ; le mercredi des Cendres on enterre « Vaval » en costume noir et blanc.

Du 6 au 14 février : 8 980 F, comprenant l'avion, l'hôtel avec petit déjeuner, trois dîners et soirées plus deux bals « Chez Nana ».

● ***Jumbo*, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Téléphone : 47-05-01-95.**

Orthodoxe et chypriote

Cinquante jours avant la Pâque, avant le carême et la semaine sainte, Nicosie, la capitale, résonne de chants et éclate de couleurs : quinze jours de défilés, de bals costumés et de réunions familiales. Circuit en hôtels simples et transports locaux (2 250 F) ou un séjour en hôtel trois étoiles pour 980 F la semaine en demi-pension. Vol aller-retour : 2 160 F.

● **Nouvelles frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 42-73-15-25.**

Chez nos cousins

A partir de la Chandeleur, Québec ouvre ses rues au hockey, aux concours de bonhommes de neige et aux feux d'artifice. Dans les foyers, on prépare crêpes au sirop d'érable et gâteaux de noix. Circuit du 8 au 15 février (hôtels standard sans repas) avec traversée du Saint-Laurent en bateau et visite de Montréal. 7 690 F.

● **Nouvelles frontières.**

Indien et baroque

A Goa, en Inde, les églises baroques construites par les Portugais vibrent, en février, des chants de la foule en liesse. On alterne farniente sur les 9 kilomètres de plage et découverte de Panjim, la coloniale, et Velha Goa, l'ancienne capitale portugaise.

Dix jours à Taj Village, en demi-pension : 9 650 F.

● **Jet Tours, en vente dans les agences de voyages, agences Air France. Centre d'information, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 47-05-01-95.**

Masqué et bolivien

Masques terrifiants, costumes chamarrés, coiffes emplumées *pour le défilé rituel du carnaval* d'Oruro, en Bolivie, l'un des plus colorés d'Amérique du Sud. Une escapade incluse dans un circuit de 19 jours dédié surtout au Pérou. Forfait : 23 500 F.

● **Jet Tours.**

Samba ! Samba !

On commence par Recife, Bahia, les chutes d'Iguaçu, Brasilia, Belo Horizonte, Ouro Preto, pour terminer, en apothéose, en plein carnaval de Rio : trois nuits pour voir défiler les célèbres « écoles de samba ». Départ le *31 janvier. Forfait : 24 000 F.*

● **Jet Tours.**

Clubs des villes et clubs des champs

Je participe, donc je suis.

CINQUANTE-TROIS ans, divorcé, deux grandes filles — qu'il a, précise-t-il, élevées lui-même, Jean-Claude Tutin se met en quatre pour faire passer son message. « Communiquer », tel est le maître-mot de cet ancien du Club Méditerranée, dont il fut l'un des premiers GO (gentil organisateur) ; c'était en 1951 aux Baléares !

Devenu cadre supérieur de multinationales, il en stimulera les réseaux de vente avant de jouer les conseillers d'entreprise sans jamais cesser, vocation oblige, de communiquer. Convaincu que *loisirs* rime avec *communiquer*, il n'aura de cesse de pouvoir, un jour, passer de la théorie à la pratique.

Ainsi naît le Fit-Club, qu'il crée, en octobre 1978, avec une bande de copains. Aujourd'hui, il célèbre son succès (« *Ça marche fort !* », proclame l'édito du dernier bulletin du club), revendique plus de deux mille membres, parle d'accroître l'encadrement — une quinzaine de permanents — et les équipements, et annonce une prochaine opération d'élargissement du capital avec, pour objectif, la création d'un Fit-Club rive gauche, plus particulièrement destiné aux jeunes. « *Plus décontracté* », indique-t-il, en précisant que, parallèlement, le décor assez tristounet de la maison mère sera « *embourgeoisé* ».

Actuellement, le Fit-Club, c'est d'abord, à Paris, un club-house de 400 mètres carrés, rue La Fayette, dans le 9ᵉ. Et, dans la banlieue est, à une heure de la capitale, deux country-clubs : la Verte Vallée, d'une part, près de Coulommiers, dans la vallée du Grand Morin, un village de bungalows en dur « 3 étoiles » pour les week-ends de détente et de sport autour d'une piscine ; le Domaine des Bourguignons, d'autre part, au sud de Nangis, au cœur de la Brie romane, un domaine de 7 hectares où, dans un château du dix-huitième siècle, on est invité à mener « la vie de château entre amis » dans une ambiance « coin du feu » et « dîner aux chandelles ».

Trois lieux associés à deux créneaux : l'après-bureau à Paris et l'entre-vacances dans les country-clubs de la périphérie. Au service d'une certaine philosophie des loisirs : celle d'un club multi-activités ouvert toute l'année. Ainsi peut-on, rue La Fayette, prendre un verre, dîner et danser mais aussi jouer aux cartes, pratiquer le yoga, la gym douce et la relaxation, écouter de la musique (au Classique laser club pour les grands mélomanes), se perfectionner dans une langue étrangère, s'initier à la micro-informatique, à la cuisine ou à l'œnologie, participer à des débats et à des conférences.

Une véritable ruche, donc, que ce Fit-Club (doublé d'un Fit-Twenty, réservé, comme son nom ne l'indique pas, aux moins de trente ans) dont les membres se voient également proposer des jeux de rôles et de stratégies, un club d'investissement, un chalet à Courchevel et divers voyages en France et à l'étranger.

Mentalité américaine

En d'autres lieux, on vous engage à E-LI-MI-NER ; ici, il s'agit de PAR-TI-CI-PER, de COM-MU-NI-QUER, de communier au sein d'un club où la moitié des nouveaux membres accèdent par parrainage direct, relations, ou on-dit. Un moyen de sélection parmi d'autres qui explique une certaine homogénéité et, *dixit* le maître des lieux, « *un très bon niveau socioculturel* ». Le membre-type a la quarantaine active, il est cadre supérieur et moyen, ouvert et curieux et, surtout, relève Jean-Claude Tutin, il a une mentalité américaine (on note un fort noyau d'IBM), c'est-à-dire qu' « *il travaille vraiment et qu'il traite son métier et ses loisirs avec le même professionnalisme* ».

« *Je suis le premier adhérent d'un grand club d'amis* », insiste ce patron au regard bleu d'enfant candide, mais à la voix éreintée d'homme mûr, grand prêtre d'une communauté d' « *indépendants qui s'assument* (des mères célibataires, par exemple) *mais qui ont besoin du contact des autres* (le groupe est leur famille, le club leur maison de campagne), *avec un zeste d'antibourgeoisie* ». « *Certes*, poursuit-il, *il y a de nombreux couples au Fit-Club, mais peu de couples mariés.* » « *Ici*, précise-t-il, *on « fait » quatre ou cinq couples (unions libres) par mois.* »

Depuis le début, on pressentait la chose sans oser la formuler : derrière le club de loisirs, le classique club de rencontres pour célibataires ou couples libérés ? « *Chez nous*, répond Jean-Claude Tutin, *il s'agit d'une conséquence, non d'une finalité.* » N'empêche que cette conséquence fait l'objet d'une section particulière, Fit Sélection, dont l'objet est de provoquer aussi bien des contacts amicaux que des relations sentimentales. Avec, pour ce faire, recours à l'informatique, échange de « fiches-profils », organisation de dîners par affinités.

Reste qu'à l'instar de son modèle il émane de ce Trigano des villes la même chaleur communicative, la même conviction, le même prosélytisme, cette petite flamme qui vous fait vivre et courir et que l'on entretient autant pour soi que pour les autres. Synthèse de jeune loup et de vieux renard, Jean-Claude Tutin n'aspire finalement qu'à une seule chose : qu'on aime son « enfant » autant qu'il l'aime.

PATRICK FRANCÈS.

● **Fit Club, 12, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : (1) 48-24-31-31.**

échecs

N° 1161

Comme un diable sort de sa boîte

(Memorial Nimzovitch, Naestved, 1985.)

Blancs : Short.
Noirs : Larsen.

Défense sicilienne.
Système Maroczy.

1. é4	ç5	13. Tç1 (h)	Cxd4
2. Cf3	Cç6	14. Fxd4	Fh6! (i)
3. d4	çxd4	15. Tç2 (j)	Fé6 (k)
4. Cxd4	g6 (a)	16. Cd5 (l)	Cxd5 (m)
5. ç4 (b)	Fg7	17. éxd5 (n)	Fd7! (o)
6. Fé3	Cf6	18. Tç3 (p)	é6! (q)
7. Cç3	0-0 (ç)	19. dxé6	Txé6
8. Fé2	d6	20. ç5 (r)	Fa4!! (s)
9. 0-0	Té8 (d)	21. Dxa4 (t)	dxç5!
10. a3 (é)	Fd7	22. bxç5 (u)	Txé2
11. f3 (f)	a6	23. Dç4 (v)	b5!
12. b4	Tç8 (g)	24. abandon (w)	

NOTES

a) La « variante du Dragon », sous sa forme accélérée, chère à Larsen.

b) Le « système Maroczy » permet aux Blancs d'obtenir immédiatement une nette supériorité spatiale, le contrôle définitif de la case centrale d5 et une grande liberté de mouvement.

ç) Une autre idée consiste en 7..., Cg4 ; 8. Dxg4, Cxd4 ; 9. Dd1, é5 ou Cç6 ou Cé6.

d) On poursuit généralement par 9..., Fd7 ; 10. Dd2, Cg4 ; 11. Fxg4, Fxg4 ; 12. Cxç6, bxç6 ; 13. Fh6 avec la nullité en vue (Sax-Miles, Linares, 1983) ou par 9..., Fd7 ; 10. Tç1 ou 10. Cb3. L'idée de Larsen est plus intéressante que son essai contre Andersson à Linares en 1983 : 9..., a5, l'abandon de la case b5 donnant rapidement l'avantage à son adversaire après 10. f3, Cd7 ; 11. Cd-b5, Cç5 ; 12. Dd2, a4 : 13. Tf-d1, Da5 ; 14. Ta-ç1, Fé6 ; 15. Cd5, Dxd2 ; 16. Txd2, Fxd5 ; 17. çxd5, Cb4 ; 18. Txç5! mais reste discutable devant un jeu positionnel sans faille comme celui de la neuvième partie de Linares 1983 encore contre Andersson.

é) La partie Andersson-Larsen se poursuivit par 10. f3, Cd7 ; 11. Dd2, Cç5 ; 12. Tf-d1, Da5 ; 13. Ta-b1, Cxd4 ; 14. Fxd4, Fxd4 ; 15. Dxd4, Cé6 ; 16. Df2, Fd7 ; 17. f4, Dç5 ; 18. g3 et l'avantage des Blancs est durable.

f) Ou 11. b4, Cg4 ; 12. Fxg4, Fxg4 ; 13. f3, Fd7 ou 11..., Cé5.

g) Les Blancs attendaient 12..., Cxd4 ; 13. Fxd4, Tç8 ; 14. Dd2.

h) Dans ce genre de position, on a souvent tendance avec les Blancs à surestimer sa position et à négliger les subtilités que recèle la défense. L'arrivée de la T est une sérieuse imprécision, comme le démontre magistralement Larsen. Il valait mieux entrer dans la suite 13. Cxç6, Txç6 ; 14. Tç1, Fé6 ; 15. Cd5, Cd7 : 16. Dd2, f5.

i) Et voici le F indien qui sort de son enfermement et devient actif.

j) Si 15. f4, é5! ; 16. Fé3, Fç6 ; 17. Fd3 (et non 17. Dd3?, Cxé4 ; 18. Cxé4, éxf4 ; 19. Cxd6, Txé3), Ch5! ; 18. g3, éxf4 ; 19. gxf4, f5! La place de la T est une question délicate : si 15. Tb1, b5! ; 16. çxb5 ?, é5 ou 16. Fxf6, éxf6 ; 17. Dxd6, bxç4.

k) Petit à petit, les Noirs se dégagent de l'emprise ennemie.

l) Fiacnick donne une idée des ressources dont disposent les Noirs sur le retrait 16. Cb1 ; par exemple, 16..., Cd7 ; 17. f4, Cb6 ; 18. Cd2, Fd7 ; 19. Tç1, Fa4 ; 20. Dé1, Cd7 suivi de la contre-attaque b5 et é5.

m) Après cet échange, la paire de F joue pleinement son rôle.

n) 17. çxd5 n'est pas mieux : 17..., Fd7 ; 18. f4, Txç2 ; 19. Dxç2, Db8 ; 20. g3, Tç8 ; 21. Db2, Dç7 ; 22. Fd3, Fb5! ; 23. Fxb5, axb5.

o) Et non automatiquement 17..., Ff5 qui permettrait aux Blancs de gagner du temps par 18. Fd3, alors que maintenant les Noirs menacent de gagner la qualité par 18..., Fa4.

p) L'erreur du treizième coup (13. Tç1) coûte cher aux Blancs.

q) Menaçant 19..., éxd5 et 20..., Dg5 et la pression des Noirs commence à peser dangereusement.

r) Trop d'optimisme. Les Blancs devaient rechercher l'égalisation. 20. Fd3 est insuffisant : 20..., Dh4 ; 21. Ff2 ; Fé3 ; 22. Fé4, Fxf2+ ; 23. Txf2, Fç6! mais 20. F4 semble jouable.

s) Une surprise à la Larsen. Profitant de la moindre inexactitude, le grand maître danois sort soudainement comme un diable de sa boîte.

t) Si 21. Dd3, Fb5 ; si 21. Dé1, dxç5 ; 22. Fxç5, Txç5 ; 23. Txç5, Fé3+ ; 24. Rh1, Fxç5 ; 25. bxç5, Dé7 (ou 23. bxç5, Txé2 ; 24. Dxé2, Dd+4 et 25..., Dxç3).

u) Ou 22. Ff2, Txé2 ; 23. Txç5, Txç5 ; 24. bxç5, Dd2!

v) Ebranlés par la tournure des événements, les Blancs tombent dans un horrible piège. Le roque des Blancs est sérieusement en danger ; par exemple, 23. Tb3, b5! ; 24. çxb6, Tç-ç2 ; 25. Ff2, Txf2! ; 26. Txf2, Dd1+ ; 27. Tf1, Dé2 ; 28. Dg4, Fé3+ ; 29. Txé3, Dxé3+ ; 30. Rh1, Tç1! Devant la menace 23..., Dg5 les Blancs peuvent tenter de jouer 23. g3, mais après 23..., Fg7! ; 24. Fxg7, Dd2! ; 25. Dh4, Rxg7 les menaces subsistent. La meilleure défense est 23. Ff2, Dd2 ; 24. Dç4, Td8 ; 25. ç6, bxç6 ; 26. Dxç6, Fg7 ; 27. Tç4, Fd4 ; 28. Txd4, Txd4 mais les Noirs restent avec une qualité et une attaque.

w) Si 24. Dxé2, Dxd4+ suivi de la prise de la Tç3 et si 24. Dd3, Té2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1160

A.R. Kaufmann, 1951

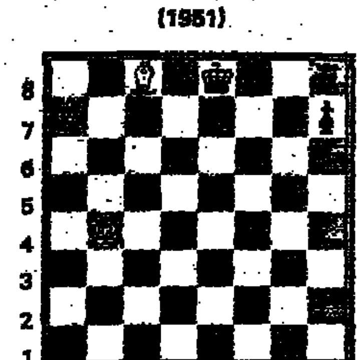
(Blancs : Ré5, Fg5, Cf8, Pd5. Noirs : Ré8, Tb4, Pb7 et ç4.)

1. d6!, Tb5+ ; 2. Ré6! (si 2. Rf6?, Txg5!), Txg5 ; 3. d7+, Rd8 ; 4. Rd6, Té5! (et non 4..., Td5+ ; 5. Rxd5, ç3 ; 6. Rd6 et 7. Cé6 mat) ; 5. Rxé5, Ré7! ; 6. Ré4!! (et non 6. Rd4, b5 ; 7. Rç3, Rd8 ; 8. Rb4, Rç7 nulle), b6 ; 7. Ré3!, b5 (ou 7..., Rd8 ; 8. Rd4, b5 : 9. Rd5) ; 8. Rd4!! et les Noirs sont en zugzwang : 8..., Rd8 ; 9. Rd5, Ré7 (ou 9..., Rç7 ; 10. Ré6) ; 10. Rç6 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

P. BENKO

(1951)



BLANCS (3) :
Rb4, Ta7, Fç8.

NOIRS (3) :
Ré8, Th8, Ph7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1159

La main qui doit couper

Cette donne d'un championnat du monde montre que le choix de la main qui doit couper peut dépendre de l'entame.

♠ —
♡ D 9 4 2
◇ A R 9 2
♣ A R 10 7 3

♠ A 10 7 2
♡ A 10 3
◇ 10 5 3
♣ D V 5

♠ R D V 4
♡ R V 8 7 6 5
◇ V
♣ 6 4

♠ 9 8 6 5 3
♡ —
◇ D 8 7 6 4
♣ 9 8 2

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Gothe	Mayer	Gullberg	Wright
–	1 ♣	1 ♡	passe
2 ♡	passe	2 ♠	passe
4 ♡	4 SA	passe	5 ◇
passe	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé l'As de Cœur, *comment Wright, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

A une autre table, le déroulement du coup avait été différent :

Ouest	Nord	Est	Sud
Ata Ullah	Chagas	Fazli	Branco
–	1 ♣	1 ♡	1 ♠
2 ♡	3 ◇	3 ♡	5 ◇
contre	surc.	passe	passe...

EST ayant entamé le Roi de Pique *comment Chagas, en Nord, aurait-il dû jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

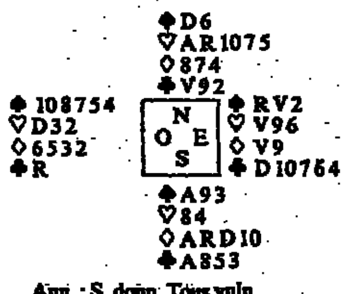
Réponse :

Il est clair que, si Sud peut couper trois fois Cœur, il ne concédera qu'un Cœur et un Trèfle. Sud a donc coupé l'entame, puis le déclarant a pris la main au mort grâce au Roi de Trèfle, pour couper une deuxième fois Cœur ; Wright est retourné en Nord par l'As de Trèfle et *il a coupé un troisième Cœur*. Dès lors il ne restait plus qu'à jouer la Dame de Carreau et As Roi de Carreau, puis à donner un Trèfle et un Cœur à la fin...

A l'autre table, le même contrat était joué par Nord qui aurait pu faire onze levées. Mais écoutons Chagas : « J'étais prêt à aller au chelem et, quand on m'a contré, j'ai surcontré, ce qui n'était pas tellement raisonnable. Ensuite j'ai chuté alors qu'il suffisait, après avoir coupé l'entame à Pique, de donner *un coup à blanc à Trèfle*. Si Ouest continue Pique je coupe, je bats atout et fais le contrat avec deux coupes à Pique cinq atouts et quatre trèfles... »

Une défense inhabituelle

Dans cette donne d'un tournoi par paires à Nîmes, Ouest fit chuter le contrat grâce à un coup de flanc assez original. Mais, malgré cette défense, la manche pouvait quand même être réussie.



♠ D 6
♡ A R 10 7 5
◇ 8 7 4
♣ V 9 2

♠ 10 8 7 5 4
♡ D 3 2
◇ 6 5 3 2
♣ R

♠ R V 2
♡ V 9 6
◇ V 9
♣ D 10 7 6 4

♠ A 9 3
♡ 8 4
◇ A R D 10
♣ A 8 5 3

Ann. : S. donn. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	–	1 SA
passe	2 ◇	passe	2 ♡
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest entame le 5 de Pique pour la Dame et le Roi que Sud laisse passer, Est continue avec le Valet de Pique, resté maître, puis avec le 2 de Pique pris par l'As. Sud joue alors le 8 de Cœur. *Comment Delorme, en Ouest, a-t-il fait chuter* TROIS SANS ATOUT ? Comment le déclarant aurait-il pu quand même gagner ?

Note sur les enchères :

La réponse de « 2 Carreaux » était un Texas qui promettait au moins *cinq* Cœurs et obligeait l'ouvreur à dire « 2 Cœurs ». Ensuite le saut à « 3 SA » montrait que la main valait de 10 à 13 points. Elle laissait à l'ouvreur le choix de jouer « 3 SA » ou « 4 Cœurs », mais excluait toute tentative de chelem.

COURRIER DES LECTEURS

La Favorite de Blackwood (n° 1147).

R. B..., pourtant un bon technicien, estime que « le contrat est inchutable » car il a essayé en vain toutes les contre-attaques possibles. Curieusement il n'a pas pensé à la *Dame de Cœur*, ce qui donne toute sa valeur à cette donne de Térence Reese.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 268

Silence et destruction

Championnat de Lituanie, 1985 (Vilnious)
Blancs : S. Smaidris
Noirs : G. Valneris
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	20-25	21. 48-42	10-14
2. 29×24 (a)	19×30	22. 38-33 (r)	17-21
3. 35-24	14-19	23. 26×17	12×21
4. 40-35 (b)	19×30	24. 32-27	21×32
5. 35-24	10-14	25. 37×28 (s)	11-17
6. 45-40 (c)	5-10 (d)	26. 34-29	6-11
7. 38-33 (e)	16-21	27. 28-23! (t)	8-12
8. 31-26 (f)	11-16	28. 33-28	11-16
9. 36-31	7-11	29. 43-38	3-8! (u)
10. 31-27! (g)	1-7	30. 39-34 (v)	17-21
11. 50-45	18-23! (h)	31. 49-43	21-26
12. 33-28 (i)	23×32 (j)	32. 44-39	14-20
13. 27-38	14-20	33. 41-37	9-14 (w)
14. 37-32	28×29	34. 39-33 (x)	26-31! (y)
15. 33-24 (k)	21-27 (l)	35. 37×26	18-22
16. 32-21	16×27 (m)	36. 28×17	12×21
17. 41-37	27-31 (n)	37. 26×17	12-19
18. 31-32 (o)	31-36 (p)	38. 24×13	8×37 (z)
19. 46-41	12-18	Abandon	
20. 42-37 (q)	7-12		

NOTES

a) Très rare, dans les tout premiers temps, ce coup agressif par lequel les Blancs placent un pion taquin à 24. On poursuit plutôt par 2. 39-33 (14-20) ; 3. 44-39 (17-22) ; 4. 50-44 (10-14) ; 5. 32-28 (5-10), etc. [Dubois-Issalène, finale de la Coupe de France, 1979, à Guéret] ou encore 2. 32-28 (17-22) ; 3. 28×17 (11×22) ; 4. 37-32 (14-20) ; 5. 41-37 (10-14), etc. [Wiersma-Kouassi, championnat du monde, 1982, Sao-Paulo, *le Monde* du 7 mai 1983].

b) Sur l'attaque du pion taquin, on ne réplique pas par l'échange douteux 4. 34-30 (25×34) ; 5. 39×30.

c) Plus fort que 6. 44-40, le rayon d'action du pion 44 étant plus vaste que celui du pion 45 à qui il appartient de se porter en couverture.

d) Un temps de temporisation.

e) Le coup juste. 7. 39-3 livre le coup direct de + 1 à 7. ...(13-19) ; 8. 24×22 (17×30), N+1.

f) Une des armes de clouage préférées des jeunes maîtres de l'école soviétique et des maîtres de l'école néerlandaise. A ce premier grand carrefour de ce système du pion taquin, on peut jouer aussi 8. 42-38 (21-26) ; 9. 48-42 (11-16) ; 10. 31-27 (6-11) [menaçant du coup de dame (26-31) ; 37×26 (13-19) ; 24×22 (17×48), etc., N+1 après la prise de la dame] ; 11. 36-31 (1-6) ; 12. 41-36, il est intéressant de découvrir les conséquences de l'attaque 12. ...(14-19) ; les Blancs dament 13. 34-30 (25×45) ; 14. 24-20 [est-ce plus fort que 14-33-29 puis 29-24?] (15×24) ; 15. 27-22 (17×28, m) ; 16. 32×5 (11-17 [crochet pour prendre la dame] ; 17. 5-32, f1 (16-21) ; 18. 32×16 (7-11) ; 19. 16×7 (2×11), égalité numérique et jeu sensiblement égal.

f1) 17. 5-19 (18-23) ; 18. 19×11 prise majoritaire prioritaire] (6×17), égalité numérique et jeu sensiblement égal.

g) Un double enchaînement, souvent explosif, que recherchait parfois, toujours avec avidité, l'ancien champion du monde I. Weiss.

h) Menaçant de faire sauter l'enchaînement : (23-28) ; 32×23, h1 (21×32) ; 37×28 (13-19) ; 24×13 (9×38), etc., égalité numérique, et chaque camp constate la présence d'un pion faible à la bande (pion à 26 et pion à 25).

h1) 33×22 (17×28) ; 32×23, h'1 (21×32) ; 37×28 (13-18!) ; 34-29, h"1 (25-30) ; 24×35 (16-21) ; 26×17 (11×24) ; 39-34 [ou...?] (18×29) ; 34×23 (14-20!), etc., N+1 et + probable.

h'1) 26×17 (11×31) ; 37×26 [si 32×23 (13-18) ; 37×26 (18×20) ; N+1 et + probable] (28×37), etc., égalité numérique.

h"1) 24-19 (18×29) ; 34×23 (16-21) ; 26×17 (11×33) ; 39×28 (8-13) rétablit l'égalité numérique dans des conditions favorables en raison de la vulnérabilité du pion à 23, éloigné de ses arrières.

i) Choisissant la prudence.

j) Le meilleur.

k) Maintien du pion taquin.

l) Refusant de subir à nouveau la perspective du gros danger à l'approche du milieu de partie : le double enchaînement de l'aile droite après 41-36, 36-31 puis 31-27.

m) Les formations présentant des points communs, parmi lesquels un pion taquin et un pion faible à la bande (pion à 26, symétrique du pion à 25).

n) Pourquoi ne pas avoir maintenu la présence du pion taquin ?

o) En toute logique.

p) Pion coupé des forces vives.

q) Des menaces d'utiliser ce pion passif à 36 pour placer une combinaison.

r) Interdit 22. ...(18-23) ; 23. 24-19 (13×24) ; 24. 33-29 (24×33) ; 39×10, B+.

s) Une stratégie basée sur la progression, sur le gain de temps.

t) Pénétration de grand style avec ce second pion d'avant-garde.

u) Les Noirs recherchant la faute tactique en pratiquant une stratégie muette.

v) Renforçant la bastion aux avant-postes.

w) La neutralisation du massif bastion central par la stratégie d'enveloppement, silencieuse toujours et qui se double d'un tenté de faute.

x) Livre le passage à dame dans une position apparemment en béton.

A noter sur 34. 38-32, les Noirs damaient à 48 par une combinaison analogue à celle que les Noirs vont exécuter : 34. ...(26-31) ; 35. 37×26 (18-22) ; 36. 28×17 (12×21) ; 37. 26×17 (13-19) ; 38. 24×13 (8×48)!, N+.

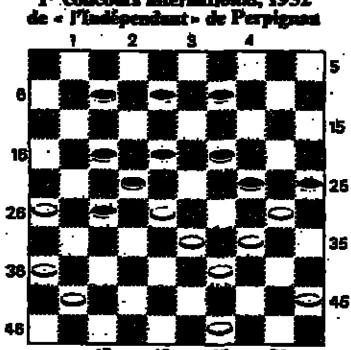
y) Le premier temps de la combinaison.

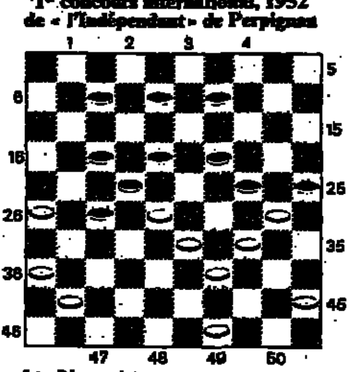
z) Rafle cinq pions et s'ouvre le passage à dame. Le silence fut roi avant la destruction.

Problème

M. NICOLAS

1er concours international, 1952 de « l'Indépendant » de Perpignan





Les Blancs jouent et gagnent.

● Solution : 36-31!! (27×47) [prise majoritaire prioritaire] 26-21! (47×40) [les Noirs se trouvent dans les mailles d'un filet qui les tiendront prisonniers jusqu'à âme rendue] 21×1! [rafle 6 pions] (22×44, a), 45×34 (24×35), 49×40 (35×44), 34-30 (25×34) 1×49!, +.

a) (25×43) 45×34 (22×33) 49×20!, rafle tout sans l'aide de la dame.

JEAN CHAZE.

● *Dames du palais* : du 7 au 16 février 1986, au Palais des festivals et des congrès de Cannes, première grande manifestation réunissant six disciplines de jeux de l'esprit, dont le *jeu de dames* avec le championnat du monde féminin, un open international, un tournoi national, et des simultanées sans voir par l'extraordinaire GMI néerlandais Ton Sijbrands.

● *Concours international de problèmes, FFJD, 1986* : le jury sera composé des grands maîtres problémistes R. Fourgous (Elancourt), G. Avid (Palaiseau, Narbonne), Douwes, Van Der Stoep (Pays-Bas), Yushkevitch (URSS), des maîtres problémistes Repetto (Le Cannet), Sabater (Bourg-lès-Valence) et de Vermeulen (Dunkerque).

MOTS CROISÉS

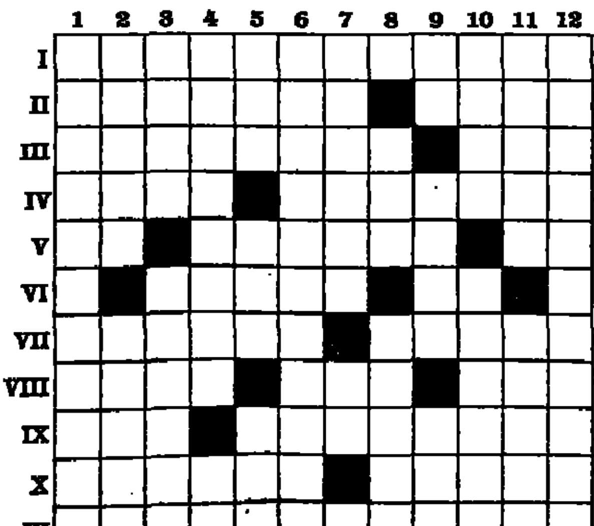
N° 390

Horizontalement

I. Lorsqu'il n'y avait rien à payer. – II. Il a pris de sérieux coups. Va vers le Tibre. – III. Met de l'électricité dans l'air. Encore et encore. – IV. Commune. Rompt les chiens. – V. Note. Berceuse. Pronom. – VI. Vraiment out. Il y a du vrai là dedans. – VII. Prépare son entrée. Ne commit tout de même aucun crime. – VIII. Si c'est par oubli, ça peut se réparer. N'a rien pour lui. Un endroit qui s'impose pour les deux précédents. – IX. Un vrai pied, en un sens. Il va séduire. – X. Lieu de passage. Pourra se mettre à table. – XI. Ne sont plus guère à la mode, semble-t-il.

Verticalement

1. Il supporte mal la moindre blessure. – 2. A l'œil. Touche au cœur. – 3. Pour prendre son train. On le verra à Noël prochain. – 4. A l'hôpital. Dans le plat. – 5. Fin de parcours. A la fin de son parcours. Avec le prophète, il est de la famille. – 6. Un rien vulgaires, mais si pleines de vie. – 7. Elle a ses amateurs. Note. – 8. Trois cardinaux. Jeu de la vérité. – 9. Possessif. Dans les îles lointaines. Le premier mais parfois le quatrième, le cinquième, etc. – 10. Travailla au jardin. On peut en mettre un peu mais pas trop si l'on connaît la musique. – 11. Ne disent rien de positif. Pour l'encre. – 12. Empêchent de dormir.



SOLUTION DU N° 389

Horizontalement

I. Sous-vêtements. – II. Assorti. Usure. – III. Centaures. Ion. – IV. Ere. Identités. – V. Essieu. Osni. – VI. Dose. Asmat. Et. – VII. Ou. ADN. Emac. – VIII. Tri. Otera. Eiv. – IX. Admire. Edenté. – X. Lignes droites.

Verticalement

1. Sacerdotal. – 2. Oser. Ourdi. – 3. Usnées. Img. – 4. Sot. Sea. In. – 5. Vrais. Doré. – 6. Etudiantes. – 7. Tirées. – 8. Enumérer. – 9. Must. Amado. – 10. Es. Iota. Ei. – 11. Nuits. Cent. – 12. Troène. Itc. – 13. Sensitives.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

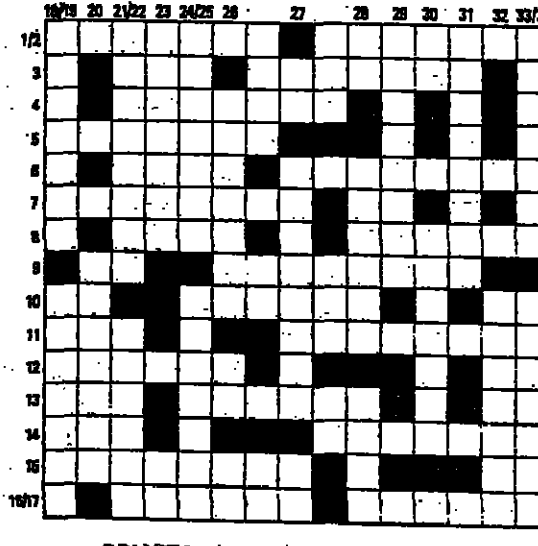
N° 390

Horizontalement

1. ALNOSTU. – 2. ACEEELO. – 3. AEFIIRU. – 4. GINNOPS. – 5. CEEHQSU. – 6. EEEIMNNS. – 7. CEELRUUX. – 8. DEEIRU. – 9. BDEEEILR. – 10. ADELOS (+ 1). – 11. EINOSSSS (+ 1). – 12. EGLLOR. – 13. AFFLSU. – 14. EHOSSSU. – 15. EEELRSUV (+ 2). – 16. AEESSS. – 17. CHSSSU.

Verticalement

18. CORSTUU. – 19. EEEGORT. – 20. EEELNRT. – 21. CEPPRTUU. – 22. EMOSTT (+ 2). – 23. AEILQSU (+ 1). – 24. AAEGRRU (+ 1). – 25. ADEELLS. – 26. DEEEINR. – 27. EFILOPSX. – 28. ABNOSU. – 29. EEEFFLRU. – 30. BEIMRSU. – 31. CEEFIIRT (+ 1). – 32. AELNNSU (+ 1). – 33. DEENOSS (+ 1). – 34. AESSSSU (+ 1).



SOLUTION DU N° 389

Horizontalement

1. NATIVITE. – 2. OPALIN. – 3. OUTRAGE (GOUTERA, ROUTAGE, TOUAREG). – 4. RESTAURE (RATUREES). – 5. BORATE (OBERAT, RABOTE). – 6. INONDAIT (NIDATION). – 7. CAPTIVE. – 8. ENSERRE. – 9. EVACUONS. – 10. UFOLOGIE. – 11. NIRVANAS (NAVARINS). – 12. PRENATAL (PARLANTE, PLANTERA, REPLANTA, PARENTAL). – 13. AERIFERE (RAREFIEE). – 14. CASIERS (CASSIER, CIRASSE, CRIASSE, SCIERAS). – 15. ESPERENT (PENETRES, PESERENT, PRESENTE, REPENTES, SERPENTE, TERPENES). – 16. ESSIEU (ESSUIE).

Verticalement

17. NEREIDE. – 18. ENNEADE, qui va par 9. – 19. VOISEES (phonème), avec vibration des cordes vocales. – 20. TUSSORS. – 21. EXCAVAL. – 22. VIANDER (ADVENIR, VEINARD, VENDRAI, RENVIDA, VIENDRA). – 23. ORNIERE. – 24. TORPIDE (PERIDOT, DIOPTRE, PROTIDE, TRIPODE). – 25. SUSPECT. – 26. PROLEPSE, objection réfutée d'avance. – 27. PANORPE, insecte névroptère (PROPANE). – 28. ALENOIS, cresson. – 29. AGERATUM (MAUGREAT). – 30. OUATES (AOUTES). – 31. LETALITE. – 32. CIMAISE (ECIMAIS). – 33. NIVELEUR.

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

Plâtres en croûte

Où sont les fromages d'antan ?

Fromage ! Poésie !
Bouquet de nos repas,
Que sentirait la vie,
Si l'on ne t'avait pas ?

V. MEUSY.

LE fromage est un des plus vieux aliments de l'homme. Le docteur Gottschalk, dans son *Histoire de l'alimentation,* rappelle que l'homme néolithique, gardant le lait caillé dans des récipients de bois et renouvelant constamment la masse coagulée au fur et à mesure de sa consommation, pouvait ainsi le conserver toute une saison. Pratique encore en vigueur dans des coins reculés d'Europe centrale et que l'on pouvait même rencontrer en Normandie avant la guerre de 14-18.

Aliment presque complet, contenant en substance à peu près tout ce qui est nécessaire à la croissance et au développement du corps humain, le fromage, de tout temps, fut considéré comme un aliment de haute valeur énergétique. On pourrait vivre de pain et de fromage. Plus exactement, on pouvait vivre de pain et de fromage lorsque le pain était bon et les fromages fermiers.

Pierre Androuet l'a parfaitement noté : *« Ce sont les conditions de l'habitat humain et la sociologie de la terre qui ont déterminé forme et format des fromages. On ne saura jamais combien il a fallu de patience et de tâtonnements pour mettre au point leur fabrication. C'est le principal mérite des humbles fermières, des moines silencieux, que d'y avoir réussi au fil des siècles. »*

C'est pourquoi l'on a compté, en France, près de quatre cents variétés de fromage ! D'où la fameuse phrase : *« Un peuple qui a créé plus de quatre cents fromages ne saurait disparaître »*, qu'aurait prononcée Churchill, attribuée aussi à Jean Cocteau et que ses thuriféraires ont naturellement placée dans la bouche du *général de Gaulle. Aussi bien ne* veut-elle pas dire grand-chose, et n'est, en tout cas, qu'une appropriation d'un sonnet oublié d'Emile Bergerat :

Un peuple ne meurt pas qui fait de tels fromages
Que Virgile, s'il les eût connus, eût bénis...

(*Glanes et Javelles* – 1914)

Las ! Où sont les fromages d'antan ?

∴

Et est-ce pour cela que les Français semblent en manger moins, voire, pour ceux de haut goût (traduisez époisses, munster, *maroilles, vieux-lille puant*), pas du tout ?

Du moins au restaurant où les plateaux (car plutôt que deux ou trois bons fromages de saison les restaurateurs se croient obligés de présenter « le plateau », même s'il est de mauvais rendement !) ne font pas recette et où le fromage disparaît des menus (ma campagne contre le « fromage OU dessert », pour porter quelquefois ses fruits, est combat d'arrière-garde, et les menus « borgnes » [un repas sans fromage est une belle à qui il manque un œil..., Brillat-Savarin] abondent !).

Peut-être aussi cette désaffection tient à ce que nos fromages ont de moins en moins de goût, sont de moins en moins francs ?

Là comme partout en matière alimentaire, l'appétit du consommateur se voit tributaire d'une législation et d'une fiscalité qui avantagent la production de série *et encouragent l'industrialisation.* Elle a bon dos, la réglementation internationale derrière laquelle s'abritent les usiniers pour défendre la pasteurisation imposée aux exportateurs ! Un fromage de lait pasteurisé n'est qu'un produit mort ! S'ils veulent ces fromages aseptisés à l'étranger, continuons de leur en envoyer (près de 300 tonnes par an, me dit-on), mais que du moins l'on n'impose pas, à coup de « pub » et à bas prix, des semble-fromages sans goût au consommateur français. Que l'on avantage l'artisanat fromager.

On nous dit aussi : le savoir-*faire s'est éteint,* ou encore : les jeunes de la ferme préfèrent aller travailler en usine. Mais, justement, n'est-ce pas la mécanisation de la production qui a détruit l'empirisme du savoir-faire et le plaisir du savoir-produire ?

Alors il paraît que l'INRA s'en inquiète. Puis-je écrire que, moi, *je m'inquiète de cette inquiétude,* de crainte qu'elle ne débouche (les exemples ne manquent point, à commencer par les pommes de terre et la pomme golden) sur des produits de grand rendement mais de moins d'âme ? On nous fabrique des sainte-maure à la machine, avec des laits caillés sur*gelés au moment de grande* production ; on nous fait des camemberts en plâtre « made in n'importe où » ; des picodons oubliés d'être lavés à l'eau-de-vie avant d'être enfermés dans leurs feuilles de clématites puis mis en pots ; des gruyère d'Emmenthal *(sic)* fabriqués en France ; des port-salut ne devant rien à l'abbaye, etc.

C'est sans doute ces semble-fromages qui dégoûtent l'amateur. A moins que leur molle texture et leur fadasse arôme n'aient déformé, à la longue, son goût pour les pâtes odorantes ? En tout cas, les fromagers eux-mêmes ne sont plus souvent que des marchands, des intermédiaires manutentionnant le fromage, de l'usine au consommateur. Et le restaurateur, même s'il fait son « marché », même s'il se montre difficile sur le choix d'autres produits, accepte le plus souvent sans regarder la livraison de son fournisseur de fromages !

On me dira que ces pâtes industrielles sont meilleur marché ? Soit ! Mais moins nourrissantes et bénéfiques. Les fromages *« figurent parmi les aliments qui peuvent être consommés à peu près à tous les âges et dans tous les états physiologiques »*, selon Randoin et Causeret. De surcroît, aliment protéinique complet, capable de remplacer la viande, le fromage est tout de même moins coûteux. Alors ?

Souhaitons que ces messieurs de l'INRA arrivent (puisqu'ils assurent que c'est leur but) à *« optimiser la production sans modifier le goût »*, mais faisons plus encore confiance aux fermières et fermiers travaillant le produit d'ancestrale façon et, surtout, obtenons que leurs enfants puissent leur succéder en gagnant décemment leur vie !

Le fromage n'est pas seulement « le premier des desserts », il se cuisine aussi. Il est éperon à boire (les vignerons le savent bien qui dans leurs chais offrent aux acheteurs potentiels des dés de fromage qui rendent ainsi le vin *meilleur). C'est donc une erreur* de servir une grande bouteille au moment du fromage : il peut le tuer. Au contraire, il faut chercher les meilleures épousailles.

L'œnologue belge Robert Goffard, un très grand connaisseur, écrit à ce propos : *« Le fromage endort les grands vins, il réveille les bons vins. L'agressivité lactique de certains fromages, aussi plaisante qu'on la considère, se marie mal avec un vin de grande origine frotté aux années. Toutes les nuances que le temps parvient à extraire d'une matière monolithique se banalisent, les substances se confondent, les prolongements s'estompent.*

» C'est pourtant un grand plaisir que de terminer un repas de qualité par un plateau de fromages. Le mien est très simple : un reblochon fermier ou un vacherin en bonne saison, un murols lorsqu'on le trouve gras et pas trop fait, un cantal jeune ou une fourme d'Ambert. Ils présentent des caractères relativement discrets et tous, avec leur structure propre, acceptent le même vin. Mais tout amateur véritable préférera un repas entier de fromages divers. Certains requièrent obligatoirement du blanc : en général tout ce qui vient de la chèvre, pour les secs, et tous les persillés pour les moelleux. Tous les autres avec les rouges, et une exception : les plus violents avec un porto vintage, cette sève pourpre et dense descendue des rives du Douro. » (Le Guide des connaisseurs, Bruxelles.*)*

∴

Il faudra que j'emmène Goffard chez Lucas-Carton, où Alain Senderens propose à sa carte une « palette » de quatre fromages accompagnés de quatre verres, le tout changeant selon la saison (une dernière expérience partait d'un pur chèvre encore tendre avec un blanc de Loire pour se terminer sur un époisses escorté d'un vieux marc de Bourgogne).

Il existe des fromagers affineurs (car tout est là, l'affinage dernier se doit faire, et surtout surveiller, avec passion sur le lieu de vente !). En province : *La Ferme savoyarde* à Cannes, *La Crèmerie landaise* à Dax, *Meunier* à Vichy, *Xavier* à Toulouse, *Garot* à Limoges, *Mme Richard* à Lyon, etc.

Et à Paris :

Lecomte, 76, rue Saint-Louis-en-l'Ile (4e), *Barthélémy,* 51, rue de Grenelle (7e), *Marie-Anne Cantin,* 12, rue du Champ-de-Mars (7e), *La Ferme Saint-Hubert,* 21, rue Vignon (8e) avec un petit restaurant-mâchons adjacent (raclettes, fondues, plats du jour), *Molard,* 48, rue des Martyrs (9e), *La Ferme d'Olivia,* 4, rue Taine (12e), *Genève,* 16, rue Dufresnoy (16e), *Dubois,* 80, rue de Rocqueville (17e), etc.

LA REYNIÈRE.

L'art du rendez-vous

MARCHERA, marchera pas ? Le débat sur la cohabitation est lancé. Encore faut-il trouver des endroits agréables pour en discourir. Après avoir, en 1984, commis, avec un complice, Renaud Girard, un *Paris sucré,* Alexandre Lazareff a récidivé, tout seul cette fois, avec *Paris Rendez-vous.* Sa traversée en solitaire mérite la lecture. Esthètes, hommes d'affaires, séducteurs, intellos, snobs ou glandeurs, à vos marques !

Cafés, salons de thé, restaurants, bars et autres « boîtes » branchées, l'auteur « ratisse » large pour nous inciter à quitter notre « home, sweet home » et à découvrir de nouveaux horizons. Etant entendu que chacun des lieux décrits vit à son propre rythme et s'éveille à certaines heures de la journée ou même à certains moments de l'année. Ainsi « Les Jardins de la Paresse » sont-ils, en effet, particulièrement agréables en *été,* à l'époque des grandes chaleurs, ne serait-ce que par l'environnement naturel du parc Montsouris. Encore que, selon notre jeune et énarque auteur, *« cette auberge devrait se résigner à une cuisine simple ».*

Ceux qui attachent plus d'importance au cadre fréquenteront, par exemple, le « Pacific Palisade's » (bien qu'il soit moins « bléca », comme dit le président, qu'autrefois) ou « Le 47 » où ils apprécieront un intérieur confidentiel, calfeutré par de lourdes draperies beiges. Un établissement particulièrement prisé, nous indique ce petit guide proustien, par les homos qui se retrouveront donc là en terrain connu.

C'est d'ailleurs avec sollicitude qu'Alexandre Lazareff se penche sur nos problèmes de cœur : comment, où, à quelle heure opérer ? On sait tout, ou presque, sur le sujet dès qu'on a fini de dévorer... les 216 pages de rendez-vous du livre. Les *« chandelles, recoins et poutres apparentes »* des « Innocents », à deux pas des Champs-Elysées, sont ainsi mentionnés, ainsi que l'accueil du maître d'hôtel, *« tolérant et compréhensif »,* qui pousse l'amabilité jusqu'à *« placer les couples consentants côte-à-côte sur un canapé étroit »...*

Du « Café Costes » (avec sa clientèle hétéroclite de minets gominés et de punks multicolores) au « Caveau de la Bolée » (où les passionnés d'échecs peuvent, tous les jours, s'affronter sans pitié jusqu'à 3 heures du matin), on trouve beaucoup d'adresses insolites dans ce guide, écrit avec élégance et ironie, où le snobisme apparaît comme un véritable art de vivre.

ALEXANDRE WICKHAM.

● **« Paris Rendez-vous », Alexandre Lazareff (Hachette), 216 pages, 85 F. Avec, en annexe, un « parcours du Tendre » dédié aux séducteurs et un « parcours du contrat » pour les hommes d'affaires.**

Les Tables de la Semaine

Vanel à Toulouse

Faut-il redire qu'il s'agit du meilleur restaurant de Toulouse ? Remarquable tant pour l'originalité de la cuisine (daube de queue de bœuf et pied de cochon, céleri frit, homard aux pêches de vigne, œufs brouillés au boudin), la qualité du produit et l'honnêteté des prix. Ici les pommes sarladaises sont « vraies » (sans truffe, bien sûr !) et odorantes, le gâteau au chocolat et oranges amères succulent. Bons et grands vins. Collection d'armagnacs. A la carte 250/300 F. Fermé dimanche et lundi midi.

● **Vanel, 22, rue Maurice-Fontvieille. Tél. : 61-21-51-82.**

La Croix-Blanche à Chaumont-sur-Tharonne

Elle est toujours là, Gisèle Crouzier (malgré le *Gault et Millau*), et, dans cette maison quadricentenaire, sa cuisine périgourdine se mêle à la solognote pour le plaisir gourmand : la mique royale aux morilles et le lapin Albicocco, le chevreau aux herbes et le pigeon au verjus. Avec les vins de la Loire et ceux du Bordelais. Quelques chambres provincialissimes. Comptez 350 F, mais des menus depuis 150 F.

● **La Croix-Blanche, 8, place Mottu à Chaumont-sur-Tharonne (41). Tél. : 54-88-55-12.**

Le Piré à Rennes

Nouveau décor pour cette petite maison et bonne cuisine de Marc Angelle lorsqu'il s'agit d'une salade de pourpier au foie gras chaud, du filet de bar crème d'oursin, des noisettes d'agneau à la menthe. Mais le Piré devient le pire... en proposant un clafoutis de légumes alors qu'il s'agit d'un gâteau aux guignes ! Passons. Comptez 200 F pour un bon repas moins breton qu'original.

● **Le Piré, 18, rue du Maréchal-Joffre à Rennes. Tél. : 99-79-31-41 (fermé samedi midi et dimanche).**

La Poularde à Montrond-les-Bains

Gilles Eteocle, le gendre, à la vieille maison a donné un coup de jeune, et un lecteur s'est emballé pour son menu dégustation. L'escalope de foie gras chaud aux tétragones et navets confits le dispute au pigeonneau en vessie sauce Albuféra (qui a, quoi qu'en disent les sots, bien des mérites), la fourme de Montbrisson, venue en voisine, est intéressante, tiède, sur feuilles de chêne, les desserts sont somptueux et la carte des vins remarquable. Différents menus jusqu'à 350 F, et la carte. Chiens interdits (c'est dommage, il en est de plus sages que les enfants !). Fermé lundi soir et mardi midi.

● **La Poularde, rue Saint-Etienne, 42210 Montrond-les-Bains. Tél. : 77-54-40-06.**

L. R.

Miettes

Un gourmand lecteur me confirme la qualité de *La Clé des champs,* à Courtenay (45), tél. 38-97-42-68, *et de La Vaudeurinoise,* à Vendeurs (89), tél. 86-96-28-00. Il ajoute que ces maisons semblent frappées d'ostracisme par les guides. Il a tort en ce qui concerne le *Bottin gourmand.* Ce dernier vante le feuilleté de crustacés et le flan de foie gras de la Vaudeurinoise et donne une étoile à *La Clé des champs* pour le saucisson de lapereau aux avelines et les aiguillettes de canette au jus de framboise du chef-patron Marc Delion.

Guy, le restaurant brésilien du 6, rue Mabillon, tél. 43-54-87-61, a fêté le 12 janvier son quinzième anniversaire. C'est toujours le cadre élégant et folklorique d'une feijoada-partie accompagnée du sourire et des chansons de Cléa de Oliveira.

L'Hôtel Meurice (230, rue de Rivoli, tél. 42-60-38-60). Du 23 au 31 janvier, semaine de cuisine viennoise avec Manfred Buchinger et Herbert Rieder, de l'Intercontinental de Vienne. Triomphe du *Taferspitz* (consommé), du *Rostbraten Esterhazy* (entrecôte aux épices) et de l'*Apfelstrudel.*

Un lecteur s'étonne d'une proposition de menu du directeur du *Grand Véfour* new-style : menu « Pierre Cur ». A sa demande, il lui a été répondu qu'une plaque portait ce nom... Il s'agit du prince Cur (nonsky), tout simplement !

Un trotteur dans le bain

Pour espérer gagner le Prix d'Amérique, Lutin d'Isigny a fait de la natation.

VEILLÉE d'armes à Vincennes : dimanche, Prix d'Amérique. Côté tribunes, une atmosphère de finale de coupe, dans la clameur de dizaines de milliers de supporters normands, venant encourager, qui le champion de Dozulé, qui celui de Bayeux, d'Avranches ou de Tinchebray ; côté PMU, la promesse d'une recette (brute) de 200 millions de francs qui devrait au moins animer l'étiage d'un frisson ; côté piste, dix-huit champions à la conquête du plus somptueux picotin de l'année : 1 100 000 francs au vainqueur.

Encore que, dans la liste des « restant engagés », il faille pointer avec une particulière considération les noms des *Minou du Donjon*, *Ogorek*, *Noble Atout* et autres *Potin d'Amour*, la course paraît devoir être dominée par *Ourasi* et *Lutin d'Isigny*.

Ils viennent d'ailleurs de battre la plupart de leurs concurrents dans le Prix de Belgique, la dernière épreuve préparatoire à celle de dimanche.

Pas un sabot hors de France

Ourasi a mené jusqu'ici la carrière la plus raisonnable qui soit. Jugé trop jeune, il n'avait pas participé au Prix d'Amérique l'an passé ; il n'a pas encore risqué un sabot hors de France ; il a couru relativement peu depuis un an (treize sorties, neuf victoires). C'est seulement maintenant, à six ans, qu'on le lance dans la grande aventure. Il y entre avec un atout majeur — une pointe de vitesse fulgurante — qui peut lui ouvrir un destin international identique à ceux des *Bellino II*, *Idéal du Gazeau* et *Lutin d'Isigny*.

Lutin d'Isigny, précisément, le voici, ceint de sa triple auréole du Prix d'Amérique 1985 et des championnats du monde 1984 et 1985, à New-York.

Après sa tournée américaine de l'été passé, il avait disparu des pistes.

« *Il s'était blessé à un boulet, dans son box, probablement en tapant dans le mur*, explique son propriétaire, M.-G. Cornière.

» *Nous nous sommes trouvés devant un dilemme : sa blessure imposait un arrêt d'entraînement ; mais cesser d'entraîner un cheval de huit ans, c'est le vouer à ne plus jamais retrouver son niveau antérieur ; des masses musculaires régressent définitivement, une acceptation de l'effort s'oublie sans espoir de retour ; il y a eu cinquante exemples en ce sens, dans le passé. Nous avons cru pouvoir tourner la difficulté en imaginant un entraînement par la natation ; non pas seulement des mouvements dans un bassin, comme cela s'est déjà pratiqué pour certains chevaux, sur le modèle de traitements employés en médecine humaine, mais une natation de haut niveau.* »

La ferme des Cornière, dans la Manche, est située près de la mer. Tous les deux jours, pendant deux mois, on a soumis *Lutin d'Isigny* à des parcours de 600, puis 800, puis 1000, puis 1200 mètres contre les vagues.

« *J'avais repéré une jetée autour de laquelle, à marée haute, la profondeur d'eau est de 4 mètres*, explique le propriétaire du cheval.

» *On faisait deux ou trois allers et retours, autour de la jetée*, Lutin *attaché au bout d'une longue longe. Je l'encourageais de la voix. Sa volonté était aussi forte dans la mer que sur les pistes. Un cheval nage à la façon d'un chien, en pédalant des quatre jambes. Je ne crois pas que beaucoup de chevaux au monde pédalent aussi fort que lui...* »

Au bout de deux mois, la douleur du boulet ayant disparu, *Lutin* put reprendre l'entraînement classique.

Depuis, on l'a revu deux fois en piste. Le 28 décembre, pour la reprise de contact, il ne s'est classé que cinquième du Prix de Bourgogne. Le 12 janvier, dans le Prix de Belgique, débordé par la terrible pointe finale d'*Ourasi* (mais n'a-t-il pas été économe de ses forces retrouvées, dans ce qui n'était pas un objectif majeur ?), il a néanmoins terminé à une petite longueur de celui-ci. Qu'on se le dise bien : l'épisodique champion de natation est redevenu un grand champion du trot.

∴

L'Etat a fini par céder.

Une partie de bras de fer — ou plutôt de machines à calculer — était engagée depuis des mois entre lui et les sociétés de courses.

Celles-ci ont achevé l'année 1985 sur un déficit dont l'estimation varie entre 250 et 400 millions de francs, selon qu'on y inclut ou non la TVA, qu'on reporte ou non des amortissements, qu'on prenne en compte ou non le ou les charges de l'informatisation du PMU.

Autour de cette situation s'échangeait le dialogue suivant :



A. BONNOT/VU

— *Les sociétés à l'Etat.* — « Vous gagnez 18 % sur les jeux, nous 9 %. Quand une affaire est en difficulté, c'est à l'actionnaire majoritaire de faire le premier effort. D'autant qu'en l'occurrence cet actionnaire n'a pas été très loyal : il nous a lancé dans les jambes le Loto sportif. Alors, épongez le déficit. Sinon, nous ne pourrons plus payer les « encouragements » aux chevaux. Des dizaines de milliers d'emplois — lads, personnels de l'élevage, personnels du PMU, de l'entretien des hippodromes, etc. — seront supprimés.

— *L'Etat.* « Diminuez d'abord vos extravagants frais de fonctionnement. Cinq ou six de vos grands jockeys gagnent, ensemble, plus que tout le conseil des ministres, certains de vos directeurs plus que deux préfets, vos motards plus que deux professeurs agrégés. Le Loto sportif, parlons-en. Il a conquis en quelques mois une partie du marché des paris parce que vous n'aviez pas été capables d'informatiser à temps le PMU ni d'imaginer un nouveau jeu.

» L'informatisation prend six mois de retard par an et vous devez mettre fin à l'expérience du Derby, qui perdait de l'argent au lieu d'en rapporter. Vous avez une gestion ringarde. »

Ballon d'oxygène

Ayant ainsi dit ce qu'il croit être ses quatre vérités — et qui n'en est qu'une partie, — l'Etat a fini par faire abandon, sur sa part des jeux, de 180 millions de francs (ou 240 si, là encore, on inclut la TVA et d'autres éléments de calcul).

Le pesage, qui envisage volontiers de créer quelque jour un prix « Mitterrand-va-t-en » devrait songer à quelque prix « Mitterrand-bon-enfant... ».

Le ballon d'oxygène va permettre en 1986 de ne pas décrocher entièrement les encouragements de l'évolution monétaire. Prenant de court les sociétés, qui s'engageaient dans des querelles byzantines pour déterminer la part de chacune, les « socio-professionnels » (éleveurs, propriétaires, entraîneurs, drivers) sont sur le point de faire avaliser un accord qui relèverait, en 1986, de 5,5 % les encouragements du trot (pour lequel est en œuvre depuis trois ans un programme de rééquilibrage) et de 1,7 % les encouragements du galop.

En francs constants, ce dernier va évidemment être perdant de 2 % à 4 % (voire davantage), selon ce que sera l'inflation. L'Etat est intervenu pour que, du moins, un régime préférentiel supplémentaire s'applique aux chevaux français.

La proportion des encouragements gagnés par des chevaux étrangers, qui avait marqué un palier, et même une régression, au début des années 80, augmente à nouveau. Pour les courses parisiennes, elle avait été de 35 % en 1984 ; elle a été de 41,3 % en 1985. Si l'on considère les seules courses de groupes, les plus importantes, les proportions ont été en 1985 de 77,6 % de gains étrangers dans les courses de groupes I ; 65,9 % dans celles des groupes II ; 70 % dans les groupes III. Encore faut-il ajouter alors aux encouragements proprement dits les plus-values conférées par des victoires prestigieuses, plus-values qui se trouvent également détachées du patrimoine hippique et exportées.

Les sociétés de courses hésitent encore entre deux formules pour atténuer les distorsions : fermer un plus grand nombre de courses aux chevaux étrangers ; augmenter la prime déjà payée aux propriétaires français quand leurs représentants battent des étrangers. La voie finale empruntera probablement aux deux directions.

∴

Ouf ! L'affaire Perrot-Boutboul semble s'éloigner des courses. Pendant plusieurs jours, plus d'un habitué du pesage a tendu le dos. Non pas certes pour le crime lui-même, mais pour la soudaine curiosité qui pouvait se manifester à l'égard de sociétés d'élevage ou de propriétaires domiciliées aux Bermudes, au Liechtenstein, en Suisse ou, dans une démarche déjà plus crédible, aux Etats-Unis ou en Irlande.

Il est à peu près certain qu'aux Etats-Unis des ventes de chevaux ont servi à blanchir l'argent de la drogue. Il n'y a pas de vrai fondement objectif à la valeur d'un cheval. Il n'est pas très difficile de « vendre » fictivement un cheval 3 millions de dollars et, à cette occasion, à travers des règlements effectués dans plusieurs pays étrangers, de faire reparaître au grand jour 2 900 000 dollars d'argent « sale ».

Quelque succursale d'une telle « blanchisserie » n'a-t-elle pas fonctionné en France ? Nous ne parierions pas sur le contraire la dernière de nos chemises déposée au pressing. Mme Boutboul, locataire de chevaux appartenant à une « cousine » de New-York, qui a indiqué ne l'avoir jamais rencontrée, jouerait-elle sa propre garde-robe ?

LOUIS DÉNIEL.

Cavale au Canada

Découvrir le Manitoba à 6 kilomètres/heure.

ESPACES sauvages et solitaires des confins de l'Amérique du Nord, le Manitoba est la province centrale du Canada. Ici convergent les différents attraits de ce pays lointain et méconnu : les cultures, les immensités géographiques et une faune qui vit encore en pleine harmonie dans son milieu naturel.

Comme tous les points centraux, la province est riche de la réunion des caractéristiques de son pays. Les langues des nationalités des coureurs de bois et des pionniers y sont parlées : l'anglais et le français (les langues d'Etat) ainsi que l'allemand, et celles des natifs, les Inuits et les Indiens.

Le paysage s'ouvre sur les grandes plaines après un Ontario boisé et vallonné et avant la barrière montagneuse des Rocheuses. Les différents peuples qui sont à l'origine de la province actuelle y vivent, soit selon un mode de vie traditionnel, soit selon celui de la société actuelle.

Le Canada est en effet un pays multiculturel où les vocations naturelles de chacun sont respectées à partir du moment où elles ne vont pas à l'encontre de l'intérêt fédéral et national. C'est un pays fascinant pour l'Européen. Les aventures de Jack London et celles du naturaliste Grey Owl peuvent encore être vécues ; il y a toujours l'atmosphère de ce monde secret et merveilleux décrit à travers les récits des écrivains canadiens du début du siècle. C'est un bain de nature et d'espace ; c'en est aussi un de jouvence pour l'imagination. Les images des scènes de certains romans de London se dressent devant vous en des forêts profondes, silencieuses, et pourtant bavardes de mille et un signes pour qui sait entendre. Et quand on ne sait plus, on réapprend de toute façon très vite grâce à des guides naturalistes qui vous entraînent dans des périples sur les lieux mêmes.

Ne pas tout voir mais bien voir

Le tourisme à cheval est la meilleure introduction à cette découverte. Sur ce continent traversé de part et d'autre par des lignes aériennes, l'important, quelquefois, n'est pas de voir tout, mais de voir bien certains des aspects qui font le pays. De plus, le rythme du cheval permet une transition instantanée entre notre vie trépidante et le calme des espaces sauvages. Et, à 6 kilomètres/heure, on découvre aussi beaucoup.

Au pas de ma jument, j'ai ainsi parcouru une grande partie de ce pays, et mon passage à Riding Mountain fut un des plus marquants.

L'endroit est protégé de nos jours par les Parcs nationaux, institution gouvernementale qui veille à la préservation du patrimoine naturel canadien. Et, depuis Grey Owl, l'intellectuel britannique qui se faisait passer pour un Indien et dont les écrits font toujours autorité de nos jours, les Parcs nationaux permettent aussi, grâce à leurs guides, une introduction passionnante au monde de la faune et de la flore.

A cheval, le monde animal se laisse plus facilement approcher. Le martèlement des sabots sur le sol donne l'indication d'une présence animale avant de dévoiler celle de l'homme.

Les orignaux, gigantesques élans du Canada, ne vont donc pas avoir, à cette information, leur premier réflexe de survie, la fuite à l'approche de tout prédateur. Si la caravane est accompagnée d'un chien, ce qui garantit la tranquillité d'esprit le soir, il faut veiller à ce que celui-ci n'aille pas chercher des compagnons de jeu parmi les oursons bruns... On risquerait alors de voir débouler une ourse furieuse qui, chassant l'intrus, arrive jusqu'à ses maîtres ! A l'heure à laquelle les coyotes emplissent le lointain de leurs aboiements, les chevaux sont également une sécurité par leurs mouvements et activité continuels pendant la nuit.

La forêt bouge et vit. Au pas de nos chevaux, nous entendons craquer un arbre, puis un autre, des écureuils se répondre et continuer leur course folle sur les branches et les souches, à terre... Nous venons de passer sur le champ de bataille et d'amour d'un troupeau de cervidés. Les arbres y sont marqués de l'empreinte des bois et des coups de pied des deux mâles qui se sont affrontés. Et le terrain, au-delà des limites de celui du duel, est totalement piétiné et dévasté par le reste de la harde, postée en attente sur les lieux de la prise de pouvoir.

Le loup, animal utile

L'étroit passage forestier s'ouvre ensuite sur un espace marécageux. De sa baignoire profonde, un castor nous surveille. L'enchevêtrement astucieux des branches pour la construction de son barrage est étonnant. Il peut ainsi, de son point stratégique, monter la garde et plonger rapidement hors de portée de ses prédateurs terrestres. Notre guide Danny relève également des traces et détermine le lieu de passage régulier d'un groupe de loups des bois ; ceux-ci vivent en une société bien structurée et leurs besoins alimentaires sont les mêmes que ceux de l'homme.

C'est d'ailleurs la raison qui fait traiter cet animal utile de nuisible. En réalité, le loup ne poursuit jamais, dans des conditions normales, un gibier contre lequel il ne pourrait se défendre. Il se nourrit de petits rongeurs ou d'animaux affaiblis ou blessés par d'autres, ours ou félins. Le loup est devenu un animal de légende dans les pays où il n'existe plus. Au Canada, il y en a beaucoup, mais il est rarissime de le voir : lui aussi se protège de ses prédateurs, et l'homme en est sans doute le plus acharné.

Riding Mountain est un lieu privilégié dans le monde pour la faune qui y vit. Le biosystème est équilibré ; et les espèces animales ne seront pas en danger de disparition tant qu'il n'y aura pas d'intervention artificielle. L'endroit est connu de tous les ornithologues du continent pour la présence du Great Grey Owl. Ce hibou gigantesque y trouve ici la retraite nécessaire à son existence.

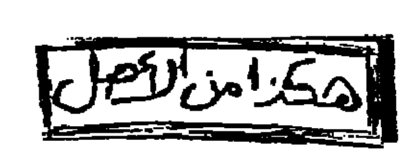
La boussole de notre guide indique fidèlement le nord magnétique. Mais sans le sens de la forêt, le don inné puis exercé de Danny, nous aurions pu, en ce début de soirée, chercher longtemps le chemin pour en sortir. La forêt nous entoure et rien n'est plus identique à un arbre qu'un autre arbre. Le voyageur progresse, croyant à chaque fois avoir trouvé le bon chemin, en accord avec la petite aiguille aimantée... mais s'aperçoit plus loin qu'il avance dans une autre direction. Bien des coureurs de bois s'y sont égarés et de nombreux récits romanesques canadiens racontent les mésaventures vécues ou fictives de héros perdus par leur esprit aventurier. Le fiancé de Maria Chapdelaine lui-même n'échappa pas à ce destin.

Un orignal nous toise à une vingtaine de mètres, posté derrière un épais bosquet d'arbres. Des traces de griffes profondes sont très nettement visibles sur le tronc d'un gros bouleau ; un grand faucon regarde passer notre caravane sans le moindre signe d'inquiétude.

Royaume des bêtes et de la nature, domaine inviolable où la vie est un combat régulier et la mort une finalité naturelle, le monde de la forêt dévoile un équilibre naturel et instruit de son ordonnance harmonieuse. Une expédition à cheval dans le parc national manitobain est une source d'énergie, de régénérescence. C'est une tranche de vie heureuse.

DOMINIQUE BARBE.

● Office du tourisme manitobain — Travel Manitoba. 155 Carlton Street. Winnipeg. Manitoba. R3C 3H8. Canada.





DE QUELS RESTAURANTS
TU RAFFOLES, CHABROL ?
AMERICAN EXPRESS
En dépit des apparences, je suis plutôt un fin gourmet qu'un gros gourmand. Je choisis donc naturellement les restaurants qui allient grande cuisine et raffinement de la table. Raffinement que je mène jusqu'au bout grâce à la Carte American Express... Et je finis mes dîners le cœur aussi léger que l'estomac !
AUX ARMES DE BRETAGNE
108 AVENUE DU MAINE. 75014 PARIS.
TÉL. 43.20.29.50.
Décor de paysage hindou du 17e siècle, élégante maison ... Roland Boyer vouée aux poissons superbement achetés chaque jour aux Halles et bellement apprêtés.
L'INCONNU
14 PASSAGE GEOFFROY DIDELOT, 75017 PARIS.
TÉL. 43.87.28.10.
Un petit restaurant à deux temps, coin bar et salle à manger, où découvrir la cuisine de Gildas Salou, qui sait faire des plats bourgeois aussi bien qu'inventifs.
LA MERE CATHERINE
6 RUE NORVINS, 75018 PARIS.
TÉL. 46.06.32.69.
Traditionnelle maison de la Butte Montmartre, bien tenue et courue non seulement par les touristes mais par les nostalgiques de la Place du Tertre.
LA BARRIERE DE CLICHY
1 RUE DE PARIS. 92110 CLICHY.
TÉL. 47.37.05.18.
Gilles Le Gallès succède à Loiseau et à Savoy en cette barrière. Formé chez Loiseau, Cagna et Le Coze, il attirera vite chez lui les gourmets les plus exigeants.
HELODIDI
46 BLD DE VERDUN, 92400 COURBEVOIE.
TÉL. 43.33.53.09.
Moderne bistro de Jean-Pierre Crime, baptisé des premières syllabes des prénoms de ses enfants. Cuisine aux courtes sauces utilisant de beaux produits poissonneux.
LA RASCASSE
10 AVENUE DE MADRID, 92200 NEUILLY.
TÉL. 46.24.05.30.
Le restaurant de poissons de Louis Franza, acheteur national à Rungis, offre une carte qui varie selon les marées. Décor provençal et prix raisonnables pour un repas de fête.
AIR MAXIM'S
AEROPORT ORLY OUEST. 94546 ORLY.
TÉL. 46.87.16.16.
Habile décor rappelant la rue Royale et très beau grill. Tenu de main de maître par Monsieur Lapeyre, ce paradis gourmand des voyageurs est le premier ou le dernier contact avec la cuisine française.
AMERICAN EXPRESS
Carte American Express.
Ne sortez pas sans elle.
Demandez-la au (1) 47.51.60.60.
Ogilvy & Mather

SCIENCES

Le champ magnétique d'Uranus semble enfin découvert

Voyager-2 fonce vers Uranus. La sonde passera, ce vendredi, à quelque 80 000 kilomètres de la planète. Des images de plus en plus précises vont être envoyées par Voyager-2, qui a déjà beaucoup augmenté notre connaissance du monde uranien.

On ne savait pas en combien de temps la planète tournait sur elle-même. On a maintenant des mesures précises de la vitesse de rotation des nuages. Celle-ci varie avec la latitude, dans une tranche de quinze à dix-sept heures. On ignore encore la vitesse de rotation du corps de la planète, mais ce n'est plus qu'une question de jours : il faut du temps pour analyser les résultats expérimentaux.

On se posait des questions sur un éventuel champ magnétique. Il semble enfin trouvé. Il serait faible, environ le dixième du champ terrestre, mais son existence va fournir beaucoup d'informations sur l'intérieur de la planète — la vitesse de rotation, en particulier. Restera à comprendre pourquoi il est si faible.

On pensait — du moins certains scientifiques — qu'Uranus était une planète très riche en hélium. Des taux de 40 % avaient été avancés. Les observations en infrarouge ramènent la valeur au-dessous de 20 % — là encore, il faut du temps pour tirer des données brutes un chiffre plus précis. Cela ramène Uranus dans la norme — le taux est de 10 % dans le Soleil, de 15 % dans Jupiter — et va permettre d'affiner les modèles de la formation du système solaire, pour lesquels ce taux est un paramètre critique.

De nouveaux satellites

On connaissait cinq satellites d'Uranus. En moins d'un mois, neuf autres se sont ajoutés. Il semble y en avoir d'autres sur les dernières images reçues, mais les spécialistes sont prudents. La lumière réfléchie est si faible qu'il n'est pas aisé de distinguer un petit satellite d'un défaut de l'image. Tous les satellites sont très sombres, à part Ariel, ce que les spécialistes ne comprennent pas encore. Peut-être sont-ils recouverts d'une poussière issue de la collision entre Uranus et un autre objet, qui aurait pratiquement renversé la planète, puisque son axe de rotation est dans le plan de son orbite et non perpendiculaire à lui, comme c'est, en gros, le cas pour les autres planètes.

Deux de ces satellites encadrent l'anneau le plus extérieur, et semblent bien être ses « gardiens » — leur présence interdit à l'anneau de s'étaler et maintient sa largeur à quelques dizaines de kilomètres. La nature précise de ces anneaux sera mieux connue dans les prochaines heures, puisqu'une étoile va être occultée par les anneaux, et que l'observation de sa lumière doit fournir des images avec une précision de 20 à 30 mètres.

M. A.

DÉFENSE

M. Quilès : les entreprises françaises sont libres de participer aux recherches américaines sur l'IDS

Le ministre français de la défense, M. Paul Quilès, a réaffirmé, jeudi 23 janvier, que *« le gouvernement loin d'être opposé à un engagement des entreprises françaises dans des contrats liés à l'initiative de défense stratégique américaine (IDS) y était au contraire favorable »*. Il serait *« regrettable »*, a ajouté le ministre, que celles-ci ne puissent *« faire valoir leur savoir-faire technologique »*. Cette déclaration faite devant les responsables de la Compagnie générale d'électricité (CGE), dont M. Quilès visitait le centre de recherche de Marcoussis (Essonne), ne change rien à la politique gouvernementale dans ce domaine.

En effet, en novembre de l'année dernière, le ministre de la défense avait eu de tels propos à l'occasion du vote du budget. Un peu plus tard, le président de la République y avait fait écho lors du « sommet » franco-allemand.

Des entreprises françaises travaillent déjà, directement ou indirectement, sur des contrats liés à l'IDS. Ce serait notamment le cas de la CGE, dont certaines unités sont particulièrement réputées dans les domaines des lasers et de certains miroirs très prisés par les militaires et connus sous le nom d'optiques adaptatives. Tous travaux qui, comme l'a rappelé M. Quilès, intéressent bien sûr l'armée française, même si il n'est pas question pour le moment de se lancer en France dans un programme analogue à l'IDS.

Avec l'installation Phebus du centre du Commissariat à l'énergie atomique de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) — une batterie de lasers d'une puissance de 20 térawatts, dont le coût est estimé à 540 millions de francs, — qui permet de reconstituer en laboratoire certains des phénomènes se produisant lors de l'explosion d'engins thermonucléaires, et avec les différents lasers du centre de Marcoussis, destinés à étudier leurs effets possibles sur des têtes nucléaires et des missiles balistiques, les Français ne sont guère en retard. Une preuve : les 600 millions de francs que la défense consacre — informatique comprise — à ces recherches et la construction, dans un avenir proche, d'une station de tir laser de très grande puissance au centre d'essais des Landes. Un livre blanc sur les armes à énergie dirigée (lasers et autres) prochainement publié par le ministère de la défense devrait permettre de mieux en juger.

[Selon une étude publiée aux Etats-Unis et analysée dans le dernier numéro de la revue spécialisée *Aviation Week and Space Technology*, la participation des industries européennes aux travaux de recherches menés par les Etats-Unis sur l'IDS ne dépasserait pas 300 millions de dollars. Soit moins de 1 % des dépenses de recherche que le Pentagone a programmées, au total, pour les cinq années à venir.]

ÉDUCATION

M. Druon à M. Chevènement : merci !...

« Merci ! » Pour lui témoigner de vive voix sa gratitude, l'Association des lauréats du concours général, que préside M. Maurice Druon, académicien et ancien ministre de la culture, avait invité M. Chevènement à son dîner annuel de la Saint-Charlemagne, au Sénat, donnant ainsi pour la première fois de son histoire à un ministre de l'éducation la place d'invité d'honneur.

Elle lui devait bien cette entorse à ses coutumes : M. Chevènement a en effet rétabli sa subvention à l'association et surtout la distribution des prix à la Sorbonne, renouant ainsi avec une tradition interrompue il y a dix-sept ans.

Mais c'est aussi à l'ensemble de son action que l'association a rendu hommage, félicitant le ministre qui avait *« oser prononcer le mot élitisme — républicain, bien sûr »*. M. Chevènement a redit tout le bien qu'il pensait de la sélection par les concours, de la compétition entre les élèves et de la notation. *« Toute idée de récompense en vint à être dénoncée comme réactionnaire au regard d'une conception du « traumatisme » extraite des catéchismes les moins tolérants d'un certain dogmatisme psycho-sociologique »*, expliqua-t-il avec regret.

Il est vrai qu'à défaut de le recevoir comme ministre l'association aurait pu l'accueillir comme membre à part entière, puisqu'il a été deux fois lauréat du concours général : avec un accessit de grec en 1956 et un accessit de géographie en 1957.

F. G.

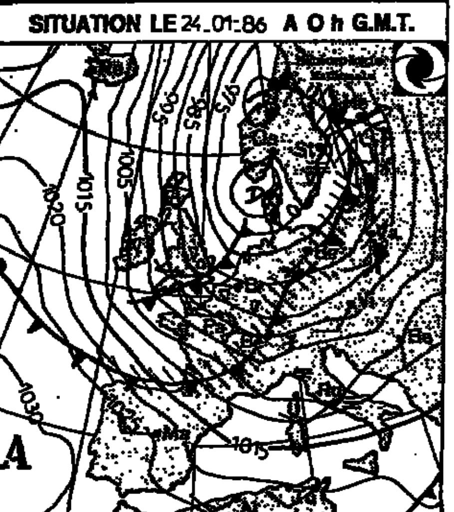
ENVIRONNEMENT

● *Le « Greenpeace » renonce à l'Antarctique.* — Le *Greenpeace*, remorqueur du mouvement écologiste qui devait déposer quatre personnes en Antarctique pour créer une base d'hivernage, a dû faire demi-tour le 21 janvier, faute de trouver un passage libre de glace dans la mer de Ross. Les écologistes ont cédé aux rigueurs de la nature, et aussi aux pressions des autorités australiennes et néo-zélandaises inquiètes depuis le naufrage du navire britannique *Southern-Quest*, la semaine dernière au même endroit. Greenpeace a annoncé son intention de reprendre l'expédition l'an prochain. — (*AFP, Reuter.*)

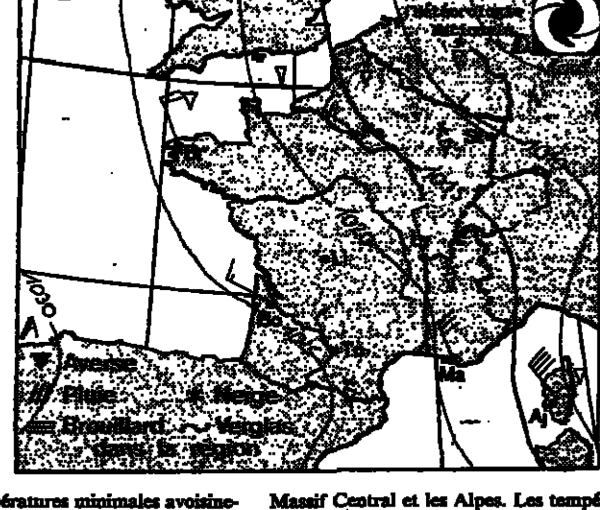
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24.01.86 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25-01-85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 janvier à 0 heure et le samedi 25 janvier à minuit.

Le flux d'altitude s'orientant au Nord-Nord-Ouest, une descente d'air froid et instable s'étendra à l'ensemble du pays au cours des prochaines quarante-huit heures. Toutefois l'instabilité s'atténuera sur l'Ouest dans la journée de samedi avec une hausse progressive du champ de pression.

Samedi, un temps instable persistera toute la journée sur les Pyrénées, le Nord, le Nord-Est et les Alpes. Les averses, plutôt locales et éparses le matin, se renforceront dans la journée. La limite pluie-neige se situera vers 300 à 800 mètres du Nord au Sud.

Partout ailleurs, le ciel restera bien dégagé le matin, favorisant le retour des gelées matinales dans l'intérieur. Une reprise de l'instabilité se produira en cours de journée, amenant un temps plus variable, souvent entrecoupé d'averses. Une atténuation gagnera en fin de journée dans l'Ouest.

Les températures minimales avoisineront 3 à 4 degrés près de la Manche, 6 à 8 degrés sur les côtes atlantiques et méditerranéennes, 0 à — 3 degrés dans l'intérieur, localement — 5 degrés dans le Massif Central. Les températures maximales varieront entre 2 et 5 degrés sur la moitié nord, 5 à 8 degrés sur la moitié sud, 8 à 12 degrés en Méditerranée.

Le vent soufflera assez fort en Méditerranée, de secteur nord dans la vallée du Rhône, Nord-Nord-Ouest sur la Côte d'Azur et en Corse.

Evolution pour dimanche :

La journée sera bien ensoleillée sur l'ensemble du pays. Les gelées matinales seront fréquentes dans l'intérieur, mais les températures maximales seront en hausse du fait de l'ensoleillement.

Le ciel deviendra plus nuageux par le Nord-Ouest en fin de journée, de la Vendée au Nord.

Les températures minimales avoisineront — 3 à — 6 degrés dans l'intérieur, localement — 6 à — 8 degrés dans le Massif Central et les Alpes. Les températures maximales seront de l'ordre de 5 à 8 degrés sur l'ensemble du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 23 janvier, le second le minimum de la nuit du 23 au 24 janvier) : Ajaccio, 12 et 11 degrés ; Biarritz, (n.c.) et 10 ; Bordeaux, (n.c.) et 6 ; Bréhat, 11 et 5 ; Brest, 11 et 4 ; Cannes, 15 et 12 ; Cherbourg, 5 et 4 ; Clermont-Ferrand, 15 et 4 ; Dijon, 12 et 1 ; Dinard, 11 et 3 ; Embrun, 0 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 7 et (n.c.) ; Grenoble-Saint-Geoirs, 10 et 2 ; La Rochelle, (n.c.) et 6 ; Lille, 9 et 3 ; Limoges, (n.c.) et 3 ; Lorient, 12 et 4 ; Lyon, 9 et 4 ; Marseille-Marignane, 13 et 10 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 14 et 11 ; Paris-Montsouris, 12 et 3 ; Paris-Orly, 11 et 2 ; Pau, (n.c.) et 7 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 12 et 3 ; Rouen, 9 et 2 ; Saint-Etienne, 15 et 4 ; Strasbourg, 11 et 3 ; Toulouse, (n.c.) et 7 ; Tours, 12 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 9 ; Genève, 8 et 4 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 11 et 6 ; Rome, 15 et 13 ; Stockholm, 2 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 23 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 110-220 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 90-140 ; Bonneval-sur-Arc, 80-120 ; Carroz-d'Araches : 95-180 ; Chamonix : 60-150 ; La Chapelle-d'Abondance : 80-150 ; Chatel : 110-180 ; La Clusaz : 90-225 ; Combloux : 70-150 ; Les Contamines-Montjoie : 60-200 ; Le Corbier, 70-120 ; Courchevel : 130-185 ; Crest-Voland : 85-170 ; Flaine : 120-280 ; Flumet : 80-140 ; Les Gêts : 90-190 ; Le Grand-Bornand, 110-150 ; Les Houches, 60-140 ; Megève : 75-150 ; Les Ménuires : 80-170 ; Méribel : 80-180 ; Morzine-Avoriaz : 65-175 ; Peisey-Nancroix, 65-180 ; La Plagne : 50-310 ; Pralognan-La Vanoise : 110-160 ; Praz-sur-Arly : 80-140 ; La Rosière : 135-250 ; St-François-Longchamp : 90-140 ; St-Gervais-le Bettex : 30-170 ; Samoëns : 60-230 ; Thollon-les-Mémises : 55-85 ; Tignes : 135-225 ; La Toussuire : 100-150 ; Val-d'Isère : 80-110 ; Valfréjus, 60-100 ; Valloire-Galibier, 80-120 ; Valmorel : 140-210 ; Val-Thorens : 200-300.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 120-185 ; Alpe du Grand-Serre : 50-90 ; Auris-en-Oisans : 60-110 ; Autrans : 80-120 ; Chamrousse : 150-150 ; Lans-en-Vercors : 100-110 ; Le Collet-d'Allevard : 80-100 ; Les Deux-Alpes : 70-190 ; Les Sept-Laux : 65-150 ; Villard-de-Lans - Corrençon : 60-120.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus, 70-100 : Auron : 60-130 ; Beuil, 25-35 ; La Colmiane-Valdeblore : 35-45 ; La Foux-d'Allos : 80-100 ; Isola 2000 : 85-100 ; Montgenèvre, 80-120 : Orcières-Merlette : 100-190 ; Les Orres : 70-120 ; Pra-Loup : 55-90 ; Risoul 1850 : 75-120 ; Le Sauze : 30-150 ; Serre-Chevalier : 40-120 ; Superdévoluy : 70-90 ; Valberg : 35-45 ; Vars : 70-100.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 50-90 ; Les Angles : 20-100 ; Ax-les-Thermes : 40-100 ; Barèges, 30-100 ; Cauterets-Lys : 160-215 ; Font-Romeu : 40-45 ; Luchon-Superbagnères, 40-90 ; La Mongie, 80-110 ; Saint-Lary-Soulan : 65-115.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 40-80 ; Super-Besse : 40-70 ; Super-Lioran : 30-60.

JURA

Métabief : 40-120 ; Les Rousses, 60-130.

VOSGES

Le Bonhomme : 20-40 ; La Bresse : 60-120 ; Gérardmer : 25-80 ; St-Maurice-sur-Moselle : 40-80.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 22

NATIONAL LOTO N° 4

TIRAGE DU MERCREDI 22 JANVIER 1986

6 — 7 — 9 — 25 — 28 — 49 — 23 (NUMERO COMPLEMENTAIRE)

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 25 JANVIER 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 29 JANVIER 1986 ET LE SAMEDI 1er FEVRIER 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	5	2 148 700,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	78	64 275,00 F
5 BONS N°s	3 039	5 180,00 F
4 BONS N°s	178 313	85,00 F
3 BONS N°s	3 210 626	7,00 F

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 26 janvier

Chartres, 11 heures : boîtes en tôle lithographiée ; 14 heures, collections de salières et moutardiers, tableaux, mobilier ; **Fontainebleau**, 14 heures : petits et grands maîtres de Barbizon ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : linge, fourrures, tableaux ; **Provins**, 14 heures : archéologie Extrême-Orient ; **Sens**, 14 h 30 : timbres ; **Versailles - Chevau-Légers**, 14 heures : tableaux anciens et tableaux dix-neuvième siècle, objets d'art et mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 25 janvier

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots, objets d'art, monnaies, livres ; 14 h 30, meubles, tapisseries, tableaux, argenterie ; **Bergerac**, 14 heures : objets d'art, mobilier, argenterie ; **Marseille-Prado**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux et tableaux modernes ; **Calais**, 14 h 30 : fourrures, bijoux, linge, argenterie, meubles ; **Limoges**, 14 heures : meubles, tableaux, argenterie, bijoux ; **Megève** (Hôtel du Mont-Blanc), 17 heures : tableaux modernes ; **Montpellier**, 14 h 30 : argenterie, mobilier, tapis ; **Nogent-le-Rotrou**, 10 heures : cartes postales et photographies anciennes ; 14 heures : tableaux, céramiques, argenterie, art 1900 et 1930 ; **Sergines** (89), 14 heures : mobilier ancien ; **Troyes**, 14 heures : mobilier ancien et 1900, objets d'art, tableaux ; **Verdun**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Angoulême, Bordeaux-Lainé, Le Perreux (94), **Lyon**, Salon de l'arme ancienne ; **Nangis** (77), foire aux collections (dimanche seulement) ; **Paris**, Bazar de l'Hôtel-de-Ville (samedi dernier jour) ; **Paris**, porte Champerret ; **Pau, Reims, Samois-sur-Seine** (77) (dimanche seulement).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 JANVIER

« La Cour de cassation, le Palais de justice », 14 h 30, grille du Palais de justice (La France et son passé).

« La peinture flamande et hollandaise », 15 heures, Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« L'astronome de Vermeer », et « Cinq ans d'acquisitions des musées nationaux », 15 heures, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau.

« Exposition anciens et nouveaux », 10 h 30, hall Grand Palais (D. Bouchard).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice.

« Une église souterraine sous Saint-Sulpice », 14 h 30, portail église Saint-Sulpice, lampes de poche (M. Banassat).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 15 heures, entrée (M. Pohyer).

« De Saint-Merry à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau.

« Le couvent des carmélites », 14 heures, métro Saint-Denis-Basilique (C.-A. Messer).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (Ch. Merle).

« Somptueux salons de l'hôtel de Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Approche de l'art).

« L'Académie française et les autres académies », 15 heures, 23 quai Conti (M. Ragueneau).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis Madeleine (M.-C. Lasnier) ou métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (G. Botteau).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« L'hiver aux Buttes-Chaumont », 14 h 30, métro Botzaris (V. de Langlade).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 24 janvier :

UN DÉCRET

● N° 86-100 du 23 janvier 1986 fixant les modalités d'application de l'article 78 de la loi n° 85-1403 du 30 décembre 1985 instituant une compensation spécifique entre les régimes spéciaux d'assurance vieillesse.

UNE CIRCULAIRE

● Du 27 décembre 1985 relative aux contre-indications aux vaccinations.

CONFÉRENCES

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Florence, de Savonarole aux derniers Médicis », conférence-projection.

Place de la Résistance, à Saint-Denis, 14 h 30 : « Le dix-huitième siècle, le siècle des Lumières », conférence-projection, rens. : 42-43-33-55.

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Byzance et les Slaves ».

17, rue de la Sorbonne, amphi Guizot, 15 heures : « Débat avec M. Jean-Marie Le Pen, député européen, tête de liste du Front national », rens. : 48-58-18-51.

195, rue Saint-Jacques, grand amphi de l'Institut océanographique, 21 heures : « Ressources halieutiques de l'océan Austral » (J.-C. Hureau).

Salle Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V, 19 heures : « Les villas médicéennes autour de Florence » ; 20 h 30 : « Pompéi ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Bonjour Narcisse ou l'art de s'aimer » (J.-F. Crolard).

5, rue Largillière, 15 heures : « Confucius et son école » (après-midi d'étude). Tél. : 45-24-49-08.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Frédéric et Sophie BOSSARD

ont la joie d'annoncer la naissance de

Fanny,

le 18 janvier 1986.

2, rue du Docteur-A.-Netter,
75012 Paris.

– M. Antoine CRABIT et Mme, née Anne BÉRAUD-SUDREAU,
Amélie, Adrien et Armand,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Adélaïde.

Bordeaux, le 16 janvier 1986.

7, rue des Portes-de-Caudéran,
33200 Bordeaux-Caudéran.

– Esther et Virgile DÉNOUVEAUX

ont le bonheur d'annoncer la naissance de leur petit frère,

Arthur,

le 18 janvier 1986, à Paris.

– M. Jean-Marie FABRE
et Mme, née Corinne TROUILLET,
et Eglantine,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Edouard,

le 18 janvier 1986.

95, avenue Mozart,
75016 Paris.

Mariages

– Rachel BOULENGER
et
Stéphane BERTIN

ont la joie d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu le mardi 21 janvier 1986, à la mairie du quatorzième arrondissement, à Paris.

248, boulevard Raspail,
75014 Paris.

– Yves GUILLAUME,
Marie-Hélène RAMBAUX,

font part de *leur mariage*, le 17 janvier 1986.

14, place E.-Pernet,
75015 Paris.
9, rue Alexandre-Cabanel,
75015 Paris.

Décès

– La Maison de l'Amérique latine

a la tristesse de faire part de la disparition de

M. Jean CASSOU,
membre fondateur.

– M. et Mme Léon Chousterman,
M. et Mme Mark Biass,
M. et Mme le docteur Michel Chousterman,
M. et Mme Jean-Louis Fabiani
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Pierre CHOUSTERMAN,

survenu dans sa vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 20 janvier 1986, à Chaville.

– Mme France Drohocki,
Mme Halina Kordowska,
Le docteur Stefan Buthner,

font part du décès de leur époux, frère et ami, le

docteur Zénon DROHOCKI,
maître de recherche honoraire
au Centre national
de la recherche scientifique,

le 18 janvier *1986, en son domicile.*

59, avenue de la Marne,
92600 Asnières.

[Né en Pologne en 1903 et naturalisé français, le docteur Zénon Drohocki avait été déporté dans les camps d'Auschwitz, Dora et Buchenwald. Son activité au service de ses camarades a été relatée dans plusieurs livres français et polonais.
Zénon Drohocki était *neuropsychiatre, neurophysiologiste, inventeur*, dès 1938, de plusieurs appareils destinés à mesurer l'électricité cérébrale et créateur, en 1948, de l'électro-encéphalographie quantitative.]

– Mme Roger Dormoy,
née Marguerite Morganti,
M. et Mme Camille Mangion
et leurs enfants, Michèle, Philippe, Dany et Stéphane,
Mme Odile Dormoy
et son fils, Raphaël,
Les familles Dormoy, Mangion, Bianchi, Moignet, Bourlet,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Charles-Gérard DORMOY,
avocat à la cour de Paris,
et diplômé
de l'Institut d'études politiques,

survenu le 23 janvier 1986.

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 25 janvier, à 11 heures, en l'église de la Trinité, place d'Estienne-d'Orves, 75009 Paris.

Les obsèques auront lieu à Nice, le mardi 28 janvier, à 14 heures, en l'église Sainte-Hélène.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

58, avenue de Wagram,
75017 Paris.
Résidence Panorama,
Boulevard Siegfried,
76130 Mont-Saint-Aignan.
12, rue de Clichy,
75009 Paris.

– Mme Gaston Fretault,
M. et Mme Bernard Fretault,
Véronique, Sylvie et Philippe,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston FRETAULT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur associé à la Banque
de Neuflize-Schlumberger-Mallet,
commissaire aux comptes
agréé par la cour d'appel,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 18 janvier 1986, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue d'Artois,
75008 Paris.
12, rue des Tournelles,
78000 Versailles.

– Claude et Françoise Georges-Lévi,
Nicole et Robert Vallée,
Françoise et Huguette Georges-Lévi,
ses enfants,
Ses neuf petits-enfants et leurs conjoints,
Ses douze arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme GEORGES-LÉVI,
née Germaine Lévy,

survenu le 20 janvier 1986, à son domicile.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 23 janvier, au cimetière israélite de Bayonne.

19, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

– Mme Rita Kliatchko,
M. et Mme René Salouf
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Salouf
et leurs enfants,

ont le regret de faire part du décès de

M. Vladimir KLIATCHKO,

survenu à son domicile.

Ses obsèques ont lieu ce vendredi 24 janvier 1986, au nouveau cimetière de Boulogne, à 15 h 15.

– Nous apprenons le décès de

Anna LAUGA,

survenu le 20 janvier 1986.

[Née à Rennes en 1908, Anna Lauga, qui *avait commencé son activité professionnelle au Temps*, est entrée au *Monde*, dès sa création en *décembre 1944, comme secrétaire*. Sous-chef du service des abonnements, elle avait terminé sa carrière au *journal* en 1972.]

Le Monde présente à sa famille ses très sincères condoléances.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme le docteur Renée Wechsler,
Les docteurs Claude et Paule Demay
et leur fils,
Mme Micheline Wechsler-Legras
et ses enfants,
Les docteurs Bertrand et Janine Wechsler
et leurs enfants,
M. et Mme H.-J. Cohen
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Kaufmann
et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de *faire* part du décès, dans sa quatre-vingt-unième année, du

docteur Boris WECHSLER,
ancien assistant de l'hôpital Rothschild,
président honoraire
du Cercle d'études pédiatriques,
vice-président honoraire
du Groupement des pédiatres
de la région parisienne,
ancien secrétaire général
du Syndicat national
des pédiatres français,
médaillé de la Ville de Paris,

survenu le 23 janvier 1986.

Les obsèques auront lieu le samedi 25 janvier, à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.

Anniversaires

– *Pour le* dixième anniversaire du décès brutal de

M. Paul CHALANSET,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Une messe pour le repos de l'âme de

Sébastien LOSTE

sera dite le mardi 28 janvier 1986, à 17 h 45, en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, 75002 Paris.

C'était le jour de sa naissance, il aura besoin de ses amis.

– Il y a six ans

Jean-Louis MONGE

choisissait de nous quitter.

Celles et ceux qui l'ont aimé auront une pensée pour lui.

– Le 21 janvier 1984

Simone PESQUIÈS-COURBIER

nous quittait prématurément.

« L'amour ne disparaît jamais. »
(1 Corinthien, 13-8.)

– Il y a un an, le 25 janvier 1985, disparaissait

Simonne PROM TEP,
née Dutrain.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Famille Prom Tep,
Nouakchott (Mauritanie),
75011 Paris (France).
Famille A.-K. Hy,
New-York (États-Unis).

Communications diverses

– Les legs destinés à Or Ha'Hayim (institution, deux mille élèves internes, Bnei-Brak Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour renseignements s'adresser : Association Or Ha'Hayim, 3, rue Richer, à Paris-9e. Tél. : 42-46-48-37, le matin, demander Mme Dahan, M. Charbit. Documentation spéciale « Legs » sur demande.

– L'association internationale Futuribles et le Comité d'action pour la productivité dans l'assurance organise le 31 janvier une journée d'étude sur « L'avenir de la protection sociale et l'assurance, trois scénarios contrastés à l'horizon 2000 ». Cette journée sera présidée par M. Michel Albert, président des assurances générales de France. Renseignements : 42-22-63-10.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-III, samedi 25 janvier, à 8 h 30, salle Liard, M. Claude Zilberberg : « Contributions sémiotiques. »

Institut d'études politiques de Paris, vendredi 31 janvier, à 16 heures, salle 301, M. François Ewald : « Risque, assurance, sécurité. »

– Université Paris-III, vendredi 7 février, à 9 h 30, salle Bourjac, M. Ahmed Alsekaf : « La géographie tribale du Yémen antique. »

– Université Paris-IV, jeudi 30 janvier, à 9 h 30, salle des Actes, Mme Arlette Fostan, née Vidal : « Apologétique et philosophie stoïcienne. Essai sur la permanence de Sénèque chez les Pères latins de Tertullien à Lactance. »

– Université Paris-X-Nanterre, vendredi 31 janvier, à 14 heures, salle C 26, M. Eberhard Demm : « Alfred Weber, biographie politique (de l'Empire à la République de Weimar). »

– Université Paris-IV, samedi 25 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Cauchy, M. François Lumwamu : « Recherches sur la Koiné Kongo. »

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

ESSO CHIMIE

Débutez une carrière dans notre Groupe par l'audit international
- JEUNE AUDIT DES FILIALES — Réf. VM11/507AE
- JEUNE ANALYSTE — Réf. VM11/507BO

attiré par l'informatique

- INFORMATICIEN AUJOURD'HUI ADJOINT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DANS 3 ANS — Réf. VM14/1584B

Applications militaires, hyperfréquences
- 2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX — Réf. VM16/967M

Région Annecy
- INFORMATICIEN CHEF DE PROJET — Réf. VM15/1656A

STÄUBLI SA

Annecy
- JEUNES INGÉNIEURS — Réf. VM15/1656BC

l'accès à une fonction commerciale et internationale

IER

Imprimantes de haute technologie
- INGÉNIEUR QUALITÉ PAPIER — Réf. VM32/1636E

THOMSON-CSF

Division Télécommunications
- INGÉNIEURS COMMERCIAUX — Réf. VM32/1386L

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 Paris

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO
egor

L'immobilier

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-77-46-18.

DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PIÈCES et HOTEL PART. ACHAT ou LOCATION. 48-24-93-33.

PROPRIÉTAIRES
VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft Adressez-vous à un spécialiste Immo Marcadet. 42-52-01-82.

viagers

NEUILLY-Sablons, 3 P., tt cft, 4e ét., asc., imm. pierre de t. 325.000. 4.000. Occupé fme 76 ans. F. Cruz. 42-66-19-00.

LIBRE, près Nemours (77) villa récente, 4 P. s/1.000 m² 250.000 + 3.200. Limité 10 ans Viagers. F. Cruz. 42-66-19-00.

NICE - LIBRE
Terrasse, vue mer et jardin 3 P., cuis., tt cft, asc., box 46.000 + 4.500 - 48-05-58-70.

immobilier information

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F également échanges possibles Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une Association sans but lucratif Ecr. A.P.P.E.L. 75. 7, r. Ste-Anne 75001 Paris. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

appartements ventes

4e arrdt

39 Ste-Croix-de-la-Bretonnerie. 75 m², 2 P., calme, lumineux. samedi, 14 heures à 17 heures ou 43-26-73-14.

5e arrdt

Propr. vend 5 poss, tt cft, cuis. équipée, chf. centr. indiv., soleil, excel. état. 1.600.000 F. 14 h à 18 h, les 25, 26, 31 janv. et 7 fév. 12, rue du Cardinal-Lemoine.

9e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mo TRINITÉ
Bon imm. sur rue, calme, soleil, séj., s. à manger, entrée, 2 chbres, cuis., bains, 95 m² + serv., chf. centr. ind., peu de charges, 28, rue PIGALLE Sam., dim., lundi, 14 h à 17 h.

PRIX INTÉRESSANT
Mo CADET
LOFT AMÉNAGÉ
Superbe volume, plafond haut Bon imm. 2e étage, cave, 5/6 gdes P., entrée, cuis., 2 bains, 3 w.-c. 150 m² + serv., chf. centr. indiv., peu de charges 24, rue RICar, sam., dim., lundi, 14 h à 17 h.

14e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
PARC MONTSOURIS
Mo CITÉ-UNIVERSITAIRE
Imm. récent, tt cft, 6e ét. Salon, 2 chbres, entrée, cuis. bains, sur jardin, calme, park. 20, rue de Rungis Sam. dim., 14 h à 17 h.

16e arrdt

MICHEL-ANGE - AUTEUIL
DANS BEL IMMEUBLE CLASSÉ
VÉRITABLE ATELIER D'ARTISTE ÉQUIPÉ
superbe volume, 6,80 m sous plafond, gd séj., cuis. équipée, chbre en mezzanine, bains, tt cft, habitable immédiat. 1.450.000 F
PIED-A-TERRE IDÉAL
Vis. samedi de 14 h à 16 h
65, RUE LA FONTAINE
SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

Mo EXELMANS
Bon imm., calme, clair. 2/3 p. entrée, cuisine, s. d'eau, w.-c. 30, boulevard EXELMANS *Samedi, dim., 14 h à 17 h.*

18e arrdt

18e, RÉSIDENTIEL
Imm. pierre de t., asc., neuf 4e étage, possib. 155 m²
– LIBRES 55 m² et 46 m².
– OCCUPÉ, 55 m².
– Vis. samedi, 10 h 30/12 h 30. 112, RUE LAMARCK.

19e arrdt

LAUMIÈRE
Imm. pierre de t., 73 m², balc. 70, rue de Meaux, 2e étage SAMEDI, 13 H./17 H. 42-02-57-79, matin.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - V.-HUGO
IMM. STANDING, CAVE
GD 2 P. 1.200.000
SUR PL., SAM., 14 H A 17 H
42, BD VICTOR-HUGO.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et dirigeant IMP'TE CIE FRANÇAISE PÉTROLE rech. divers appts 2 à 8 Pièces. Studios, villas Paris, banlieue. Assurance loyers - Tél. 45-03-30-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

bureaux

Locations

ÉTOILE - GEORGE-V
Loue directement 1 bureau ou + ds imm. stand. 45-63-17-27.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

maisons individuelles

Bordure 14e arrdt, Mo GENTILLY agréable maison plain-pied 135 m² s/2 niveaux, plein Sud, 3 chbres, 2 sanitaires, 3 entrées, prof. lib., jard. arboré, 340 m², prestations originales. 1.680.000 F. - 45-77-96-95.

villas

83 SIX-FOURS
Particulier vend VILLA
1.000 m mer, 3 P., 115 m², cuisine, 2 salles de bns, w.-c., balcon, barbecue. Sous-sol de plain-pied, 50 m² aménagé, 2 pièces, w.-c., toilettes, 2 garages. Chauffage central, mini piscine.
Terrain 1.300 m² - 900.000 F
Ecrire HUMBERT, 2 bis Grande-Rue, 89100 Saligny
Téléphone : 86-97-82-95.

propriétés

VAR. Les Issambres, part. vd propriété bâtie en bordure de mer, 3.092 m². Rens. M. GAULT, 3, r. des Bégonias, 54000 NANCY.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 24 ans ch. emploi de bureau, classement, temps part. à Montparnasse, 30-59-84-10.

Normalien, 27 ans, agrégé lettres + format. musicale désire quitter enseignement étudie ttes propos. Tél. 48-24-48-14.

Urgent, célibataire 29 ans ch. place chauffeur poids lourd. Permis C et C1
11 ans d'expérience
Téléphone : 40-75-75-03.

Couple retraités garderait appt Paris. Région parisienne *pendant déplac., week-ends* vacances. Excellentes références contrôlables.
Ecrire sous le no 6.851
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

Étudiant 27 ans, excellente présent. ch. empl. hôtel ou autre nuit ou mi-temps, angl., all. courants. 86-29-43-20.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Particulier ACHÈTE MEUBLES ANCIENS, même en mauvais état. Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

Bibliophilie

ALAIN LAFFITTE
Librairie Philippe-Auguste
19, rue Cardinal-Lemoine
(5e). Tél. : 46-34-73-25
ACHAT. ESTIMATION. PARTAGES.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
ET OCCASIONS OR
Brillants et Argenterie.
Le plus grand choix, des affaires exceptionnelles. Références Paris Pas Cher. PERRONO Joailliers-orfèvres, Mo Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Mo Etoile, 37, av. V.-Hugo. Achat tous bijoux, échanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. Parce que l'on aime.

Cuisine

KITCHINETTE LILLIPUT
de 0,60 m à 1,60 m en 1 m
3.000 F. SANITOR
21, rue de l'Abbé-Grégoire
Paris-6e. Tél. 42-22-44-44.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
WOOLMARK
Prix posée : 99 F le m2.
Tél. : 46-58-81-12.

Tapis

LAURENT
TAPIS D'ORIENT
SOLDES
101, avenue La Bourdonnais
75007 Paris. 45-50-40-21.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end par un spécialiste qualifié
« PRIX HORS SAISON »
GERMAINE LESECHE, 11, bis, rue de Surène, 75008 PARIS
Téléphone : 42-65-12-28.

Troisième âge

HOTELLERIE « Les Cèdres ». Accueil confort, service. Spécialiste de la famille et du 3e âge. Métro Louis-Aragon, 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Prox. COULOMMIERS (77). RETRAITE valides, semi-valides, invalides. 64-04-05-75.

Vacances Tourisme Loisirs

LOUE LES ANGLES (66) chalet 5 pers., 300 m pistes, cft, soleil, vue tél., 68-50-27-31 ROY 21, rue Taulis, PERPIGNAN.

Jura, stage ski de fond et orientation 1 520 F/6 jours pens. compl. 23-2/1-3. Réservations à CIMES-GTA, 7, rue Voltaire, 38000 Grenoble. 76-51-76-00.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension, 65 livres par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1.
Tél. : 01-703-4175.

Saint-Cyprien-Plage (Roussillon), grand choix d'appartements, locations saisonnières. S'adresser « Inter Immobilier » les Ondines, 66750 Saint-Cyprien-Plage. Tél. : 68-50-79-22 ou 68-21-02-75.

Loue à Porto-Vecchio (Corse). F 3 dans villa bord de mer, vue except., mer, mont., tennis, piscine. 15-6 au 15-9. Téléphone : 95-70-36-66.

Loue Guadeloupe studio bord plage, mois 4.000, 15 j. 2.500. Tél. province : 49-46-02-92.

Stage ski hors pistes en Oisans, 2 340 F 6 jours pens. compl., 22-27/2. *Réserver à :* CIMES-G.T.A., 7, rue Voltaire, 38000 *Grenoble*. Tél. : 76-51-76-00.

culture

EXPOSITIONS

MIRO A VILLENEUVE-D'ASCQ

Exercices de haute voltige

La Fondation Masurel ouverte il y a deux ans à 7 kilomètres de Lille, en bordure de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, est un bel exemple de musée d'art moderne (Roland Simounet, architecte), construit de plain-pied, dans un parc. Il est agréable à visiter, d'autant qu'il abrite une collection d'importance, celle de Roger Dutilleul – premier acheteur français des cubistes et des fauves chez le jeune Kahnweiller, – complétée par son neveu, Jean Masurel.

Pourtant il n'est pas sûr d'avoir tout le public qu'il mérite : cent mille visiteurs depuis l'inauguration. On en voudrait plus. D'où la locomotive Miro, d'ailleurs justifiée – si besoin était – par la présence dans la collection permanente de six œuvres du peintre catalan, quatre tableaux et deux dessins, datant de 1927 à 1934.

Des prêts de la Fondation Maeght et d'Adrien Maeght – beaucoup d'estampes, de livres, de petites choses peu connues (de celles qui méritent l'attention, car elles sont le premier lieu de recherche) donnent une saveur particulière à l'exposition. Qui n'a rien d'une grande rétrospective, mais constitue une belle introduction au « Miro-monde », ses dessous et dehors changeants, ses grands vents et petites tempêtes, ses hauts et ses bas, ses registres supérieurs et inférieurs, ses ratés, ses ratages et rattrapages de justesse, qui tiennent à un fil, à un point, une tache placée là où il faut, et pas ailleurs, pour une raison inconnue et impossible à analyser. On reconnaît bien là le sens plastique quasi infaillible du peintre : le fruit de l'instinct et du travail en terrains préparés de multiples façons aux jeux de hasard et de l'inconscient.

La recherche de textures, de supports différents, l'expérimentation de techniques nouvelles, sont dès ressorts qui permettent à Miro de réamorcer la pompe chaque fois qu'il en est besoin. C'est bien montré dans le parcours de Villeneuve-d'Ascq, où l'on croise tout à tour le peintre, le dessinateur, le graveur s'essayant à peu près à toutes les cuisines, et aussi le sculpteur, chaque discipline lui permettant de réinventer le monde à la couleur de ses rêves, de ses désirs, de ses fonds. Sur toile, papier, bois, carton, parchemin et même peau de vache ; grattés, frottés, gouachés ; grumeleux, brumeux, ligneux, laiteux ; sombres ou clairs ; parfois même déjà imprimés. Autant de situations autres, susceptibles de jaillissements imprévisibles, permettant d'innover en matière d'acrobaties graphiques et musicales, entachées ou non d'allusions directes à notre bas monde.

Autant d'exercices de haute voltige au bout de la ligne au-delà de l'horizon, dans les hautes sphères de l'apesanteur et des sons purs – comme dans la première des quatre toiles de la collection Dutilleul-Masurel, un tableau de 1927, sans titre et sans rien de racontable. Autant de piqués en chute libre sur les plus ronds des girons, écueils plus que fauteuils, lieux à vrai dire donnés comme peu rassurants, à vous coller la chair de poule.



Sans Titre (1927)

La femme chez Miro est un grand mystère, lié aux forces indomptables de la nuit. Elle peut tenir de l'idole cycladique et de la mère Ubu, de la déesse mère et de toutes les puissances de l'inquisition, quand, ramassée sous un capuchon de pénitent noir, elle fait de l'ombre au Soleil. Elle est la chair, la mort et le diable tout à la fois. Voir les deux « états » datés du même jour d'avril 1964 de *Femme et Oiseau* (fondation Maeght), une histoire de taches roses dégoulinantes comme une pieuvre qui s'achève circonscrite en une macabre apparition.

Miro, ça n'est jamais tout rose, ni tout bleu, pas plus que ça n'est complètement dramatique quand les idées d'un noir d'encre et les signes lourds d'inquiétude l'emportent sur les jours tranquilles et la légèreté des étoiles filantes au soleil de midi. La gentillesse et l'humour sont presque toujours là pour emporter le morceau, jusque dans les tracés les plus sauvages, houleux et embrouillés. Où le peintre se fabrique des histoires de formes propres à exorciser de vieilles peurs enfantines. Avant de finir dans l'éclat de rire plutôt que les grincements de dents, les conjonctions favorables de planètes, plutôt que les désordres saturniens. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas le prendre au sérieux : c'est grand, Miro.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq, jusqu'au 15 mars. L'exposition partira ensuite pour le Japon, où elle tournera dans plusieurs musées.

CINÉMA

« GINGER ET FRED », de Fellini

Voyage au bout du toc

On reconnaît les décadences à ce que l'art brise à plaisir le charme dont il joue. Le dernier film de Fellini (1) est un chef-d'œuvre parce qu'il enchante et réveille, d'un même mouvement. C'est beau à frémir, et c'est à trembler de vertige !

Cette piste scintillante où trébuchent Ginger et Fred, doublures des stars d'avant-hier, nous savons désormais qu'elle ouvre sur le vide. Tip-tap et toc : à peine réchappé de la barbarie, notre siècle achève son cours dans une apothéose du leurre, l'imitation rhumatisane d'un Hollywood décati, les relents de fond de teint et de pied de porc, un néant barbouillé de boustifaille et de gaudriole.

Les vrais créateurs laissent au public la liberté joyeuse de découvrir leurs intentions. Fellini ne manque pas à cette politesse des grands. Bien sûr, le haut-le-corps, le sursaut, sont venus de la télé-spaghetti. Mais *Ginger et Fred* dépasse les polémiques de l'heure et l'apitoiement devant les éclopés de la gloire ou les déchéances de l'âge.

Si le film dure en nous et fait événement, c'est qu'il nous renvoie à la réalité d'un monde sans... réalité, à notre univers de pacotille, de travestis, de *play-back* et de *dysneylands*, à nos ressassements sans modèles nouveaux. La culture de l'an 2000 sera-t-elle réduite à maquiller le réel, et jusqu'aux gris de l'aube, sous les *sunlights*, les spots despotiques, la mangeaille, les nostalgies déglinguées ? Dormez tranquilles, bonnes gens, les retraités du fox-trott veillent, les animaux gâteux montent la garde, et le concentré de tomate vous préserve du vrai sang... !

De quoi désespérer, dites-vous ? Jamais de la vie, tant que beauté et intelligence sont au rendez-vous. Contre l'abêtissement des « variétés » ringardes et la dictature de l'insignifiance, reste le cinéma de la taille de celui-ci, aux pouvoirs de dessillement intacts. Pour les fervents d'écriture et de lecture, demeure le recours aux mots qui libèrent : les livres, le journal.

En sortant du cauchemar étincelant de *Ginger et Fred*, lisez *l'Ere du faux* (Grasset), où Umberto Eco montre comment échapper à la prison du « semblant » ; ou bien *la Goutte d'or* (Gallimard), où Michel Tournier atteste que les Maghrébins, tout éboueurs qu'ils soient devenus par l'effet de notre bonté, ont compris bien avant nous l'effet démoniaque des images...

Rouvrez n'importe quel bouquin : la piste à paillettes s'éteint, l'ombre et le silence reviennent, Proust et Kafka cessent *d'être des pitres blêmes*, la vie reprend ses droits, ses chuchotements. Le génie de Fellini, c'est aussi de nous rejeter impérialement, impérieusement, vers « autre chose ».

Vers le Verbe ? La meilleure antidote contre la mort de l'esprit, n'en déplaise à McLuhan, si c'était, une fois encore, Gutenberg ?

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(1) Voir *le Monde* du 21 janvier.

NOTES

JAZZ

Eric Watson à la salle Adyar

Dans l'apothéose architecturale de l'avenue Rapp, la salle Adyar a des airs gothiques. C'est là qu'implosa le succès du séminaire de Roland Barthes il y a quinze ans. C'est là que des bruits de pas inexpliqués obligèrent un instant Winko Globokar à suspendre un enregistrement en 1975. La salle appartient à la Société de théosophie. Après le théâtre, la danse, la musique contemporaine et l'analyse textuelle, le jazz (Eric Watson, pianiste) y fait ses entrées. Eric Watson est né aux Etats-Unis en 1955. Il écrit pour la danse. Il fréquente les inclassables du jazz moderne : science harmonique, délicatesse du toucher. En 1983, il donne un récital à Carnegie Hall. Et, en 1984, pour la première fois depuis cinquante ans, le Radio-City Music Hall de New-York lui passe commande. Avant de proposer à l'orchestre national de jazz une composition destinée à Martial Solal, Eric Watson présente en concert les titres de son nouveau disque *(Child in the Sky)*.

FRANCIS MARMANDE.

★ Le 24 janvier, à 20 h 30, Eric Watson à la salle Adyar, 35, avenue-Rapp, 75007 Paris.

VARIÉTÉS

Le Grand Orchestre du Splendid ressuscité

Il y a presque dix ans, en plein âge d'or du café-théâtre, le Grand Orchestre du Splendid avait su mettre au point une charge branquignolesque des orchestres à sketches des années 30 et 40 (Glenn Miller, Ray Ventura). Les gags survenaient en forme d'interpellation ou de dialogue dans la chanson, intervenaient dans la musique. La formule du rétro-parodique *(Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? Summertime)* rencontra d'autant plus vite une vaste audience que les producteurs (Paul Lederman et Claude Martinez), les mêmes qui travaillaient aussi pour Coluche et Thierry Le Luron, ne lésinaient pas sur les moyens.

L'abandon de la formation par quelques-uns de ses membres les plus créatifs avait fait croire à une disparition pure et simple. Revoici pourtant, presque par surprise, le Grand Orchestre du Splendid ressuscité dans un spectacle qui utilise en partie les mêmes recettes.

Rassemblés autour des deux frères Thibault, la troupe (onze musiciens, trois chanteuses-comédiennes) se jette joyeusement, sur un rythme accéléré et continu, dans le burlesque et la chanson à sketches, dans le comique de situation et de citations. Mais sans la dérision et l'esprit de subversion d'autrefois. Avec des gags pas toujours très affinés.

C'est surtout flagrant dans une première partie où les choses sont menées un peu à la va-comme-je-te-pousse, les enchaînements pas toujours bienvenus et une musique (nouvelle) qui manque terriblement de magie, d'éclat. Après l'entracte, tout change. Le dynamisme, les idées, les gags, fonctionnent. Les parodies (sur l'Afrique, l'Amérique latine, Katmandou) sont bien exploitées et soutenues par une musique (beaucoup d'anciens titres de la formation, un ou deux nouveaux thèmes) pleine de bonheur et qui sonne superbement.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre des Bouffes, 20 h 30.

THÉATRE

« LES DÉGOURDIS DE LA 11e » AUX VARIÉTÉS

Un marathon de rire

A la caserne de Bar-le-Duc, l'été 1914, le colonel (Robert Hirsch) fait du cheval d'arçon, rageusement, car il souffre d'abstinence sexuelle depuis la mort de son épouse. Ses fantasmes vont nous sauter aux yeux : une queue de billard, coincée dans sa culotte de peau, sera saisie d'un va et vient endiablé, ou bien le colonel, penché sur les reins d'un piou-piou, mimera un chien à l'action.

Le général (Darry Cowl) souffre, lui, d'incontinence d'urine. Pour un oui ou pour un non, il se jette dans les toilettes. Quand celles-ci sont occupées, il se soulage dans une carafe. Bien sûr il va en boire un peu, par distraction. Le général s'exprime surtout par calembours salaces ou plaisanteries, ne reculant pas devant les plus classiques. Passant sa vieille pelisse tout en évoquant sa femme, il nous dit : « *Elle perd ses poils, je continue de l'enfiler.* » Tout à l'avenant.

Les joyeusetés de cette nature, explosant de seconde en seconde tout au long de la soirée, composent la substance des *dégourdis de la 11e*, œuvre de Jacques Rosny et Annick Alane d'après un ancien vaudeville d'André Mouezy-Eon. Cette version nouvelle n'est pas une pièce « sur » l'armée. Cette fois, caserne et militaires sont plutôt le décor, les instruments, d'une énorme farce, très lubrique, entrecroisant jeux de mots et jeux de mains, sur un rythme soutenu.

Le public éclate de rire, sans arrêt, pendant près de trois heures. Les comédiens, outre Hirsch et Darry Cowl, tiennent le rythme : Virginie Pradal, Pierre Tornade, Annick Alane, Marcel Philippot, Annick Roux, Cecilia Word...

Le délire de joie du public annonce, pour cette pièce, un succès sûr, et prolongé.

Paul Valéry, qui était très intrigué par le phénomène du rire, pensait que c'était avant tout une conduite de refus. Comme si le sujet se disait : « *Ah non, cela c'est trop bête, trop gras, ce n'est pas mon monde, je déclare forfait, j'improvise au vol une panne de courant de ma conscience, un court-circuit : je ris.* » Mais, hélas, Valéry était ici bien optimiste. Il semble bien que les fous-rires qui scandent, du début à la fin, *les Dégourdis de la 11e* expriment la joie, la satisfaction, et pas du tout la répulsion. Peut-être ai-je été seul, ou presque, à ne pas rire une fois. Et pourtant, comme l'on dit, « *un rien me fait rire* ».

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Variétés, 20 h 30.

PHOTO

AU PALAIS DE TOKYO

Victor Hugo et son image

Venant après l'année exténuante qui lui a été consacrée, il reste peu de temps pour voir cette exposition présentée par le Musée d'Orsay. Dès 1853, alors qu'elle en était à ses balbutiements, Victor Hugo s'intéressa à la photographie, animant durant les quatre années de son exil à Jersey l'atelier qu'il avait installé dans la serre de la demeure familiale, dirigeant personnellement les prises de vue et allant jusqu'à signer les épreuves qu'il destinait à l'illustration d'un ouvrage sur les îles de la Manche.

L'intention de Hugo était claire : « *Ce que nous voulons faire, c'est la révolution photographique.* » Aux visions romantiques des sites anglo-*normands succèdent les portraits de* famille, visiteurs, compagnons d'exil ou proscrits, et surtout ceux de l'écrivain qui figure sur 65 des 400 photos prises durant cette période. La plus fameuse est celle du « Rocher des proscrits » où le géant solitaire, dressé de profil dans le ciel, « *perdu dans cet immense rêve de l'Océan* », défie la France, véritable archétype du poète en exil où Hugo, tirant toute sa puissance d'expression des tempes et du menton, entre littéralement dans la peau de son image.

Là où Rimbaud photograpahié, par Carjat vingt ans plus tard était magnifique d'aisance, auréolé par la forfanterie supérieure du génie, Hugo, considéré de son vivant comme « une chose publique », s'empêtre dans son propre culte et adresse des autographes à la postérité. C'est pourtant là que réside sa modernité. Dans la gestion grandiloquente de son image de marque, la promotion médiatique, la mise en vente autopublicitaire de sa légende.

PATRICK ROEGIERS.

★ « Victor Hugo et la photographie : l'atelier de Jersey (1852-1856) », présenté par le Musée d'Orsay et le Musée des beaux-arts de Dijon, au Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e, jusqu'au 28 janvier. A l'occasion de cette exposition, un volume reproduisant la totalité des photographies réalisées par l'atelier de Jersey, avec une étude de Pierre Georgel et Françoise Heilbrun, et un catalogue établi par Philippe Néagu, sera publié par les éditions Hubschmid et Bouret.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHANTECLER : TBB (46-03-60-44), 20 h.
LES FEMMES DU MOLOCH : Villejuif, Romain-Rolland (47-26-08-12), 20 h 30.
LES NONNES : Vincennes, Sorano (43-74-81-16), 20 h 30.
LA BAIE DE NAPLES : Mathurins, petite salle (42-65-90-00), 21 h.
DE DOUX DINGUES : Nouveautés (47-70-52-76), 20 h 30.
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS : Saint-Gratien, Epi d'or (34-17-11-20), 21 h.
LE RÉSIDENT : Mathurins (42-65-90-00), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), Danse : 18 h 30 : 39 Bis de mémoire (chor. W. Piollet ; J. Guizerix ; Mus. Strauss, Brahms) ; 20 h 45 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : Bande dessinée ; le Sacre du printemps ; Manèges ; le Cordon infernal.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Alias.
ODÉON (43-25-70-32) 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.
PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.
TEP (43-64-80-80) : à 20 h 30 : les Tourlourous.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : 17 h 30 : Lumières ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 16 h : Au pays des loups, de B. Mason ; A la recherche de la baleine france, de B. Mason ; 19 h : Autoportrait d'un inconnu : J. Cocteau, d'E. Cozarinsky. Vidéo-Musique : 16 h : Catherine Wheel, de D. Byrne ; 19 h : La leçon de musique, de P. Boulez ; 18 h, La photographie californienne 1945-1980. Cinéma à 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma italien 1905-1945, série de films muets (programmes aux banques d'accueil). – Salle Garance (42-78-37-29). Concerts-Spectacles : Cie Contre-jour : 20 h 30 : Une heure d'antenne, Chor. O. Duboc ; 18 h 30 : Répétition publique.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black Season : 20 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; 18 h 30 : Sol (clown-poète).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : 1951, les Traces (dern.).
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, 21 h : Vincent et l'amie des personnalités.
BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : la Vie de Paolo Uccello.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
☞ CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 22 h 30 : Sonatine.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Tusa. – Galerie, 20 h 30 : Voyages d'hiver.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumettes ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise.
☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), 18 h 30 : Elle et lui ; 20 h 30 : la Dispute.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 22 h 15 : Kamikaze.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : la Baie des anges.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.

Vendredi 24 janvier

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg, (à partir du 27). – Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Hakawati.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : le Résident. – Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Britannicus.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans, elle découvrait la mer.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), II : 20 h 30 : Toi et tes nuages, dern. le 25.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
TH. DE MÉNILMONTANT (43-66-60-00), 21 h : Madrapour.
THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.
☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. – Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
☞ TRÉTEAUX (45-83-13-84), 21 h : la Porte, ou les Loisirs d'une Vierge. Un nu déconcertant...
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.
ZINGARO (48-03-11-32), 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

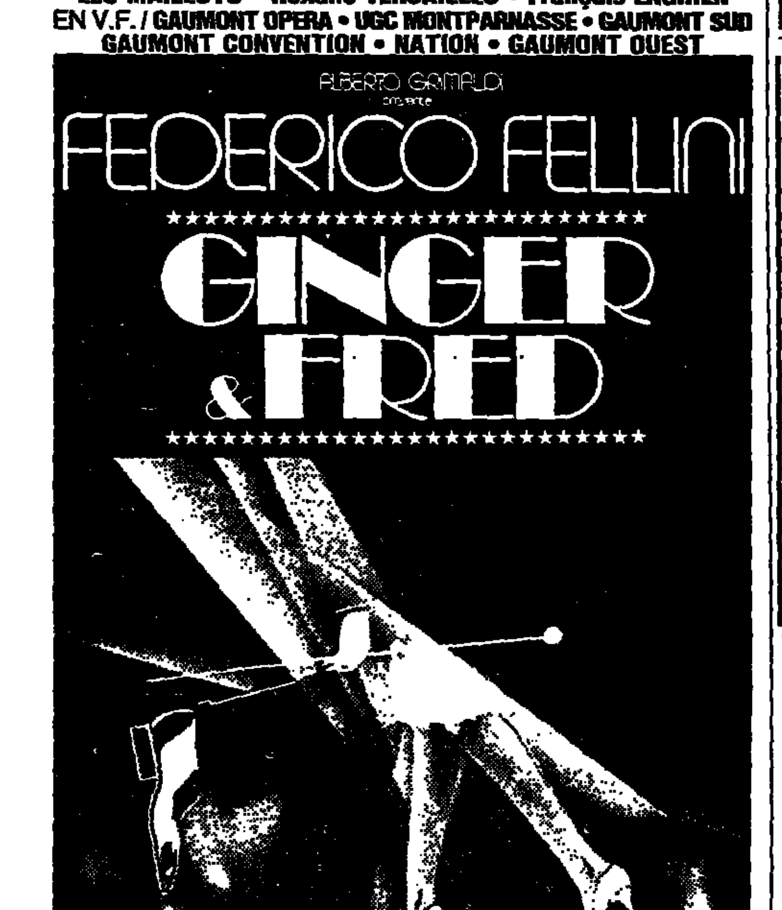
16 h, Hommage à P. Lawford : Une femme qui s'affiche, de G. Cukor (v.o.s.-t.fr.) : Hommage à J. Negulesco : 19 h, Papa longues jambes (v.o.s.-t.fr.) ; 21 h 30, Boy on a dolphin (v.o.) ; 21 h 30, Boy on a dolphin (v.o.).

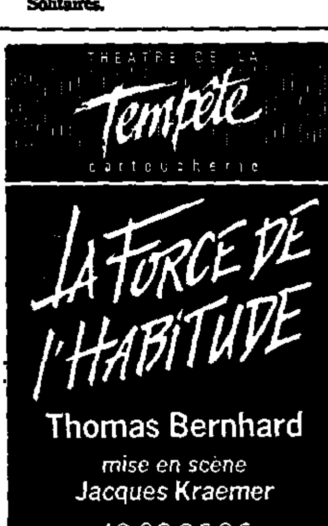
BEAUBOURG (42-78-35-57)

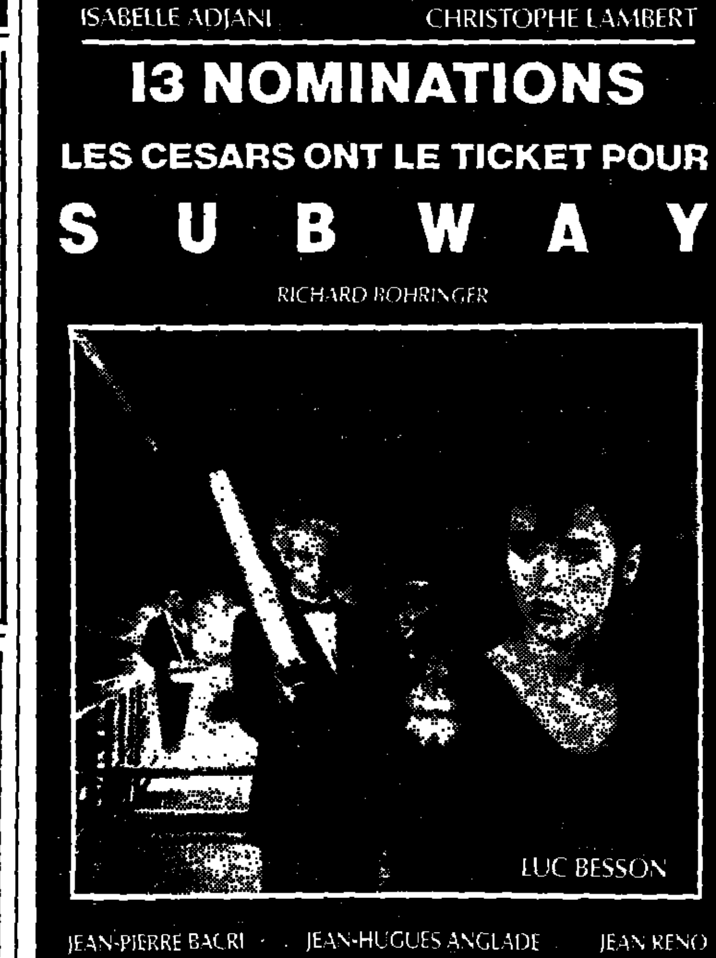
17 h, The Cameraman, de E. Sedgwick (s.-t.fr.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : la Femme sans visage, de G. Molander (v.o.).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BATON ROUGE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
BRAZIL (Am., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CHINESE BOXES (All., v.o.) : 3 Luxembourg (Hsp), 6e (46-33-97-77).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COCOON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).
DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46) 3-10-82).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GARÇON CHOC POUR NANA CHIC (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
HAREM (Fr., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
HAUT LES FLINGUES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
INVASION (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) : Tourelles, 20e (43-64-51-98).
LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, jeu., 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LUNE DE MIEL (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MORT SUR LE GRILL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).
ORIANE (Fr.-Vénéz., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
OZ UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).
PEUR BLEUE (A.,v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).







هكذا من الأصل

SPECTACLES

PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (52-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-5237) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois (Hsp.), 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Reflet Logos 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

A COUTEAU TIRÉ, film italien de Roberto Faenza (v.o.) : Forum, Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 2e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40).

BANANA'S BOULEVARD, film français de Richard Balducci : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CHORUS LINE, film américain de Richard Attenborough (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC, Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

GINGER ET FRED, film italien de Federico Fellini. A PARTIR DE VENDREDI (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchettes, 1er (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'HISTOIRE OFFICIELLE, film argentin de Luis Puenzo (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v. f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (*), film français de François Minet : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ROCKY IV, film américain de Sylvester Stallone (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; (v. f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20 (46-36-10-96).

ZAPPA, film Danois de Bille August (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

FESTIVAL DE CINEMA PORTUGAIS, (v. o.) : 7 films inédits, (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 24 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Le jeu de la vérité : Michel Piccoli.
Patrick Sabatier a invité cette semaine le comédien Michel Piccoli. Le grand acteur intimiste nous réserve sans doute des surprises.

22 h Téléfilm : l'Ombre des bateaux sur la ville.
De J. Krier, avec J. Franval, T. Trani, A. Moya...
Des coups de feu ont été tirés vers la ville. On a vu un jeune homme armé grimper dans le pont basculant du port. C'est Max (qui a tiré sur le chien Bibiche), maintenant retranché. Des retours en arrière découvrent les couches successives des secrets qui ont motivé la démarche de Max.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Fort Saganne.
D'après de roman de L. Gardel, réal. A. Corneau, avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
Troisième épisode : Au début de ce siècle, au Sahara, les aventures mouvementées de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les désordres de l'amour », sont invités : Karine Berriot (Louise Labé), *Patrick Grainville* (le Paradis des orages), *Rauda Jamis* (Frida Kahlo), *François Nourissier* (la Fête des pères ; l'Eau grise), *et Robert Mallet (pour :* le Journal particulier *de Paul Léautaud et* Entretiens *avec P. Léautaud).*

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Rio Bravo.
Film américain de Howard Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson, A. Dickinson, W. Brennan (v.o. sous-titrée).
Dans une petite ville du Texas, un shérif tient tête à une bande de tueurs, avec son ancien adjoint, ivrogne.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Vendredi : Face à la 3.
Emission politique par Geneviève Guicheney, André Campana, Christian Dauriac et J.-L. Servan-Schreiber.
M. Raymond Barre, ancien premier ministre, en direct de Lyon. Le revoilà ! On l'a vu, il y a moins d'une semaine, à « 7 sur 7 ».

21 h 35 Quelques mots pour le dire.
Emission de la Sécurité routière.

21 h 40 Série : Marlowe, détective privé.
D'après le roman de Raymond Chandler.
Shannon est retrouvé mort dans sa voiture, au fond d'un ravin. Un meurtre !

22 h 35 Journal.

22 h 55 Bleu outre-mer.
Les Grands Ballets de Martinique.

23 h 50 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Ile de transe ; 17 h 30, Un naturaliste en campagne ; 17 h 55, Tout sur la région ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h, Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? film de R. Aldrich ; 23 h 15, la Femme et le Pantin, film de J. Duvivier ; 0 h 50, The Terror, film de R. Corman ; 2 h 10, les Grands Fonds, film de P. Yates ; 4 h 15, Frissons, film de D. Cronenberg ; 5 h 40, Anarchistes grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : télé caviar ou télé-salami, avec Michèle Cotta, Jean-Denis Bredin, Christophe Riboud, Bertrand Tavernier et M. Bluwal.

21 h 30 Black and blue : Naissance de l'Orchestre national du jazz.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Baden-Baden) : *Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange »*, de Berg ; *Dante-Symphonie*, de Liszt, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir., M. Bamert, Sol. Y. Horigome, violon et le Chœur Wurtembourgeois de Stuttgart.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles ; à 0 h, Musique traditionnelle, Radio-France et l'Année de l'Inde.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 24 JANVIER

– *M. Raymond Barre*, député UDF du Rhône, ancien premier ministre, participe à l'émission « Face à la 3 », sur FR 3, à 21 h 35.

SAMEDI 25 JANVIER

– *M. Chedli Klibi*, secrétaire général de la Ligue arabe, est l'invité du « Club de la presse du tiers-monde », sur Radio-France internationale, à 17 heures.

Les programmes du samedi 25 et du dimanche 26 janvier se trouvent dans « le Monde Loisirs »

COMMUNICATION

SELON LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MUSIQUE

« La chanson française recule partout ! »

Au moment où le gouvernement s'apprête à annoncer la concession d'une sixième chaîne de télévision – privée et à dominante musicale. – le Conseil supérieur de la musique, organisme de réflexion, de concertation et de proposition créé en 1983, lance un cri d'alarme à propos de la situation musicale en France aujourd'hui. Deux constatations dans le rapport qu'il vient de publier : l'audiovisuel ne fait pas assez pour « la promotion de la musique sous toutes ses formes » : et « la chanson française est largement submergée par la programmation des musiques anglo-saxonnes ». *D'autre part, l'anglais se révèle la langue véhiculaire de la majorité des chansons, même produites dans les pays non anglophones.*

Dans une première partie, ce rapport d'une soixantaine de pages analyse la situation actuelle de la musique à la télévision et à la radio, avant de procéder, dans une deuxième partie, à formuler certaines propositions. Première conclusion : le *« recul très net »* des émissions de musique à la télévision (classique, lyrique, opérette, jazz, folklore, musiques traditionnelle et contemporaine) par rapport aux variétés et aux jeux télévisés : elles ne représentent que 10 % des programmes (19 % en 1981). Qui plus est, la plupart de ces émissions passent à des heures tardives. Or, note le rapport, l'audience musicale est plus que respectable : entre 8 % et 9 % pour les programmes de musique, plus de 2 % pour les concerts et émissions lyriques (1).

Pour ce qui est de la radio, la part de la musique a baissé sur France-Inter (de 38,2 % en 1982 à 31,5 % en 1985) et sur RTL (de 46,5 % en 1982 à 43,8 % en 1985, alors qu'elle a augmenté sur Europe 1 de 28,5 % en 1982 à 34,8 % en 1985). Certes, France-Inter et Radio-Monte-Carlo font une place plus large à la chanson française qu'à celle d'origine anglo-saxonne, mais le verdict général est pessimiste : *« La chanson française recule partout ! »* (2). France-Musique, il est vrai – mais c'est sa spécificité – consacre 80 % de ses programmes à la musique, majoritairement classique. Sur France-Culture, en revanche, la musique ne représente que 19 % des programmes, contre 25 % en 1981. Les radios locales privées, enfin, connaissent une domination massive de la musique anglo-saxonne. Autre grief des rapporteurs : la musique enregistrée (disques, cassettes) et le playback (présonorisation) remplacent de plus en plus les interprétations en direct.

Le constat du rapport est sévère : *« L'impossibilité d'accès aux médias pour la majorité des produits musicaux nationaux porte un coup très grave à la culture française. »* Quelles sont les propositions faites pour remédier à cette situation en promouvant tous les genres musicaux sur les antennes ? Selon les rapporteurs, il faut *« réviser complètement »* la programmation des chaînes de télévision et des stations de radio selon de nouvelles dispositions, dont voici l'essentiel :

● *Priorité aux œuvres et interprètes français*, non pas par un *« repli frileux sur l'Hexagone »* mais par un *« enrichissement mutuel »*, en définissant des *« seuils minimaux pour la musique française et des seuils maximaux pour la musique étrangère »*.

● *Réviser les cahiers des charges des radios et télévisions du service public*, en prévoyant des dispositions spécifiques et des contrôles.

● *Des politiques musicales globales et cohérentes*, avec des critères de qualité, une complémentarité d'émissions « grand public », spécialistes, jeunes, enfants, jeux musicaux, musique régionale, etc.

● *Abolir les contraintes actuelles*, telle la promotion d'un nombre restreint de produits musicaux ou les monopoles au niveau de la production, afin de développer la création originale en passant commande, par exemple, à des compositeurs français.

De telles propositions peuvent paraître soit autoritaires, soit utopiques. Elles ont le mérite toutefois de tirer le signal d'alarme devant une situation qui ne fait qu'empirer : l'uniformisation d'un marché musical dominé toujours plus par la production de langue anglaise. Une situation qui rendrait impossible l'apparition d'un nouveau Georges Brassens ou d'un nouveau Jacques Brel serait, en effet, intolérable.

ALAIN WOODROW.

(1) 1 % d'indice représente près de 400 000 personnes ; 3 % (audience minimale d'un concert ou d'un opéra télévisés) soit 1,2 million de personnes, représente le public total des concerts donnés durant une année entière par l'ensemble des formations symphoniques françaises !

(2) Voir l'article de Claude Fléouter sur le XXe MIDEM dans *le Monde* du 23 janvier.

M. Guy Thomas, PDG du « Nouvel Economiste » démissionne du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a perdu son unique journaliste M. Guy Thomas, PDG du *Nouvel Economiste* et éditorialiste à Europe 1, a en effet démissionné, le 18 janvier, de ses fonctions de conseiller d'Etat. Nommé sur proposition du garde des sceaux, lors du conseil des ministres du 5 octobre 1982, M. Guy Thomas, qui avait quitté la présidence de FR 3 le 17 septembre de la même année, avait été affecté comme conseiller à la deuxième sous-section du contentieux du Conseil d'Etat. Il y retrouvait notamment les dossiers mettant aux prises usagers et administration, qu'il avait traités de 1977 à 1981 dans sa chronique de 7 h 15 sur Europe 1.

Mais sous les habits neufs du technocrate couvait encore la passion du stylo et du micro : le 26 janvier 1983, M. Guy Thomas se met en disponibilité de l'assemblée du Palais-Royal, afin de renouer avec la presse. Ce sera *le Nouvel Economiste* et Europe 1, où il reprend sa chronique dès janvier 1983.

Ses trois ans de disponibilité écoulés, M. Guy Thomas a sollicité un nouveau congé. Mais le Conseil d'Etat, précise M. Michel Franc, son secrétaire général, *« a préféré lui demandé de réintégrer la maison ou de mettre fin à son activité »*. Donc M. Guy Thomas a choisi sa première famille, la presse. Sa démission, fait-il cependant remarquer, n'est due à aucune pression, aucun conflit. *« Les conseillers me regardaient bizarrement, c'est tout,* confie-t-il. *Pour eux, un journaliste, c'était très rare. De surcroît, il est encore plus rare qu'on démissionne du Conseil d'Etat. Mais le rôle d'un journaliste n'est-il pas de désacraliser les institutions ? Pour moi, ma destinée, c'est la presse... Même si j'ai apprécié le climat de courtoisie du Conseil d'Etat et si les dossiers que j'y ai traités en trois mois m'ont intéressé. »*

YVES-MARIE LABÉ.

A VOIR

Les gentlemen et les minables

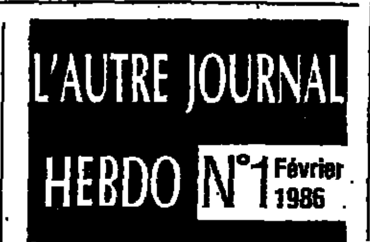
Quatorze cadavres et pas l'ombre d'un flic pour mener l'enquête. Etonnant, non ? Plus étonnant encore : le téléspectateur, entièrement pris par l'action, ne se rend vraiment compte de cette anomalie qu'après le dénouement de « Adieu la vie », lorsqu'il retrouve son souffle et que, lentement, il reprend pied dans la réalité. Jolie prouesse que l'on doit à Maurice Dugowson, réalisateur de cette Série noire.

Méthodiquement, en jouant sur des images faites de pans de lumière, d'ombres, de nuits bleutées, Dugowson crée une atmosphère où les rapports humains débouchent sur l'épouvantable. Au gré de sa caméra, il amplifie les effets, alourdit ou allège l'angoisse. Plans et contre-plans se succèdent, happent le téléspectateur, l'entraînant dans un tourbillon de violence où s'affrontent deux mondes très contrastés qui, par hasard, se sont rencontrés. Il y a celui de Clovis (Jean-Claude Dauphin), ambulancier minable dont use et abuse une horrible belle-famille où les êtres n'ont rien à se dire ; sa femme, Mimi, une aguichante midinette de banlieue (Anne Letourneau) et Farrel, l'écrivain, prétendument le meilleur ami de Clovis, mais qui n'hésite pas à faire de Mimi sa maîtresse.

Face à cette médiocrité désespérante, un autre monde, celui de truands professionnels. Ils sont trois – en cavale – dont une femme, Lisa, ivre du plaisir de tirer. La préparation au choc entre Clovis, rongé par le désir de se venger de sa famille, de ses échecs, et ces tueurs calculateurs, cyniques, dont le comportement glacé de « gentlemen » tranche avec la vulgarité, la brutalité des autres, monte peu à peu, en puissance. Fabrice Luchini mène le trio complètement « givré », ses yeux pâles renvoient de manière saisissante la folie qui le hante. Les rêves aussi.

ANITTA RIND.

★ *« Adieu la vie »*, samedi 25 janvier, TF1, 20 h 35 (90 mn). (Lire l'article consacré à Maurice Dugowson page 17).



M. JACK LANG ESPÈRE TOUJOURS UNE RÉVISION DU CONTRAT DE LA « 5 »

Interrogé dans « Questions à domicile » sur TF 1 par Anne Sinclair et Pierre-Luc Séguillon, M. Jack Lang, ministre de la culture, n'a pas caché son « trouble » devant les conditions de création de la cinquième chaîne. Tout en invoquant la solidarité gouvernementale pour ne pas commenter les décisions des pouvoirs publics, le ministre estime que le cahier des charges de la « 5 » est *« une base minimale à partir de laquelle il y aura un nouvel accord entre le concessionnaire et les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel »*.

A propos de la coupure des programmes par la publicité, M. Lang souhaite que *« le souci économique ne l'emporte pas sur la préservation de la création »* et avoue qu'il n'a jamais été *« un fanatique de la télévision privée. »* Sur les programmes, le ministre de la culture n'est pas *« emballé »* par les télévisions de M. Silvio Berlusconi en Italie mais il attend pour *« juger sur pièces »* la cinquième chaîne et *« souhaite de tout cœur que des créateurs français soient associés à la création des programmes »*. Visiblement partagé entre ses convictions personnelles et la discipline gouvernementale, M. Lang a retrouvé le sourire pour parler de la sixième chaîne qui, annoncée pour les jours qui viennent, *« devrait réserver de bonnes surprises »*.

Le ministre de la culture a affirmé que le gouvernement aiderait le service public à soutenir la concurrence des chaînes privées. Il a vivement critiqué les intentions de l'opposition de privatiser deux chaînes publiques : *« un tel programme n'a été réalisé dans aucun pays au monde »*.

● *« Le Parisien » en couleurs.* – Les treize éditions du quotidien *le Parisien libéré* seront imprimées en couleurs à partir du samedi 25 janvier. L'adjectif *« libéré »* disparaît du titre, imprimé en bleu ; la « une » et la dernière page du journal, ainsi que la double page centrale « radio-TV », seront intégralement en quadrichromie, tandis que les pages intermédiaires seront dotées d'une ou de deux couleurs d'accompagnement. En 1986, la quadrichromie devrait être étendue à tout le journal. La décision de passer à la couleur a été prise à la suite d'essais portant sur les éditions de quatre villes de la banlieue est de Paris (Montreuil, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Rosny-sous-Bois). Lancés le 19 octobre pour cinq semaines, ces essais, destinés à contrer les tests de diffusion du projet de quotidien *le Grand Paris* (lui aussi en couleurs), soutenu par M. Paul Dini, dirigeant du groupe de presse gratuite COMAREG (*le Monde* du 26 octobre 1985), se sont traduits pour *le Parisien*, par une diffusion en hausse de 17 % dans ces zones (contre 7 % ailleurs). La couleur devrait aussi stimuler les annonceurs publicitaires, pour qui elle représente un « plus », et attirer un lectorat caractérisé par le rajeunissement et l'augmentation de la composante « cadres ».

économie

REPÈRES

Dollar : nouvelle et forte baisse à 7,46 F

La baisse du dollar s'est poursuivie, vendredi 24 janvier, sur toutes les grandes places financières internationales dans des marchés actifs et même souvent assez nerveux. La devise américaine a coté 7,46 F (contre 7,5165 F la veille) et 2,4290 DM (contre 2,4493 DM). En revanche, très faible jeudi, la livre sterling a eu plutôt tendance à se raffermir très légèrement vis-à-vis du billet vert : 1,3910 dollar contre 1,3825 dollar. D'après les cambistes, la spéculation n'a tenu aucun compte des dernières statistiques plutôt encourageantes sur l'évolution de l'économie américaine, ne retenant que les déclarations inattendues faites par le ministre des finances japonais sur la possibilité de laisser le yen se raffermir encore (190 yens pour 1 dollar), quand les autorités monétaires nippones avaient récemment manifesté l'intention de défendre le niveau de 200 yens.

Consommation française d'énergie : quasi-stabilité en 1985

Selon les statistiques publiées par le secrétariat d'Etat à l'énergie, la consommation d'énergie primaire (corrigée des variations climatiques) a atteint 192,6 millions de tep (tonnes-équivalent pétrole), soit 0,4 % de plus qu'en 1984. La facture énergétique de la France a diminué de 3,4 % à 180,6 milliards de francs, en raison de l'effet cumulé de la baisse du volume de pétrole importé et de la baisse du coût moyen du brut (1 841 F la tonne, contre 1 895 F en 1984). Le taux d'indépendance énergétique est passé de 42,7 % en 1984 à 44,1 % en 1985. Le pétrole, dont la part dans la consommation d'énergie primaire est tombée à 43 %, a vu sa consommation baisser de 4 % pour se situer à 83,4 millions de tep. La consommation de charbon (24,1 millions de tep) a chuté de 4,2 %, en raison essentiellement de la réduction des achats destinés aux centrales électriques. La consommation de gaz naturel avec 23,3 millions de tep enregistre une légère diminution (– 0,8 %). Quant à l'électricité, le recul de la contribution de l'hydraulique (– 5,2 %) s'accompagne d'une très forte augmentation du nucléaire (+ 17,1 %).

SOCIAL

LA CGC SOUTIENT LA DÉMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC

M. Marchelli : « Vouloir abroger la loi, c'est enfoncer les salariés et les employeurs dans la lutte de classes »

La CGC prendra position, le 4 février, sur les programmes électoraux de la majorité et de l'opposition. D'ores et déjà M. Paul Marchelli, son président, qui avait été rapporteur de l'avis adopté par le Conseil économique et social sur ce texte, exprime, dans un entretien accordé au Monde *son opposition à une abrogation de la loi du 26 juillet 1983 sur la démocratisation du secteur public, préconisée par le RPR et l'UDF.*

– Pourquoi refusez-vous l'abrogation de la loi de démocratisation du secteur public, préconisée par la plate-forme RPR-UDF, alors que vous aviez critiqué les nationalisations ?

– Je voudrais focaliser mon propos sur la présence des salariés dans les conseils d'administration puisque la loi de démocratisation porte sur différentes dispositions dont celle-là. En 1981 et 1982, nous étions, nous l'avons dit très clairement, opposés aux nationalisations. Nous le sommes toujours.

En mai 1981, j'avais eu l'occasion de dire à M. Mitterrand que nous ne comprenions pas pourquoi il voulait nationaliser la totalité du secteur bancaire et une grande partie du secteur industriel. Sa réponse nous a laissés insatisfaits, peut-être en raison de sa simplicité. Il nous a dit que le peuple français l'avait élu sur son programme, et que par conséquent il avait décidé de nationaliser.

Aujourd'hui encore, nous considérons que l'approche de 1981 et 1982 était anti-économique et de caractère purement dogmatique. Nous sommes donc favorables à un processus de désétatisation avec la dénationalisation progressive et prudente du secteur public, en commençant par les entreprises qui relèvent de l'économie du marché.

Un contrepoids

En 1982, nous avions estimé, et nous estimons toujours, que la présence des salariés dans les conseils d'administration était un contrepoids indispensable à la puissance publique, détentrice du capital de l'entreprise. Nous sommes toujours convaincus de la nécessité de cette présence. Sachant que les dénationalisations demanderont des années, nous ne comprenons pas pourquoi l'opposition envisage, pendant ce laps de temps, de renforcer le pouvoir de l'Etat au détriment des salariés.

– Le bilan de la démocratisation est-il donc positif ?

Il l'est dans la mesure où, en dehors de quelques dérapages, les salariés qui ont été élus dans les conseils d'administration se sont efforcés de remplir pleinement leur rôle et de contribuer, dans le cadre des pouvoirs qui leur sont conférés, à la bonne marche des entreprises. Cette expérience est d'autant plus intéressante qu'elle vient corroborer l'idée que nous développons depuis des années de la nécessité d'inventer, d'imaginer, des relations nouvelles entre la composante capital et la composante travail dans l'entreprise.

On nous a opposé, et on continue à nous opposer, des obstacles juridiques, compte tenu de la différence de qualité entre les administrateurs représentant le capital et ceux qui représentent les salariés. Mais c'est justement cette différence que nous voulons effacer de façon à faire naître l'entreprise de l'an 2000, qui prendra en compte les deux substances qui lui permettent de vivre et de se développer : le capital et le travail. Hors de cette voie, il ne reste que la lutte de classes.

Nos sept cent cinquante administrateurs, que nous avons réunis à différentes reprises, sont venus nous apporter la confirmation qu'un dialogue est possible dans le cadre d'un conseil d'administration. Ce dialogue est constructif pour l'entreprise, pour les apporteurs de capitaux et pour les salariés. Vouloir abroger brutalement, à l'heure actuelle, la loi permettant la présence des salariés dans les conseils d'administration ne serait pas compris dans les entreprises nationalisées.. On n'efface pas de la mémoire des hommes une expérience qui a réussi.

– Que pensez-vous du comportement d'administrateurs CGT qui ont révélé des informations sur des délibérations de conseils d'administration ? A-t-il nui à la démocratisation ?

– Le comportement de la CGT est normal. Cette organisation veut le maintien et le développement de la lutte de classes. En conséquence, elle agit et fait agir ses représentants de manière à démontrer que la solution « partenairiale » n'est pas la bonne. Abroger la loi, c'est répondre positivement aux vœux de la CGT et du Parti communiste. C'est vouloir enfoncer à nouveau les salariés et les chefs d'entreprise dans le cadre étriqué et anachronique de la lutte des classes.

Pour une démarche « partenairiale »

– Les promesses de l'opposition sur une relance de la « participation aux responsabilités » demeurent-elles crédibles ?

– Je suis persuadé qu'il y a dans l'opposition des hommes de bonne volonté qui croient à la participation, sans toutefois être capables d'en préciser les contours. Il est peut-être temps qu'ils s'y mettent. Cela fait des années que nous proposons un réexamen et une modernisation des textes définissant la société duale, l'entreprise avec directoire et conseil de surveillance.

Nous sommes en effet persuadés que nos entreprises, construites juridiquement sur le modèle de la société anonyme, pour le secteur privé comme pour le secteur public, ne permettent pas une démarche « partenairiale », associant réellement les apporteurs de capitaux et les salariés. Nous attendons de l'opposition qu'elle se saisisse de cette proposition, puisque la majorité actuelle n'a pas voulu le faire. L'objectif ne doit pas être de revenir en arrière mais au contraire, en se basant sur le caractère positif de l'expérience vécue dans les entreprises nationalisées, d'ouvrir véritablement la voie de la participation des salariés aux décisions de l'entreprise aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

– Si l'opposition, devenue majoritaire, passe aux actes et abroge « immédiatement » la loi de démocratisation, comment allez-vous réagir ?

– Nous nous efforcerons de lui expliquer qu'à peine revenue au pouvoir elle prépare déjà la prochaine alternance socialiste.

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La CGT progresse plus que la CFDT à Renault-Billancourt

La CGT est restée stable et la CFDT a enregistré une progression aux élections des délégués du personnel dans le deuxième collège (employés, techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres), le mercredi 22 janvier, au centre industriel de Renault-Billancourt. Sur 4 997 inscrits (632 de moins qu'en 1985), il y a eu 33,07 % d'abstentions (– 8,94 points par rapport à 1985). Sur 3 207 suffrages exprimés, la CGT a obtenu 39,44 % (– 0,6 point), la CGC 24,66 % (– 0,27), la CFDT 18,74 % (+ 2,88), FO 13,59 % (– 1,99), la CFTC 2,33 % (+ 0,12) et la CSL 1,21 % (– 0,14). Il y avait vingt-trois sièges à pourvoir au lieu de vingt-cinq.

Au siège social de la régie Renault, les élections des délégués du personnel, jeudi, ont fait apparaître une importante progression de la CGT. Dans le premier collège (775 inscrits), la CGT a obtenu, sur 440 exprimés, 66,14 % (+ 8,94 points sur 1985), la CFDT 14,77 % (– 4,23), FO 15,23 % (– 3,22), la CFTC 3,86 % (– 1,49). Dans le deuxième collège (3 893 inscrits), sur 2 136 exprimés, la CGC a obtenu 30,62 % (– 2,69 points), la CGT 27,11 % (+ 3,05), la CFDT 24,06 % (+ 1,14), FO 15,59 % (– 2,87), la CFTC 2,62 % (non présente en 1985).

UNE DÉCISION DE LA COUR EUROPÉENNE DE JUSTICE

Quelles allocations familiales verser aux travailleurs de la CEE pour leurs enfants restés au pays ?

Les citoyens de la CEE travaillant en France mais dont les enfants sont restés dans le pays d'origine vont-ils toucher des allocations familiales au taux français ? Cette règle était appliquée dans tous les pays du Marché commun sauf la France : seul pays à accueillir un nombre important d'immigrants de la Communauté européenne, celle-ci versait les allocations du pays de résidence des enfants. Or la Cour de justice de la CEE vient, le 15 janvier, d'invalider un paragraphe de l'article 73 du règlement communautaire de 1971, mis au point par les différents Etats, qui établissait ce système en faveur de la France.

La Cour de Luxembourg avait été saisie par la Cour de cassation française : celle-ci devait trancher le cas d'un Italien, M. Pietro Pinna, à qui la caisse d'allocations familiales de Savoie avait refusé de payer des allocations familiales aux taux français pour deux enfants ayant résidé plusieurs mois en Italie.

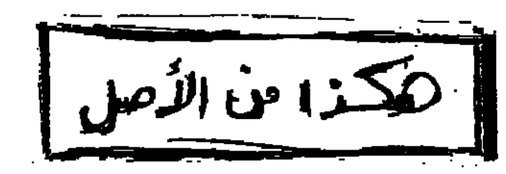
La logique de la décision serait de faire appliquer la règle commune par la France. Mais la Cour de Luxembourg n'a pas invalidé le premier paragraphe de l'article 73 du règlement communautaire qui dit que tous les pays sauf la France doivent verser les allocations familiales au même taux qu'à leurs résidents. Elle a ainsi créé un vide juridique : que faut-il faire avec les travailleurs de la Communauté actuellement concernés ? A la limite, la Sécurité sociale française pourrait ne rien payer en attendant la mise au point d'un nouveau règlement communautaire.

La question en elle-même a peu d'importance sur le plan financier : en 1984, dernière année pour laquelle on dispose de stastiques, cent vingt-quatre familles comptant deux cent soixante-huit enfants étaient concernées. Mais elle va prendre de l'ampleur avec l'entrée du Portugal dans le CEE : le nombre de familles concernées était de sept mille sept cent trente avec dix-huit mille six cents enfants, et les sommes en jeu étaient vingt fois plus importantes.

Au-delà de l'épineux problème juridique – certains en France se demandent si la Cour de justice peut « censurer » les décisions des États à la façon d'un conseil constitutionnel, – la décision pose un problème politique : elle pousse à une harmonisation des législations en matière de sécurité sociale, alors que jusqu'à présent on s'était contenté d'une coordination. Le gouvernement italien demande par exemple que ses nationaux bénéficient des allocations du Fonds national de solidarité français.

L'établissement d'un nouveau règlement risque d'être délicat : la plupart des gouvernements européen semblent aujourd'hui proches des positions françaises : seuls les gouvernements grec et italien sont intervenus auprès de la Cour de justice pour appuyer les positions de M. Pinna. De difficile négociations en perspective...

G. H.



COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FRANCE

Une poussée des importations de biens d'équipement professionnel

Le déficit du commerce extérieur de la France est resté stable d'une année sur l'autre : de l'ordre de 24 milliards de francs en 1985 comme en 1984. Pourtant, l'excédent des échanges agro-alimentaires a augmenté de près de 22 % et la facture énergétique a diminué de près de 6 milliards de francs. Ces modifications auraient dû permettre à elles seules de réduire de moitié le déficit des douze derniers mois, d'autant qu'on ne note pas de différence sensible sur un poste aussi important que celui du matériel militaire. *D'une année sur l'autre, il n'a diminué que de 1 milliard de francs.*

Tout s'est joué, comme l'indiquent un peu plus en détail les informations rapides publiées par l'INSEE, le 22 janvier, sur le recul des produits manufacturés, dont l'excédent se réduit de 12,2 milliards de francs, et, surtout, sur les biens d'équipement professionnel civils dont l'excédent diminue de 26 %, les importations ayant augmenté de 18,7 milliards de francs. La progression des investissements dans le secteur industriel (+ 8 % en volume en 1985 après + 9 % en 1984) explique ce déséquilibre, qui n'a pas, en soi, que des aspects négatifs. La modernisation des entreprises devrait permettre d'améliorer la qualité des produits et donc, à terme, de redresser la balance commerciale.

Airbus : en attendant 1987

Dans l'ensemble, les grands contrats (aéronefs, bateaux, plates-formes pétrolières) ont été inférieurs de 10 milliards de francs à l'exportation. Les ventes d'Airbus, qui avaient représenté 20,4 milliards de francs en 1984, pour 44 unités, ne représentent plus que 17,1 milliards, pour 40 avions, en 1985. Pour 1986, il faut s'attendre à une diminution de moitié des livraisons, mais celles-ci devraient reprendre très fortement à partir de 1987 au rythme de 100 unités par an. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats du commerce extérieurs s'en trouveront *considérablement affectés.*

Le déséquilibre des échanges pour les biens de consommation est resté le même d'une année sur l'autre (– 4,5 milliards de francs), mais il était de 8,3 milliards en 1983.

Dans le décompte par pays, l'événement, c'est évidemment l'excédent que, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, la France enregistre avec les Etats-Unis. Le taux de couverture est passé de 57,5 % en 1982, à 71 % en 1983, 94 % en 1984 et 103 % en 1985. La baisse progressive du dollar, qui modifie les termes de l'échange, fait craindre que ce résultat positif ne soit que passager (1).

Les meilleurs clients restent toujours les pays dits du quart-monde et... la Suisse. *La* baisse des revenus pétroliers, enfin, a entraîné une dégradation du taux de couverture avec les pays de l'OPEP (69 contre 76).

FRANÇOIS SIMON.

(1) La part de la France dans les importations américaines est restée stable depuis 1978 (entre 4 % et 4,4 %).

Soldes des échanges
(en milliards de francs CAF-FAB *)

	1984	1985
Agro-alimentaire	+ 25,6	+ 31,2
Energie	– 187,3	– 181,5
Produits manufacturés	+ 102,8	+ 89,9
Biens intermédiaires	+ 9,6	+ 8,4
Biens d'équipement		
professionnel (1)	+ 67,8	+ 56,7
(hors matériel militaire)	+ 36,3	+ 26,8
ménagers	– 8,9	– 9,1
Auto et autres matériels de transport	+ 32,9	+ 32,2
Matériel militaire	+ 31,5	+ 30,6

(1) Y compris matériel militaire.

Résultats par zone
(solde CAF-FAB en milliards de francs *)

	1984	1985
CEE	– 57	– 60,9
RFA	– 28	– 28,1
ITALIE	– 0,6	– 1,8
GRANDE-BRETAGNE	– 8,5	– 7,6
OCDE HORS CEE	– 19,2	– 14,8
OPEP	– 24,8	– 29,2
PAYS DE L'EST	– 8,2	– 5,2
QUART-MONDE	+ 18,7	+ 19,8
ETATS-UNIS	– 3,7	+ 2,9
JAPON	– 14,9	– 16,1
SUISSE	+ 13,5	+ 16,3

* CAF = Coût-Assurance-Fret. La valeur des marchandises est calculée en tenant compte des frais divers, dont l'assurance et les transports.

FAB = Franco à bord. Seule est retenue la valeur des marchandises. Dans la ventilation par produits et par zones, les exportations sont exprimées en CAF et les importations en FAB.

ÉTRANGER

ALORS QUE LES ETATS-UNIS POURSUIVENT LEUR OFFENSIVE

L'OCDE piétine sur le dossier des crédits mixtes à l'exportation

Avec l'affaiblissement de la croissance du commerce mondial, la montée des problèmes de la dette du tiers-monde et, par là-même, la raréfaction des grands contrats, la concurrence entre nations industrielles à l'affût de nouveaux marchés a pris un tour plus aigu. Une tendance à la surenchère que les membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ont le plus grand mal à discipliner.

Les discussions sur les crédits à l'exportation ont repris le 23 janvier au sein de l'OCDE. Si quelques progrès semblent possibles sur la voie d'une baisse des marges dont sont assortis les taux d'intérêt que sont tenus de srespecter, dans le cadre du consensus OCDE, les organismes publics de financement des exportations, la polémique reste entière sur l'épineux dossier des crédits mixtes. La raison de ce nouveau piétinement est simple. La Commission européenne, habilitée à discuter de ces problèmes au nom des pays membres de la CEE n'a pas obtenu de mandat de négociation et le débat sur ce thème pourtant très sensible a vite tourné à l'échange de vues académique.

Il n'en était pas de même sur la simplification du système de marges qui renchérit les taux d'intérêt commerciaux de référence (CIRR) fixés par l'OCDE sur la base du rendement du marché des titres d'Etat à cinq ans pour chaque devise. Dûment mandatée à l'issue d'un vote qui a mis en minorité l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas (*le Monde* du 22 janvier), la Commission a pu plaider en faveur de l'instauration de marges limitées à une fourchette de 0,75 à 1 %. Jusqu'à présent, ces marges, établies par chaque pays pour sa propre devise avaient fait apparaître des disparités beaucoup plus larges, variant de 0,5 à 2 points, rendant nettement plus compétitifs les crédits privés échappant aux règles du CIRR.

Allemands ou Néerlandais qui ne passent pas par des organismes publics tels la BFCE en France, en tiraient un avantage jugé excessif par leurs partenaires. Les Japonais, dont les crédits attribués par leur banque d'import-export sont soumis au CIRR se sont révélés favorables à une telle harmonisation à la baisse des marges. Les Américains, conscients de la nécessité de réduire les taux sur le dollar restent malgré *tout en retrait ne voulant surtout pas* pénaliser les financements privés. Un débat dont les retombées financières sont loin d'être négligeables et qui reprendra lors de la prochaine réunion à haut niveau de l'OCDE, les 13 et 14 mars prochain.

Un « trésor de guerre » américain

D'ici là, il faudra bien que les Douze s'entendent sur la position à défendre en matière de crédits mixtes qui allient crédits aux taux du marché et prêts bonifiés, voire dons. L'unanimité est loin de régner en ce domaine entre les Douze, alors même que les Etats-Unis, qui estiment *« déloyale »* l'utilisation de tels crédits, se sont lancés depuis septembre dernier dans une offensive où la France a jusqu'à présent fait figure de bouc émissaire.

Décidés à rendre ces prêts onéreux et plus difficiles à utiliser, en exigeant que la part minimum d'aide concessionnelle qu'ils comportent soit fixée par l'OCDE à 50 % au lieu des 25 % actuels, les Américains ont également allumé des contre-feux. Le président Reagan avait annoncé à la mi-septembre la constitution d'un « trésor de guerre » de 300 millions de dollars destiné à subventionner les exportateurs et à damer le pion à leurs concurrents sur des contrats précis. Une opération à double détente puisqu'il s'agissait de calmer les ardeurs protectionniste du Congrès, en prouvant la détermination de la Maison Blanche à faire respecter les règles du libre-échange et d'impressionner les partenaires récalcitrants de Washington.

Les premières salves, lancées à grand renfort de publicité à la mi-novembre contre des contrats où des Français étaient bien placés, ont provoqué une réelle irritation à Paris. Ces attaques, assimilées à une mauvaise querelle, apparaissaient au gouvernement d'autant plus injustifiées que la part de l'aide bilatérale accordée sous forme de crésits mixtes – 20 % – est estimée équivalente *pour la France,* la RFA, le Japon ou la Grande-Bretagne. Paris, qui voit dans l'attitude américaine une menace pour une partie jugée irremplaçable de sa politique d'aide au tiers-monde, ne manque pas, en outre, de souligner le poids marginal des crédits mixtes dans le commerce international : 0,2 % en 1984, soit 4 milliards de dollars.

Des risques de déstabilisation

Sans être le moins du monde convaincus, les Etats-Unis ont mis une sourdine à leur offensive, mais ne l'abandonnent pas pour autant. *Une dizaine de contre-propositions ont désormais été formulées auprès* de pays en développement pour des contrats totalisant quelque 100 millions de dollars. Mal ciblées selon d'aucuns, ces opérations ont en outre provoqué un attentisme compréhensible chez les acheteurs éventuels qui ne voient pas d'un mauvais œil cette surenchère à la baisse des crédits. Mais cette petite guerre des contrats, aussi *limitée soit-elle* encore, n'augure pas une détente lors des discussions qui, théoriquement, doivent aboutir, sur les crédits mixtes, avant la réunion ministérielle de l'OCDE des 17 et 18 avril prochain.

Les habitués des rencontres sur les financements à l'exportation reconnaissent que les règles du jeu laborieusement établies au sein de l'OCDE ont permis d'éviter les désordres les plus inquiétants et de limiter les « tricheries » inévitables auxquelles s'adonnent les pays industriels pour arracher des marchés sans enfreindre ouvertement le consensus OCDE. Mais les risques de stabilisation existent toujours. A moins qu'au travers de leur contre-offensive, les Américains découvrent à leur tour les délices de crédits mixtes répondant à leurs préoccupations commerciales comme à la volonté du secrétaire d'Etat au Trésor, M. James Baker, d'œuvre en faveur d'un retour à la croissance dans les pays surendettés... Une tentation assimilée à de la science-fiction par Washington, pour le moment tout au moins.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.



FAITS ET CHIFFRES

Industrie

● **EDF au conseil d'administration de Framatome.** – Après des mois de conflits, EDF, qui a une participation de 10 % dans le capital de Framatome, constructeur de chaudières nucléaires, disposera bien d'un siège au conseil d'administration. Outre le président de Framatome, M. Leny, le conseil comprendra donc trois représentants de la CGE, trois de CEA-industries, un de Dumez, un d'EDF et une personnalité extérieure qui sera désignée ultérieurement. D'ici au 1er mai, le conseil devra aussi faire la place à cinq représentants du personnel, à moins que, *d'ici là, la loi sur la* démocratisation du secteur public ne soit remise en cause.

Matières premières

● ***Etain* : position commune de la CEE.** – La Communauté européenne, principal membre consommateur du Conseil international de l'étain (CIE), a fini par adopter, le jeudi 23 janvier, une position sur la façon de résoudre la crise qui secoue le marché de l'étain depuis le 24 octobre, levant l'un des obstacles les plus sérieux à la recherche d'une solution. Cette position commune, mise au point à la suite d'une initiative conjointe des Pays-Bas, de la France et de la RFA, devrait permettre la reprise des négociations avec les firmes de courtage et les banques créditrices du CIE.

Social

● **Les élections aux caisses de retraite artisanales.** – Aux élections des administrateurs des caisses de retraite artisanales (*le Monde* du 4 décembre), les listes des administrateurs traditionnels (Union professionnelle artisanale, UPA) ont conservé la très grande majorité des sièges. Sur 709 sièges à pourvoir, l'UPA en a obtenu 629 (88,72 %) ; les listes CID-UNATI en ont obtenu 46 (6,49 %) ; et le CID 10 (1,41 %).

En Grande-Bretagne

SIKORSKY AURAIT RACHETÉ 6,7 % DES ACTIONS DE WESTLAND

Londres (*AFP*). – Un acheteur anonyme a racheté, jeudi 23 janvier, *4,4 % d'actions Westland, représentant* plus de 5 millions de livres, auprès de Prudential Assurance, le plus gros investisseur institutionnel britannique, a annoncé un porte-parole de Prudential.

Prudential Assurance a soutenu le président de Westland, Sir John Cuckney, favorable à une alliance de sa société d'hélicoptères avec Fiat-Sikorsky, lors de l'assemblée des actionnaires de Westland, contre une proposition de plusieurs sociétés européennes. Le quotidien *Financial Times,* de ce vendredi 24 janvier, croit savoir que c'est la société américaine Sikorsky, elle-même, qui a racheté 4,4 % des actions à la Prudential Assurance.

Toujours selon le *Financial Times,* Sikorsky aurait racheté *2,3 % des actions* de Westland à Prolific Unit Trusts, appartenant au groupe d'assurances Provincial. Ainsi, le constructeur américain d'hélicoptères aurait donc racheté, au total, 6,7 % des actions de Westland.



ÉNERGIE

Le baril de brut à 18 dollars

(Suite de la première page.)

De fait, les dés sont jetés ; la guerre des prix est engagée. Il ne reste que deux hypothèses : soit Mme Thatcher, imitée par la majorité des grands producteurs non-membres de l'OPEP (URSS, Norvège, Mexique, Egypte, Malaisie, Oman), accepte les conditions posées par Ryad, et consent à réduire sa production afin de rééquilibrer un marché pléthorique et de laisser à l'OPEP la *« juste part »* qu'elle réclame. Les cours se raffermiront à un niveau toutefois inférieur à ceux de l'an dernier. Un nouveau palier de baisse, modérée — entre 20 et 24 dollars par baril — sera atteint.

Soit, au contraire, les Britanniques s'obstinent — ils l'ont encore répété jeudi — à ne pas intervenir. L'Arabie saoudite ne cédera pas. Imitée par bon nombre de pays de l'OPEP, elle continuera de maintenir, voire d'accroître, son rythme d'extraction, afin de compenser la baisse des prix. Depuis l'été, l'Arabie saoudite, le Nigéria, l'Irak et dans une moindre mesure un certain nombre d'autres pays, ont réussi en gonflant leur production, à maintenir la valeur de leurs exportations, en dépit de la chute des cours. Dans cette hypothèse, la dégradation des prix n'a guère de limite. Seules peuvent la stopper une reprise de la consommation mondiale et/ou une baisse de la production par élimination des productions les plus couteuses situées en Amérique du Nord, dans la mer du Nord et chez les *« nouveaux producteurs »*.

A quel niveau ? Nul ne le sait, *« Nous entrons dans quelque chose de totalement nouveay. Tout peut se passer »*, avait déclaré en décembre dernier M. Yamani. On connaît mal les coûts techniques de production en mer du Nord — estimés selon les sources entre 5 et 10 dollars par baril. Seule certitude, en dessous de 15 dollars tous les nouveaux développements dans les zones difficiles seront arrêtés. *« A 18 dollars, la moitié des projets sont remis en question. A 12, l'exploration est totalement arrêtée »*, estime-t-on au sein de l'une des plus grandes compagnies internationales.

Courir le risque

Dans les deux hypothèses, l'Arabie saoudite sort gagnante. Dans la première, elle obtient une meilleure part du marché, et la garantie d'une stabilisation durable des prix mondiaux à un niveau raisonnable, sans être obligée, comme c'était le cas depuis trois ans, de réduire sans cesse son rythme d'extraction pour équilibrer le marché. Dans la seconde, elle est le principal bénéficiaire du choc pétrolier en retour : disposant des plus vastes réserves et des capacités inemployées les plus importantes, elle pourra, en priorité, seule avec quelques-uns de ses alliés de l'OPEP (Koweit, Emirats arabes unis, Qatar, Venezuela, etc.) tirer profit de la relance de la consommation, ayant, en prime, arrêté tous les projets concurrents, mis à mal les pays non OPEP, consolidé durablement la part du pétrole dans la consommation énergétique, et accru son poids politique, affaibli depuis trois ans, du fait de la baisse de ses ventes.

Une question se pose : pourquoi ne l'a-t-elle pas fait plus tôt ? C'est que l'Arabie saoudite n'est pas seule. Le Royaume doit compter avec ses partenaires de l'OPEP — dont l'éclatement affaiblirait considérablement son rôle international, — avec le gouvernement américain, qui peut ruiner tous ses efforts en imposant une taxe sur les importations de brut empêchant toute vraie reprise de la consommation, et avec les plus grandes compagnies, toujours associées à l'exploitation du brut saoudien.

Or, jusqu'à cet hiver, aucun n'était prêt à courir le risque d'une chute des prix en spirale. Ce n'est plus vrai. Les pays de l'OPEP ont compris que la crise de revenus qu'ils subissent était durable. Après trois ans de sacrifices, la consommation ne montrait aucun signe de vraie reprise, leur part de la production mondiale continuait de se réduire comme peau de chagrin, et la baisse d'un quart des cours du dollar en neuf mois achevait de les mettre à genoux. Acculés, ils préfèrent clairement risquer le tout pour le tout derrière l'Arabie saoudite plutôt que de demeurer dans une situation devenue insoutenable.

Les Etats-Unis ont, eux aussi, fait leurs comptes. Depuis trois ans, le risque d'une tempête financière internationale, liée à l'effondrement des pays producteurs les plus endettés (Mexique, Egypte, Nigéria, Venezuela, etc.) et à la faillite de compagnies pétrolières, les retenait. L'alerte mexicaine de 1983 avait été suffisamment chaude pour que la menace soit crédible, et le secteur bancaire américain a prêté près de 5 milliards de dollars à des entreprises du secteur énergétique. Le risque est moins grand aujourd'hui. Les banquiers ont pris leurs précautions, provisionné leurs créances les plus douteuses, prévu ou engagé le rééchelonnement des dettes des pays amis trop fragiles et fini de recycler les pétrodollars. *« Une baisse des prix du brut, même accentuée, serait beaucoup moins grave qu'il y a trois ans »*, assure un banquier. La Citybank, parmi d'autres, a par exemple basé depuis l'été tous ses calculs — et ses prêts — sur l'hypothèse d'un baril à 18 dollars.

Autre changement : la baisse des cours du dollar renchérissait à prix constant les achats de brut américains freinant ainsi la croissance, alors que depuis trois ans les Etats-Unis, deuxième importateur mondial de brut après le Japon, avaient au contraire bénéficié de la hausse des cours du billet vert. Poussée par le souci de relancer la machine économique — une baisse des prix du pétrole d'un tiers environ entraîne une hausse de 0,5 à 2 points du PNB américain en deux ans, avec en prime une réduction d'au moins un point de l'inflation et des taux d'intérêt, — la Maison Blanche l'est aussi par des considérations de politique internationale. Certes, une forte baisse des prix du brut risque de mettre en faillite certains de ses alliés : Mexique, Nigéria, Indonésie, Venezuela, Egypte. Mais Washington a prévu de les aider. *« Le gouvernement répondra cas par cas. Si des pays producteurs amis chancellent, nous attendrons qu'ils soient en difficulté (...). Une baisse des prix à 15 dollars est théoriquement tolérable »*, a assuré, cyniquement, un haut fonctionnaire américain au début de la semaine au *Wall Street Journal*.

Le jeu en vaut probablement la chandelle. Dans le cas d'une baisse modérée comme dans celui d'un effondrement, le plus grand perdant serait probablement l'Union soviétique, triplement pénalisée : la baisse des prix du brut serait aggravée par la diminution des exportations subie par l'URSS depuis l'été, pour des raisons techniques, et par la réduction des tarifs du gaz, indexés sur ceux des produits pétroliers, dont Moscou est le premier producteur mondial. Or les ventes d'hydrocarbures (pétrole et gaz) représentent plus de 80 % des recettes en devises de Moscou. Avantages annexes, d'autres pays, comme l'Iran, géné dans ses exportations par le pilonnage des avions irakiens, l'Algérie, autre grand producteur gazier, voire la Libye, qui aura peine dans la conjoncture actuelle à relancer sa production, risquent de pâtir d'une chute des prix.

Tout compte fait, les Etats-Unis ont donc estimé que le pari était jouable et ont soutenu l'Arabie saoudite en lui garantissant, selon certaines sources pétrolières, que le gouvernement américain bloquerait tout projet de taxe à l'importation, en dépit des inquiétudes manifestée par certains Etats producteurs, comme le Texas ou l'Alaska, et par les compagnies pétrolières.

Reste les compagnies. La plupart ont beaucoup à perdre d'une chute des prix. Certaines parmi les plus endettées (Phillips, Texaco, Chevron et bon nombre de petites sociétés indépendantes) risquent même clairement la faillite. Mais, à l'inverse, quelques-unes des plus puissantes pourraient profiter du malheur des autres. C'est le cas d'Exxon, de Shell, de BP, entre autres. De plus, le développement des accords dits de valorisation, leur garantissant des prix conformes au marché avec les principaux producteurs de l'OPEP (Arabie saoudite, Nigéria, Emirats arabes unis, Koweït, Qatar, Equateur, Irak, etc.), renforce l'intérêt qu'elles portent à la production de ces pays. Une sorte de réintégration semble s'amorcer entre l'OPEP et les compagnies après la grande rupture des années 70, aux dépens des « nouveaux producteurs », comme la mer du Nord, et au profit des compagnies qui ont conservé des intérêts locaux.

Tous les éléments étaient donc réunis pour permettre à l'Arabie saoudite d'oser prendre le risque de déclencher une guerre des prix, avec pour la première fois la bénédiction de ses principaux partenaires. L'issue de la confrontation actuelle reste incertaine. Nul dans les milieux pétroliers n'a la clé... à part bien sûr Mme Thatcher !

VÉRONIQUE MAURUS.

ENTREPRISES

SNCF : le TGV tire la croissance

Le TGV continue à tirer la croissance du trafic « voyageurs » de la SNCF avec une augmentation de 10,5 % du nombre des passagers (15,8 millions de personnes) transportés en 1985. Le train à grande vitesse a ainsi amélioré de 25 % l'excédent brut d'exploitation (5,4 milliards de francs) de la société nationale. En voyageurs-kilomètre, l'ensemble du trafic de la SNCF a crû de 2,75 %. Le trafic « marchandises », lui, exprimé en tonnes-kilomètre (— 2,9 %), a enregistré de plein fouet la chute des marchés des minerais et du charbon (— 16 %) et des denrées périssables (— 20 %).

Au total, l'année 1985 aura vu le déficit ferroviaire s'établir à 4,6 milliards de francs, contre 6,15 milliards en 1984 et 8,38 milliards en 1983. Selon M. Philippe Essig, président de la SNCF, cette évolution favorable est due notamment à une maîtrise des coûts, qui ont diminué en 1985 de 2 % par unité de trafic.

CdF : résultats équilibrés pour la deuxième année consécutive

Le résultat financier de Charbonnages de France sera, pour la deuxième année consécutive, « au voisinage de l'équilibre » en 1985, après aides de l'Etat (6,8 milliards de francs, dont 3,4 de charges liées, auxquels s'ajoutent 350 millions pour la reconversion des régions minières). Le chiffre d'affaires a diminué de 4 %, revenant à 14 milliards de francs. La dette de l'entreprise, qui avait doublé entre fin 1980 et fin 1984, a diminué de 1,5 milliard, tombant à 16,6 milliards au 31 décembre 1985. Les effectifs ont été réduits de 5 350 personnes.

LA RESTRUCTURATION DU TÉLÉPHONE

Siemens propose une solution de rechange à l'accord ATT-CGE

Nouveau rebondissement dans la difficile restructuration de l'industrie téléphonique : Siemens se déclare prêt à engager des pourparlers avec les Français. Dans une lettre datée du 16 janvier, adressée à Mme Cresson et M. Mexandeau, respectivement ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur et ministre des PTT, le groupe ouest-allemand indique qu'il envisage d'entrer au capital de la CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques) et qu'il souhaite établir une unité de recherche commune avec les Français dans le cadre d'Eurêka.

Pour vague qu'elle soit, la proposition de Siemens est importante. Elle pourrait conduire à rénover des liens franco-allemands dans les technologies de pointe, très distendus depuis 1975, et la rupture par la France des accords Unidata dans l'informatique. Dans l'immédiat, Siemens apporte une solution de rechange au projet très controversé d'accord entre le groupe nationalisé CGE et l'américain ATT. En proposant d'entrer au capital de la CGCT, Siemens se porte, en fait, candidat aux 16 % du marché français des centraux téléphoniques détenus par cette entreprise. Or le projet CGE-ATT prévoit, en échange d'une aide à la vente de matériels français aux Etats-Unis, de donner ces 16 % au groupe américain. Les pouvoirs publics devront donc choisir entre les deux solutions.

S'étant engagé à négocier avec ATT (les PTT sont en train d'expertiser les centraux américains), le gouvernement restera sans doute prudent. Après tout, ses nombreux appels du pied en direction de Siemens sont restés sans réponse plusieurs mois. Le groupe ouest-allemand, à la recherche, comme la CGE, d'une entrée sur le marché américain, a attendu d'avoir signé un protocole d'accord avec GTE, concurrent d'ATT, pour se manifester en France. Veut-il seulement maintenir deux fers au feu afin de se placer en meilleure position de négociation ? Y-a-t-il à Munich une réelle volonté de coopération européenne ? Quelle contrepartie le groupe ouest-allemand offrira-t-il à l'industrie française ?

Les pourparlers qui vont s'engager donneront les réponses. La proposition de Siemens peut, en tout état de cause, servir également aux Français pour faire pression sur ATT et obtenir une amélioration du projet avec la CGE, actuellement très déséquilibré.

E. Le B.

Nominations

● **Au Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), M. PIERRE JOLY,** cinquante-six ans, a été réélu président du nouveau conseil mis en place au début du mois de décembre. Le conseil du SNIP avait démissionné en bloc le 18 juin dernier en signe de protestation contre le refus obstiné des pouvoirs publics d'accorder une hausse conjoncturelle à l'industrie du médicament. Le bureau du SNIP a été reconduit.

● **Au Centre des jeunes dirigeants (CJD), M. PHILIPPE WILLAUME** a été élu président. Dirigeant de la société Photogravure Dupont, à Charenton, M. Willaume était, jusqu'à présent, vice-président et trésorier du CJD. Il succédera à M. Guy Jeanjean, actuel président, lors du prochain congrès du mouvement, du 12 au 14 juin à Nice.

● **Au Traitement de l'information techniques nouvelles (TITN), M. ALBERT CICUREL** a été nommé président-directeur général. Il remplace M. Robert Gest, devenu, fin 1985, PDG de la Compagnie générale d'automatisme (CGA-HBS). TITN, société de services informatiques qui appartient depuis 1983 au groupe CGE, accumule des pertes importantes. Un projet de rachat par les cadres ayant avorté, TITN sera plus étroitement intégrée dans le groupe CGE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS INTERNATIONAUX (SPI)

La Société de placements internationaux (S.P.I.), par l'intermédiaire de sa filiale américaine S.P.I. Investment Corp., vient d'acquérir 20 % du capital de l'établissement Gray Seifert & Co. (Money Management Company), dont les performances de gestion l'ont placée en 1985 au cinquième rang (sur 265) du classement effectué par la Securities Exchange Commission.

Paluel-Marmont Finance (P.-M. F.), établissement financier du groupe, apportera à cette nouvelle filiale une meilleure connaissance des marchés européen et asiatique tandis que Gray Seifert & Co. permettra de développer certaines techniques de gestion et fera bénéficier P.-M. F. d'une approche complémentaire du marché américain, notamment dans le domaine des valeurs régionales, qui demeure la spécialité du Gray Seifert & Co.

COMPAGNIE OPTORG

Les premiers éléments disponibles sur les comptes 1985 de la compagnie et de ses filiales permettent de confirmer les informations précédemment communiquées, faisant état d'un bénéfice 1985 de la compagnie légèrement supérieur à celui de 1984. Le résultat consolidé 1985 devrait, quant à lui, enregistrer une progression importante, avant prise en compte de plus-values de cession de l'ordre de 10 millions de francs.

Epargne Long Terme

Sicav du Crédit Mutuel

Le Conseil d'Administration a décidé le 7 janvier 1986 de procéder à la diminution des droits d'entrée, dès le 20 janvier 1986.

Ces mesures favorables à l'épargnant ont pour effet d'abaisser la commission de souscription maximale de 4,75 % à 2,75 %.

Les nouveaux droits d'entrée se présentent ainsi :

Nombre d'actions souscrites	Commission de souscription
1 à 50	2,75 %
51 à 150	1,75 %
plus de 150	1 %

Les droits de sortie restent nuls.

La Sicav Épargne Long Terme se propose d'être le véhicule de constitution d'un capital sur une longue période. Son objectif prioritaire est de maintenir le pouvoir d'achat des souscripteurs après fiscalité.

Depuis sa création, le 15 juin 1984, la valeur liquidative d'Épargne Long Terme est passée de F 1 000 à F 1 386,38 soit une progression de 40,8 % en 19 mois environ, compte tenu du dividende net de F 18,27 versé le 29 mars 1985.

Sur les douze derniers mois, l'action a augmenté de 24,4 %.

Ainsi, au 17 janvier 1986, la valeur liquidative a progressé depuis l'origine au taux actuariel de 24 % l'an.

Dépositaire : Caisse Centrale du Crédit Mutuel

CAP GEMINI SOGETI

renforce son implantation aux Etats-Unis

CAP GEMINI SOGETI renforce sensiblement sa position sur le marché américain des services informatiques. Le groupe vient d'acquérir, avec l'assistance de la Banque Lazard, la Division Consulting de la Société C.G.A. Computer Inc.

C.G.A. Computer Inc., créée en 1968, est l'une des plus anciennes et des plus importantes sociétés de services en informatique des Etats-Unis. Son chiffre d'affaires — 80 millions de dollars pour l'exercice fiscal qui se terminera le 30 avril prochain — est constitué :

- pour un tiers : de la vente de produits logiciels, hors du champ d'activités de CAP GEMINI SOGETI et qui sera repris par une société américaine, Computer Associates,
- pour deux tiers : de prestations intellectuelles du même type que celles déjà assurées aux Etats-Unis par le Groupe CAP GEMINI SOGETI.

L'ensemble des activités de CAP GEMINI SOGETI aux Etats-Unis s'exercera désormais sous le nom de C.G.A., dont la signification devient "CAP GEMINI of AMERICA". La nouvelle société regroupera 1 700 personnes (dont 1 400 ingénieurs et techniciens de l'informatique) réparties en 26 agences sur l'ensemble du territoire américain.

Le nouvel ensemble devrait réaliser en 1986 un chiffre d'affaires total supérieur à 125 millions de dollars et devient ainsi l'une des principales sociétés de services américaines dans son domaine d'activité.

Le chiffre d'affaires total de CAP GEMINI SOGETI devrait être en 1986 légèrement supérieur à **3 milliards de francs**, se répartissant en trois tiers à peu près égaux : 1 milliard de francs aux Etats-Unis, 1 milliard de francs en France et 1 milliard de francs dans le reste de l'Europe (Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Hollande, Norvège, R.F.A., Suède et Suisse).

Cette répartition est conforme aux intentions exprimées en juin 1985 par les dirigeants du Groupe lors de l'introduction de CAP GEMINI SOGETI au Second Marché de la Bourse de Paris, ainsi qu'aux objectifs de croissance et de rentabilité annoncés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 janvier

Très résistant

Pour cette liquidation générale, la Bourse de Paris a très bien résisté. Sauf exceptions, le « papier » présenté a été bien absorbé. Certaines valeurs ont même remonté le courant, comme Printemps, qui, après avoir légèrement fléchi à l'ouverture, s'est retrouvé modestement gagnante. De son côté, Carrefour, initialement en baisse de 1,3 %, ne cédait plus que 0,6 %. D'autres titres ont même fait l'impasse, affichant tout de suite une progression souvent fractionnaire (Peugeot, Nord-Est, Presses Cité), quelquefois sensible (Compagnie bancaire, Lafarge). Bref, à la clôture, l'indicateur instantané, qui avait ouvert sur un repli voisin de 0,6 %, réduisait son retard à 0,55 %.

Le mois de janvier s'est donc terminé rue Vivienne par une hausse moyenne un peu supérieure à 7 %. L'année commence bien. Les professionnels se déclaraient très satisfaits de la séance, qui, selon eux, préfigure une nouvelle et prochaine ascension. Les étrangers sont là, paraît-il, les uns prêts à acheter dans l'espoir de réaliser des plus-values assez rapides, les autres, beaucoup plus nombreux, se situant dans une optique de placements à plus long terme.

Autour de la corbeille, comme au premier étage sur le marché obligataire, le sentiment grandit qu'on s'achemine progressivement vers une baisse générale des taux d'intérêt. Un étage au-dessus du parquet, l'attention s'est portée sur les « fiscalisés » et les taux fixes.

Lyonnaise des eaux augmente son capital (1 action à 750 F pour 5) et envisage de majorer son dividence (30 F ? contre 22 F).

Nouveau repli de l'or, à Londres avec l'once de métal jaune à 349,50 dollars (– 3,50 dollars), à Paris avec le lingot à 85 000 F (– 100 F). La chute du napoléon s'est poursuivie : 541 F (– 2,7 %) contre 556 F.

NEW-YORK

Reprise technique

Après quatre séances de baisse, Wall Street s'est assez sensiblement redressé jeudi. D'abord à nouveau en repli à l'ouverture, les cours se sont peu à peu raffermis, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 8,94 points à 1 511,23. Mais l'attention s'est surtout concentrée sur les « Blue Chips », comme en témoigne le bilan de la journée encore assez mitigé. Sur 2 009 valeurs traitées, 798 ont progressé, 750 ont reculé et 461 n'ont pas varié.

De l'avis général, cette reprise a revêtu un caractère essentiellement technique. Cependant, les investisseurs semblent avoir été assez favorablement impressionnés par les dernières statistiques économiques : hausse des revenus et des dépenses personnelles en décembre, recul du chômage au plus bas niveau depuis six ans, augmentation des ventes au détail, des mises en chantier de logements et de la production industrielle le même mois, enfin, progression très forte des ventes de voitures à la mi-janvier (+ 18,1 %).

Il reste que les problèmes financiers aigus soulevés par la chute des prix du pétrole ont continué de tourmenter la communauté. Les professionnels se plaignaient de l'absence d'une véritable pression acheteur.

L'activité est demeurée assez forte, et 129,91 millions de titres ont changé de mains, contre 130,30 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 22 janv.	Cours du 23 janv.
Alcoa	38 1/8	38
A.T.T.	22	22 1/2
Boeing	47 1/2	46 7/8
Chase Manhattan Bank	70	70 3/8
Du Pont de Nemours	60 1/8	61
Eastman Kodak	47 1/2	47 1/2
Exxon	49 3/4	50 1/8
Ford	60 1/4	59 5/8
General Electric	67 1/8	67 5/8
General Motors	70 1/8	70 1/8
Goodyear	30 5/8	31 1/4
I.B.M.	144 1/4	147 7/8
I.T.T.	36 3/4	36 5/8
Mobil Oil	29 3/4	29 3/4
Pfizer	47 1/8	47 3/8
Schlumberger	32 1/2	32 1/2
Texaco	27 5/8	27
U.A.L. Inc.	52 3/8	53 1/4
Union Carbide	78	78 7/8
U.S. Steel	23 1/2	23 1/4
Westinghouse	42 3/4	43 1/2
Xerox Corp.	58 3/8	58 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LYONNAISE DES EAUX : **AUGMENTATION DU BÉNÉFICE, DU DIVIDENDE ET DU CAPITAL.** – Pour 1985, le bénéfice net consolidé (part du groupe) devrait s'établir entre 230 et 270 millions de francs, en nette augmentation par rapport au précédent (148,8 millions). *Les prévisions (240 millions)* se sont donc vérifiées. Dans ces conditions, le dividende pourrait être majoré et porté de 22 F à 30 F. D'autre part, le capital va être augmenté de 153 millions de francs. Le produit net de l'opération atteindra 561,5 millions de francs (une action nouvelle à 750 F contre une ancienne).

AGFA-GEVAERT-FRANCE. – Le chiffre d'affaires pour 1985 progresse de 9,7 % à 2 256 millions. Cette augmentation est principalement due à la vive reprise de l'activité (+ 14,3 %) au cours du second semestre. Une nouvelle amélioration est attendue pour 1986. Le groupe Agfa-Gevaert (100 % Bayer) a, de son côté, dégagé 750 millions de deutschemarks de profits avant impôt pour un chiffre d'affaires mondial de 7,5 milliards de deutschemarks. C'est le premier exercice bénéficiaire depuis plusieurs années. La photo européenne est prospère, a déclaré M. Klaus Gerlach, membre du comité de direction et futur président d'Agfa. Le groupe fonde des espoirs de développement sur un nouvel assortiment de films grand public, qui servira de relais à la photo électronique qu'Agfa songe à lancer avant la fin de la décennie.

LE SUCCESSEUR DE FLICK BIENTOT EN BOURSE. – L'ancien groupe Flick, rebaptisé Feldmuehle Nobel AG, qui vient d'être repris par la Deutsche Bank, va être introduit en Bourse avant le mois de mai prochain. M. Ernst Grosch, président de l'un des trois principales sociétés du groupe, Dynamit Nobel vient de l'annoncer.

La première banque privée de RFA avait racheté le groupe Flick pour 5 milliards de deutschemarks (2 milliards de dollars) au début du mois de décembre dernier.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	22 janv.	23 janv.
Valeurs françaises	104,2	103,7
Valeurs étrangères	102,5	100,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 janv.	23 janv.
Indice général	271,3	271,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 janv.	24 janv.
1 dollar (en yens)	201,83	199,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 JANVIER

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 23/1

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1481	4,5 % 1973	1565	1538	1550	– 0 95
4160	C.N.E. 3 %	4170	4170	4175	+ 0 11
1038	B.N.P.	1102	1072	1072	– 2 72
196	Elf-Aquitaine	203	201	201	– 0 98
191	– (certific.)	191 10	190	190	– 0 57
1580	Epeda-B-Faure	1561	1540	1541	– 0 64
230	Ericsson	225	226	226	+ 0 44
420	Exxon Corp.	385	379 20	380	– 1 29
450	Ford Motors	461 50	463	463	+ 0 32
142	Free State	174 90	158 80	157	– 10 23
65	Gencor	94 40	93 20	93	– 1 48
565	Gén. Electr.	533	518	518	– 2 81
330	Gén. Belgique	323	320	324	+ 0 30
580	Gen. Motors	537	538	535	– 0 37
48	Goldfields	53 20	50 60	50 50	– 5 07
42	Gd Metropolitain	40 70	40 60	40 50	– 0 24
68	Harmony	99 10	93 40	93 40	– 5 75
28	Hitachi	28 40	28	28	– 1 40
826	Hoechst Akt.	867	851	855	– 1 38
2170	Siemens A.G.	2510	2438	2460	– 1 99
152	Sony	155 20	154 20	151 80	– 2 19
166	T.D.K.	157 20	157 20	157 20	....
14	Toshiba Corp.	13 85	13 70	13 70	– 1 08
1100	Unilever	1129	1097	1097	– 2 83
345	Unit. Techn.	351	342	342	– 2 56
455	Vaal Reefs	592	575	576	– 2 70
310	Volvo	354	331 50	331	– 6 49
225	West Deep	295 20	286	288	– 2 43
156	West Hold.	181	173	180	– 0 55
456	Xerox Corp.	460 20	460	456	– 0 91
1 33	Zambia Corp.	1 48	1 45	1 47	– 0 67

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 567	7 516	7 300	7 800
ECU	6 677	6 661	....	....
Allemagne (100 DM)	308 870	307 030	297 500	314 500
Belgique (100 F)	15 025	15 027	14 400	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 460	272 520	263 500	279 500
Danemark (100 krd)	83 525	83 410	79	86
Norvège (100 k)	99 450	98 930	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 595	10 367	10 050	10 750
Grèce (100 drachmes)	5 030	5 030	3 600	3 600
Italie (1 000 lires)	4 505	4 503	4 100	4
Suisse (100 fr.)	361 640	362 400	....	....
Suède (100 krs)	98 810	98 330	94 500	100 500
Autriche (100 sch)	43 660	43 650	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 907	4 892	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 752	4 736	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	5 371	5 352	5 200	5 600
Japon (100 yens)	3 737	3 720	3 590	3 760

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/1
Or fin (kilo en barre)	85750	84600
Or fin (en lingot)	86100	85000
Pièce française (20 fr)	556	541
Pièce française (10 fr)	499	450
Pièce suisse (20 fr)	582	566
Pièce latine (20 fr)	540	528
Souverain	662	645
Pièce de 20 dollars	3505	3505
Pièce de 10 dollars	1950	1902 50
Pièce de 5 dollars	1330	1260
Pièce de 50 pesos	3360	3325
Pièce de 10 florins	555	548
Or Londres	352 75	.....
Or Zurich	349 50	349 50
Or Hongkong	361 65	361 55
Argent Londres	6 19	.....

Le Monde

MANŒUVRES AÉRIENNES AMÉRICAINES AU LARGE DE LA LIBYE

La « guerre des nerfs » continue

Alors que Washington a annoncé, jeudi 23 janvier, l'organisation à partir de vendredi de manœuvres aériennes américaines au large de la Libye, en Europe, M. Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint, a poursuivi à La Haye sa tournée des capitales alliées, apparemment sans plus de succès que lors de ses précédentes étapes. Les Pays-Bas s'efforceront toutefois de *« ne pas miner »* les sanctions imposées par Washington à la Libye. L'agence libyenne Jana se félicite, pour sa part, de l'*« échec »* de la mission de M. Whitehead.

Correspondance

Washington. – Les manœuvres aériennes que les Etats-Unis ont décidé de mener du 24 au 31 janvier en Méditerranée au large des côtes libyennes doivent être considérées comme un épisode de la « guerre des nerfs » entre le gouvernement américain et le colonel Kadhafi. Telle est l'interprétation donnée, jeudi 23 janvier, par un représentant du Pentagone de la décision de faire participer les appareils des porte-avions *Saratoga* et *Coral-Sea* à des exercices dans l'espace aérien international, d'abord au nord, puis au sud du golfe de Syrte. En aucun cas, les appareils américains ne devront pénétrer dans l'espace aérien national de la Libye.

Continuant à rejeter les prétentions du colonel Kadhafi à considérer le golfe de Syrte et son espace aérien comme territoire libyen, Washington estime que les navires de guerre américains n'enfreindront pas la loi internationale en faisant mouvement dans ce golfe. Toutefois, indique-t-on, les appareils ne survoleront pas les eaux territoriales libyennes s'étendant sur 12 milles (20 kilomètres) à partir de la côte. Le Pentagone a précisé que l'Organisation de l'aviation civile internationale avait été officiellement prévenue de ces manœuvres.

La décision des autorités américaines entretient les doutes et les réserves des milieux politiques sur l'attitude des Etats-Unis. Les éléments conservateurs républicains, depuis longtemps partisans d'une action militaire, considèrent les manœuvres aériennes comme une riposte insuffisante. Au contraire, les démocrates jugent la démarche dangereuse dans la mesure où elle pourrait déboucher sur un affrontement militaire compromettant la politique américaine au Proche-Orient. Curieusement, M. Shultz continue de recommander une action vigoureuse de représailles, y compris l'emploi éventuel de la force contre la Libye, tandis que M. Weinberger, ministre de la défense, maintient ses réserves à l'égard d'une opération militaire. Quant à Mme Kirkpatrick, ancienne ambassadrice aux Nations unies et chef de file de la droite républicaine, elle s'interroge sur la sagesse de la politique officielle qui consiste à concentrer tous ses feux sur le colonel Kadhafi, devenu l'ennemi numéro un, et à disculper en quelque sorte d'autres pays, sans doute aussi responsables par les encouragements et l'abri qu'ils donnent aux terroristes.

Selon le *Washington Post*, le président aurait demandé à la CIA de mettre au point une opération secrète contre Kadhafi. Dans le même temps, il aurait envisagé de coopérer militairement avec l'Egypte pour faire face à de nouvelles initiatives libyennes. Mais les Egyptiens auraient montré peu d'enthousiasme à se commettre militairement avec les Etats-Unis contre un autre pays arabe. Quant à l'opération projetée par la CIA, elle serait contrariée par l'absence d'un groupe bien organisé d'opposants à l'intérieur comme à l'extérieur de la Libye et l'hostilité générale à l'égard des Etats-Unis.

H. P.

Sur le vif

Parc Gorki

Quel salaud, Chirac ! Dire qu'il passe pour un type sympa, brave, gentil, bon vivant, le cœur sur la main. Parlons-en de son cœur ! Il n'en n'a pas. Il n'a pas de tête, non plus, d'ailleurs. D'abord il a dit oui, après il a dit non à l'ambassade soviétique, vous savez le bunker du boulevard Lannes. Elle lui demandait pourtant pas grand-chose, simplement d'interdire au public un bout du bois de Boulogne pour que les petits moujiks puissent s'ébattre en toute sécurité, s'amuser entre eux, quoi ! Loin des regards indiscrets. Un parc Gorki, en somme.

Pauvres chats ! Ils n'ont jamais vu la lumière du jour. Ce matin, je lisais dans la presse – *Libé* en chialait d'émotion indignée – que leur cour de récré, c'est un sinistre couloir éclairé au néon dans les sous-sols. Vous imaginez leur mine : pâle, blême, blafarde, des cachets d'aspirine. Lors de sa visite à Paris, Gorbatchev en a croisé un dans l'escalier, il en a été tout retourné. Il est intervenu auprès de Chirac : faut les sortir de la cave, faut leur installer une grande cage grillagée en plein air. Et l'autre, sans réfléchir, s'est incliné : bon, très bien, absolument, M'sieur le président. En fait, il n'est que secrétaire général, mais président, ça fait mieux, il préfère.

Du coup, avant-hier, les clébards du quartier qui promenaient leur mémère se sont cognés à des barrières gardées par des gendarmes. Stupeur. Fureur. Le maire du seizième est alerté. Je l'ai entendu sur Europe 1. Il n'était au courant de rien. Il avait l'air fin. Je suis sûre qu'en sortant du studio il a appelé Chirac pour l'engueuler : non, mais ça va pas !

Il a cédé, Chirac, il a reculé. Tant pis pour les petits Soviétiques. S'ils veulent jouer dehors, ce sera comme les petits Français. Au risque de se faire espionner par les Brésiliennes planquées derrière leurs fourrés. Ça grouille d'agents de l'étranger, le Bois. Travestis bien sûr.

CLAUDE SARRAUTE.

Rallye de Monte-Carlo

VICTOIRE DE HENRI TOIVONEN (LANCIA)

Vingt ans après son père Pauli au volant d'une Citroën DS-21, Henri Toivonen a gagné le Rallye de Monte-Carlo. En dépit d'une luxation à la hanche provoquée par un accident lors d'un parcours de liaison, le Finlandais, qui a fait une démonstration dans le col de la Couillole lors de la trente-troisième spéciale, a amené sa Lancia Delta-S sur le port de Monaco, vendredi matin 24 janvier, avec plus de quatre minutes d'avance sur la Peugeot 205 turbo 16 de son compatriote Timo Salonen. Un autre Finlandais, Hannu Mikkola au volant d'une Audi sport Quattro a pris la troisième place à plus de sept minutes.

Agé de vingt-neuf ans, Toivonen s'est imposé pour la deuxième fois consécutive dans une épreuve du championnat du monde. En novembre dernier, il avait en effet remporté le RAC.

A Dunlop-Montluçon

LICENCIEMENT D'UN OUVRIER POUR UNE INTERVIEW A « L'HUMANITÉ »

Clermont-Ferrand. – M. Alain Clavaud a reçu, le vendredi 24 janvier, une lettre de licenciement de l'usine Dunlop de Montluçon, où il occupe un emploi de finisseur sur une chaîne de fabrication de pneumatiques. La direction de l'entreprise lui reproche d'avoir failli à l'*« obligation de réserve »*, au risque de discréditer la firme vis-à-vis des clients. M. Clavaud avait participé à l'élaboration d'un reportage sur ses conditions de vie et de travail publié dans *l'Humanité* le 18 janvier. Un journaliste avait tenu son carnet de bord pendant sept jours. Dans un premier temps, M. Clavaud avait été mis à pied.

La CGT, largement majoritaire dans l'entreprise, appelle à une grève de quatre heures ce vendredi.

Ce licenciement est le premier accroc important à la paix sociale qui prévalait chez Dunlop depuis sa reprise, en juillet 1984, par le groupe japonais Sumitomo (*le Monde* du 21 janvier 1986). – *(Corresp.)*.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

VENDREDI 24 JANVIER
Philippe Manœuvre
producteur aux « Enfants du rock »
avec CHRISTOPHE DE CHENAY
émission présentée par
FRANÇOIS KOCH

LUNDI 27 JANVIER
Allô « le Monde »
LE PRIX DU PÉTROLE

Le numéro du « Monde » daté 24 janvier 1986 a été tiré à 486 135 exemplaires

A B C D E F G

En Bolivie

Le gouvernement confirme ses options économiques néo-libérales

De notre correspondante

Lima. – La grève générale du jeudi 23 janvier organisée en Bolivie par la centrale ouvrière, la COB, a paralysé divers secteurs de production. Mais le commerce et les activités administratives ont fonctionné.

Les travailleurs exigent une augmentation de leurs salaires et le retour à la stabilité de l'emploi. Les salaires sont gelés depuis août, alors que les prix ont augmenté en moyenne de 150 %. Mais le président Paz Estenssoro a demandé un effort à la population pour sauver le pays. *« Où nous nous tirons d'affaire tous ensemble*, a-t-il dit, *ou nous coulons tous ensemble. »*

Avoir un emploi est un privilège. La liberté de licenciement a augmenté le nombre des chômeurs. *« Ce qui est dramatique*, dit l'évêque d'Oruro, le secrétaire de la commission épiscopale, *c'est que du jour au lendemain, des chefs de famille se retrouvent dans la rue, avec femme et enfants. »*

La protestation des syndicats a cependant peu de chance de faire revenir le gouvernement sur sa politique économique libérale, d'autant que le remaniement ministériel du 22 janvier marque un durcissement. Le ministère du plan a été attribué à M. Gonzalo Sanchez de Lozada, un prospère propriétaire de mines, président du Sénat et chef de file des ultra-conservateurs du parti du pouvoir. Il a critiqué à plusieurs reprises son prédécesseur M. Guillermo Bedregal, qui souhaitait des mesures protectionnistes en faveur de l'industrie sucrière, au bord de la faillite.

Le nouveau ministre des finances, M. Juan Careaga, est un banquier très influent. Le ministre de l'énergie, M. Carlos Morales, est le président de la Confédérations des entreprises privées. Les ministres du travail, des mines et de l'information sont proches du Parti conservateur d'action démocratique nationaliste du général Hugo Banzer. Enfin, le ministre de l'intérieur, M. Fernando Barthelemy est un partisan de la manière forte.

Le président Paz Estenssoro a réaffirmé sa politique, parce que, dit-il, *« il n'y a pas d'autre solution et parce que c'est la seule façon d'obtenir une aide internationale »*.

Cette politique, dans un premier temps, a permis de freiner l'inflation, la spéculation et le marché noir. Mais elle a échoué. La parité du peso par rapport au dollar était de 1 million le 29 août, aujourd'hui elle est de 2,5 millions, et le marché noir est dominant.

Quant à l'aide extérieure, elle se fait attendre. Les Nations unies ont théoriquement accordé 150 millions de dollars d'assistance, mais 20 millions seulement ont été octroyés. La Banque mondiale a promis 20 millions, le FMI, 50 millions, or la Bolivie a un besoin urgent d'au moins 500 millions de dollars.

NICOLE BONNET.

Par décision de justice

LA RÉGION DE TURIN PRIVÉE DES CHAINES BERLUSCONI

Environ un million de téléspectateurs de la région de Turin sont privés, depuis mardi 21 janvier, des programmes des trois chaînes de M. Silvio Berlusconi : Italia 1, Rete 4, Canale 5. Un écran fixe indique que la diffusion est interrompue par décision judiciaire mais continue *dans les autres régions. C'est en* effet la suite logique de la procédure entamée récemment par le juge Giuseppe Casalbore (*le Monde* du 11 janvier) : M. Berlusconi avait dix jours de grâce, au-delà desquels le juge a fait saisir les cassettes préenregistrées des programmes. (Selon le juge, les chaînes de M. Berlusconi tournent en effet, par ce moyen, la législation qui interdit une diffusion nationale.)

Il y a un an, le magnat de la télévision de la péninsule s'était trouvé confronté au même problème face à la justice, mais le gouvernement de M. Bettino Craxi avait alors promulgué dans les trois jours un décret permettant à M. Berlusconi de sauter l'obstacle. Une deuxième région pourrait être touchée par une procédure analogue, celle de Bari (*le Monde* du 17 janvier).

Le groupe Fininvest de M. Berlusconi a vivement réagi à une décision qu'il juge *« inconstitutionnelle »* et *« injuste »* et a décidé de faire appel.

Académie française

QUATRE CANDIDATS AU FAUTEUIL DE JACQUES DE LACRETELLE

L'Académie française a enregistré quatre candidatures au fauteuil de Jacques de Lacretelle. Elle fixera la date de l'élection le 30 janvier. Les quatre candidats sont : M. Arthur Conte, ancien député, ancien PDG de l'ORTF, auteur de nombreux récits historiques ; M. Norbert Hugedé, professeur d'histoire ; M. Roger Ikor, romancier et essayiste, prix Goncourt 1955, créateur du Centre de documentation et d'action contre les manipulations mentales, et M. Bertrand Poirot-Delpech, feuilletoniste littéraire du *Monde*, romancier, prix Interallié et Grand Prix du roman de l'Académie française.

M. J.-P. CHEVÈNEMENT invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 26 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, maire de Belfort, qui conduira la liste du Parti socialiste dans le Territoire de Belfort, répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Claude Poznanski de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

LA MORT D'YVONNE LEFÉBURE

Le feu de l'esprit

Yvonne Lefébure est morte le jeudi 23 janvier à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans.

Professeur autoritaire et enjouée, pianiste fulgurante, Yvonne Lefébure, c'était un personnage hors série, une prêtresse enflammée de son art. Elle ne tenait pas en place, elle se jetait sur la musique avec un appétit féroce et donnait des œuvres l'image la plus vivante, comme si l'encre n'en était pas encore sèche sur le papier. Elle s'attaquait aux plus grands : Beethoven, ou à l'immense sonate de Dukas et en faisait jaillir le feu de l'esprit.

Elle adorait Schubert et Ravel, comme Debussy ou Fauré, alliait la tendresse et le lyrisme, la vitalité et l'élégance, faisait voler en éclats les schémas intellectuels et les structures. Son piano, c'était la vie, rien que la vie, où l'âme se donnait tout d'un coup, dans chaque phrase. Elle a eu de très nombreux élèves parmi lesquels Dinu Lipatti et Samson François.

J. L.

[Yvonne Lefébure était née le 29 juin 1898 à Ermont. A l'âge de neuf ans, elle remportait la médaille d'or au concours des petits prodiges, puis au Conservatoire de Paris, à quatorze ans, le premier prix de piano dans la classe d'Alfred Cortot, suivi des prix d'harmonie, de contrepoint et de fugue. Elle a mené de front une carrière de concertiste internationale et de professeur à l'École normale de Paris jusqu'en 1939, puis au conservatoire de 1952 à 1967 fondant et animant depuis 1964 le Juillet musical de Saint-Germain-en-Laye où ses cours d'interprétation étaient célèbres. Elle avait épousé en 1947 le musicologue Fred Goldbeck.]

LE PRIX DE LA FONDATION PIERRE-LAFUE A HENRI AMOUROUX

Le Prix de la Fondation Pierre-Lafue, décerné chaque année à un historien de l'époque contemporaine, a été attribué pour 1986 à M. Henri Amouroux pour le tome 7 de son *Histoire des Français sous l'Occupation*. Ce prix, qui porte le nom d'un historien et essayiste mort accidentellement en 1975, est attribué par un jury présidé par M. Louis Joxe. Les précédents lauréats ont été André Fontaine, Paul-Marie de La Gorce, Jean-Denis Bredin et Edgar Faure.

UNE ÉDITION RHONE-ALPES DU « MONDE »

Le Monde **publiera à partir du lundi 27 janvier (numéro daté 28) une édition Rhône-Alpes. Cette édition réservée aux lecteurs de la région comportera tous les jours environ deux pages d'articles spécifiques.**

Rédaction

36, rue Edouard-Herriot, 69001 Lyon.
Téléphone : 78-30-41-42.

